Monika Sułkowska

Le figement langagier

Approche générale, contrastive et en phraséotraduction

Défis, problèmes, conceptions

UNIWERSYTET ŚLĄSKI
WYDAWNICTWO

Le figement langagier

Approche générale, contrastive et en phraséotraduction
Défis, problèmes, conceptions

Monika Sułkowska

Le figement langagier

Approche générale, contrastive et en phraséotraduction

Défis, problèmes, conceptions

Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego • Katowice 2025

Recenzje
Bohdan Krzysztof Bogacki
Teresa Muryn

Table des matières

9 **0. Préface**

13 **1. Figement langagier et phraséologie**
13 1.1. Cadrage général du phénomène
20 1.2. Portée du figement langagier
22 1.3. Le figement et ses approches définitoires
22 1.3.1. Cadrage définitionnel du phénomène
29 1.3.2. Paramètres et propriétés définitoires
42 1.4. Classements en phraséologie
43 1.4.1. Origines taxonomiques
44 1.4.2. Choix de classements phraséologiques proposés en Europe
49 1.4.3. Tendances typologiques en phraséologie française et francophone
61 1.4.4. Principaux classements en phraséologie polonaise
68 1.5. Proposition de typologie actuelle en phraséologie
69 1.5.1. Syntagmes phraséologiques
80 1.5.2. Séquences phraséologiques fonctionnelles
82 1.5.3. Énoncés phraséologiques
94 1.5.4. Conclusion
98 1.6. Le figement langagier en tant que phénomène textuel
98 1.6.1. Typologies discursives des unités figées
100 1.6.2. Délimitation et variations en phraséologie
106 1.6.3. Adaptations et modifications des unités phraséologiques
107 1.6.4. Défigement et innovations phraséologiques

111 **2. Le figement langagier dans une perspective contrastive**
113 2.1. L'idiomaticité et ses effets dans la phraséologie multilingue
118 2.2. Sources et origines communes de la phraséologie européenne
124 2.3. Universaux phraséologiques

128 2.4. Équivalence interlinguale du figement langagier
128 2.4.1. Notion d'équivalence
134 2.4.2. L'équivalence en phraséologie – revue des conceptions
146 2.4.3. Équivalence linguistique vs équivalence de traduction
149 2.4.4. Cadrage paramétrique et définitionnel de l'équivalence
155 2.5. Les séquences lacunaires en phraséologie contrastive
157 2.6. Proposition de classement contrastif des équivalents phraséologiques
162 2.7. Analyses contrastives du figement langagier – exemples
162 2.7.1. Phraséologie somatique dans une perspective trilingue
173 2.7.2. « Eau » en phraséologie italienne et polonaise
184 2.7.3. « Pain » en phraséologie française et polonaise

191 **3. La phraséologie contrastive appliquée et la phraséotraduction : difficultés et perspectives**
191 3.1. Défis pour la phraséologie appliquée
198 3.2. Les compétences phraséologiques en didactique et en traduction
198 3.2.1. Notion de compétences phraséologiques
202 3.2.2. Acquisition et développement des compétences phraséologiques en langue étrangère
211 3.3. Phraséotraduction : définitions, principes et recherches dans le domaine
216 3.4. Le processus de phraséotraduction et ses étapes
222 3.5. Techniques et stratégies employées en phraséotraduction
233 3.6. Transfert interlingual du figement langagier – enjeux et difficultés
240 3.6.1. La traduction du figement langagier en tant que phénomène discursif
243 3.6.2. Figement court et long en traduction
245 3.6.3. Transfert interlingual des locutions et des parémies
253 3.6.4. Collocations et séquences phraséologiques fonctionnelles en traduction
261 3.6.5. Transfert phraséotraductif des pragmatèmes
266 3.6.6. Défigement et innovations phraséologiques en traduction
269 3.7. Risques et erreurs en phraséotraduction
274 3.8. Les compétences phraséologiques du traducteur

277 ——— 3.9. Les apprentis traducteurs face aux compétences phraséologiques – analyse et résultats d'expériences
278 ——— 3.9.1. Compétences phraséologiques concernant les pragmatèmes
284 ——— 3.9.2. Compétences phraséologiques concernant les locutions
290 ——— 3.9.3. Discussion et bilan des résultats des expériences

293 ——— **4. Remarques finales**

299 ——— **Annexes**
299 ——— Annexe 1 : Le formulaire de l'enquête utilisé dans l'expérience 1 (chapitre 3.9.1)
304 ——— Annexe 2 : Le formulaire de l'enquête utilisé dans l'expérience 2 (chapitre 3.9.2)

309 ——— **Références citées**
340 ——— Sources des unités examinées en phraséologie somatique
341 ——— Sources des unités examinées en phraséologie comportant le lexème *acqua* en italien et le lexème *woda* en polonais
342 ——— Sources des unités examinées en phraséologie comportant le lexème *pain* en français et le lexème *chleb* en polonais

343 ——— **Inventaires**
343 ——— Inventaire des termes
347 ——— Inventaire des figures
350 ——— Inventaire des tableaux

351 ——— Résumé
353 ——— Streszczenie
355 ——— Summary

0. Préface

Le but de la présente monographie est de proposer une vue d'ensemble des recherches en phraséologie, de les élargir et de les mettre à jour compte tenu de la perception actuelle des phénomènes phraséologiques. La monographie se concentre sur les nouveaux aspects de la phraséologie et sur leur approche contrastive, qui revêt une grande importance pour la phraséotraduction. Le projet dont les résultats sont présentés dans ce livre a supposé trois démarches principales en corrélation avec les objectifs suivants :

- concevoir une typologie actualisée des unités phraséologiques qui tienne compte de toutes les formes de figement envisagées par la phraséologie élargie ;
- dresser un état des lieux des connaissances dans le domaine de la phraséologie contrastive, et surtout ouvrir une nouvelle perspective aux recherches sur l'équivalence interlinguale en phraséologie ;
- orienter la recherche scientifique en phraséotraduction, en nous appuyant avant tout sur une classification mise à jour des unités polylexicales récurrentes et sur les méthodes de la recherche contrastive moderne.

La phraséologie élargie (W. Chlebda, 2003 ; D. Legallois, A. Tutin, 2013) englobe un groupe très étendu et très hétérogène de séquences polylexicales plus ou moins figées, depuis les tournures traditionnellement reconnues jusqu'aux structures moins typiques de la phraséologie, comme la terminologie spécialisée ou les indicateurs phraséologiques. La compréhension actuelle du phénomène phraséologique pose de nombreux nouveaux défis, et ce sont ceux-ci qui font l'objet de ce livre. La phraséologie demande aujourd'hui une réflexion taxonomique et une proposition typologique couvrant l'ensemble du phénomène tel qu'il est perçu actuellement. Il convient également d'approfondir et d'avancer la recherche dans le domaine de la phraséologie contrastive en l'élargissant à de nouveaux aspects de recherche, notamment ceux des universaux phraséologiques (D. Dobrovol'skij, 1991 ; G. Corpas Pastor, 1998 ; L. A. Messina Fajardo, 2009) et de la lacunarité (J. Szerszunowicz, 2016).

En outre, la phraséotraduction, dont nous traitons aussi dans cette monographie, n'a pas encore de véritables fondements théoriques et n'est pas encore très développée. Mais par certains des éléments qu'elle traite, elle est appelée à devenir une nouvelle branche de recherche multiaspectuelle (M. Sułkowska, 2016, 2018, 2020b, 2022).

Les questions et les démarches scientifiques dont traite ce livre sont les suivantes :

- nous y proposons une typologie moderne des unités phraséologiques susceptible de couvrir toutes les structures polylexicales actuellement analysées en phraséologie. En raison de l'évolution de la phraséologie ces dernières décennies, certaines typologies d'unités phraséologiques, notamment les traditionnelles, ne couvrent plus tous les phénomènes analysés et, par conséquent, ne correspondent plus vraiment à la conception actuelle de la recherche sur les unités polylexicales récurrentes. Dans de nombreuses approches taxonomiques, il existe également une tendance à diviser les typologies de manière assez catégorique, ce qui, d'une part, permet une bonne description des phénomènes, mais d'autre part, peut sensiblement compliquer la taxonomie elle-même. Il s'ensuit que la classification des entités peut être difficile, car celles-ci relèvent souvent de phénomènes aux frontières floues, qui échappent à une division rigide. La réalité actuelle étudiée par les phraséologues est vaste, hétérogène et complexe, c'est pourquoi une typologie contemporaine devrait être claire, transparente et couvrir tous les phénomènes analysés. L'objectif de la classification proposée réside également dans son caractère universel : elle peut être utilisée dans de nombreuses langues naturelles ;
- nous analysons la phraséologie d'un point de vue discursif et nous proposons une nouvelle classification des unités phraséologiques d'un point de vue textuel. L'étude de la phraséologie du point de vue du discours est importante en particulier dans le contexte du transfert interlingual des unités textuelles polylexicales récurrentes. Cette étude suppose également une vision actuelle des variantes phraséologiques, y compris les adaptations, modifications et innovations phraséologiques, ainsi que du défigement ;
- nous proposons une description complète de l'équivalence interlinguale en phraséologie élargie, ainsi qu'une nouvelle typologie des équivalents phraséologiques. Nos recherches sur l'équivalence et sa typologie tiendront

compte de facteurs tels que la lacunarité et les universaux phraséologiques. Les universaux phraséologiques correspondent à des concepts et des structures communs dans la pensée humaine, qui se reflètent dans la phraséologie. La lacunarité, comprise ici comme l'inverse de l'équivalence, peut quant à elle être de deux types : linguistique ou référentielle. Dans le premier cas, la structure lacunaire exprime linguistiquement un sens connu des utilisateurs de la langue cible, mais qui n'a pas été verbalisé dans cette langue sous la forme d'une structure figée et répétitive. Dans le second cas, le composé polylexical lacunaire est porteur d'un sens inconnu dans la culture cible. Les deux types de lacunarité constituent un défi majeur pour les traducteurs, même si leur complexité et les mécanismes de traduction possibles sont différents dans ces deux cas. Il arrive aussi que les deux types de lacunarité surviennent ensemble ;

- nous élaborons et décrivons des cadres scientifiques, théoriques et pratiques pour la phraséotraduction en tant que domaine interdisciplinaire et multiaspectuel visant à une recherche globale sur le transfert interlingual de reproductions linguistiques polylexicales de divers types. Les recherches n'ont pas encore abordé de manière aussi approfondie la question de la phraséotraduction. Elles portent en général sur des questions isolées dans ce domaine et leurs résultats ont été publiés sous une forme ne dépassant pas celle d'un article ou d'un chapitre de monographie collective. La phraséotraduction telle que nous la postulons porte une attention particulière à de nombreux phénomènes de traduction interlinguale qui, en raison de leur complexité et de leur nature multiaspectuelle, n'ont pas encore été suffisamment étudiés. Nos recherches dans ce domaine visent à en fournir une description globale et tendent à proposer des solutions concrètes ;
- nous proposons une analyse et une description complète du processus de phraséotraduction, compte tenu de sa nature complexe, diversifiée et impliquant plusieurs étapes. Notre recherche portera sur différents types de traductions et différents types de textes, ce qui permettra d'élargir le champ d'application des analyses et des conclusions. Il est important de mieux comprendre les mécanismes de transfert des structures phraséologiques vers d'autres codes linguistiques. L'analyse de ces mécanismes permet de les systématiser et de les décrire sous forme de techniques et de stratégies de phraséotraduction pouvant contribuer à améliorer les

compétences des traducteurs. L'objectif est donc aussi de présenter de nouvelles conceptions de la phraséotraduction utiles pour développer les compétences phraséologiques et pour former de futurs traducteurs.

Le large éventail de structures phraséologiques et l'omniprésence des séquences récurrentes de tous types suscitent beaucoup de questions de recherche, dont certaines attendent encore des solutions satisfaisantes. La diversité qualitative des structures phraséologiques et leur fréquence élevée prouvent qu'il ne s'agit en aucun cas d'un phénomène marginal dans les langues. Le défigement et les nombreuses innovations phraséologiques apparaissant dans le discours méritent également l'attention des chercheurs. De plus, le figement langagier reste un défi majeur en didactique et en traductologie. De nos jours, alors que la traduction interlinguale fait partie intégrante de notre réalité et se doit d'être efficace, le développement de la phraséotraduction semble très nécessaire. Une approche interdisciplinaire, notamment phraséologique, du problème de la traduction des unités polylexicales figées peut enrichir considérablement la recherche en traductologie et fournir des connaissances pratiques indispensables aux traducteurs.

1. Figement langagier et phraséologie

1.1. Cadrage général du phénomène

Selon M. Náray-Szabó (2002 : 71), le « point de départ » de la phraséologie n'était autre que le besoin de décrire « les unités lexicales plus grandes que le mot et d'établir un niveau d'analyse linguistique pour cette catégorie qui se situe entre les lexèmes et la phrase ». Parfois, on voit dans la langue un ensemble de lexèmes qu'on peut combiner en construisant des phrases selon les règles syntaxiques afin de produire des sens. Dans cette perspective, la **notion d'unité lexicale** devient fondamentale. « Est considérée comme unité lexicale toute séquence présentant un degré d'arbitrarité entre forme de l'expression et forme du contenu, qui se traduit de manière différenciée selon les séquences. Le statut d'unité lexicale recouvre des séquences dont le format n'est pas prédéterminé, mais s'échelonne sur un contenu allant du mot graphique à la locution, en passant par les mots composés, les collocations et les prédicats nominaux à verbes support » (G. Petit, E. Liberopoulou, 2008 : 271). Ainsi, sont tenues pour unités lexicales des structures telles que :

- *homme*, *chien*, *maison*, c'est-à-dire des unités monolexicales totalement arbitrarisées ;
- *anthropologue*, *neurologue*, *raisonnable*, où le format du signifiant relève toujours du mot graphique, mais l'interprétation intègre une composante intrinsèquement motivée ;
- *cache-col*, *arc-en-ciel*, qui illustrent un cas analogue, mais qui sont caractérisés par une dissociation graphique du signifiant ; c'est à ce niveau que commence à se poser la question de l'identité lexicale, car l'absence de soudure rapproche déjà les structures de ce type des constructions syntaxiques ;
- *pomme de terre*, *boîte aux lettres*, qui sont des synapsies ; l'absence de trait d'union et la présence de marqueurs syntaxiques les rapprochent

fortement des constructions syntaxiques et leur valent d'être classés usuellement dans le lexique construit par la syntaxe ;

- *avoir faim*, *prendre peur*, qui, en tant que prédicats nominaux à verbe support et/ou verbes figés, sont considérés comme pleinement construits par la syntaxe ; ces séquences constituent par ailleurs, avec les locutions, le domaine de prédilection des études sur le figement ;
- *manger de la vache enragée*, qui est une locution figée ; les locutions constituent des macrosignes ayant la structure et le format de syntagmes complets ; elles constituent l'ultime maillon phraséologique du figement langagier.

Ce bref parcours schématique montre la diversité dimensionnelle des séquences susceptibles d'être captées par la notion d'unité lexicale, et il laisse entendre que cette notion peut englober :

- des unités monolexicales simples : *table*, *concert*,
- des unités monolexicales complexes : *coagulation*, *coéquipier*,
- des unités polylexicales à trait d'union : *chien-loup*, *couvre-lit*,
- des unités polylexicales synaptiques : *chemin de fer*, *curriculum vitae*,
- des verbes figés et des prédicats nominaux à verbes supports : *avoir peur*, *faire une chute*,
- des locutions : *couper les cheveux en quatre*, *faire son chemin.*

Il en résulte bien qu'une immense partie des unités lexicales de la langue se caractérisent par leur polylexicalité, laquelle représente une des configurations possibles des unités lexicales. Des unités monolexicales initialement indépendantes finissent par s'attirer mutuellement dans les productions discursives pour donner au final des séquences dont la solidarité entre les constituants est de plus en plus forte, aboutissant parfois à des blocs inanalysables (Soumaya Mejri, Salah Mejri, 2020). Le figement est donc un produit naturel de la dynamique langagière, et il se rattache au caractère polylexical des unités lexicales.

Quant aux **associations lexicales**, il est possible de les classifier comme suit :

Tab. 1.1 : Classement des associations lexicales.

Associations lexicales	qui font l'objet d'une explication sémantique et syntaxique régulière	qui ne font pas l'objet d'une explication régulière au niveau syntaxique et sémantique
qui sont formées *ad hoc*	structures syntaxiques, syntagmes, phrases	formes grammaticales complexes
qui sont fixées dans le système	associations lexicales transparentes	associations lexicales opaques

Un autre aspect important du figement est son **opposition à la liberté combinatoire**. La phraséologie actuelle envisage le phénomène du figement par opposition à la liberté combinatoire. Cette opposition repose sur le phénomène de restriction combinatoire, et celui-ci s'apparente au problème de la construction du sens. La combinatoire lexicale obéit à deux principes qui s'opposent : un principe permettant de combiner à volonté les éléments du système, et un principe qui limite cette liberté combinatoire sous la pression de nombreux paramètres intra- et extralinguistiques. De plus, la distinction entre la liberté combinatoire et le figement est une caractéristique non pas du seul niveau lexical, mais de la langue en tant que système complexe. Comme le constate C. Bolly (2011 : 24–25),

> une séquence de plusieurs mots graphiques est dite libre quand elle ne fait l'objet d'aucune restriction idiosyncrasique. Elle se définit sémantiquement par son caractère transparent, syntaxiquement par sa flexibilité distributionnelle, lexicalement par une ouverture des paradigmes, pragmatiquement par sa liberté d'emploi en situation de communication. Les seules contraintes linguistiques qui la régissent sont les règles de syntaxe et les règles de restriction de sélection.

Par contre, l'unité phraséologique est marquée par un certain degré de collocabilité, cette dernière étant définie comme la « tendance syntaxico-sémantique des mots à entrer en combinaison avec d'autres termes, en nombre limité parmi une grande quantité de combinaisons possibles » (I. González Rey, 2002 : 65–66).

S. Mejri (2003) parle de **trois stades de contraintes linguistiques** :

- la syntaxe libre, considérée comme étant « le degré minimal du figement », avec des contraintes sur la sélection de traits sémantiques et la syntaxe des positions ;

- l'attraction lexicale, où certains items ne fonctionnent qu'avec d'autres soit parce qu'ils leur sont spécifiques (p. ex. *perpétrer* avec *crime,* ce qui donne *perpétrer un crime*), soit parce que leur emploi avec certains items, bien qu'il ne soit pas propre, ne se conçoit qu'idiosyncrasiquement pour une langue (p. ex. *négocier un virage*) ;
- le figement à proprement parler, où il y a une vraie saturation lexicale des positions, totale ou partielle (p. ex. *tirer les vers du nez à qqn* – saturation partielle, *chercher midi à quatorze heures* – saturation totale).

Les tenants de l'approche fonctionnelle fixent traditionnellement le seuil minimal du figement à une non-compositionnalité au moins partielle avec une restriction paradigmatique forte sur au moins un des deux constituants.

Actuellement, le **champ d'étude de la phraséologie** peut être envisagé de manière restreinte (approche fonctionnelle) ou élargie (approche statistique). Ces deux conceptions correspondent aux méthodes d'investigation choisies par les chercheurs et à leur objet d'étude. Par conséquent, la phraséologie englobe à la fois les unités caractérisées par un degré minimal de figement et les unités polylexicales caractérisées au minimum par une attraction lexicale. La **phraséologie au sens strict** a pour objet d'étude les unités phraséologiques en tant qu'unités polylexicales constituées de deux ou plusieurs mots graphiques catégoriellement liés, contigus ou non, qui co-apparaissent de manière préférentielle dans l'usage. Les **unités phraséologiques** se caractérisent linguistiquement avant tout par (C. Bolly, 2011 : 28) :

- un certain degré de fixité syntaxique (blocage des propriétés transformationnelles et ordre des constituants inaltérable), et/ou
- un certain degré de figement sémantique (non-compositionnalité au moins partielle), et/ou
- un certain degré de figement lexical (restrictions paradigmatiques), et/ou
- une contrainte sur l'emploi en situation de communication.

Ces contraintes se traduisent généralement par un certain degré de collocabilité mesurable statistiquement en termes de fréquence de cooccurrence des constituants. Par contre, la **phraséologie au sens large** est héritière de la linguistique de corpus anglo-saxonne. Elle procède à des analyses de corpus centrées sur l'étude de formes de mots, en fonction de leur fréquence, de la fréquence de cooccurrence de plusieurs formes lexicales entre elles, et/ou de la significativité de ces cooccurrences, en recourant à des calculs statistiques. Cette conception large de la phraséologie s'intéresse donc aux différentes

combinaisons syntagmatiques dans l'usage, lexicales et lexico-grammaticales, repérables par le biais d'analyses de fréquence inductives en linguistique de corpus (C. Bolly, 2011 : 52–53).

Le figement et la phraséologie sont aussi fortement liés à la **préformation** ou **préfabrication langagière**, termes qui renvoient tantôt à un phénomène cognitif (mémoriel), tantôt à un phénomène pragmatique (contextuel). La préformation peut s'exprimer à travers certaines caractéristiques définitoires (G. Schmale, 2013), telles que :

- le degré d'extension de la préformation,
- le degré de stabilité ou de figement,
- le degré d'idiomaticité,
- le degré d'ancrage pragmatique,
- le degré de saturation lexicale des constructions,
- le degré de dissémination et de durabilité,
- la présence d'activités non verbales concomitantes à la production d'une unité langagière préformée.

Comme l'explique G. Dostie (2019), dans une optique cognitive, la séquence préfabriquée est tenue pour un assemblage de deux ou plusieurs unités linguistiques mémorisées en bloc, qui sont utilisées en contiguïté ou à proximité dans un texte. Parmi les séquences préfabriquées, on peut distinguer les deux cas suivants (L. Adinolfi, 1996) :

- les séquences complètement fixes, comme le sont nombre de proverbes au sein desquels les unités juxtaposées présentent généralement un degré élevé de coalescence, par exemple, *qui ne dit mot consent* ;
- les séquences sous-tendues par des patrons flexibles, dont le propre est de comporter des « places vides » où sont insérés des items variables, par exemple, *la moutarde monte au nez de X.*

La préfabrication pragmatique, en revanche, suppose que de telles formules sont produites de manière ritualisée, en raison de paramètres situationnels. Une préfabrication pragmatique n'implique pas nécessairement une préfabrication mémorielle, et vice versa. Seules des séquences qui sont polylexicales peuvent être doublement préfabriquées (aux plans pragmatique et cognitif). Les formules ritualisées monolexicales, par exemple *salut*, *bravo*, sont préformées uniquement sous l'angle pragmatique.

Le **figement langagier** est un phénomène nécessaire et omniprésent dans chaque système linguistique. Nous comprenons le figement langagier comme

un phénomène qui implique l'association d'éléments lexicaux (au moins deux), et où cette association se caractérise par un certain degré de fixation. Il reste un processus privilégié de formation de mots, de syntagmes et d'énoncés, vu qu'il utilise des termes déjà disponibles, qu'il permet d'ajouter des déterminations nécessaires à la transparence de la nouvelle dénomination, et qu'il donne des unités dont l'emploi est fréquent. Le processus de figement peut également combiner la syntaxe du mot et la syntaxe du syntagme, ou même, celle de la phrase. Le figement permet également de satisfaire certains besoins de la langue, tels les besoins d'expressivité, de clarté et de cohérence. Le locuteur se sert de différentes unités phraséologiques lorsque les mots simples s'avèrent incapables d'exprimer ce qu'il veut communiquer. D'habitude, la volonté de rendre l'information la plus claire possible va ici de pair avec une volonté d'impressionner. Loin d'être un phénomène marginal, le figement représente aussi l'un des mécanismes fondamentaux de renouvellement du lexique.

Un autre point fort de la phraséologie réside dans sa **dimension culturelle et idiomatologique**. Par conséquent, des unités phraséologiques appartenant à la catégorie des séquences lacunaires sont privées d'équivalents parallèles dans d'autres langues. La phraséologie contrastive ne peut que répertorier ces unités et en proposer des équivalents par paraphrase. Toute la langue est chargée de profondes connotations culturelles nationales qui se sont cristallisées au niveau de la langue au cours de l'histoire. Les unités phraséologiques de différents types constituent une source riche de ce contenu culturel porté. S. Mejri (1997) prétend que les structures figées se fondent le plus souvent sur les procédés métaphoriques et métonymiques. Ils permettent de voir à l'œuvre la dénomination en diagonale, qui renvoie ainsi directement à la référence, et en outre, ils mettent en relief le culturel. Les structures figées entretiennent des rapports métaphoriques et métonymiques parfois inattendus et difficiles à déchiffrer. Le figement peut en effet être perçu comme un processus certes universel, mais qui se singularise dans chaque langue naturelle. Comme le remarque C. Vaguer (2011 : 394), la lecture des travaux consacrés au figement montre qu'il existe deux types d'approches de ce phénomène :

- l'approche linguistique, et
- l'approche culturelle.

L'approche linguistique ne fait qu'évoquer le figement dans sa dimension culturelle, son but étant de caractériser le figement sur le plan syntaxique,

distributionnel et sémantique. Par contre, l'approche culturelle se pose la question du figement tant du point de vue de ce qu'il révèle de propre à une communauté donnée que du point de vue de l'universel (commun à toutes les communautés).

Le phénomène de figement engage tous les **niveaux d'analyse des systèmes linguistiques**, à partir de la phonétique, en passant par la prosodie (qui cherche à vérifier s'il y a des régularités rythmiques grâce auxquelles certaines expressions se figent et d'autres restent libres), la morphologie (où on analyse la structure interne des unités phraséologiques et leurs composants, et par laquelle on essaie de dégager des régularités), la syntaxe (où on examine le fonctionnement des éléments qui forment les unités phraséologiques, leur degré de soudure, et les contraintes compositionnelles), jusqu'à la sémantique (qui s'intéresse au sens des séquences créées et à leurs relations avec d'autres unités). Ces derniers temps, le figement se révèle également très intéressant au niveau de différentes branches de la linguistique appliquée, en tant que phénomène lié, entre autres, à notre perception, notre catégorisation, notre mémorisation, notre vision du monde, notre socioculture.

Le figement langagier peut être examiné de différents points de vue correspondant ainsi aux différents **objectifs des études phraséologiques**. Il est donc possible d'appliquer ici des méthodes diverses qui mettent l'accent, par exemple, sur :

- la structure syntaxico-grammaticale des unités phraséologiques,
- leur aspect sémantique,
- leurs qualités pragmatiques, ou
- leur aspect culturel.

Le **figement langagier** peut être considéré comme un phénomène général dont on a sous-estimé autrefois l'étendue et l'importance sur les plans qualitatif et quantitatif. Les structures figées peuvent être des unités polylexicales bien formées syntaxiquement, elles s'opposent en cela aux noms composés, par exemple. Le figement langagier peut se présenter comme un continuum qui prend naissance dans le phénomène collocationnel et qui finit par les blocs complètement figés, d'où les notions de *degré de figement* (G. Gross, 1996) et de *semi-figement* (A. Balibar-Mrabti, C. Vaguer, 2005). Les unités figées sont opaques (non compositionnelles) ou transparentes (compositionnelles). Leur degré d'opacité ou de transparence est lié à l'intervention de mécanismes tropiques, comme la métaphore et la métonymie, et de ceux de la stéréotypie.

1.2. Portée du figement langagier

Les unités phraséologiques sont traditionnellement intégrées dans le champ de la phraséologie ou du figement. D'habitude, elles sont désignées en français par des termes tels que *expressions figées, séquences figées, expressions idiomatiques, locutions, séquences préfabriquées, formules* ou *phrasèmes.* Ces dernières années, **la phraséologie**, que l'on peut définir comme le domaine qui traite les séquences lexicales perçues comme préconstruites, **a très largement élargi ses objets d'études, ses méthodes et ses approches** (W. Chlebda, 2003 ; H. Burger et al., 2007 ; D. Legallois, A. Tutin, 2013). Elle intègre désormais des objets d'étude très variés, allant des collocations aux séquences discursives en passant par la parémiologie, ou encore, par les schémas syntaxiques. Actuellement, les approches s'étendent au-delà des disciplines traditionnelles, telles que la lexicologie, la syntaxe et la sémantique, et abordent la linguistique du discours, la psycholinguistique ou la linguistique informatique. Ainsi, les objets de la phraséologie, autrefois perçus comme des anomalies ou des exceptions, deviennent maintenant des éléments centraux dans les modèles linguistiques. De plus, de nouvelles méthodes d'exploration de corpus (avant tout des méthodes informatiques) permettent d'isoler des objets phraséologiques aux contours parfois incertains. Actuellement, les objets de la phraséologie prennent donc des dimensions plus larges, mais aussi plus floues, contribuant ainsi à l'extension des disciplines concernées. Par conséquent, la phraséologie n'est plus considérée comme un sous-domaine de la lexicologie. L'analyse textuelle, la syntaxe et la psycholinguistique ont investi ce champ de diverses manières – non plus en notant la marginalité du phénomène phraséologique, mais bien souvent en montrant son importance fondamentale dans la complexité des agencements linguistiques. Dans cette perspective, divers **phénomènes de semi-figement** (A. Balibar-Mrabti, C. Vaguer, 2005) deviennent aussi très intéressants pour les phraséologues, commençant à se placer au centre de cette discipline.

Dans les études phraséologiques, **la portée du figement s'étend continuellement**. Au début, E. Szubin et L. Leonova (1970) affirmaient que chaque langue naturelle contient probablement entre 6000 et 10 000 phrases répétées. M. Gross (1982) est d'avis que pour environ 8000 phrases analysées, il existe moins de 600 sujets figés et plus de 1000 compléments de cette nature. G. Denhière et J.-C. Verstigel (1997) relèvent dans leur étude que les

expressions ou locutions idiomatiques sont très nombreuses : il y en a environ 4000 en américain et plus de 2300 en français. Mais grâce à l'accès informatique à de grandes masses de données linguistiques, on a pu se faire une idée plus précise de la présence des expressions figées dans la langue écrite. À titre d'exemple, K. J. Danell (1992) signale qu'environ 30 % d'un texte est constitué d'éléments figés, ce qui correspond à l'observation de J. Senellart (1998), selon laquelle une phrase sur trois contient une expression figée. L'un des pères fondateurs de la linguistique de corpus, J. Sinclair (1991), souligne l'importance du « principe idiomatique », en vertu duquel environ la moitié de tous les textes est composée de structures idiomatiques au sens large. Selon R. Jackendoff (1995), le nombre d'expressions figées est comparable à celui des mots simples dans les dictionnaires, tandis qu'I. Mel'čuk (1995) affirme que les expressions figées sont bien plus nombreuses que les mots simples. En parlant des phrasèmes, I. Mel'čuk (2013 : 13) soutient encore une fois ce point de vue en faisant observer que les phrasèmes sont beaucoup plus nombreux que les lexèmes, et pour cette raison, un bon dictionnaire de la langue devrait être en fait un dictionnaire de phrasèmes. B. Erman et B. Warren (2000) ont trouvé 58 % d'expressions préformées dans la production orale et 52 % dans la production écrite de leur corpus anglais. A. Wray et M. Perkins (2000) vont même jusqu'à affirmer que jusqu'à 70 % de la production langagière d'un adulte peut être constituée de formules. D. Legallois et P. Gréa (2006) parlent même d'un « tournant phraséologique de la linguistique ». Selon les recherches récentes de G. Gréciano (2003), à l'écrit, les phrasèmes prédominent dans les textes de presse traitant des réalités actuelles des domaines plutôt techniques, de politique, de droit, de sciences et de culture. Les unités les plus représentatives sont les locutions à verbe support, les kinégrammes et les phrasèmes nominaux parfois terminologiques.

J. François et S. Mejri (2006 : 7) soulignent que toutes les disciplines, en linguistique, en didactique et en traduction, ont à ce jour découvert l'importance du figement :

> L'importance du figement n'est plus à démontrer : toutes les théories linguistiques l'intègrent d'une manière ou d'une autre ; les différentes disciplines (syntaxe, sémantique, morphologie, phonologie, analyse du discours, etc.) en tiennent compte ; les diverses applications linguistiques lui réservent une place de plus en plus grande, comme c'est le cas dans l'apprentissage des langues et dans la traduction.

Au niveau des études phraséologiques, il est possible de distinguer quelques tendances qui caractérisent les perspectives analytiques :

- les linguistes-lexicologues et les auteurs des dictionnaires phraséologiques ont l'habitude de réduire la notion d'expression figée à des cas évidents et absolument irréguliers ;
- dans la linguistique formelle, dans le traitement informatique et en didactique, on accepte d'habitude une vision très large du phénomène et on parle d'unités phraséologiques chaque fois qu'un syntagme est irrégulier du point de vue syntaxique, sémantique ou pragmatique ;
- les linguistes analysant le style ou les aspects axiologiques adoptent en revanche la notion de figement pour chaque structure stéréotypée et préfabriquée.

1.3. Le figement et ses approches définitoires

1.3.1. Cadrage définitionnel du phénomène

Le phénomène de figement langagier est d'autant plus difficile à étudier qu'on observe une grande confusion terminologique dans ce domaine. Et comme le rappelle I. González Rey (2021 : 18), la phraséologie, plus d'un siècle après son émergence, souffre encore d'une terminologie fluctuante, surdimensionnée et parfois contradictoire. Même dans les dictionnaires qui font autorité, les termes disponibles pour dénommer le figement ne sont pas définis de manière précise ni complète. Le terme de **figement** lui-même est défini par le *Dictionnaire de linguistique (Larousse)* comme un processus linguistique qui, d'un syntagme dont les éléments sont libres, fait un syntagme dont les éléments ne peuvent être dissociés. *Le Petit Robert* nous apprend que c'est un processus par lequel les éléments d'un syntagme perdent leur autonomie. Ch. Durieux (1998 : 138), quant à lui, définit le figement comme suit :

> Le figement lexical est une unité lexicale autonome, dont la signification est complète et indépendante de ses composantes. Il y a donc une relation tropologique entre les morphèmes composants et le figement lexical résultant. Le figement lexical peut à son tour être employé en contexte de façon métonymique ou métaphorique. Le phénomène de figement s'accompagne d'un resserrement de la signification de l'unité résultante tendant vers la

> monosémie alors que les composantes sont fortement polysémiques. L'objet auquel réfère le figement résultant est indépendant des référents des morphèmes composants. Le figement lexical garde toute possibilité d'expansion dans ses emplois en contexte.

S. Mejri (2006 : 175) a proposé la définition suivante qui essaie de rendre compte des acquis de la recherche dans ce domaine et dont les termes constituent une sorte de programme de recherche :

> Le figement est un processus inhérent à toute langue vivante par lequel des séquences de dimensions variables, allant du syntagme à la phrase (parfois même au texte), dont la caractéristique essentielle est la polylexicalité, perdent totalement ou partiellement leur liberté combinatoire au profit d'un fonctionnement global dans le cadre de la nouvelle unité ainsi créée, et participent par là à la création d'une nouvelle signification globale en rupture totale ou partielle avec la signification des constituants (séquences opaques) ou non (séquences transparentes).

Cette définition tente de réaliser un équilibre entre les deux aspects impliqués par le figement : à la polylexicalité correspond une globalité de signification.

Pour H. Burger et al. (1998), une association d'au minimum deux lexèmes est considérée comme phraséologique :

- lorsque les lexèmes constituent un ensemble qui ne peut pas être expliqué intégralement à partir des régularités syntaxiques et sémantiques générales de combinaison, et
- si l'expression est couramment utilisée au sein de la communauté langagière, à l'instar d'un lexème.

Trois éléments interviennent dans la définition de l'unité phraséologique au sens étroit et au sens large (G. Schmale, 2013) :

- la polylexicalité : un phrasème comprend au minimum deux lexèmes, qui peuvent être auto- ou synsémantiques, ce qui exclut les lexèmes composés, même lorsque leur sens n'est pas compositionnel ;
- l'emploi courant d'une forme stable ou figée qui peut être actualisée comme un lexème par les utilisateurs compétents de la langue en question ;
- l'idiomaticité et la non-compositionnalité, c'est-à-dire que les règles syntaxiques et sémantiques standard ne permettent pas d'expliquer la forme et/ou le sens de l'expression.

Si les deux premiers éléments sont réunis, il s'agit d'un figement langagier au sens large. Par contre, si les trois éléments s'appliquent, le figement revêt un sens étroit ou idiomatique.

La **phraséologie** peut être analysée sous plusieurs angles différents. Elle peut être définie comme :

- l'ensemble des tournures typiques d'une langue, soit par leur fréquence, soit par leur caractère idiomatique (*TLFi*[1]) ;
- le recueil de phrases ou de locutions caractéristiques d'une langue donnée (*Larousse*[2]) ;
- le système de particularités expressives liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée (A. Rey, S. Chantreau, 1979) ;
- l'ensemble de toutes les expressions non libres d'une langue (A. Polguère, 2016).

Comme le rappelle J.-P. Colson, la phraséologie est l'étude des constructions semi-figées et figées, depuis les routines et formules communicatives et les collocations, jusqu'aux semi-phrasèmes, phrasèmes, clichés et proverbes.

B. Lamiroy (2008 : 89–90) souligne que **le figement est un phénomène polyfactoriel**, complexe. Elle mentionne ses propriétés très hétérogènes, à savoir :

- la non-actualisation d'un élément (p. ex. *prendre ombrage*),
- la non-référentialité d'un élément (p. ex. dans *lever l'ancre* au sens de « partir », il y a aréférenciation du mot *ancre*),
- l'infraction aux restrictions séléctionnelles (p. ex. *avoir avalé son parapluie* : un parapluie est une chose qu'on n'avale pas),
- les traces de la langue ancienne (p. ex. *entrer en lice*),
- l'impossibilité de traduire (p. ex. *to kick the bucket* se traduit par « mourir » et non pas par « renverser le seau »).

Elle indique aussi trois propriétés essentielles qui semblent pouvoir se dégager, à savoir :

- la non-compositionnalité du sens (aspect sémantique),
- la non-substituabilité paradigmatique (aspect lexical),
- la non-modifiabilité (aspect morphosyntaxique).

1 https://www.cnrtl.fr/definition/phraséologie. Tous les liens indiqués dans ce livre ont été consultés en août 2024 et étaient fonctionnels à cette date.

2 https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/phraséologie/60535.

À l'opacité du sens correspond donc une certaine fixité formelle. On doit donc se contenter d'une définition très générale selon laquelle une structure figée est une unité phraséologique constituée de plusieurs mots, contigus ou non, qui présentent un certain degré de figement sémantique, un certain degré de figement lexical et un certain degré de fixité morphosyntaxique (B. Lamiroy, 2008 : 96).

G. Gréciano (1984) décrit les unités phraséologiques comme des expressions satisfaisant au moins deux des **trois conditions** que sont la polylexicalité, la fixité, et la figuration. La **polylexicalité** résulte du groupement d'au moins deux lexèmes. Elle écarte des unités phraséologiques les formes que la cohésion graphique a transformées en unités lexématiques minimales, telles que les composés et dérivés. La lexicographie fut la première à relever ces formes complexes puisqu'elle devait se heurter à l'inséparabilité et à la non-éliminabilité des composants. La **fixité,** corollaire structural de la polylexicalité, est encore décrite par la cohésion et par la stabilité. Elle résulte de la lexicalisation, de la fossilisation du polylexème. La fixité se traduit par des prohibitions ou des tolérances. Ainsi, elle est plus stricte dans le cas de certaines locutions verbales, elle est plus souple pour l'expression idiomatique. Enfin, elle distingue les unités phraséologiques des nombreux groupements libres et provisoires de lexèmes. La **figuration** est la répercussion sémantique des deux traits structuraux signalés. Elle rend compte du contenu des unités phraséologiques, qui ne se déduit ni par addition, ni par déviation du contenu des parties. La figuration se manifeste sous deux formes : une démotivation obligatoire, par la perte du sens littéral, ainsi qu'une remotivation facultative complémentaire, qui incite à des réactualisations selon des lois pragmatiques spécifiques. La portée de la figuration varie selon les espèces des unités phraséologiques rencontrées. Elle est totale pour l'expression idiomatique, qui passe obligatoirement par une démotivation et, facultativement, par des remétaphorisations de tous ses constituants ; elle est partielle pour les locutions verbales et les tournures nominales, où seule une partie des formatifs subit une démotivation et éventuellement une remotivation.

Selon J.-C. Anscombre (2003 : 161–165), les **critères habituels de figement** peuvent être classés approximativement en trois catégories :

- les référentiels,
- les transformationnels, et
- les sémantiques.

Parmi les caractéristiques les plus remarquables du figement, figure en premier chef la non-actualisation des éléments lexicaux. De plus, le figement s'accompagne le plus souvent d'une rigidité plus ou moins marquée quant à d'éventuelles modifications de la structure, telles que la passivation, la pronominalisation, et la modification de l'ordre des constituants. Par contre, parmi les critères d'ordre sémantique généralement invoqués, deux le sont tout particulièrement : celui du paradigme synonymique, et celui de la compositionnalité.

Si ces critères définissent la catégorie des unités figées, J.-C. Anscombre (2003) remarque que les parémies (proverbes, dictons et adages) ne font pas partie de cette classe parce qu'ils échappent souvent aux critères susmentionnés.

À propos des phrasèmes, W. Chlebda (1997, 2003) met l'accent avant tout sur leur **caractère répétitif dans le discours**. Il souligne aussi le rôle de la **prosodie** dans la reconnaissance des phrasèmes. En effet, c'est probablement la prosodie (l'aspect phonique des unités figées) qui permet aux locuteurs d'identifier de telles unités en discours. Les structures figées ont des propriétés accentuelles et intonatives, et ces facteurs peuvent faciliter leur identification dans la chaîne parlée.

On peut mentionner **quelques points communs** concernant le figement langagier. B. Lamiroy et J.-R. Klein (2005) les résument bien comme suit :

- le figement constitue un phénomène essentiel dans le fonctionnement du langage, au point qu'on peut se demander s'il existe des assemblages vraiment libres ;
- le figement est un phénomène extrêmement complexe, polyfactoriel, ce qui explique pourquoi il échappe à toute tentative d'en fournir une définition simple et univoque ;
- les critères du figement invoqués par les spécialistes sont multiples, mais tournent tous autour d'une série de notions centrales telles que l'opacité sémantique ou la non-compositionnalité du sens, les expressions non motivées, le sens figuratif, la conventionnalité, la préfabrication, les restrictions syntaxiques inattendues, le blocage des propriétés transformationnelles, ou le blocage de la variation paradigmatique ;
- d'autres critères moins généraux, plus accessoires, sont parfois mentionnés, comme les traces de langue ancienne, la non-actualisation d'un élément, les restrictions sélectionnelles ou l'impossibilité de traduire dans une autre langue ;
- le figement est une question de gradation, un phénomène de *continuum* ;

- la difficulté de décider du caractère figé d'une expression provient de son caractère graduel ; le véritable problème correspond à la limite inférieure du figement, c'est-à-dire aux expressions peu figées ou semi-figées ;
- le figement est à la fois une notion diachronique et synchronique ; il s'inscrit dans le temps, et le degré de figement peut donc varier en fonction du stade diachronique auquel se trouve une séquence en voie de figement.

De plus, il est possible d'indiquer des **traits définitoires essentiels du figement langagier**, tels que :

- le caractère reproductif : l'unité figée est une suite reproduite dans l'acte de communication ;
- la polylexicalité : c'est une séquence de deux ou plusieurs mots non soudés qui possèdent un fonctionnement syntaxique autonome ;
- la lexicalisation : c'est une suite de mots partiellement ou complètement lexicalisée ;
- l'asymétrie entre le niveau de l'expression et celui du contenu : l'unité figée se compose de plusieurs éléments au niveau de l'expression (c'est une réunion de quelques mots), mais elle transmet un seul sens cohérent au niveau du contenu ;
- le figement linguistique ou/et le figement d'utilisation.

D'après G. Gross (1996), on observe un figement linguistique quand une expression se caractérise par son opacité syntaxique et/ou son opacité sémantique. Par contre, on parle de figement d'utilisation quand la syntaxe est régulière ; la lecture littérale de l'expression est possible, mais elle fonctionne comme unité figée en raison de la tradition d'emploi (c'est le cas de certains proverbes, citations, etc.). L'opacité syntaxique apparaît quand une expression refuse des possibilités combinatoires ou transformationnelles. La construction est d'autant plus figée qu'elle présente moins de propriétés transformationnelles. Elle ne permet pas la passivation, la relativisation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction ; on observe aussi un blocage des paradigmes synonymiques. Par contre, on parle d'opacité sémantique lorsque le sens d'une expression est opaque ou non compositionnel, c'est-à-dire qu'on ne peut pas le déduire du sens des éléments composants. Pour G. Gross (1996), le processus de figement ainsi que ses produits sous la forme d'expressions figées constituent un phénomène de *continuum* à tous leurs niveaux. Ce sont des unités intermédiaires entre les catégories simples dont elles ont les fonctions syntaxiques, et les syntagmes dont elles ont perdu l'actualisation.

Selon B. Lamiroy et J.-R. Klein (2005 : 136), le problème central de la phraséologie est de pouvoir déterminer où se situe le **seuil minimal de figement**. Cette difficulté provient du caractère graduel du figement. Le véritable problème ne correspond pas à la limite supérieure, mais à la limite inférieure du figement, c'est-à-dire non pas aux expressions fortement figées dont personne ne remet en cause le caractère idiomatique (p. ex. *porter le chapeau, vendre la mèche*), mais aux expressions peu figées ou semi-figées (p. ex. *je vous avoue que, attirer les foudres de qqn*). Par conséquent, la phraséologie englobe à la fois les unités caractérisées par un degré minimal de figement sémantique (approche fonctionnelle) et les unités polylexicales caractérisées au minimum par une attraction lexicale (approche statistique).

Du **point de vue psycholinguistique,** l'objectif des études phraséologiques n'est plus de découper le langage en expressions idiomatiques, collocations et combinaisons libres, comme c'était traditionnellement le cas dans les études lexicologiques, mais plutôt de distinguer les suites de mots qui seraient stockées dans la mémoire en tant que telles, et les suites de mots fabriquées ou analysées par la grammaire. En général, deux caractéristiques sont communément acceptées comme preuves d'une inscription mémorielle, à savoir la rapidité et la facilité de traitement. Ainsi, on obtient les quatre critères d'identification suivants :

- fréquence élevée,
- temps accru pour la planification du discours,
- forme invariable,
- prononciation sans disfluences.

Une séquence dite formulaire est en effet appréhendée plus rapidement qu'une séquence similaire, mais non phraséologique. Dans cette perspective, il est possible de distinguer **deux sous-ensembles** parmi les nombreux types **de séquences formulaires**, à savoir :

- les expressions idiomatiques, et
- les séquences qui ont une fréquence élevée et/ou une forte cohésion interne.

L'**expression idiomatique** correspond à toute séquence d'au moins deux mots qui se reconnaît soit par une syntaxe irrégulière et non compositionnelle (p. ex. *sans mot dire*), soit par une sémantique opaque (p. ex. *lui donner le bon Dieu sans confession*), soit par les deux (p. ex. *sans coup férir*). En phraséologie, ce sont les suites unanimement considérées comme étant stockées en bloc, leur non-compositionnalité caractéristique fournissant une preuve

particulièrement convaincante de leur mémorisation holistique. Le deuxième sous-ensemble correspond aux **suites de mots les plus fréquentes et/ou à cohésion interne particulièrement forte.** Les locuteurs natifs, mais aussi les non natifs, réagissent à de telles suites de mots plus rapidement qu'aux séquences moins fréquentes (A. Edmonds, 2013).

1.3.2. Paramètres et propriétés définitoires

Parmi les paramètres et propriétés qui aident à définir et à déterminer le figement langagier, il faut énumérer avant tout les facteurs suivants :

- la polylexicalité et la préfabrication,
- le blocage transformationnel,
- l'opacité sémantique,
- la dualité sémantique,
- la nature graduelle et dynamique,
- le caractère polyfactoriel et multidimensionnel,
- l'aspect idiomatologique et culturel.

Évidemment, tous les paramètres et propriétés ne sont pas obligatoires pour que l'on puisse parler de figement langagier. Le plus souvent, la structure linguistique analysée répond dans une certaine mesure à certains paramètres et propriétés. Certains traits, par exemple la préfabrication ou le blocage transformationnel, s'étendent sans conteste à toutes les unités, mais leur degré de réalisation peut être varié. D'autres propriétés, par exemple l'opacité ou la dualité sémantique, en revanche, ne se trouvent présentes que dans certaines structures figées.

1.3.2.1. Polylexicalité et préfabrication

La polylexicalité, qui a été étudiée dans différents travaux importants (p. ex. G. Gross, 1996 ; S. Mejri, 1997, 1999, 2004 (éd.)), met en évidence l'ambivalence de la forme du signifiant et la plurivocité des structures figées :

> La polylexicalité, contrairement à l'unilexicalité, rattache le sens nouveau à plusieurs mots ; ce qui se traduit dans la polysémie d'un mot simple par une superposition de significations rattachées au même signifiant se trouve, dans les séquences figées, exprimé par l'adjonction d'un nouveau signifié global aux signifiés de départ (S. Mejri, 1997 : 594).

Par exemple, l'unité lexicale « pomme de terre » tient son caractère uniforme en ce qu'elle représente un seul concept et signifié. Elle est *plurielle* du point de vue lexical, car elle est composée de trois mots-formes : « pomme », « de », « terre ». Ces trois formes lexicales, représentant un signifié lié au concret (« pomme » et « terre ») et à l'abstrait (la préposition « de »), font émerger une nouvelle unité lexicale, c'est-à-dire, unité fonctionnelle de la troisième articulation du langage (S. Mejri, 2018b, 2023 ; S. Mejri, I. Mizouri, 2023 ; S. Mejri, L. Zhu, 2023).

Selon G. Gross (1996 : 9–10), la première condition nécessaire pour qu'on puisse parler de figement est que l'on soit en présence d'une séquence de plusieurs mots et que ces mots aient, par ailleurs, une existence autonome. Traditionnellement, une unité polylexicale se définit comme une catégorie grammaticale composée de plusieurs mots (lexèmes) séparés par des espaces, c'est-à-dire soudés de manière discontinue. Les limites de cette **polylexicalité** sont généralement fixées, au niveau inférieur, à deux mots (*voir rouge*), et au niveau supérieur, à une phrase complexe (*aller où le roi ne va qu'à pied*) et même à un texte (prières, chansons, poèmes, etc.). D'autres problèmes se posent également, tels que l'acceptation des mots composés séparés par des traits d'union (*porte-plume*) ou des apostrophes (*aujourd'hui*), ou des dérivés (*malheureux*) : s'agit-il d'unités phraséologiques au même titre que les constructions polylexicales séparées par des espaces (I. González Rey, 2002 : 53) ? Pour certains linguistes (G. Gross, 1996 ; S. Mejri, 1997), les constituants de l'unité polylexicale peuvent être, indifféremment, soit liés graphiquement (unités graphiques continues), soit reliés par un trait d'union ou une apostrophe, soit soudés. Selon ce point de vue, les unités polylexicales seraient des unités constituées sémantiquement de deux bases autonomes. Par conséquent, il est possible d'indiquer des ***composés continus*** (soudés, ou liés par un trait d'union ou une apostrophe) et des ***composés discontinus*** (séparés par des espaces). Les *composés continus* relèvent traditionnellement du champ d'étude de la morphologie et leur appartenance à la phraséologie peut être discutée. La définition la plus répandue en phraséologie est celle basée sur le critère de délimitation orthographique de l'unité polylexicale par deux espaces. En outre, le critère de polylexicalité constitue un obstacle définitionnel dans le cas des structures monolexicales qui sont quand même reproductives en discours et ritualisées du point de vue pragmatique, telles que *bonjour*, *salut*, *allo*, *merci, pardon.* Dans ce cas, une autre propriété devient primordiale, à savoir

la **préfabrication**. De telles formules sont produites de manière ritualisée, en raison de paramètres situationnels. La préfabrication se rapproche d'autres termes qui désignent plus ou moins les mêmes phénomènes linguistiques, tels que la ***répétition*** ou la ***reproduction***. La préfabrication caractérise des unités phraséologiques qui sont propres à certaines situations de communication, par exemple les formules routinières de salutation, de présentation, d'adieu. Répétées à chaque occasion, ces unités se chargent de produire des énoncés qui activent, raccourcissent et assouplissent l'information tout en facilitant les rapports sociaux des usagers. Comme nous l'avons déjà signalé, la préfabrication peut être **de nature pragmatique ou cognitive**. La préfabrication pragmatique implique un usage contraint par la situation. Par contre, la préfabrication cognitive est tenue pour un assemblage de plusieurs unités linguistiques mémorisées en bloc, qui sont utilisées en contiguïté ou à proximité l'une de l'autre en discours.

1.3.2.2. Blocage transformationnel

Les structures figées rejettent la flexibilité syntaxique. Cette propriété a été attribuée aux structures figées avant tout par les linguistes du courant génératif et transformationnel. L'un des premiers à parler du blocage transformationnel est B. Fraser (1970). Il propose un classement des expressions figées suivant leurs possibilités transformationnelles, en distinguant sept niveaux :

- le niveau 6 : toutes les transformations sont possibles ;
- le niveau 5 : une autre organisation structurale est admise, par exemple la nominalisation ;
- le niveau 4 : on peut extraire certains éléments, par exemple, dans le cas d'une transformation passive ;
- le niveau 3 : la permutation d'éléments est possible, par exemple le complément d'objet peut changer de place ;
- le niveau 2 : l'insertion d'un élément est admise, par exemple, l'insertion d'un adverbe ;
- le niveau 1 : on peut modifier des éléments non figés, par exemple nominaliser le gérondif ;
- le niveau 0 : aucune transformation syntaxique n'est possible.

L'idée des blocages transformationnels est développée dans la conception de G. Gross (1996). Le **blocage des propriétés transformationnelles** est un trait important des unités figées. Les constructions libres ont des propriétés

transformationnelles, et c'est ainsi qu'à partir de la phrase *Paul a mangé ce plat*, on peut obtenir des formes telles que :

- la passivation : *Ce plat a été mangé par Paul* ;
- la pronominalisation : *Paul l'a mangé* ;
- la détachement : *Ce plat, Paul l'a mangé* ;
- l'extraction : *C'est ce plat que Paul a mangé* ;
- la relativisation : *Ce plat que Paul a mangé.*

En revanche, des constructions nominales et adjectivales (p. ex. *un devoir facile*) peuvent faire l'objet de modifications telles que :

- la nominalisation : *la facilité de ce devoir* ;
- la prédicativité : *ce devoir est facile* ;
- l'adjonction d'adverbes d'intensité : *un devoir très facile* ;
- l'insertion : *un devoir particulièrement facile.*

Les unités figées, par contre, n'admettent pas de transformations syntaxiques. Cette propriété est toutefois graduelle, car seules les structures totalement figées rejettent toute modification. Tel est, par exemple, le cas de *cordon-bleu, qui n'admet pas les transformations suivantes : *le bleu de ce cordon, *un cordon très bleu, *un cordon particulièrement bleu, *le cordon est bleu.* G. Gross (1996) insiste sur le fait que le figement est un processus linguistique qui, d'un syntagme dont les éléments sont libres, aboutit à un syntagme dont les composants ne peuvent pas être dissociés. Ce processus se caractérise également par un phénomène de *continuum.* Ainsi pouvons-nous parler de différents **degrés de figement**, et selon G. Gross (ibidem), ce degré se reflète dans les possibilités combinatoires et transformationnelles. La construction est d'autant plus figée au niveau syntaxique qu'elle a moins de ces propriétés ; autrement dit, elle refuse la passivation, l'extraction, la pronominalisation, la relativisation, l'interrogation ou encore le détachement, par exemple.

Selon la définition proposée par F. Neveu (2004 : 132), on appelle figement un ensemble de caractéristiques syntaxiques et sémantiques affectant une unité polylexicale. Neveu (ibidem) énumère une série d'entraves qui s'imposent en vertu dudit phénomène :

- le blocage des propriétés combinatoires et transformationnelles de l'unité ;
- le blocage de l'actualisation et de la détermination des constituants de la séquence ;
- le blocage de l'opération d'insertion et de substitution synonymique.

Il en résulte clairement qu'une fois qu'une combinaison de mots devient soudée, aucun échange de ses éléments composants n'est plus possible, même s'ils ont une signification proche et restent en synonymie concise. Ainsi, les transformations telles que la passivation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction ou autres sont limités.

Souvent, le blocage transformationnel va de pair avec le **blocage des paradigmes synonymiques**. Normalement, tous les éléments d'une expression ordinaire peuvent être remplacés par des mots appartenant à la même classe sémantique, ou, dans une vision plus restreinte, par des synonymes. Cette possibilité est limitée dans le cas des structures figées : par exemple, *casser sa pipe* ne peut donner lieu à des variations comme **casser sa bouffarde* ou **briser sa pipe.* La rupture de série distributionnelle est donc un indice de figement. Plus la série est restreinte, plus le degré de figement augmente. De plus, les suites libres acceptent que l'on insère certains éléments à l'intérieur de leur structure. Il est ainsi possible d'introduire un adjectif ou une relative dans un groupe nominal, des adverbes d'intensité devant les adjectifs, des incises dans la phrase. Dans les séquences figées, l'insertion d'éléments nouveaux est très restreinte. Comparons à cet égard l'expression *à la mode*, qui présente une telle rigidité : les transformations **à la nouvelle mode* ou ** à l'actuelle mode* ne sont pas admises. C'est pourquoi la **non-insertion** constitue également une propriété inhérente des unités figées.

1.3.2.3. Opacité sémantique

L'opacité sémantique est une propriété qui nous renvoie à l'aspect sémantique du figement. Traditionnellement, la grammaire repose sur le concept de compositionnalité, ce qui veut dire que le sens d'une séquence est le produit des significations de ses éléments composants. C'est le cas des expressions dites « libres ». Or, dans les langues, il existe aussi un grand nombre de suites qu'un locuteur extérieur ne peut pas interpréter littéralement, même s'il connaît le sens habituel de tous les mots qui les composent. Ce sont des expressions qui n'obéissent guère au principe de compositionnalité et que, pour cette raison, nous appelons « figées ».

Comme le suggère G. Gross (1996 : 11), l'opacité sémantique, tout comme le blocage transformationnel, est un phénomène scalaire. Cela veut dire que toutes les tournures figées ne doivent pas rompre tout lien avec le sens des éléments qui les composent. Il est donc possible de mentionner au moins

trois degrés d'opacité sémantique que nous pouvons illustrer à l'aide du schéma qui suit :



opacité sémantique inexistante, p. ex. *livre difficile* ;	opacité sémantique partielle, p. ex. *accent aigu* ;	opacité sémantique totale, p. ex. *cordon-bleu.*

Fig. 1.1 : Caractère scalaire de l'opacité sémantique.

Le plus souvent, le figement syntaxique dont nous avons parlé plus haut va de pair avec des processus sémantiques qui justifient ainsi la formation des unités figées. C'est seulement dans le cas du **figement d'utilisation** que la syntaxe et le niveau sémantique demeurent réguliers, les unités fonctionnant alors comme structures stables en raison de la tradition d'emploi. Tel est le cas de certains proverbes, maximes, ou citations. Par contre, si nous avons affaire au **figement linguistique** proprement dit, nous observons presque toujours des restrictions syntaxiques de même qu'une certaine opacité sémantique. La plupart des définitions traditionnelles considèrent que la séquence est figée du point de vue sémantique quand son **sens est opaque**, c'est-à-dire **non compositionnel**. Normalement, le sens global d'un énoncé devrait résulter de la somme sémantique des composants qui le forment, mais dans le cas des unités figées, leur signification est rarement déduite du sens des éléments composants.

Dans cette perspective, nous pouvons distinguer **deux catégories de phrasèmes**, à savoir :

- les unités figées transparentes (dites aussi endocentriques ou littérales), où il y a toujours moyen de déduire le sens à partir de celui des constituants de l'unité ;
- les unités figées opaques (dites aussi exocentriques ou idiomatiques), dont l'interprétation est beaucoup moins évidente, dont le sens est idiomatique, et qui doivent être mémorisées comme des unités simples.

Dans l'optique sémantique, l'idiome (ou la séquence idiomatique) représente donc le stade ultime de l'opacité, résultant du transfert et de

l'agglomération sémantique. L'idiome (structure figée sémantiquement opaque) naît ainsi de la réunion de plusieurs unités qui, une fois lexicalisées, prennent un sens global et ne fonctionnent pas sur la base de la compositionnalité. Nous pouvons illustrer cette idée à l'aide du schéma suivant :

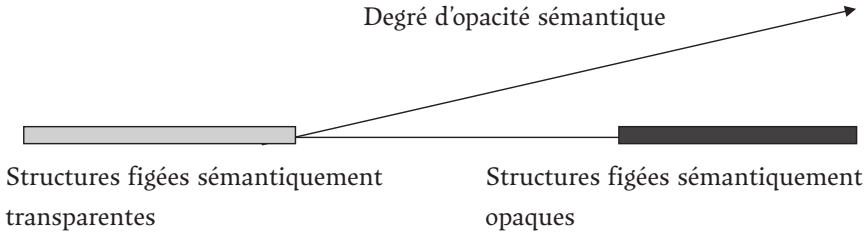


Fig. 1.2 : Gradation de l'opacité sémantique.

La **création du sens opaque** est liée à d'autres processus sémantiques qui interviennent dans le figement langagier. Il s'agit avant tout de la **synthèse** ou **globalisation sémantique**. Le phénomène a été traité par G. Gréciano (1983), qui en a fait un outil méthodologique pour la description des expressions idiomatiques, et par la suite par S. Mejri (1998). G. Gréciano (ibidem : 387) en fournit la définition suivante : « Par globalisation, nous avons désigné le processus de réunion à la fois sélective et virtuellement illimitée des composants propres aux parties auparavant disparates en une unité ».

La globalisation entraîne en pratique plusieurs opérations sémantiques, telles que (S. Mejri, 1998) :

- la sélection et l'organisation des sèmes : la sélection sémique s'organise d'habitude dans la sphère du culturel ; le sens, grâce à ce processus, fonctionne dans un cadre symbolique. À travers la sélection, nous avons donc la possibilité d'accentuer des sèmes qui sont moins typiques. Le phénomène de l'idiomaticité et de la formation des structures opaques consiste en fait à réaliser des sèmes périphériques. L'unité devient alors opaque proportionnellement au caractère atypique de sa signification réalisée ;
- l'intégration catégorielle : opération qui conditionne la manière dont le contenu sémique s'organise et par laquelle la séquence figée est versée dans l'une des parties du discours ;

- le filtre sémantique : procédé par lequel la synthèse sémantique transforme certains signifiés de départ en éléments sémiques participant à la construction du nouveau signifié global ;
- la dénomination oblique : opération par laquelle la dénomination directe est remplacée par la dénomination oblique.

La **globalisation sémantique** est une opération mentale complexe qui constitue l'expression de l'une des formes de notre pensée. S. Mejri (ibidem) distingue quelques procédés mentaux qui prennent part à cette opération, à savoir :

- la condensation, qui ramène ce qui est disparate à ce qui est uni ;
- l'amalgame, qui intègre les contenus sémantiques de départ dans des synthèses où le calcul du sens est opaque ;
- la décatégorisation et la recatégorisation, qui opèrent sur des transferts catégoriels multiples ;
- l'autonomie conceptuelle, qui fait construire des concepts autonomes.

Il est possible de constater que le **degré de figement langagier** est inversement proportionnel au nombre des opérations syntaxiques observables. Par contre, il est directement proportionnel au degré d'opacité sémantique. Quand une expression accepte toutes les transformations possibles et que son sens est compositionnel, nous avons affaire à une suite ordinaire, libre. Dans la situation inverse, quand toutes les modifications sont bloquées et que le sens est opaque, on peut parler de figement total. La gradation du degré de figement peut être illustrée à l'aide du schéma suivant :

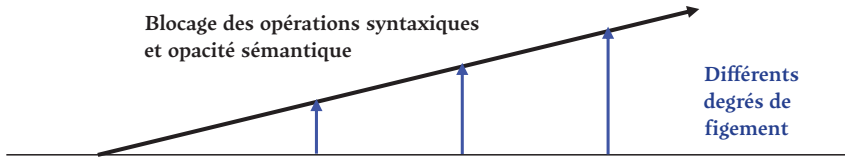


Fig. 1.3 : Relation entre les degrés de figement, le blocage des opérations syntaxiques et l'opacité sémantique.

1.3.2.4. Dualité sémantique

Ce paramètre s'avère avant tout important lorsque nous analysons une classe d'unités figées qui se caractérisent par un certain degré d'opacité sémantique. Ce sont des cas où nous parlons de figement linguistique proprement dit, étant néanmoins tout à fait consciente que cette catégorie elle-même reste

également graduelle, s'étendant à différents degrés de compositionnalité. Les séquences figées, surtout celles qui sont opaques ou figées du point de vue sémantique, montrent un certain degré de ressemblance et d'analogie par rapport aux catégories discursives simples. Cette correspondance est naturellement justifiée par l'unicité du signifié, mais reste perturbée par le caractère polylexical du signifiant. La sémantique du langage fait souvent la distinction entre sens explicite et implicite. Le **sens explicite** résulte, toujours directement, de la combinaison des composants de l'énoncé. En pratique, le sens purement explicite est assez rare, vu que le sens global des énoncés est souvent autre ou plus riche que le sens qu'on obtient en combinant les significations des diverses unités prononcées (il faut ajouter ici le contexte, les intentions des locuteurs, toute la situation discursive, et ainsi de suite). Ainsi, quand d'autres facteurs interviennent et que le sens ne peut pas être assigné directement aux composants phoniques ou graphiques constituant les énoncés, on peut parler de **sens implicite**. Celui-ci apparaît donc souvent en figement (M. Sułkowska, 2013 : 70–72).

Les unités figées peuvent se caractériser par leur **dualité sémantique** (autrement dit : par une **double structure sémantique**). Cette dualité sémantique correspond en fait à la dichotomie traditionnelle entre le sens propre et le sens figuré. Elle transparaît également dans les paires d'oppositions évoquées dans les études phraséologiques, telles que celles du sens littéral ou opaque, du sens compositionnel ou non compositionnel, du sens analytique ou idiomatique, etc. Pour exprimer la double signification des unités figées, G. Permiakov (1988) parle de **deux niveaux sémantiques :**

- le niveau sémantique superficiel, qui reflète le sens direct ;
- le niveau sémantique profond, qui recouvre le sens figuré, essentiel pour les séquences figées.

G. Gross (1996), quant à lui, distingue **deux types de lectures** possibles des unités figées :

- la lecture transparente (compositionnelle), qui permet de découvrir le sens direct ;
- la lecture opaque (non compositionnelle), qui se fonde sur la synthèse sémantique et qui permet ainsi d'arriver au sens figuré.

Prenons l'exemple de l'expression *les carottes sont cuites.* Par lecture transparente, nous arrivons au sens direct, à savoir que *les légumes en question sont prêts à être mangés*, tandis que la lecture opaque dévoile le sens figuré

de l'expression, qui est que *la situation est désespérée.* Mais un grand nombre d'unités figées rejettent toute interprétation littérale. Dans leur cas, la lecture compositionnelle n'est plus possible. Par exemple, l'expression *parler par la bouche de qqn* ne se prête qu'à la lecture opaque, laquelle ne permet de saisir que son sens figuré.

Il arrive également qu'une structure figée ne possède qu'un sens littéral : par exemple, *rouge comme une cerise.* Les structures de ce type sont considérées comme figées en raison de leur nature répétitive dans le discours. Souvent, l'accès au sens réel des unités phraséologiques se fait à travers le passage du sens structural au sens opaque. Ce passage peut se réaliser grâce à la synthèse et à la globalisation sémantique. La dualité sémantique des unités figées peut être illustrée à l'aide du schéma suivant (M. Sułkowska, 2013 : 72) :

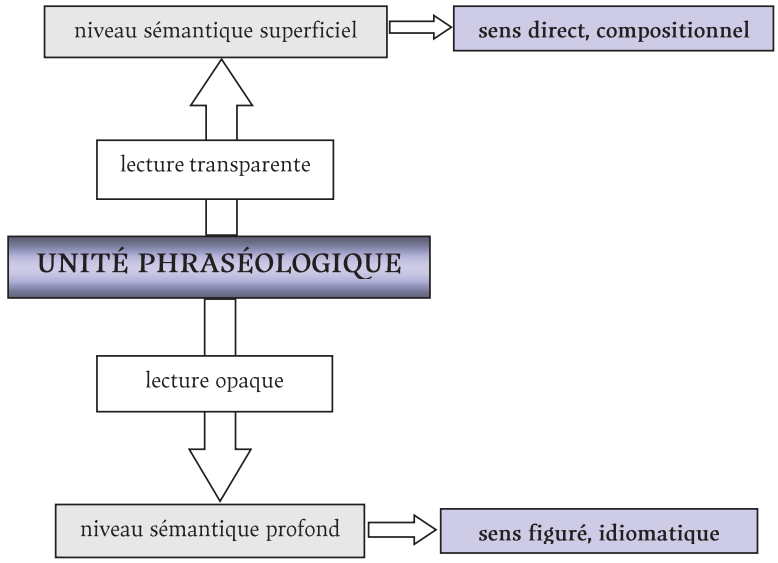


Fig. 1.4 : Dualité sémantique des unités phraséologiques.

1.3.2.5. Nature graduelle et dynamique

En considérant le figement en tant que processus propre aux langues vivantes, il faut nécessairement mentionner son dynamisme. G. Petit (2009 : 44) parle d'échelonnement des séquences sur l'axe des degrés de figement. Sur cet axe, à un extrême, se trouvent les polylexèmes libres ou peu solidifiés, et à l'autre, les unités complètement soudées. Comme nous l'avons déjà

signalé (M. Sułkowska, 2013), d'un côté, les unités figées sont limitées par des séquences libres (qui ne sont pas vraiment l'objet des études phraséologiques), et de l'autre, elles se limitent elles-mêmes à des unités complètement lexicalisées (fortement figées) où le processus de figement est déjà finalisé, comme dans *chiens écrasés* ; *grosse légume* ; *à bon chat, bon rat.*

Les analyses actuelles en phraséologie montrent bien que le figement langagier est de nature graduelle et dynamique et relève en fait d'un **phénomène de *continuum*** à chaque niveau (M. Sułkowska, 2013 : 246). Cette idée admet l'inexistence de frontière nette entre ce qui est *figé* et ce qui ne l'est pas :

- en synchronie, le figement se présente comme un *continuum* qui prend naissance dans le phénomène collocationnel et qui finit avec les blocs complètement figés ;
- le figement évolue en s'inscrivant dans le temps, ce qui en fait un processus diachronique. Le degré de figement peut donc varier en fonction du stade évolutif auquel se trouve une expression en voie de figement ;
- les mécanismes de perception et de compréhension du figement nous montrent clairement que la décomposabilité des phraséologismes est un phénomène graduel. Il dépend de la nature des expressions et reste inversement proportionnel à leur degré d'idiomaticité. D'un côté, il y a donc des unités sémantiquement décomposables (expressions transparentes), de l'autre, celles dont les composantes lexicales ne contribuent pas du tout à leur interprétation idiomatique (expressions opaques) ;
- les principaux traits caractéristiques du figement (tels que leur fixité, leur figuration, leur non-continuité structurale, leur blocage transformationnel et synonymique, leur opacité et leur dualité sémantique) peuvent aussi être d'intensité diverse, ce qui trouve son reflet dans les degrés de figement variables d'une locution à l'autre ;
- le traitement contrastif des unités figées nous amène à la notion d'équivalence interlinguale des expressions figées, et celle-ci est aussi graduelle. D'un côté, nous avons des cas directs, identiques en sens et en forme, de l'autre, des cas absolument idiomatiques, privés de tout correspondant.

L'idée de *continuum* en figement permet habituellement de dégager **trois stades** :

- les expressions fortement figées, à l'un des côtés de l'échelle ;
- les expressions faiblement figées, à l'autre extrémité ;
- les expressions figées à des degrés moyens, qui se situent entre les deux.

La gradation et le dynamisme du figement langagier sont avant tout visibles en synchronie et en diachronie. Les grandes lignes du processus diachronique conduisant certains polylexèmes à se figer ne peuvent pas être contestées. Le degré de soudure d'une séquence polylexicale évolue diachroniquement. En d'autres termes, il change en fonction de la place de la séquence dans la trajectoire de l'évolution de la langue. Outre la dimension diachronique, le liage varie également synchroniquement : à un moment donné, coexistent dans la langue des faits de parole légèrement affectés par le figement, partiellement stabilisés et complète-ment soudés.

1.3.2.6. Caractère polyfactoriel et multidimensionnel

Le figement langagier constitue un **phénomène polyfactoriel** d'une grande complexité qui engage de nombreux niveaux d'analyse des systèmes linguistiques, tels que les niveaux phonétique, prosodique, syntaxique, sémantique, lexical, cognitif, psychologique et pragmatique. B. Lamiroy (2008) qualifie le figement de phénomène polyfactoriel et complexe, et remarque que les spécialistes sont unanimes à ce propos. L. Perrin (2003) propose un rapprochement définitoire un peu plus vaste en constatant que la notion métalinguistique de figement s'applique à ce qui entrave et contrôle la mobilité de toute combinatoire morpho-syntaxico-sémantique ou inférence pragmatique à quelque niveau que ce soit. Il élargit donc l'optique par l'intégration de la pragmatique aux facteurs qui bornent l'autonomie des composants lexicaux de l'expression fixe. M. Kauffer (2013) parle même de figement pragmatique et précise que c'est le type de fixation que nous pouvons apercevoir dans le cas des unités phraséologiques dont la fonction est communicative et non référentielle ou dénotative. M. Kauffer (2013) tente d'expliquer les raisons de cet état des choses en rappelant le caractère polyfactoriel et graduel du phénomène. Il dit que le figement pose des problèmes de fond redoutables, dus à la nature multifactorielle, scalaire et non spécifique de ses paramètres. De plus, le figement langagier est un **phénomène multidimensionnel**. Comme l'explique A. Lecler (2006), il peut être envisagé de différentes façons : soit il est le processus qui amène un syntagme libre à se bloquer, soit il est le résultat de ce processus et constitue une unité lexicale. La phraséologie, dans sa dimension linguistique, est aussi un terme polysémique. Elle peut être définie en tant que :

- la discipline au sein même de la linguistique,
- l'objet d'étude de cette discipline, à savoir l'ensemble des combinaisons lexicales qu'elle analyse,
- le domaine terminologique restreint, c'est-à-dire l'ensemble des termes propres à un milieu ou à une activité.

M. Lecolle (2006) constate que le figement est plus souvent abordé comme un résultat, et non en tant que processus, et que c'est surtout sous cet angle que ce procédé de fixation est étudié dans les travaux des linguistes français.

1.3.2.7. Aspect idiomatologique et culturel

La **dimension idiomatologique** reste aujourd'hui une propriété incontestable et très significative du figement langagier. Comme le remarque I. González Rey (2021b), la concurrence des termes *phraséologie* et *idiomatologie* pour nommer la discipline qui étudie les unités polylexicales a fait l'objet d'un débat pendant quelques années dans des langues comme l'allemand ou l'anglais. Pourtant, les arguments en faveur de l'un ou l'autre s'appuient sur leurs origines étymologiques. Ainsi, *phraséologie* provient du mot grec composé des termes « phrase, énoncé » et « étude, traité ». En revanche, *idiomatologie* est dérivé du mot grec signifiant « trait spécifique, style particulier ». Il s'ensuit que le premier a un sens large, lié aux faits de la langue générale, alors que le second a un sens restreint, en lien avec tout ce qui est extérieur à cette langue générale. Dans ce sens, l'idiomatologie s'occupe de tout ce qui s'écarte de la norme linguistique. A. Makkai (1975) a suggéré la possibilité d'une sous-discipline de la linguistique nommée *idiomatology* et chargée d'étudier le langage idiomatique. Dans le monde francophone, le terme *idiomatologie* a été introduit par P. Guiraud (1961). Aujourd'hui, l'aspect idiomatologique et culturel est largement évoqué en phraséologie. Pour S. Mejri (2018 : 34), le sens des unités phraséologiques n'est pas réductible à l'ensemble des sèmes définitoires. Il englobe une dimension encyclopédique et culturelle non moins importante, que l'on peut appeler **phraséoculture**. L'idiomaticité concerne des expressions du langage coutumier, propre à une langue, et elle est à étudier sous le prisme de la **dimension culturelle**. S. Mejri (2018) souligne que l'étude des unités phraséologiques est confrontée à au moins trois difficultés :

- la dualité sémantique de ces unités,
- le caractère particulier de leur signifiant, et
- la dimension culturelle bien présente lors de leur emploi.

L'idiomaticité de ces unités est fortement liée à la culture, porteuse d'une certaine conventionnalité et historicité. L. Chen (2022) parle de **phraséoculturologie**, en tant que discipline d'étude de la phraséoculture, qui comprend la métaphraséoculture et la phraséoculture appliquée. La phraséoculture joue un rôle décisif dans l'acquisition des connaissances, l'enseignement et la traduction des unités phraséologiques. Ces domaines sont liés étroitement à la linguistique contrastive. Depuis toujours, la dimension culturelle constitue une facette importante du figement. L. Zhu (2020 : 187) affirme que la fixité du figement peut être de deux natures : linguistique et culturelle. Avec ce constat, nous arrivons à une nouvelle notion, celle de **figement culturel**. D'après L. Zhu (2016), c'est un type de figement particulier où l'opacité se réalise d'une manière autre que sémantique. L'opacité ne réside dans ce cas qu'en la référence culturelle. Les références culturelles empêchent en particulier les lecteurs non familiarisés avec certains faits culturels d'accéder à leurs contenus. Le phénomène concerne le plus souvent des produits linguistiques tels que les slogans, les titres de chanson, de films ou de livres.

L'**idiomaticité** peut être aussi considérée comme un critère déterminant pour organiser le domaine phraséologique. Ce trait trouve sa définition dans le fait que le sens global d'une unité phraséologique ne correspond pas à la somme des signifiés de ses formatifs. Dans ce sens, l'idiomaticité va de pair avec l'opacité sémantique, car la signification globale de l'expression devient obscure par rapport au signifié de ses composants. L'écart sémantique est de nature scalaire, de sorte que l'idiomaticité d'une unité phraséologique peut être **totale**, due au désajustement entre le sens littéral de l'expression et son sens figuré (p. ex. *avoir avalé sa canne*), **partielle**, due à son double sens possible, littéral et figuré (*mettre de l'eau dans son vin*), ou **inexistante**, due au seul sens possible, le littéral (*avoir peur*).

1.4. Classements en phraséologie

La phraséologie dispose de nombreux termes pour désigner les combinaisons lexicales qui entrent dans l'univers phraséologique. Ces dénominations peuvent parfois être synonymiques ou quasi synonymiques, mais peuvent également dénommer des types de connexions lexicales complètement différentes. Cet état des choses peut s'expliquer par l'omniprésence du figement dans les langues et, parallèlement, par la grande diversité de ce phénomène.

Le fait que « tout segment du discours est candidat au figement » (S. Mejri, 2002 : 214) a aussi son importance. Dans cette situation, les classements phraséologiques deviennent particulièrement nécessaires. Comme l'expliquent C. Cavalla et D. Legallois (2020 : 16), la typologie des unités phraséologiques constitue l'un des premiers chantiers des recherches en phraséologie. M. Pecman (2007 : 29) ajoute que la typologie des phénomènes collocatifs se trouve au cœur des études de phraséologie. Selon M. Pecman (ibidem), les unités phraséologiques forment un ensemble très complexe et très peu homogène, et c'est très justement cette disparité qui rend leur classification problématique. Inversement, la difficulté du classement des phrasèmes est souvent vue comme une preuve de la complexité de leur nature.

Les efforts de classification en phraséologie sont justifiés, pour plusieurs raisons :

- les typologies facilitent l'organisation de l'univers phraséologique – qui est très diversifié –, ce qui aide à analyser le figement en tant que phénomène langagier ;
- les taxonomies permettent de classer tout le large éventail des unités phraséologiques, par conséquent leur fonctionnement devient plus clair et plus compréhensible ;
- les classements aident à mieux décrire et caractériser le figement langagier ;
- les typologies ont leur contrepartie en phraséologie appliquée, où elles facilitent l'élaboration des dictionnaires phraséologiques et permettent de mieux organiser la phraséodidactique et la phraséotraduction ;
- les classements restent très importants dans les recherches phraséologiques contrastives, facilitant la confrontation des phénomènes analysés dans différents codes linguistiques ;
- des typologies successives montrent l'évolution et l'extension du domaine de la phraséologie qui, au cours du temps, inclut de plus en plus de séquences figées et reproductives en discours.

1.4.1. Origines taxonomiques

La phraséologie en tant que domaine d'investigation linguistique a fait son apparition au XX^{e} siècle. Parmi les premiers qui se sont intéressés à la phraséologie, nous pouvons mentionner F. de Saussure, A. Sechehaye, O. Jespersen,

Ch. Bally, J. van Ginneken, H. Frei, J. Damourette et E. Pichon. Déjà dans son fameux *Cours de linguistique générale*, F. de Saussure, 1916) a évoqué la combinatoire libre et les locutions toutes faites en signalant le caractère figé de cette catégorie d'unités linguistiques. « Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons. Il faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libres. On rencontre un grand nombre d'expressions qui appartiennent à la langue ; ce sont les locutions toutes faites, auxquelles l'usage interdit de rien changer » (F. de Saussure, 1971 : 172). C'est toutefois son disciple, Ch. Bally, qui a utilisé pour la première fois le terme *unité phraséologique*, dans son *Précis de stylistique* (1905) et son *Traité de stylistique* (1909), publiés au début du XX^e^ siècle. **Ch. Bally** (ibidem) est l'un des premiers à avoir classifié les unités phraséologiques. Il a distingué **trois types de groupes de mots** :

- les combinaisons libres, c'est-à-dire des associations occasionnelles ou groupements passagers, par exemple : *avoir une maison* ;
- les groupements usuels ou séries phraséologiques, par exemple : *grièvement blessé, avoir de la chance* ;
- les unités phraséologiques, par exemple : *avoir maille à partir.*

Ces trois groupes correspondent à trois degrés différents de cohésion sémantique :

- une cohésion momentanée,
- une cohésion fréquente,
- une cohésion permanente.

La différence entre les deux derniers groupes est de nature compositionnelle. Les *séries* sont formées d'éléments sémantiquement reconnaissables qui contribuent au sens global de la séquence. En revanche, les *unités* sont non compositionnelles et présentent un sens nouveau par rapport au sens particulier de leurs formatifs.

1.4.2. Choix de classements phraséologiques proposés en Europe

L'œuvre et les principes de Ch. Bally se font sentir en premier lieu chez les linguistes soviétiques, qui sont considérés comme les pionniers de la phraséologie en tant que discipline linguistique. L'optique de Ch. Bally a d'abord été reprise par E. D. Polivanov dans les années 1920, puis, en 1946–1947, par **V. V. Vinogradov** (1946, 1947) qui a revendiqué l'autonomie de la phraséologie en tant que discipline. De plus, il s'est inspiré de la classification

de Ch. Bally pour proposer, sur le matériel russe, une **typologie des composés phraséologiques** qui englobe :

- les groupes phraséologiques soudés, où la motivation n'est plus visible ;
- les unités phraséologiques, où une certaine motivation subsiste ;
- les assemblages phraséologiques, où le sens de la séquence résulte du sens des composants, mais où au moins un élément fonctionne avec son sens figuré, et en même temps tout le groupement est lexicalisé.

C'est à travers les recherches linguistiques d'expression russe que le phénomène traité a obtenu ses équivalents en d'autres langues, et que la phraséologie s'est diffusée dans toute l'Europe. Toujours au XX^e^ siècle, la phraséologie a fait son chemin grâce aux nombreuses recherches menées dans divers centres universitaires. Les recherches soviétiques se font connaître en Europe de l'Ouest par le biais des linguistes allemands (J. Häusermann, 1977) et des linguistes cubains écrivant en espagnol (Z. Carneado, A. M. Tristá, 1985).

Parmi les typologies d'origine russe, il faut mentionner aussi la conception de M. Aleksiejenko (in : T. Szutkowski, 2020) qui distingue **trois principales zones en phraséologie** :

- la zone idiomatique, englobant les unités phraséologiques les plus typiques, qui se caractérisent par leur opacité sémantique, leur non-continuité syntaxique et leur lexicalisation ;
- la zone phrasématique, qui comporte, par exemple, les expressions périphrastiques, les associations polylexicales et les séquences terminologiques ;
- la zone parémiologique, englobant les proverbes, les dictons et les aphorismes.

À l'intérieur de chacun de ces groupes, on observe une structure graduelle qui s'organise autour des unités les plus typiques de leur catégorie.

En ce qui concerne **l'espagnol**, J. Casares (1950) est le premier à élaborer, en 1950, une classification des unités phraséologiques fondée sur **la distinction entre *locutions* et *expressions***, excluant les proverbes, considérés comme relevant de la parémiologie. Cette typologie a été reprise bien plus tard par A. Zuluaga (1980) qui a changé la dichotomie antérieure en proposant une **classification en *locutions* et *énoncés***, incluant dans cette dernière catégorie les proverbes. Par la suite, le classement de G. Corpas Pastor (1996) a toutefois repris, au niveau espagnol, la division des unités phraséologiques en **trois grandes sphères**, à savoir :

- les collocations,
- les locutions,
- les énoncés phraséologiques, divisés à leur tour en parémies et formules routinières.

Pour **l'anglais,** on peut noter un partage originel en deux pôles des études phraséologiques. D'une part, il y a l'« école contextualiste anglaise » avec J. Firth (1957) et les néofirthiens (tels que M. A. Hallyday et A. McIntosh), qui s'occupent des unités lexicales placées en coalescence (*collocations*), et qui les étudient du point de vue de la coapparition des termes d'après des indices de fréquence. Cette optique a donné naissance à la linguistique statistique et de corpus. D'autre part, il faut mentionner les « écoles américaines », représentées par les générativistes tels que J. J. Katz, P. M. Postal, W. L. Chafe, B. Fraser et A. Makkai. Ils se sont occupés avant tout de l'aspect syntaxico-sémantique des constructions figées et de la dichotomie entre le sens idiomatique et le sens littéral.

La typologie des unités phraséologiques proposée par R. Gläser (1988) tend à offrir une vision globalisante de la phraséologie de la langue anglaise. R. Gläser divise l'univers phraséologique en **trois sphères**, à savoir :

- la sphère centrale,
- la sphère transitoire,
- la sphère périphérique.

Le **centre du système phraséologique** est occupé par des unités ayant une « fonction nominative » et se comportant à la manière des unités monolexicales. Cette partie centrale du système phraséologique est soumise à une sous-catégorisation fondée sur le critère fonctionnel. R. Gläser (ibidem) dégage ainsi des unités qui jouent un rôle nominal (*bread and butter*), adjectival (*born under a lucky star*), verbal (*to have a swim*), etc.

La **zone transitoire** englobe les unités qui sont à mi-chemin entre les monolexèmes et les phrases. Il s'agit en quelque sorte de bouts de phrase, que R. Gläser appelle les « idiomes sous forme de phrases ». Elle y classe les ellipses des proverbes (*a rolling stone*), les binômes irréversibles (*the ups and downs*), les comparaisons stéréotypées (*as proud as a peacock*), etc.

La **zone externe** englobe les unités qui constituent des phrases. On y trouve les proverbes (*All roads lead to Rome*), les truismes (*We only live once*), les clichés (*How do you do ?*), les citations (*Speak softly and carry a big stick ; you will get far*), etc.

En suivant la tradition russe, R. Gläser fonde sa typologie sur la distinction entre les unités de type *mot* et les unités de type *phrase.*

G. Nunberg, I. Sag et T. Wasow (1994) font la **distinction entre :**

- les combinaisons idiomatiques (ang. *spill the beans* – fr. *vendre la mèche)*, et
- les syntagmes idiomatiques (ang. *kick the bucket* – fr. *casser sa pipe*).

Les **combinaisons idiomatiques** sont des structures dans lesquelles chaque partie possède son sens propre qui contribue à la formation du sens de toute l'expression. Les combinaisons sont donc transformables. Par contre, les **syntagmes idiomatiques** se montrent impossibles à manipuler, car leurs parties n'ont pas de sens propre. Ils doivent être insérés dans le lexique en tant que syntagmes complets.

P. A. Howarth (1996, 1998) classe les unités phraséologiques anglaises selon que l'association des mots qui les composent repose sur une combinatoire libre (*free combination*) ou une combinatoire restreinte (*restricted collocation*), ou selon qu'il s'agit d'une expression idiomatique figurative (*figurative idiom*) ou d'une expression idiomatique pure (*pure idiom*), dégageant ainsi **quatre catégories d'unités phraséologiques** :

- free combination (p. ex. *blow a trumpet*),
- restricted collocation (p. ex. *blow a fuse*),
- figurative idiom (p. ex. *blow your own trumpet*),
- pure idiom (p. ex. *blow the gaff*).

P. A. Howarth (1996 : 46–47) met en place **six paramètres** pour évaluer le statut spécifique de chaque unité phraséologique. Les critères sont les suivants :

- well-formed (bien formé),
- institutionalized (institutionnalisé),
- specialized element (élément spécialisé),
- collocationally restricted (restreint en termes de collocation),
- semantically unitary (sémantiquement unitaire),
- unmotivated (démotivé).

Il s'agit donc d'une première tentative de classement des phraséologismes fondée sur l'analyse croisée explicite de plusieurs critères.

En ce qui concerne **l'allemand**, W. Fleischer (1982) souligne la complexité du phénomène de figement et, parallèlement, montre de multiples difficultés concernant la classification. Il distingue **quatre conditions nécessaires** qui déterminent, selon lui, l'unité phraséologique. Ce sont :

- le caractère idiomatique, qui suppose une relation irrégulière entre le sens des composants et le sens global de l'unité ;
- le caractère stable, qui suppose l'impossibilité ou une possibilité restreinte de changer des composants ;
- la lexicalisation, qui implique un degré plus ou moins élevé de soudure des éléments ;
- la possibilité d'être reproduite, ou la capacité d'être répétée sous une forme stable par les locuteurs.

Les unités satisfaisant à ces conditions sont appelées par W. Fleischer (ibidem) ***phrasolexèmes***, et ceux-ci sont encore divisés en deux catégories, à savoir :

- les phrasolexèmes idiomatiques, où la détermination des composants est absolue,
- les phrasolexèmes partiellement idiomatiques, où la détermination des éléments est relative.

W. Fleischer exclut de la phraséologie les proverbes et les maximes.

Plus récemment, H. Burger (2015) a distingué **trois groupes principaux d'expressions figées**, à savoir :

- **les phrasèmes à fonction référentielle :** ce groupe englobe des syntagmes désignant des objets, des actions ou des qualités, dont les idiomes (caractérisés par un double niveau de signification : littéral et idiomatique), les comparaisons stéréotypées (p. ex. *bête comme ses pieds*), etc. Le figement peut dépasser le syntagme pour s'étendre à une phrase entière. Les phrases génériques constituent le groupe des proverbes, adages et dictons ;
- **les phrasèmes à fonction communicative :** ce sont des formules qui servent à accomplir des routines de communication. Elles sont appelées autrement *formules pragmatiques.* On en distingue trois groupes principaux :
 - les formules de routine au sens étroit du terme (p. ex. *il n'y a pas de quoi*) ;
 - les formules discursives (p. ex. *en un mot*) ;
 - les formules de commentaire et autres formules expressives (p. ex. *Tu parles !*) ;
- **les phrasèmes à fonction structurelle :** ils servent à établir des relations grammaticales à l'intérieur de la langue (p. ex. *de manière à ce que*).

En résumé, les années 1970 ont vu apparaître une tendance orientée vers les typologies structurelles et fonctionnelles des constructions polylexicales, alors que les années 1980–1990 se sont concentrées plutôt sur l'aspect sémantique et pragmatique des unités phraséologiques.

1.4.3. Tendances typologiques en phraséologie française et francophone

Dans la première moitié du XX^e siècle, la réflexion concernant les combinaisons stables de la langue française apparaît avant tout dans les travaux des grands théoriciens de la linguistique. Après F. de Saussure et Ch. Bally, A. Sechehaye (1921) s'intéresse à **deux types de phraséologismes**, à savoir :

- les locutions,
- les mots composés.

Ils se distinguent par la perte d'identité sémantique des formatifs dans le premier cas, et par sa conservation dans le second cas.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, d'autres contributions font leur apparition, aussi bien dans les langues étrangères qu'en français. Comme le remarque I. González Rey (2021 : 26–27), dans un premier temps, c'est en russe que l'on trouve le plus grand nombre d'études menées sur la phraséologie française. Ensuite, la langue allemande prend la relève, avec par exemple les travaux de H. Thun ou de A. M. Schmid. Dans un deuxième temps, des études sont réalisées en langue française par des spécialistes d'origines diverses, tels J. F. Hausmann, I. Mel'čuk et G. Gréciano. En ce qui concerne les linguistes français ou francophones, A. J. Greimas (*Idiotismes, proverbes, dictons*), P. Guiraud (*Les locutions françaises*) et J. Pineaux (*Proverbes et dictons français*) consacrent des études plus détaillées aux phraséologismes en adoptant une approche descriptive ou historique de la question. A. Rey et R. Galisson, en revanche, s'intéressent à la question surtout du point de vue pratique, c'est-à-dire lexicographique et didactique. En ce qui concerne l'aspect synchronique du problème, il faut mentionner M. Gross, qui s'inscrit dans une approche structuraliste et transformationnaliste des séquences figées dans le cadre du lexique-grammaire. Les travaux de N. Ruwet, en revanche, s'inspirent davantage du générationalisme américain. L'approche sémantique dans les études phraséologiques synchroniques apparaît surtout avec la réflexion de S. Mejri.

G. Dostie et D. Sikora (2021) rappellent quelques jalons relatifs à l'évolution de la phraséologie française et francophone au XX^e siècle :

- dans les années 1970, l'intérêt des chercheurs se concentre sur les unités intraphrastiques, avant tout verbales et nominales, c'est-à-dire sur les collocations, et principalement sur celles à verbes supports. Les collocations sont analysées dans une perspective lexico-syntaxique et lexico-sémantique (p. ex. M. Gross, 1976, 1982 ; I. Mel'čuk, 1978) ;
- dans les années 1980, le développement du pragmatisme et des analyses conversationnelles oriente la phraséologie vers les routines conversationnelles et vers les expressions ritualisées en contexte situationnel (p. ex. F. Coulmas, 1981 ; E. A. Schegloff, 1986) ;
- dans les années 1990 et 2000, les linguistes, avant tout des sémanticiens et des pragmaticiens, s'intéressent à l'évolution de la parémiologie (p. ex. J.-C. Anscombre, 1994 ; G. Kleiber, 1999 ; C. Schapira, 1999) ;
- dans les années 2010 et 2020, les études des pragmatèmes se développent (p. ex. G. Fléchon, P. Frassi, A. Polguère, 2012 ; X. Blanco, 2013 ; A. Polguère, 2016b ; X. Blanco Escoda, S. Mejri, 2018 ; I. González Rey, 2020).

En ce qui concerne les **tentatives typologiques**, H. Thun (1975) classifie les séquences figées en fonction de la présence ou de l'absence sémantique des composants et il identifie ainsi **trois cas différents** :

- le type homogène I : tous les éléments constitutifs sont sémantiquement absents (p. ex. *peau de vache, croquer le marmot*) ;
- le type homogène II : tous les éléments composants sont sémantiquement présents (p. ex. *faire faillite*) ;
- le type hétérogène : des composants sémantiquement présents sont associés à des composants sémantiquement absents (p. ex. *travailler pour le roi de Prusse*).

B. Pottier (1987) distingue **trois phases de figement**, et par conséquent, les catégories suivantes :

- les structures figées, où le processus de figement est déjà finalisé ;
- les structures semi-figées, où le procédé de figement est au niveau intermédiaire ;
- les candidats au statut de séquences lexicalisées, où le phénomène de figement commence à se stabiliser.

Une typologie assez complète a été présentée par M. Heinz (1993), qui rend compte non seulement des différents types d'unités figées, mais aussi des relations qu'elles entretiennent entre elles. Suivant cette typologie, il est

possible de mentionner quelques grands groupes de locutions et de les diviser encore en sous-groupes.

1. **Locutions dénotatives (ou à sens dénotatif)** qui se présentent dans les langues sous leur forme canonique et qui s'expliquent à travers une définition, un synonyme ou une paraphrase.
 - Locution orthonymique : elle peut être définie par un orthonyme, concept introduit par B. Pottier (M. Heinz, 1993). L'orthonyme sera donc la lexie (mot, ou toute séquence mémorisée) la plus adéquate, sans aucune recherche connotative, pour désigner le référent. Par exemple *casser sa pipe, passer l'arme à gauche* pour « mourir » ; l'orthonyme est ainsi un terme propre à une communauté.
 - Locution allusive : c'est une histoire condensée devenue locution, par exemple *franchir le Rubicon, nœud gordien, la boîte de Pandore.*
 - Locution gestuelle : ou geste idiomatisé, c'est-à-dire une locution dont la forme est identique à un syntagme libre décrivant un geste, par exemple *hausser les épaules, croiser les bras, marcher la tête basse.*
 - Locution remotivable : elle provient d'abord d'un syntagme libre décrivant une réalité extralinguistique, dont les éléments constitutifs continuent d'exister. Elle est remotivable après coup, par exemple *se faire tout petit, se mettre à table, tomber à l'eau.*
 - Locution métaphorique : elle est décomposable en éléments de sens, c'est-à-dire qu'elle ne signifie pas seulement en bloc, mais que les mots qui la composent sont aussi à prendre au sens figuré, par exemple *prendre le taureau par les cornes, faire d'une pierre deux coups.*
2. **Locutions pragmatiques,** qui sont présentées en discours. Il est difficile de les définir, on les explique donc par une paraphrase ou en décrivant leur emploi et leur contexte.
 - Locution situationnelle : l'usage de cette unité est déterminé par une situation spécifique. C'est une sorte de réflexe langagier. Elle est donc rattachée à un contexte précis. Par exemple, *Tu m'en diras des nouvelles !, Revenons à nos moutons !*
 - Locution émotionnelle : elle est déclenchée par une émotion, par exemple *donner sa tête à couper, je veux en avoir le cœur net.*
 - Locution appréciative : elle est le plus souvent péjorative, elle sert à décrire quelqu'un ou une situation. Par exemple, *un éléphant dans un magasin de porcelaine, enterrement de première classe.*

3. **Locutions regroupées en fonction de leur forme**.
 - Locution formée par une métonymie : figure de rhétorique par laquelle on exprime un concept par un autre qui lui est proche, par exemple *chat échaudé craint l'eau froide.*
 - Locution basée sur la comparaison : c'est le groupe le plus nombreux. Par exemple, *dormir comme un ange, noir comme l'encre.*
 - Locution fondée sur la répétition : elle relève du pléonasme, par exemple, *commémorer un souvenir, choisir entre deux alternatives, opposer son veto.*
4. **Locutions grammaticales** : locutions prépositives, conjonctives ou autres.

Dans les études portant sur les séquences figées en français, on applique souvent à des fins pratiques une **classification structuro-formelle** des unités figées, qui sert à faciliter les recherches, les analyses et la description. Cette taxonomie est largement répandue dans la tradition phraséologique (p. ex. S. Mejri, 1997 ; G. Gross, 1996). Aussi pouvons-nous distinguer :

- les noms composés, à condition qu'ils soient inclus dans le traitement phraséologique,
- les séquences verbales,
- les séquences nominales,
- les séquences adjectivales,
- les séquences adverbiales,
- les locutions prépositives et conjonctives,
- les énoncés proverbiaux, s'ils sont traités dans l'analyse.

Analysant les structures figées et s'appuyant évidemment sur le critère sémantique, S. Mejri (1997) rappelle la distinction très courante entre :

- les séquences transparentes, et
- les séquences opaques.

Dès lors, si la séquence est construite par simple globalisation et synthèse conceptuelle, le sens de l'unité est analytique et, par suite, nous avons affaire à une **séquence transparente**. Au contraire, si au niveau de l'expression un mécanisme tropique intervient, le sens est idiomatique, et par conséquent, la **séquence** devient **opaque.**

Par analogie, il est possible de procéder à la dichotomie suivante :

- les structures figées endocentriques : il y a toujours moyen de déduire le sens à partir de celui des constituants de l'unité ;

- les structures figées exocentriques : leur interprétation est beaucoup moins évidente ; elles doivent être mémorisées, comme dans le cas des unités simples.

Les typologies françaises du figement mettent le plus souvent l'accent sur le caractère scalaire du phénomène. Si on tient compte de la notion de **degré de figement** (G. Gross, 1996), il est aisé de dégager un continuum dans lequel s'inscrivent les **trois degrés** (S. Mejri, 2011) que peuvent recouvrir les unités phraséologiques :

- les combinaisons libres appropriées,
- les séquences semi-figées,
- les séquences figées.

Les **combinaisons libres appropriées** relèvent de la combinatoire libre. De telles formations n'ont rien de figé : il est possible d'effectuer des substitutions paradigmatiques, d'insérer des éléments entre les constituants, de coordonner des constituants, etc. C'est un phénomène général qui relève de ce qu'on appelle communément la « collocation », qui peut être définie comme une cooccurence discursive relevant de la combinatoire libre, mais comportant une attraction lexicale qui oriente la séquence vers le figement.

Contrairement aux collocations, les **séquences semi-figées** font déjà partie de la syntaxe figée. Les **séquences figées** se positionnent en revanche à l'extrême limite du continuum. Il s'agit des séquences polylexicales dont la combinatoire interne fait preuve d'une grande fixité syntaxique, dont la signification globale correspond à un concept précis et dont les emplois sont équivalents à ceux d'une unité monolexicale. Comme le remarquent, par exemple, B. Lamiroy et J.-R. Klein (2005), c'est le **semi-figement** qui est bien le problème central de la phraséologie, car tous les cas où un figement potentiel est en cours échappent en fait à une catégorisation définitive.

S. Mejri (2008) présente aussi un **classement graduel des séquences figées** prenant en considération leur caractère scalaire au niveau syntaxique et sémantique. Quant à la **dimension syntaxique**, il décrit **trois moments** qui peuvent être saisis dans le continuum :

- celui où le paradigme de substitution est large, par exemple, *une mémoire étonnante/extraordinaire/impressionnante/incroyable/infaillible/phénoménale/prodigieuse*, etc. ;
- celui où le paradigme est relativement restreint, par exemple, *mémoire à court/long/moyen terme* ;

- celui où la position du paradigme est saturée par un constituant lexical, par exemple, *mémoire d'éléphant.*

Le premier moment correspond à la syntaxe des combinaisons libres, même si certains emplois sont relativement forcés, le deuxième, à ce qu'on appelle des moules locutionnels, et le dernier, à des séquences figées.

En ce qui concerne la **dimension sémantique**, S. Mejri (ibidem) distingue **trois groupes** qui peuvent se concevoir au niveau des degrés d'opacité, à savoir :

- un premier pôle où figurent les séquences totalement opaques du type : *franchir le Rubicon, prendre une veste, reprendre du poil de la bête, avoir la puce à l'oreille,* etc. ;
- un second pôle où les séquences sont assez transparentes pour s'apparenter au sens littéral : *jeu de mots, de pire en pire, à tout hasard,* etc. ;
- la zone intermédiaire entre les deux : *revenir à ses moutons, le coup de pied de l'âne, c'est de l'hébreu,* etc.

Le caractère graduel des séquences figées a bien été présenté par S. Mejri en 1997. Selon lui, les unités figées s'organisent entre deux pôles extrêmes, c'est-à-dire entre les séquences totalement transparentes et celles qui sont fortement opaques. On peut représenter cette gradation de la manière suivante (S. Mejri, 1997 : 49) :

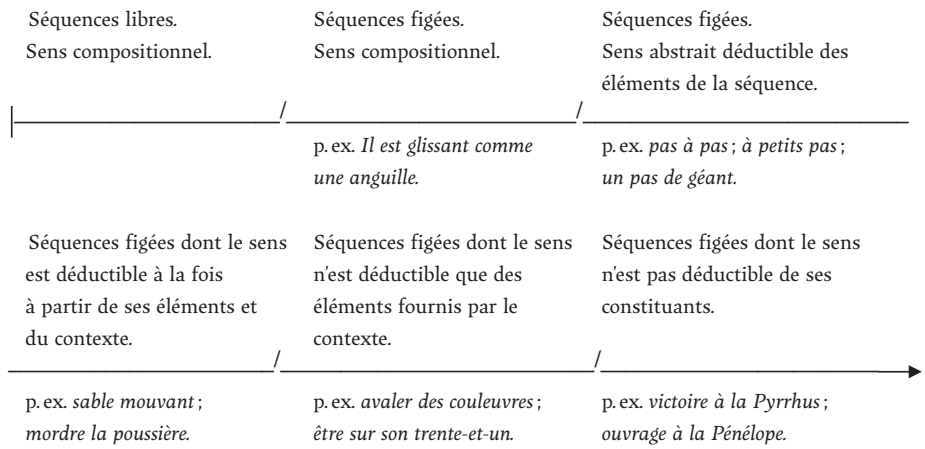


Fig. 1.5 : L'organisation graduelle des expressions figées selon S. Mejri (1997).

Pour classifier les unités phraséologiques, I. Mel'čuk (1993 : 83) emploie le terme de ***phrasème***, qu'il définit comme suit : « Un phrasème de la langue L est une expression multilexémique de L qui ne peut pas être produite, à partir d'une situation donnée ou d'un sens donné, selon un dictionnaire de mots de L et à partir des règles générales standard de L ». I. Mel'čuk (ibidem : 84) distingue **quatre types majeurs de phrasèmes**, à savoir :

- les phrasèmes pragmatiques (ou pragmatèmes), dont la forme et le sens sont parfaitement transparents et « bien formés », mais qui sont figés par rapport à une situation donnée ;
- les phrasèmes complets (ou expressions idiomatiques, ou expressions complètement figées), dont le sens n'inclut le sens d'aucun de leurs constituants ;
- les demi-phrasèmes (ou collocations, ou expressions semi-figées), qu'on peut considérer comme composés de deux constituants tels que le sens du tout inclut le sens de l'un de ses constituants mais pas de l'autre ;
- les quasi-phrasèmes (ou expressions quasi idiomatiques, ou expressions quasi figées), dont le sens inclut le sens de tous leurs constituants, mais aussi un sens additionnel, c'est-à-dire imprévisible.

Dans son étude de 2011, I. Mel'čuk présente une **typologie universelle des faits phraséologiques**. On peut la représenter sous la forme du diagramme arborescent ci-dessous. Autrement dit, le **phrasème** (I. Mel'čuk, 2011 : 41–42) peut être défini comme une lexie constituée de plusieurs mots formant un syntagme. Il constitue un syntagme non libre qui ne peut pas être construit selon les règles générales de la langue.

Un phrasème est un **pragmatème**, ou un phrasème pragmatique, s'il est contraint par rapport à une situation extralinguistique, ou un **phrasème sémantique** s'il n'est pas un pragmatème.

Un phrasème sémantique est une **collocation** s'il n'est contraint que dans un seul de ses constituants (= s'il est mi-contraint) et quand il est sémantiquement compositionnel.

Un phrasème sémantique est un **cliché** s'il est complètement contraint (c'est-à-dire dans tous ses constituants) et quand il est sémantiquement compositionnel.

Un phrasème sémantique est une **locution** s'il est sémantiquement non compositionnel.

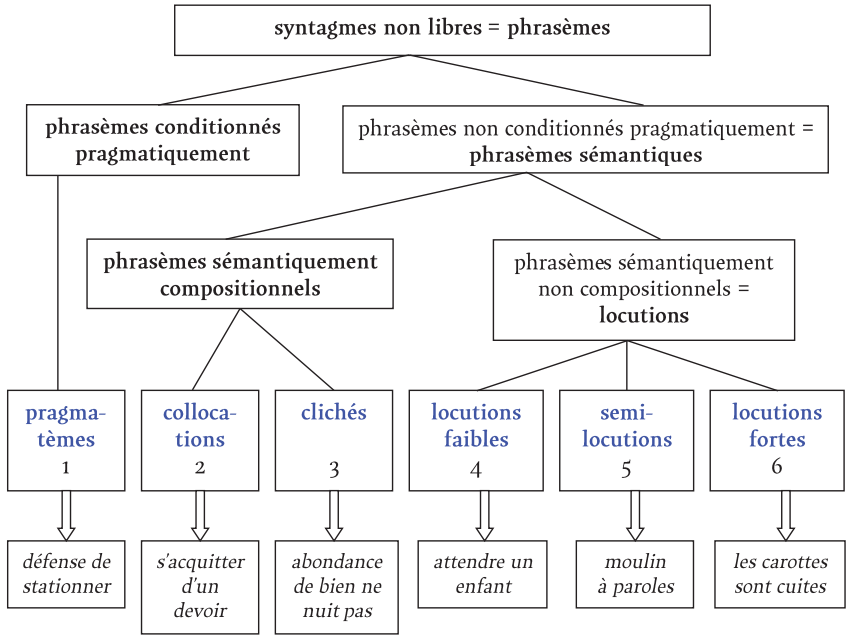


Fig. 1.6 : Typologie des phrasèmes selon I. Mel'čuk (2011).

Une locution AB est une **locution faible** si elle inclut les sens de tous ses constituants, mais pas en tant que pivot sémantique, et un surplus sémantique « imprévisible ».

Une locution AB est une **semi-locution** si elle inclut le sens d'un seul de ses constituants, mais pas en tant que pivot sémantique, et un surplus sémantique « imprévisible ».

Une locution AB est une **locution forte** (= complète) si elle n'inclut le sens d'aucun de ses constituants (I. Mel'čuk, 2011).

Dans son article publié en 2013, I. Mel'čuk signale l'existence de **trois classes majeures de phrasèmes**, à savoir :

- les locutions, phrasèmes lexicaux non compositionnels ;
- les collocations, phrasèmes lexicaux compositionnels ;
- les clichés, phrasèmes sémantico-lexicaux compositionnels.

Le croisement des deux dimensions – contraintes lexicales vs sémantico-lexicales et caractère compositionnel vs non compositionnel – produit quatre classes majeures de phrasèmes, dont une (les phrasèmes

sémantico-lexicaux non compositionnels) ne peut exister. I. Mel'čuk (2013 : 4) les représente par le schéma suivant :

Compositionnalité des phrasèmes / Nature des contraintes	Non compositionnels	Compositionnels
Lexicales	**Locutions**	**Collocations**
Sémantico-lexicales	impossible	**Clichés**

Fig. 1.7 : Les trois classes majeures de phrasèmes selon I. Mel'čuk (2013).

En discutant des phrasèmes, I. Mel'čuk (ibidem) mentionne deux cas particuliers d'expressions lexicales non libres : les **proverbes** et les **pragmatèmes**. Les proverbes ont des caractéristiques rhétoriques spécifiques : ils expriment, le plus souvent, des vérités éternelles sous une forme artistique très figée (rime, syntaxe archaïque, lexique vieilli). Mais du point de vue phraséologique, ils appartiennent soit aux locutions, soit aux clichés. Par contre, un pragmatème est une expression lexicale contrainte par la situation d'emploi. Les pragmatèmes sont surtout des clichés, mais pas nécessairement. N'importe quelle lexie peut être contrainte par sa situation d'emploi : non seulement un cliché, mais aussi une locution, une collocation et un lexème.

Parmi les classements des unités figées, il faut certainement citer celui d'I. González Rey (2002), à qui nous devons une classification intéressante. Sa typologie distingue **trois grands groupes d'unités figées**, qui pourraient être illustrés à l'aide du schéma suivant (M. Sułkowska, 2013 : 41) :

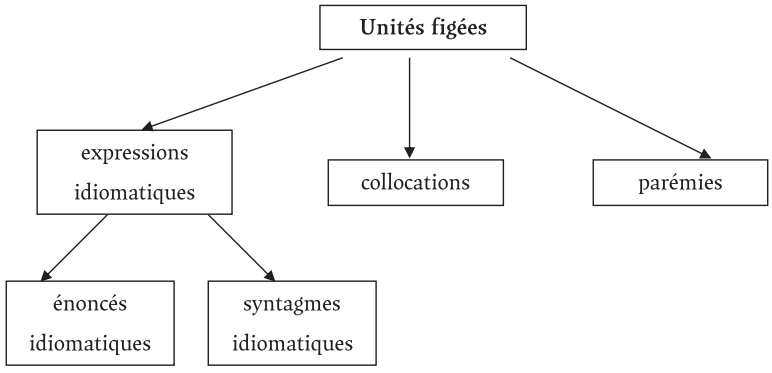


Fig. 1.8 : Classement des unités figées d'après I. González Rey (2002).

Les **énoncés idiomatiques** sont les expressions de la conversation se présentant sous la forme de formules routinières, par exemple *Comment ça va ?*, *Ne quittez pas !*, et des expressions familières, telles *Zut alors ! Bonne idée !* Les **syntagmes idiomatiques** consistent dans des expressions imagées formées à partir de termes concrets, tels les noms d'animaux, de parties du corps humain, d'aliments, de couleurs, etc., par exemple *donner sa langue au chat, faire son beurre, broyer du noir.* Le deuxième groupe est composé des **collocations**, dont les formatifs peuvent être à sens compositionnel, par exemple *résoudre un problème*, former des groupes préférentiels, par exemple *gravement malade*, mais *grièvement blessé*, des solidarités lexicales, par exemple *grelotter de froid*, ou des implications, par exemple *mordre (avec les dents).* Le troisième groupe est celui des **parémies**, c'est-à-dire des énoncés-textes à valeur gnomique, par exemple *la nuit porte conseil ; tel père, tel fils.*

Dans son livre de 2021, I. González Rey modifie un peu sa classification de 2002, et **les trois grandes catégories** qu'elle a proposées au départ (parémies, collocations et expressions idiomatiques) en deviennent **quatre**, à savoir :

- les parémies,
- les pragmatèmes,
- les collocations,
- les locutions.

De plus, I. González Rey (2021) propose une nouvelle organisation du domaine phraséologique pouvant être projetée sur deux axes : la langue générale (d'où une phraséologie générale) et les langues de spécialités (d'où une phraséologie terminologique).

Une autre typologie est proposée dans l'étude d'A. Solano Rodríguez (2018 : 263–264). Elle propose un classement des unités phraséologiques ou des phrasèmes, avant tout pour répondre à un besoin pédagogique. Il est possible de schématiser son classement comme suit :

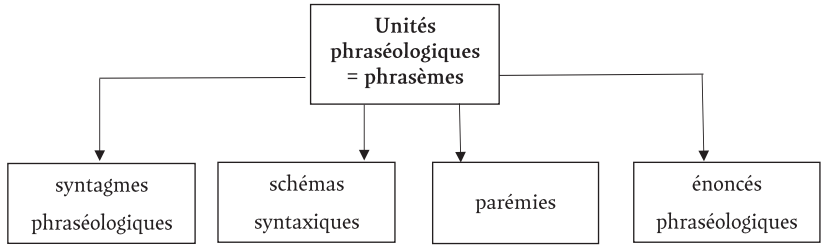


Fig. 1.9 : Classement des unités figées d'après A. Solano Rodríguez (2018).

Les **syntagmes phraséologiques** englobent les collocations et les locutions. Les **schémas syntaxiques** se réfèrent à des structures grammaticales telles que *à moins que.* Les **parémies** englobent les proverbes, les dictons et les maximes. Les **énoncés phraséologiques** renvoient à divers types de séquences telles que :

- les énoncés phraséologiques routiniers : *s'il vous plaît*, *bon appétit* ;
- les énoncés phraséologiques proverbiaux : *c'est une autre paire de manches, advienne que pourra* ;
- les énoncés phraséologiques discursifs : *comment dire, je pense bien, enfin bref* ;
- les énoncés phraséologiques pragmatiques, qui sont équivalents aux pragmatèmes.

Comme l'explique M. Pecman (2007 : 142), alors qu'autrefois on considérait que les formules stéréotypées constituaient une classe qui s'opposait aux combinaisons libres de mots, aujourd'hui on affirme plutôt qu'il y a continuité entre les formes libres et les formes figées. Un modèle de classification semble ainsi revenir sous la plume de plusieurs auteurs. Il peut être vu comme permettant un premier tri de l'immense quantité d'unités polylexicales que possède chaque langue. **Ce modèle repose sur le principe du continuum :** à un extrême du continuum, on a les idiomes, et à l'autre, les combinaisons libres. Entre les deux, on a les idiomes figuratifs et les collocations restrictives. Ce modèle est proposé, à quelques nuances près, par des linguistes comme P. A. Howarth (1998), A. P. Cowie (1998), I. Mel'čuk (1993, 1998), mais on y trouve des éléments de ressemblance également avec le classement de F. J. Hausmann (1984). Ce modèle peut être schématisé comme suit :

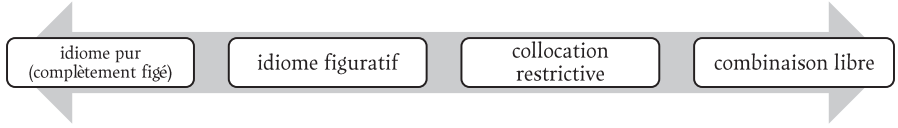


Fig. 1.10 : Modèle dominant dans la classification des unités phraséologiques.

Les **idiomes** sont des expressions complètement figées. Les **combinaisons libres**, quant à elles, ne présentent aucune contrainte combinatoire, si ce n'est celle de la compatibilité sémantique entre les unités mises en relation. Les **idiomes figuratifs** connaissent un double emploi : un emploi libre avec

un sens compositionnel, et un emploi figé où le sens de l'ensemble est figuratif. Ainsi, *c'est dans la poche* peut être employé au sens propre (l'expression a alors un sens compositionnel et signifie que « qqch. est (effectivement) dans la poche ») et au sens figuré (elle signifie alors « c'est réussi »). Quant aux **collocations restrictives**, elles se rapportent aux relations préférentielles qui s'établissent entre les unités lexicales.

Toutefois, malgré le caractère universel revendiqué de cette classification, certaines unités phraséologiques auront du mal à y trouver leur place, notamment la catégorie des pragmatèmes de la classification de Mel'čuk, toutes les unités phraséologiques de type maxime, slogan, citation, titre de livre, etc., ainsi que tous les mots outils, tels que les locutions prépositionnelles *en présence de, en l'absence de, en raison de, dans le cadre de*, etc. – sauf si l'on considère que tous ces éléments font partie de la classe des idiomes purs, auquel cas on serait contraint d'accepter cette cohabitation curieuse entre les proverbes et les conjonctions, par exemple. Aussi, M. Pecman (2007) arrive enfin à proposer une **extension du schéma** qui comprend les classes d'habitude oubliées ainsi que de nouvelles subdivisions des grandes classes de phrasèmes :

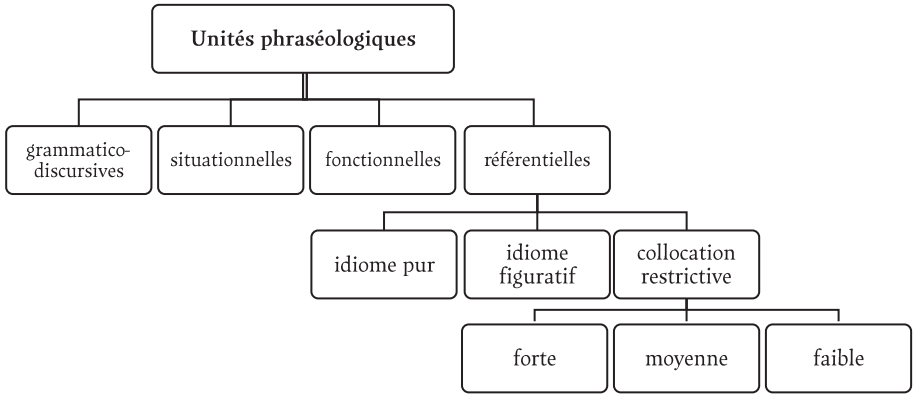


Fig. 1.11 : Extension du modèle dominant de classification des unités phraséologiques selon M. Pecman (2007).

L'avantage du modèle dominant réside justement dans la vision des unités phraséologiques en parallèle des constructions libres. Cette vision permet la prise en compte des unités comportant des paradigmes ouverts qui

donnent parfois lieu à de véritables schémas collocationnels et qui sont souvent délaissés par ce type d'examen, car considérés comme étant en marge de l'univers phraséologique.

Dans la dernière décennie, une proposition intéressante est aussi venue de C. Bolly (2011 : 40–41), qui distingue tout d'abord **trois types de relations syntagmatiques** possibles :

- la combinatoire libre ;
- la phraséologie au sens large (approche statistique du phénomène), qui englobe des combinaisons syntagmatiques récurrentes ;
- la phraséologie au sens restreint (approche fonctionnelle du phénomène), qui englobe le figement et les unités phraséologiques dans une perspective plus traditionnelle.

Aussi bien la phraséologie au sens large que la phraséologie au sens restreint recouvrent **trois types d'unités**, à savoir :

- les unités phraséologiques à fonction référentielle : ce sont des séquences polylexicales dont la fonction première est la transmission d'un contenu linguistique propositionnel à valeur dénominative ; cette catégorie comprend les collocations, les expressions et les phrases idiomatiques, les unités phraséologiques construites sur une comparaison, et les parémies ;
- les unités phraséologiques organisationnelles : ce sont des séquences polylexicales dont la fonction première est l'organisation ou la structuration du discours ; cette catégorie comprend les locutions prépositionnelles et conjonctives, par exemple *étant donné (que), à moins que* ;
- les unités phraséologiques interactionnelles : ce sont des séquences polylexicales dont la fonction principale est dépendante de la situation d'interaction verbale effective de production langagière.

1.4.4. Principaux classements en phraséologie polonaise

Le développement de la phraséologie polonaise et l'élargissement de son domaine sont bien visibles à travers les classements des unités figées qui ont été proposés au cours des années. Dans la phraséologie polonaise, il faut mentionner avant tout les **quatre propositions taxonomiques principales** qui ont le plus marqué la conception et la vision de ce domaine, à savoir : le classement le plus ancien et, parallèlement, le plus traditionnel de S. Skorupka (1969), la classification standard d'A. M. Lewicki (1976, 1983, 2003),

la typologie élargie de P. Müldner-Nieckowski (2007), et la conception phrasématique de W. Chlebda (2003, 2005).

S'inspirant de la classification tripartite de Ch. Bally ainsi que des propositions taxonomiques des phraséologues russes, S. Skorupka (1969) propose **un premier classement phraséologique polonais** dans lequel il adopte deux critères fondamentaux, à savoir :

- le critère sémantique, et
- le critère formel.

Le **critère sémantique** considère les unités phraséologiques du point de vue de leur degré de soudure, autrement dit, selon la lexicalisation des composants de la séquence. Nous pouvons également constater que selon le critère sémantique, cette division constitue en même temps une classification du point de vue historique, diachronique, du fait que nous prenons en considération le degré de lexicalisation d'une unité phraséologique donnée, c'est-à-dire sa formation au cours des siècles.

Selon ce principe, les unités phraséologiques se laissent diviser en **trois catégories :**

- les groupements entièrement figés, appelés aussi unités,
- les séries,
- les groupements libres[3].

Cette classification met l'accent sur la gradation du figement, ce que nous pouvons mieux voir à l'aide du schéma suivant :

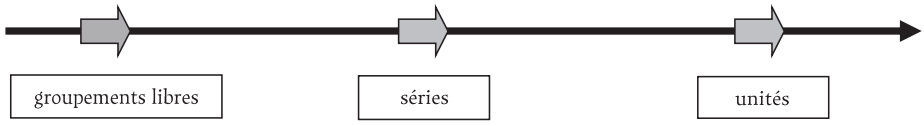


Fig. 1.12 : Classement des unités phraséologiques selon le critère sémantique d'après S. Skorupka (1969).

Les **unités** (**groupements entièrement figés**) sont des groupements où le processus de lexicalisation est définitivement terminé. Deux ou plusieurs des mots constituants de l'unité ont perdu leur sens propre et ont commencé

3 *Związki stałe, związki łączliwe i związki luźne* dans la terminologie de S. Skorupka.

à fonctionner dans la langue comme un tout sémantique à part. Nous pouvons dire qu'ils fonctionnent dans l'énoncé à l'instar des mots, parce qu'ils peuvent être remplacés par d'autres mots ou d'autres expressions. À vrai dire, ils constituent des unités phraséologiques au sens strict, car leur sens ne se laisse pas déduire du sens des composants, et ils ne se laissent pas traduire littéralement dans une autre langue. De plus, les unités sont indissociables du point de vue structural et sémantique, se caractérisent souvent par un décalage par rapport à la norme grammaticale ou lexicale (ou les deux à la fois), sont métaphoriques, souvent imagées et expressives. Cela explique pourquoi les groupements entièrement figés ont constitué le fonds de base de tout dictionnaire phraséologique et ont attiré au départ l'attention des phraséologues.

À l'autre extrémité, se trouvent les **groupements libres**, c'est-à-dire les associations de mots ordinaires, produits à tout moment par les usagers de la langue avec les éléments lexicaux qu'ils possèdent dans leur répertoire. Le sens global d'un groupement libre résulte donc d'un simple assemblage des sens des composants qui le constituent. En principe, les groupements libres n'intéressent pas le phraséologue ni le phraséographe. Il convient cependant de rappeler que de tels groupements ne sont pas des associations de mots quelconques. Ils sont soumis, au contraire, à certaines restrictions de jonctivité au sens large et sujets à certaines normes de cooccurrence inhérentes au système ou de caractère conventionnel, sans parler du principe de simple logique qui doit présider à la construction de tout énoncé pour qu'il puisse remplir efficacement sa fonction de communication.

Une autre catégorie de groupements distinguée par S. Skorupka (1969) et qui se trouve entre les deux pôles que constituent les unités et les groupements libres est celle des **séries**. Les éléments du groupement gardent ici leur sens propre (mais le plus souvent, l'un d'eux a un sens figuré), et leur association est stabilisée, ce qui veut dire que les éléments ne peuvent permuter librement et que le nombre de commutations est limité. Les limites de cette catégorie ne sont pas univoques et par conséquent, la catégorie en question relève du phénomène de *continuum*.

Outre le critère sémantique, nous pouvons adopter aussi le **critère formel** pour classifier des unités phraséologiques, c'est-à-dire les considérer du point de vue de leur structure. D'après ce critère, S. Skorupka (1969) distingue **trois types d'associations** :

- les locutions nominales,
- les locutions verbales,
- les locutions nomino-verbales[4].

Cette classification peut être représentée à l'aide du schéma suivant :

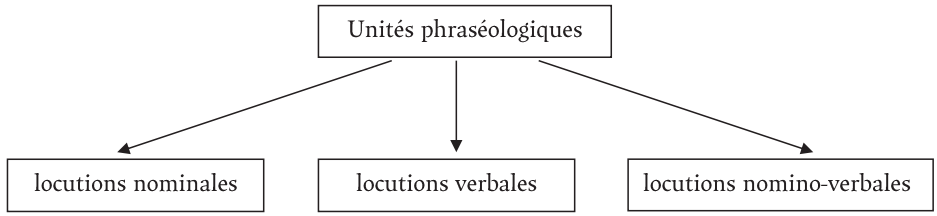


Fig. 1.13 : Classement des unités phraséologiques selon le critère formel, d'après S. Skorupka (1969).

Les **locutions nominales** sont des associations de deux mots au moins, qui constituent un tout syntaxique et qui ont un caractère nominal. Elles peuvent remplir dans l'énoncé les fonctions de différentes parties du discours. Les locutions nominales se laissent diviser en locutions proprement nominales, locutions adjectivales, locutions adverbiales, et locutions prépositionnelles et conjonctives.

Les **locutions verbales** sont des associations de mots dont le composant essentiel est un verbe. Elles constituent la partie la plus nombreuse et la plus variée de toutes les expressions figées. Nous pouvons distinguer ici grosso modo les modèles structuraux suivants :

- les syntagmes sujet-prédicat : combinaisons d'un sujet logique grammatical et d'un prédicat,
- les syntagmes prédicatifs : extrêmement nombreux, faisant fonction de prédicat nominal,
- les syntagmes prédicatifs avec le verbe *être* : faisant dans la phrase fonction de prédicat nominal aux différentes formes structurales.

Souvent, une locution nominale peut se trouver à l'intérieur d'une locution verbale.

4 *Wyrażenia, zwroty i frazy* dans la terminologie de S. Skorupka.

Le troisième type de groupements de mots considéré du point de vue formel est celui des **locutions nomino-verbales** (appelées aussi **locutions-phrases**), composées d'éléments nominaux et verbaux et se présentant sous des formes phrastiques. Les locutions nomino-verbales les plus typiques sont les proverbes et les locutions proverbiales. À la différence des types de locutions précédemment citées (locutions nominales et verbales), les locutions nomino-verbales sont autosémantiques, elles constituent des structures phrastiques autonomes. La locution nomino-verbale est donc toujours une proposition (ou une phrase), elle se différencie cependant des autres propositions (ou phrases) par son caractère figé et stéréotypé.

Aujourd'hui, le classement de S. Skorupka est considéré comme traditionnel, mais peu actuel, car il ne recouvre pas la totalité de l'univers phraséologique.

La **deuxième typologie très importante** pour la phraséologie polonaise est celle d'A. M. Lewicki (1976, 1983, 2003). La conception d'A. M. Lewicki (1983) nous apporte la notion d'*indicateurs phraséologiques*[5], appelés aussi *locutions fonctionnelles*[6]. Elle englobe des unités de nature grammaticale et/ou syntaxique, par exemple *między innymi* ; *za pomocą (czegoś)* ; *bez względu na* ; *mimo że* ; *pod warunkiem że* ; *też mi coś* ; *rzecz jasna.*

Pour Lewicki, l'unité phraséologique se caractérise avant tout par la non-continuité de ses éléments. Du point de vue formel et fonctionnel, il les partage en quelques types d'unités phraséologiques :

1. Unités grammaticalement complètes = phrases :
 - phrases indépendantes,
 - phrases lexicalement associées.
2. Unités fragmentaires :
 - locutions verbales,
 - locutions nominales,
 - indicateurs phraséologiques.

De plus, A. M. Lewicki (1983, 2003) distingue **trois types essentiels d'unités phraséologiques**, que nous pouvons représenter à l'aide du schéma qui suit :

5 *Wskaźniki frazeologiczne* dans la terminologie d'A. M. Lewicki.

6 *Wyrażenia funkcyjne* dans la terminologie polonaise.

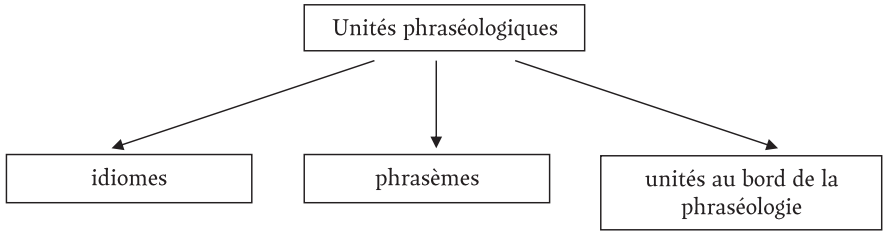


Fig. 1.14 : Classement des unités phraséologiques selon A. M. Lewicki (1983).

Les **idiomes** sont des associations de mots dont le sens global ne résulte pas de la signification de leurs composants, par exemple *zakazany owoc, biały kruk, zawracać Wisłę kijkiem.*

Les **phrasèmes** sont des associations de mots dont le sens global est lié à la signification du formatif principal, les autres composants servant à préciser le sens, par exemple *zakładać rodzinę, kult pieniądza.*

Les **unités au bord de la phraséologie**[7] englobent :

- les noms polylexicaux, par exemple *samochód zastępczy* ;
- la terminologie spécialisée polylexicale, par exemple *kość udowa, spółgłoska wargowa* ;
- les ordres et messages directifs, par exemple *palenie wzbronione, droga wolna* ;
- les slogans (y compris les slogans publicitaires), par exemple *dwa w jednym* ; *wolność, równość, braterstwo* ;
- les parémies phraséologiques, c'est-à-dire les maximes, sentences, proverbes ou leurs fragments pouvant s'inscrire dans des phrases.

La typologie d'A. M. Lewicki est considérée comme un standard en phraséologie polonaise, surtout celle de la seconde moitié du XX^e^ siècle. Pourtant, des taxonomies plus actuelles et plus étendues ont été proposées par P. Müldner-Nieckowski et W. Chlebda. La classification de P. Müldner-Nieckowski (2007)[8] est de nature fonctionnelle et lexicale, utile avant tout pour les lexicographes et les phraséographes. Elle constitue une superstructure de la typologie d'A. M. Lewicki, avec laquelle elle forme un ensemble cohérent.

7 *Pogranicza frazeologii* selon la terminologie d'A. M. Lewicki.

8 La typologie de P. Müldner-Nieckowski est bien présentée sur le site internet de l'auteur : https://frazeologia.pl.

La classification de W. Chlebda (2003, 2005) semble riche et actuelle, mais n'est pas exhaustive car elle n'a pas été terminée. Sa **typologie des phrasèmes** constitue plutôt une liste de différents types d'unités phraséologiques qui intéressent les phraséologues actuellement. Sa vision est large et correspond à la conception élargie de la phraséologie aujourd'hui dominante. Dans sa typologie, W. Chlebda (ibidem) distingue **plusieurs catégories de phrasèmes**, à savoir[9] :

- la phraséologie idiomatique standard, par exemple *dwa grzyby w barszcz* ;
- les expressions comparatives, par exemple *głupi jak but* ;
- les locutions verbonominales, par exemple *brać udział* ;
- la terminologie polylexicale, par exemple *pluskwa milenijna* ;
- les proverbes, sentences, maximes, par exemple *Na św. Grzegorza idzie zima do morza* ;
- les citations ambulantes, par exemple *Być albo nie być – oto jest pytanie* ;
- les blagues linguistiques, par exemple *tu nie Afryka, tu się drzwi zamyka* ;
- les formules et principes, par exemple *czas leczy rany* ;
- les formules de conversation, par exemple *zwracam się z uprzejmą prośbą, moje uszanowanie* ;
- les messages stéréotypés, par exemple *wyszedł z domu i dotychczas nie powrócił* ;
- les slogans, par exemple *podaruj sobie odrobinę luksusu* ;
- les ordres et messages directifs, par exemple *zaraz wracam* ;
- les titres, par exemple *Tańczący z wilkami* ;
- les opérateurs linguistiques et textuels, par exemple *tak zwany, ciąg dalszy nastąpi* ;
- les locutions fonctionnelles, par exemple *między innymi, oprócz tego* ;
- les unités pragmatiques, par exemple *a to dopiero.*

9 Terminologie polonaise originelle employée par W. Chlebda : *standardowa frazeologia idiomatyczna* ; *wyrażenia komparatywne* ; *zwroty werbo-nominalne* ; *terminy i frazeologizmy złożone* ; *przysłowia, sentencje, maksymy* ; *skrzydlate słowa* ; *hece* ; *formuły i prawa* ; *formuły gatunkowe i formuły etykietalne* ; *komunikaty* ; *slogany* ; *nakazy i dyrektywy* ; *tytuły* ; *operatory metajęzykowe i metatekstowe* ; *wyrażenia funkcyjne* ; *zwroty i wyrażenia pragmatyczne.*

1.5. Proposition de typologie actuelle en phraséologie

Le développement dynamique actuel de la phraséologie signifie que certaines typologies, en particulier les typologies traditionnelles d'unités phraséologiques, ne couvrent pas tous les phénomènes analysés et, par conséquent, ne correspondent pas bien à la conception actuelle de la recherche sur les unités figées. Dans de nombreuses approches taxonomiques, on observe également une tendance à une assez grande fragmentation des typologies, ce qui d'une part permet une bonne description des phénomènes, mais d'autre part peut compliquer légèrement la taxonomie elle-même. En conséquence, la classification des entités est parfois difficile, car les frontières floues des phénomènes ne permettent pas de découpages détaillés. L'univers étudié par les phraséologues est vaste, hétérogène et complexe, et la typologie actuelle se devrait donc d'être claire, transparente, et de couvrir tous les phénomènes possibles. Inspirée avant tout des travaux de I. Mel'čuk (2011, 2013, 2023), d'I. González Rey (2002, 2007, 2021), d'A. Solano Rodríguez (2018) et de H. Bürger (2015), et basée sur l'examen et l'analyse des structures de la phraséologie tels qu'ils se pratiquent actuellement, la typologie suivante des unités phraséologiques peut être proposée[10]. Nous partirons de sa représentation à l'aide du schéma suivant :

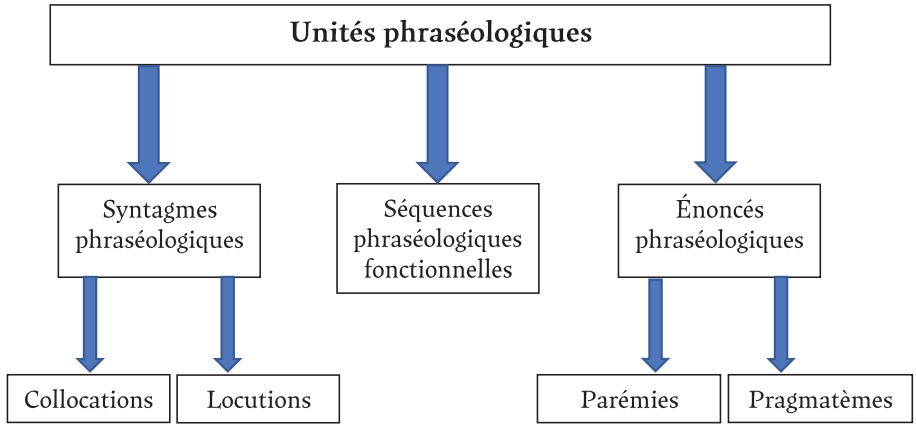


Fig. 1.15 : Proposition d'une typologie actuelle des unités phraséologiques.

10 Nous présentons également cette typologie dans : M. Sułkowska (2024).

1.5.1. Syntagmes phraséologiques

Les syntagmes phraséologiques sont des composants de phrases polylexicaux. Ils comprennent deux sous-groupes : les **collocations** et les **locutions**.

1.5.1.1. Collocations

Le terme *collocation* vient de la langue anglaise et s'est répandu en linguistique principalement grâce aux travaux de chercheurs anglo-saxons (p. ex. J. R. Firth, 1957). C'est Firth qui est surnommé « le père de la collocation », bien que les travaux de Ch. Bally ainsi que ceux de H. E. Palmer (1933) aient été antérieurs aux siens. À propos des collocations, G. Williams (2006) constate qu'il est probable que nous ayons affaire à une de ces coïncidences historiques de découvertes quasi simultanées. Néanmoins, ce qui pèse lourd dans la balance en faveur de Firth est le fait qu'il occupait un poste de professeur de linguistique à Londres. Sa position d'universitaire dans une capitale européenne a rendu possible une diffusion à grande échelle de ses publications. En revanche, H. E. Palmer, qui a parlé des collocations avant Firth, a passé de nombreuses années en dehors de l'Europe, au Japon, ce qui a atténué la portée de ses travaux. H. E. Palmer a repris le terme vague de collocation de Sweet, et a commencé à l'utiliser pour dénommer les *comings-together-of-words*, c'est-à-dire les mots naturellement associés dans la langue. Il a en outre établi un classement des collocations selon les parties du discours. Les sources dans lesquelles Palmer puisait les collocations étaient des textes authentiques, et dans l'extraction, l'intuition jouait un rôle crucial. Pour J. R. Firth, le relevé des unités polylexicales de la langue était moins important que la notion d'associativité (G. Williams, 2006). Néanmoins, la collocation n'est toujours pas un terme sans ambiguïté, raison pour laquelle il se caractérise par une certaine charge conceptuelle. F. J. Hausmann (2004) parle même de « guerre de collocation », c'est-à-dire d'une situation où le même concept est adopté par rapport à divers phénomènes linguistiques, et où différents chercheurs lui attribuent des significations différentes. Le terme **collocation** est parfois utilisé avec des sens différents en linguistique, en linguistique de corpus, en lexicographie ou en didactique.

Depuis des années, les collocations connaissent un intérêt croissant. Grâce aux nouveaux outils que propose la linguistique de corpus et au développement des technologies informatiques, les collocations deviennent de plus en

plus populaires dans de nombreux sous-domaines de la linguistique actuelle. Dans les dernières décennies, l'objet primordial de la phraséologie a légèrement changé. Comme le remarquent D. Legallois et A. Tutin (2013), les collocations reviennent sur le devant de la scène. La plupart des études menées sur les collocations s'effectuent sur des corpus. De nombreuses recherches portent sur l'extraction des associations lexicales de ce type, leur fréquence ou leur traduction automatique. S. Mejri (2011) affirme qu'avec l'introduction du fait collocationnel, le champ phraséologique intègre un champ d'étude d'une complexité extrême, puisqu'il relève à la fois du figement (degré minimal) et de la combinatoire libre. Dans les classements phraséologiques, les collocations sont généralement placées au début du continuum du figement, du côté des séquences libres qui ne révèlent point de figement. De plus, G. Perko (2011) considère que la ligne de démarcation entre les collocations et les séquences plus figées est aussi floue que celle qui existe entre les collocations et les syntagmes libres.

La recherche linguistique dans le domaine des collocations connaît une activité foisonnante ces dernières années. Ces affinités lexicales étaient déjà signalées comme *séries phraséologiques* par Ch. Bally, mais ce n'est qu'assez récemment qu'elles ont été systématisées par les lexicologues et lexicographes (p. ex. F. J. Hausmann, 1989 ; I. Mel'čuk, 1998 ; C. Bolly, 2011). Pour J. Sinclair (1991), le sens des expressions figées (*idioms*) serait non compositionnel, alors que celui des collocations serait compositionnel. Traditionnellement, les **collocations** sont définies comme des ensembles d'éléments linguistiques placés à proximité les uns des autres dans une chaîne. Elles représentent des cas de figement intermédiaires. À la différence des unités phraséologiques fortement figées, elles sont des expressions semi-figées binaires, constituées de deux expressions linguistiques. L'un des éléments, appelé ***base*** par F. J. Hausmann (1989), conserve son sens habituel. L'élément associé, ou ***collocatif*** (terme de F. J. Hausmann, ibidem), est sélectionné en fonction de la base pour exprimer un sens donné. Autrement dit, les collocations sont des expressions linguistiques bipartites, récurrentes dans la langue, comme *essuyer un échec* ou *peur bleue*, dont la base (p. ex. *échec* dans *essuyer un échec*) conserve son sens premier, alors que l'autre élément, appelé collocatif (*essuyer* dans *essuyer un échec*), bien que souvent transparent, est plus difficilement prédictible (A. Tutin, 2005 : 33). Selon A. Tutin (2013), les collocations lexicales, définies comme des associations lexicales privilégiées

et sémantiquement compositionnelles (p. ex. *tristesse infinie, jouer un rôle*), constituent désormais une notion essentielle dans les approches de la phraséologie. Ce qui caractérise ces unités tient essentiellement à la fréquence, la spécialisation du sens en contexte et la restriction combinatoire, propriétés qui donnent à ces séquences un caractère préfabriqué et prêt à l'emploi. Leur facilité de décodage les rend paradoxalement complexes à encoder en langue étrangère : le locuteur non natif les comprend, mais a des difficultés à les reproduire. L'observation du phénomène permet d'analyser les **collocations comme étant des structures prédicat-argument** (A. Tutin, 2013 : 58). La majorité des collocations s'organisent autour d'une base nominale, que le collocatif soit un adjectif (*célibataire endurci*), un verbe (*jouer un rôle*), ou un autre nom (*un nuage de lait*). Le collocatif, élément souvent inattendu dans la réalisation lexicale de la collocation, fait office de prédicat : il exprime une propriété, un état, une action au sujet de l'élément qui l'accompagne. Ainsi, *bleue* indique l'intensité dans *peur bleue*, comme *mourir* dans *mourir de peur.*

I. Mel'čuk (2003 : 23–24) définit les collocations comme suit : l'expression AB ayant le sens (S) est appelée une collocation si et seulement si les trois conditions suivantes sont simultanément remplies :

1. 'S' ↄ 'A' ;
2. A est sélectionné par le locuteur de façon régulière et non contrainte ;
3. B est sélectionné de façon régulière et non contrainte, mais en fonction de A et du sens (S') à exprimer.

Le sens 'S' d'une collocation inclut le sens d'un de ses deux constituants, disons, A, et cette lexie est sélectionnée par le locuteur strictement pour son sens : le choix de A pour le sens 'A' est fait sur la base de D lex (L), c'est-à-dire sur la base de n'importe quel article de dictionnaire qui convient, et indépendamment de B. Quant à l'autre constituant, B, son sens peut être ou ne pas être inclus dans le sens de la collocation, mais de toute façon, B est sélectionné de façon irrégulière et/ou contrainte : soit l'usage de B pour exprimer le sens (S') est unique (= choix irrégulier, puisqu'il n'est pas couvert par D lex, c'est-à-dire attesté par le dictionnaire), soit B doit être choisi en fonction de A (= choix contraint).

À titre d'exemple, dans la collocation *café noir* 'café SANS PRODUIT LAITIER', le nom CAFÉ est choisi par le locuteur pour dire 'café' sans aucune restriction ; mais l'adjectif NOIR n'est pas choisi pour son sens et de façon indépendante. Ainsi, le constituant libre d'une collocation – dans notre cas

A – s'appelle la **base de collocation** (dans notre exemple, c'est *café).* L'autre constituant, c'est-à-dire B – le **collocatif** – est sélectionné en fonction du premier (dans notre exemple, c'est *noir*).

Les collocations sont donc des semi-phrasèmes, ou des locutions semi-figées. De plus, **deux conditions** semblent essentielles :

- la première est que le sens d'un des deux constituants de la collocation soit inclus dans le sens de celle-ci : lorsque nous buvons un *café noir*, nous buvons bien un *café* ;
- la deuxième condition concerne la sélection des constituants. Alors que nous choisissons librement le constituant dont le sens est inclus dans la collocation (la base), nous sélectionnons le deuxième constituant (le collocatif) de manière irrégulière et/ou contrainte, en fonction du premier constituant.

C. Cavalla (2010) relève **quelques traits des collocations** :

- les collocations ont un sens figé ; si l'un des éléments de la collocation garde son sens habituel (la base), l'autre prend une valeur métaphorique plus ou moins marquée (le collocatif) ; par exemple dans *passer un examen,* on a le sens propre de *examen* (base) et un sens métaphorique pour *passer* (collocatif) ;
- les collocations ont une morphologie et une syntaxe variables ;
- les collocations acceptent souvent des insertions, par exemple : *avancer clairement une hypothèse* (insertion adverbiale) ;
- les collocations ont un lexique plutôt stable (paradigmes limités).

A. Tutin et F. Grossmann (2002) ont proposé un **classement des collocations** selon l'idiosyncrasie et l'idiomaticité du collocatif. Nous le représentons à l'aide du schéma suivant :

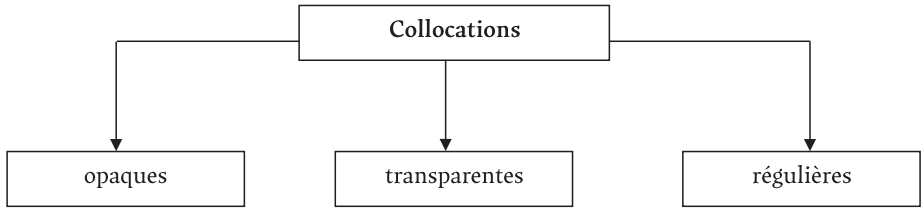


Fig. 1.16 : Classement des collocations d'après A. Tutin et F. Grossmann (2002).

Les **collocations opaques** (du type *peur bleue*) contiennent des collocatifs imprédictibles et démotivés sémantiquement, comme dans *peur bleue*, ou *nuit blanche* ; dans ces exemples, la collocation est difficilement décodable et absolument imprédictible, les noms *peur* et *nuit* conservant cependant leur sens habituel. Dans ce cas, l'interprétation du collocatif n'est ni transparente, ni prédictible.

Les **collocations transparentes** (du type *beau comme un astre*) comportent des collocatifs facilement compréhensibles (le sens du collocatif est transparent), mais imprédictibles du point de vue lexical et/ou syntaxique. Par exemple, dans *grièvement blessé* ou *gravement malade*, les adverbes *gravement* et *grièvement* ont à peu près le même sens, mais ne sont pas tout à fait interchangeables. Le collocatif est donc interprétable, mais non prédictible.

Les **collocations régulières** (du type *essuyer un échec*) sont des associations de mots ou des suites de mots dans lesquelles le sens du tout est généralement déductible et semble prédictible, bien que les règles d'association soient parfois difficiles à cerner. Elles se situent donc à la frontière des restrictions de sélection sémantique.

Les propriétés syntaxiques des collocations sont extrêmement variables, et d'une manière générale, elles ne semblent pas permettre de circonscrire aussi nettement ces associations que les propriétés sémantiques. Certaines collocations présentent un figement syntaxique important (p. ex. *une peur bleue, *la peur est bleue, *une peur très bleue*) contrairement à d'autres (*un steak bleu, le steak est bleu, un steak très bleu*) sans que le degré de figement sémantique y soit corrélé de façon évidente (F. Grossmann, A. Tutin, 2003).

Dans les dictionnaires, les collocations apparaissent principalement dans deux positions, et sous deux formes :

- les **collocations enchaînées** apparaissent à la suite de la définition, au même titre que les exemples ;
- les **collocations définies** correspondent à un emploi spécifique et font l'objet d'une sous-entrée ; elles sont parfois précédées d'un indicateur 'loc' ; l'expression est suivie d'une définition ou d'un renvoi analogique.

Dans le passé, les collocations étaient traitées assez marginalement dans la phraséologie traditionnelle. Actuellement, elles font l'objet de recherches fréquentes **en linguistique de corpus**. Pour les corpusologues, une collocation est une combinaison d'au moins deux mots qui coexistent et sont reproductibles sous une forme donnée. En linguistique de corpus,

les facteurs suivants sont supposés être les critères de base de distinction des collocations :

- la fréquence d'occurrence de la combinaison de mots dans le corpus consulté, qui doit être importante ; en pratique, elle signale une fréquence élevée dans les textes ;
- la force de la collocation, c'est-à-dire le fait que des lexèmes ne coexistent les uns à côté des autres, le plus souvent, que dans une combinaison de mots donnée ; en pratique, c'est donc la force d'interconnexion, c'est-à-dire la cohésion des composants de la séquence étudiée, qui peut être mesurée à l'aide d'outils statistiques.

Dans notre typologie, on peut admettre qu'une **collocation** est une unité phraséologique dont la cohésion des éléments composants est significative, une combinaison de mots fréquemment utilisée. Sa signification résulte généralement de la signification des composants qui la construisent, par exemple, *café noir, essuyer un échec, noir comme l'encre.* Une collocation est constituée d'une base et d'un collocatif, la base donne un sens à la collocation tandis que le collocatif spécifie le sens de la base. Les collocations peuvent être comprises de manière très large, comme toute combinaison de mots fréquente. Outre cette approche, une compréhension étroite des collocations est également possible. Il peut s'agir aussi de combinaisons de mots associés, qui se caractérisent par une fréquence élevée (occurrence fréquente sous une forme donnée), et par un degré important de cohésion des composants. De telles combinaisons sont intéressantes avant tout pour les phraséologues.

Il est possible de distinguer **deux sous-catégories de collocations**, à savoir :

- **les collocations entièrement compositionnelles**, dans lesquelles les significations du collocatif et de la base sont sémantiquement prévisibles, c'est-à-dire transparentes, par exemple *nez aquilin, avoir faim, de longue/courte durée* ;
- **les collocations partiellement compositionnelles**, dans lesquelles la signification de la base est généralement claire, mais la signification du collocatif n'est pas entièrement prévisible, par exemple *fille des rues, des nerfs d'acier, à cœur joie.*

Les collocations peuvent prendre différentes formes grammaticales. Les plus courantes sont les collocations verbo-nominales. Les collocations sont également fréquentes en langues de spécialité (I. González Rey, 2021), par

exemple dans le langage juridique ou médical. Dans ce cas, on parle parfois de *collocations terminologiques.* Pour en citer quelques exemples : *arrêt cardiaque, bloc de branche droite.*

G. Wotjak (1998) distingue les **collocations systémiques**, pleinement lexicalisées et institutionnalisées, et les **collocations en voie de lexicalisation**, qu'il définit comme des collocations virtuelles, syntagmatiquement plausibles et disponibles. Pour I. González Rey (2021 : 132), cette seconde catégorie est surtout présente dans les langues de spécialité, où les références extralinguistiques sont plus mouvantes, car elles sont soumises à une réalité changeante, en pleine évolution.

P. Pęzik (2018) analyse quelques définitions des collocations et constate que la majorité d'entre elles s'appuient sur **trois critères identificatoires**, à savoir :

- les exigences formelles (*formal requirements*) : il s'agit des exigences qui concernent la forme des collocations ; celles-ci se caractérisent par des limites au niveau de la sélection de leurs constituants ;
- les exigences distributionnelles (*distributional requirements*) : l'attraction des éléments qui composent une collocation est unidirectionnelle ou mutuelle ;
- les exigences psycholinguistiques (*psycholinguistic requirements*) : les unités polylexicales sont censées avoir été stockées dans la mémoire.

A. Polguère (2016b) souligne **trois traits caractéristiques** des collocations :

- les collocations sont présentes dans toutes les langues ;
- les collocations sont omniprésentes dans toutes les productions langagières, à l'oral ou à l'écrit ;
- les collocations ne peuvent pas être traduites de façon littérale d'une langue à l'autre.

Tous les travaux portant sur les collocations montrent l'importance du phénomène. Les chercheurs soulignent aussi que ce phénomène est loin d'être bien défini. Cependant, **certains traits permettant de définir les collocations** se dégagent clairement, surtout si on les compare aux autres unités phraséologiques (I. González Rey, 2021 : 130) :

- au niveau formel, il s'agit de mots en coalescence, constitués selon un statut sémiotaxique distinct (***base*** d'une part, et ***collocatifs*** d'autre part), formant une unité polylexicale figée par un emploi réitéré, ce qui les assimile au reste des éléments phraséologiques ;

- au niveau sémantique, les termes sont totalement ou partiellement compositionnels, la distinction des collocations par rapport aux autres unités se faisant par calcul sommatif des constituants des expressions en question ;
- du point de vue pragmatique, l'emploi des unités collocationnelles dépend du champ notionnel auquel elles réfèrent. Leur sens (totalement ou partiellement compositionnel) renvoie au monde et implique des attitudes surtout informationnelles chez les locuteurs.

1.5.1.2. Locutions

Issu du latin *locutio* (action de parler, parole), le terme est défini dans le *Trésor de la langue française informatisé*[11] comme un groupe de mots constituant un syntagme figé, pris souvent dans une acception figurée, que l'usage a réunis pour former une sorte d'unité, et ayant dans la phrase la valeur grammaticale d'un mot unique. Les locutions sont considérées généralement comme les unités les plus idiomatiques de toutes les structures phraséologiques des langues et, de ce fait, elles sont souvent placées au centre de la phraséologie, tout comme les parémies, pour leur caractère très figé et conventionnel, enraciné dans la culture d'un pays.

Dans notre typologie, les **locutions** sont des unités phraséologiques polylexicales qui sont lexicalisées. Elles possèdent une fonction inférentielle et connotative. Leur sens global est le plus souvent métaphorique et/ou imagé. Les locutions peuvent avoir une structure syntagmatique de nature nominale, verbale, adjectivale ou adverbiale. Elles sont considérées comme les unités phraséologiques les plus typiques, en raison de leur caractère conventionnel et de leur haut degré d'idiomaticité, lié à la dimension culturelle. Les locutions, à côté des parémies, sont les unités phraséologiques les plus figées de la langue. Le sens global d'une locution n'est généralement pas compositionnel et ne résulte pas directement des composants qui forment la séquence. Pour en citer quelques exemples : *une oie blanche, prendre le taureau par les cornes, vert de peur, en chair et en os.*

Les locutions se distinguent des autres combinaisons de mots en ce que :

- elles sont des unités holistiques au niveau sémantique et formel ;
- elles peuvent présenter des limitations syntaxiques et transformationnelles ;

11 http://atilf.atilf.fr/.

- leur signification est motivée par des processus tropiques et/ou a une dimension symbolique et culturelle.

Les locutions, comme les collocations, font partie des syntagmes phraséologiques, c'est-à-dire des unités qui s'intègrent dans la structure phrastique. Parfois, il est problématique de **distinguer les locutions des collocations**, car les deux sous-groupes ont des frontières floues, et le passage d'une catégorie à l'autre est graduel, constituant un continuum scalaire. Aussi bien les locutions que les collocations sont intrinsèquement graduelles et s'organisent scalairement autour des unités les plus typiques de leur catégorie. Les **concepts d'endo- et d'exocentrisme** peuvent aider à faire la distinction entre les collocations et les locutions. Les collocations se composent de formatifs qui sont subordonnés les uns aux autres. De plus, leur signification est entièrement ou partiellement compositionnelle. En revanche, les locutions se construisent à partir de composants indépendants les uns des autres (elles se caractérisent par une discontinuité sémantique), et leur sens global est généralement non compositionnel. Par conséquent, les collocations sont considérées comme des structures endocentriques tandis que les locutions sont des séquences exocentriques. Un autre facteur important qui sert à distinguer les locutions des collocations est leur **degré de fixation linguistique**. Les locutions sont lexicalisées, et leur degré de fixation est élevé. En revanche, le degré de fixation phraséologique des collocations est plus faible. Il arrive cependant que des collocations fréquemment employées en usage acquièrent le caractère de séquences conventionnalisées. Ainsi, elles peuvent se figer et devenir des unités phraséologiques de nature locutionnelle. En ce qui concerne la **structure interne des locutions,** tous les formatifs ont le même statut à l'intérieur de la construction. Chaque composant contribue dans la même mesure à construire le sens global de la locution. L'idiomaticité et l'iconicité sont des facteurs importants de l'identité des locutions ; elles sont parfois relevées comme leurs traits principaux. La locution est le produit d'une transposition sémantique qui lui confère un sens particulier, figuré et idiomatique. Comme l'explique I. González Rey (2021 : 165), plus l'image est concrète, spécialisée dans un domaine (p. ex. le corps humain, qui produit de nombreuses locutions dites somatiques), plus la structure est figée, stable, et par conséquent, plus elle a de chance de survivre. Ceci montre à quel point l'idiomaticité d'une locution demeure redevable des procédés de style qui déterminent la formation de l'image et son fonctionnement en

langue. L'idiomaticité des locutions, définie comme non-compositionnalité de leurs formatifs, repose sur le transfert sémantique des parties ou du tout. En effet, la métaphore peut porter sur l'un des termes ou sur l'énoncé tout entier. Le sens global correspond, en définitive, à l'expression d'une idée qui se réalise à travers une image.

Comme dans le classement d'I. Mel'čuk (2011), X. Blanco Escoda et S. Mejri (2018 : 53–54) distinguent **trois types majeurs de locutions d'après leur degré d'opacité sémantique**, à savoir :

- les locutions fortes, qui n'incluent dans leur signifié aucun des signifiés de leurs composantes ; en conséquence, le pivot sémantique n'est pas explicitement présent dans la locution ; par exemple *croque-monsieur, pied-de-biche* ;
- les semi-locutions, qui incluent le sens d'au moins une des composantes lexicales de la locution ; en plus, elles incluent un sens additionnel qui est le pivot sémantique de la locution ; par exemple *fruit de mer, rouge à lèvres* ;
- les locutions faibles, qui incluent le sens de toutes leurs composantes, plus un sens additionnel qui correspond au pivot sémantique, par exemple *attendre un enfant.*

I. González Rey (2021) emploie aussi le terme de **locutions terminologiques**. La distinction entre une **phraséologie générale** et une **phraséologie terminologique ou spécialisée** est postulée également par G. Gréciano (1997). Cette problématique est aussi abordée par M. Tryuk (2001). Parfois, la branche en question s'appelle ***phraséologie en terminologie***. Les chercheurs – terminologues et praticiens – sont d'accord pour considérer la phraséologie en terminologie comme un élément important des textes de spécialité. On a tendance à considérer qu'elle constitue jusqu'à 80 % des textes spécialisés scientifiques et techniques (M. Tryuk, 2001). La phraséologie terminologique peut être définie comme l'étude linguistique qui analyse l'entourage des termes. M. Tryuk (ibidem) présente la théorie de D. Gouadec, concentrée sur la différence entre la terminologie pure et la phraséologie terminologique. Dans ce cadre, l'unité phraséologique est, dans un document ou un discours, toute chaîne de caractères s'étendant au-delà de l'unité terminologique et incluant éventuellement celle-ci. Autrement dit, le phraséologisme commence là où finit le terme qu'il inclut. La terminologie pure désigne donc les objets, alors que la phraséologie terminologique formule les relations.

Ainsi, faire de la terminologie, c'est définir ce que les termes désignent et comment ils se comportent, et faire de la phraséologie terminologique, c'est expliquer ce que les expressions signifient, à quoi elles servent, et comment elles se comportent. En langues de spécialité, les locutions répondent au besoin de réduire l'inconnu au connu, de rendre l'abstrait par le concret, de rapprocher l'intellect de l'affect. Cela permet ainsi aux notions exprimées au moyen d'images d'être saisies par le canal visuel, auditif, tactile ou autre. Les locutions terminologiques contribuent souvent à rendre plus « aimable » un terme qui, autrement, ne nous dirait rien. Voici quelques exemples de locutions terminologiques : *réussir un beau panier* (dans le langage du sport), *sous la table* (dans le langage de l'économie), *un cordon bleu* (dans le langage de la cuisine), *à la feuille* (dans le langage musical).

Les locutions sont des unités phraséologiques que leurs propriétés formelles, sémantiques et pragmatiques permettent de caractériser en tant que syntagmes figés, non compositionnels, et à fonction inférentielle et connotative. Du point de vue sémantique, il est possible de distinguer **deux types de locutions**, à savoir (I. González Rey, 2021 : 183–186) :

- les locutions congrues, et
- les locutions incongrues.

Les **locutions à image congrue**, susceptibles d'une double lecture, littérale et métaphorique, forment le groupe des locutions figurées. En revanche, les **locutions à image incongrue** forment celui des locutions proprement idiomatiques, car ce sont celles qui présentent le plus grand écart sémantique, non seulement du point de vue interne (entre les formatifs de l'expression elle-même), mais aussi du point de vue externe (entre l'expression et son contexte).

Voici quelques exemples de locutions congrues (figurées) : *jeter de l'huile sur le feu, un panier percé, léger comme une plume, à se lécher les doigts.* Et quelques exemples de locutions incongrues : *un mouton à cinq pattes, chercher midi à quatorze heures, bête comme un veau rouge, à gorge déployée.*

Souvent, dans la tradition phraséologique, les locutions sont classifiées selon les **champs lexicaux** ou selon les **champs notionnels**. Dans le premier cas, elles sont partagées d'après les champs lexicaux auxquels appartiennent leurs formatifs nominaux ou adjectivaux. C'est ainsi que nous distinguons les classes suivantes :

- les locutions somatiques : *se casser le nez, prendre ses jambes à son cou, faire la tête* ;

- les locutions zoomorphiques : *vivre comme chien et chat, faire l'autruche, fier comme un paon* ;
- les locutions chromatiques : *un cordon bleu, jaune comme un citron, voir rouge, un mouton noir* ;
- les locutions numérales : *se mettre sur son trente-et-un, à deux pas de, voir trente-six chandelles* ;
- les locutions alimentaires : *casser du sucre sur le dos de qqn, mettre de l'eau dans son vin* ;
- les autres locutions (à objets divers) : *tourner la page, fermer son parapluie.*

Dans le second cas, les locutions peuvent être recueillies selon leurs variations sur une même notion. Par exemple, la notion de *mort* est lexicalisée en phraséologie à travers des locutions telles que : *casser sa pipe, aller au royaume des taupes, partir les pieds devant, avoir avalé sa canne.*

Comme le suggère I. González Rey (2021 : 187–189), les locutions constituent des constructions phraséologiques spécifiques, qui se distinguent des collocations grâce à leur structure de type exocentrique. Les collocations représentent un domaine où la structure et le sémantisme sont mis au service de la fonction référentielle. Les locutions, en revanche, comportent des formatifs qui composent un tout signifiant globalement. Elles symbolisent une manière particulière de percevoir la réalité, à travers les attributs et en fonction des impressions qu'elles provoquent chez les locuteurs.

1.5.2. Séquences phraséologiques fonctionnelles

Les **séquences phraséologiques fonctionnelles** sont des unités qui ne forment pas de parties de phrases au sens propre. Ce sont des unités strictement grammaticales, qui ne servent pas à véhiculer les thèmes qui constituent la raison d'être de la phrase.

Dans la phraséologie traditionnelle polonaise, les séquences de ce type sont appelées ***indicateurs phraséologiques*** ou ***locutions fonctionnelles*** (A. M. Lewicki, 1983). Parfois, les structures de ce type sont appelées aussi ***schémas syntaxiques*** (A. Solano Rodríguez, 2018) ou ***unités phraséologiques organisationnelles*** (C. Bolly, 2011). Voici quelques exemples de séquences phraséologiques fonctionnelles : *à moins que, entre autres, bien que, étant donné (que).* Du point de vue linguistique, les séquences phraséologiques fonctionnelles pourraient être classées parmi les collocations (ce qui est parfois le cas),

mais en raison de leur nature grammaticale et fonctionnelle, il semble plus raisonnable de les placer dans une catégorie distincte.

Dans une approche statistique, nous rencontrons aussi le terme ***colligation***, qui semble lié à ce type de séquences figées. D. Legallois (2012 : 32–36) remarque qu'à l'heure actuelle, nous n'associons guère les collocations aux unités grammaticales. Or, la collocation est essentiellement, dans la pratique linguistique, une manifestation de solidarités lexicales, que la lexicologie – et non la grammaire – se doit de mettre en évidence. Pourtant, historiquement la collocation a souvent été définie comme une association entre éléments grammaticaux remarquée en raison de sa fréquence, et c'est sur cela que repose la distinction entre la collocation et la colligation. D. Legallois (ibidem) propose les définitions suivantes de ces deux notions :

- la collocation est, le plus souvent, une association entre des mots lexicaux (*un gros buveur*) ou des mots lexicaux et grammaticaux (*un jour sans*) ;
- la colligation est, par contre, une association entre un mot lexical ou grammatical et une catégorie grammaticale (partie du discours, fonction syntaxique, marqueurs aspectuels, modaux, temporels, marqueurs grammaticaux des catégories de la négation, de la propriété, etc.).

J. R. Firth, qui s'est particulièrement intéressé à l'associativité mutuelle entre les unités lexicales, utilisait déjà le terme de *colligation.* C. Gledhill et P. Frath (2007) en témoignent : « quand il s'agit d'identifier une relation mutuelle entre des catégories grammaticales, Firth a employé le terme de colligation ». En outre, C. Gledhill et P. Frath (ibidem) expliquent que la colligation est souvent assimilée au terme de ***collocation grammaticale***. Aujourd'hui, ce terme est souvent employé par les corpusologues. J. Sinclair (2003) trouve un rapprochement entre la collocation et la colligation en constatant que la colligation est similaire à la collocation en ceci que toutes les deux ont trait à la cooccurrence des unités linguistiques dans un texte.

I. González Rey (2021 : 155–156) propose une classification des collocations dans laquelle elle distingue deux groupes :

- les collocations lexicales : par exemple *à cœur joie, nez aquilin, médecin légiste, rythme accordéon, avoir faim, mordre le guidon* ;
- les collocations grammaticales (ou colligations) : *à condition que, si et seulement si, au prétexte que, à côté de, sans préjudice de.*

À l'intérieur du second groupe, I. González Rey (ibidem) indique deux sous-catégories : les **colligations conjonctives** (*à condition que, si et seulement si, au prétexte que)* et les **colligations prépositives** (*à côté de, sans préjudice de*).

Vu le caractère grammatical, purement syntaxique et organisationnel des **séquences phraséologiques fonctionnelles**, **dans notre typologie**, nous proposons de traiter ce type d'unités phraséologiques comme une catégorie bien distincte.

1.5.3. Énoncés phraséologiques

Les énoncés phraséologiques englobent les **parémies** et les **pragmatèmes**. Les énoncés phraséologiques sont des unités autonomes, qui ne sont pas des composants phrastiques. Ils prennent eux-mêmes la forme d'une phrase, ou bien constituent des équivalents elliptiques d'une phrase.

1.5.3.1. Parémies

Dans la classification que nous proposons, les **parémies** englobent collectivement les proverbes, adages, maximes, aphorismes, citations, clichés, phrases génériques, etc.[12], dont le trait commun est d'avoir une forme phrastique ou la forme d'un équivalent de phrase. Les séquences parémiques, surtout les proverbes, ont parfois été exclues des études phraséologiques (elles sont étudiées par la parémiologie), mais du point de vue linguistique, il est justifié de les analyser également au niveau de la phraséologie. Selon I. González Rey (2021 : 83), le terme de *parémie* sert à dénommer généralement des énoncés figés liés par certains traits communs, comme leur caractère d'unités de sens à structure binaire, à éléments mnémotechniques et à valeur sentencieuse, entre autres. De plus, les parémies ont plusieurs propriétés qui les rattachent à l'univers phraséologique, parmi lesquelles il convient de mentionner principalement leur polylexicalité, leur degré de fixation, leur idiomaticité et leur préfabrication. Dans le cas des parémies, la fixation phraséologique relève très souvent du figement d'utilisation, c'est-à-dire que la séquence est figée en raison de sa nature stéréotypée, tandis que sur le plan sémantique, la structure est régulière et sémantiquement transparente.

12 Ces termes sont bien définis dans : M. Sułkowska (2013 : 24–31).

- L'expression figée phrastique ou la phrase idiomatique diffère des proverbes, premièrement, en ce que ceux-ci se caractérisent par leur généricité, c'est-à-dire qu'ils expriment « un certain état de choses, général, habituel ou courant » (S. Y. Kuroda, 1973 : 88), et les premières, par leur épisodicité, c'est-à-dire qu'elles renvoient à une situation particulière, spatio-temporellement déterminée (G. Kleiber, 1994 : 219–220). Deuxièmement, les expressions figées sont moins autonomes que les proverbes : leur insertion discursive se passe sans l'effet de rupture typique des proverbes (G. Kleiber, ibidem : 220). En ce qui concerne les **phrases entières figées**, se pose le problème de la distinction entre les phrases « normalement » figées, et celles qui sont proverbiales, car les deux formes se caractérisent par des actants lexicalement invariables. Cette question a été largement analysée par M. Gross (1982), qui indique deux différences formelles principales entre le **proverbe** et la **phrase figée** :
- les proverbes sont difficilement compatibles avec les adverbes marquant un aspect ponctuel,
 par exemple **Cette fois, pierre qui roule n'amasse pas mousse.*
 (mais on acceptera : *Il y a encore deux ans, la fortune venait en dormant.*)
- les phrases figées peuvent matérialiser leur caractère spécifique au moyen d'un pronom,
 par exemple *le sort en est jeté ; le cœur n'y est pas.*

J.-C. Anscombre (2000 : 10) établit plusieurs distinctions entre la classe des **proverbes** et celle **d'autres entités** qui partagent avec eux certaines caractéristiques :

- en tant que phrases génériques typifiantes *a priori* (du type *les voitures ont quatre roues*), les proverbes se distinguent des analytiques (*les baleines sont des mammifères*) et des typifiantes locales, idiomatiques ou non (comme *quand il n'y en a plus, il y en a encore*), qui sont épisodiques et non génériques ;
- dans le cadre des phrases génériques, il distingue « les phrases L-sentencieuses » (maximes, sentences, apophtegmes, etc.) qui sont des typifiantes locales ayant « un énonciateur premier spécifique » et admettant une combinaison du type « comme l'a dit X » et « les phrases ON-sentencieuses », des phrases typifiantes *a priori* ayant un ON énonciateur premier, mais indéfini, acceptant « la combinaison avec *comme on dit, comme le dit la sagesse des nations, etc.* ».

G. Kleiber (2000 : 40) définit le **proverbe** comme « une unité polylexicale codée », possédant à la fois une certaine rigidité ou fixité de forme et une certaine « fixité » référentielle ou stabilité sémantique, qui se traduit par un sens préconstruit, c'est-à-dire fixé par convention pour tout locuteur, et qui fait donc partie du code linguistique commun. Il permet de catégoriser, ranger ou rassembler dans la catégorie à laquelle il a donné son nom des occurrences particulières qui le vérifient. Deux conditions essentielles sont requises pour qu'une phrase générique soit considérée comme proverbe :

- l'applicabilité à l'humain, et
- l'existence d'une structure implicative d'ordre inférentiel et non littéral.

Prenant en considération l'aspect formel, **deux groupes de parémies** peuvent être distingués :

- les parémies à structure phrastique, c'est-à-dire les séquences qui ont la forme d'une phrase. Ce groupe englobe des phrases simples, par exemple *les murs ont des oreilles*, et des phrases complexes, par exemple *chien qui aboie ne mord pas* ;
- les parémies non phrastiques (elliptiques ou averbales), c'est-à-dire les séquences qui ont la forme d'un équivalent de phrase, par exemple *tel père, tel fils ; à bon chat, bon rat.*

J. Sevilla Muñoz (1988) a élaboré une **typologie des parémies** où elle propose deux groupes :

- **les parémies proprement dites**, composées des :
 - proverbes, par exemple *les yeux sont le miroir de l'âme* ;
 - proverbes dialogués, phrases dialoguées ou dialogismes, par exemple *si tu aimes le miel, ne crains pas les abeilles* ;
 - proverbes locaux ou historiques, par exemple *qui n'a pas vu la Bouille n'a rien vu* ;
 - dictons, divisés en trois sous-groupes :
 1. dictons météorologiques, par exemple *quand le chat se passe la patte sur la tête, bientôt il y aura tempête* ;
 2. dictons du travail, par exemple *tue ton cochon à la Saint-Martin et invite ton voisin* ;
 3. dictons de la croyance, par exemple *qui tue le goéland, la mort l'attend* ;
 - apophtegmes, par exemple *Paris vaut bien une messe* (Henri IV) ;

 - maximes, par exemple *il n'y a point d'accidents si malheureux dont les habiles gens ne tirent quelque avantage* (La Rochefoucauld) ;
 - principes, par exemple *j'ai toujours eu pour principe de ne faire jamais par autrui ce que je pouvais faire par moi-même* (Montesquieu) ;
 - sentences, par exemple *l'avenir n'est à personne, l'avenir est à Dieu* (V. Hugo) ;
- **les parémies de second groupe** :
 - parémies comiques ou ironiques, par exemple « *Je la guérirai avec de bonnes paroles* » *dit le pasteur en lançant la Bible à la tête de sa femme* ;
 - parémies scientifiques (aphorismes, tautologies, axiomes, théorèmes), par exemple *le tout est plus grand que sa partie* (axiome mathématique) ;
 - parémies chevaleresques ;
 - parémies publicitaires.

L'auteure nomme ce second groupe *parémiologie terminologique*. I. González Rey (2021 : 90–91) parle aussi de **parémies générales** et de **parémies terminologiques**, associant ce deuxième groupe aux séquences liées aux affaires : par exemple, *de mauvais contrat, longue dispute ; à bon emprunteur, bon éconduiseur ; les bons comptes font les bons amis.*

F. Rodegem (1984) définit la parémie comme « une sentence lapidaire normative » dont les propriétés constitutives sont la morphologie rythmique, la structure analogique et le statut normatif. Il recense dix formules gnomiques, qu'il nomme parémies, et qu'il classe en trois groupes :

1. Le premier groupe, dont les éléments constitutifs expriment une morale au sens général, une norme générale, comprend :
 - le proverbe : *le chat sauvage ne sait pas où il a pris une poule* ;
 - la locution proverbiale : *crier famine sur un tas de blé* ;
 - la maxime : *qui ne risque rien n'a rien* ;
 - l'aphorisme : *tel père, tels fils.*
2. Le deuxième groupe est composé de parémies qui sont censées exprimer une norme restreinte :
 - le dicton : *Noël au balcon, Pâques au tison* ;
 - l'adage : *en fait de biens, possession vaut titre* ;
 - le slogan : *santé de fer* ;
 - la devise : *honni soit qui mal y pense.*
3. Pour le troisième groupe, il s'agit de genres marginaux :
 - l'apophtegme : *la critique est aisée, mais l'art est difficile* ;

- le wéllerisme : *« La vertu au milieu » comme disait le diable en se mettant entre deux prostituées.*

Le sous-groupe de parémies traditionnellement le plus étudié est celui des proverbes et des séquences qui sont semblables à des structures proverbiales. Ce type des parémies est bien présenté, par exemple, dans les travaux de J.-C. Anscombre (2012), de G. Kleiber (2000), d'I. Tamba (2011) et de M. Lipińska (2003, 2004). J.-C. Anscombre (2008) est l'auteur d'une **typologie** intéressante des **formes sentencieuses**. Il est possible de la représenter par le schéma suivant :

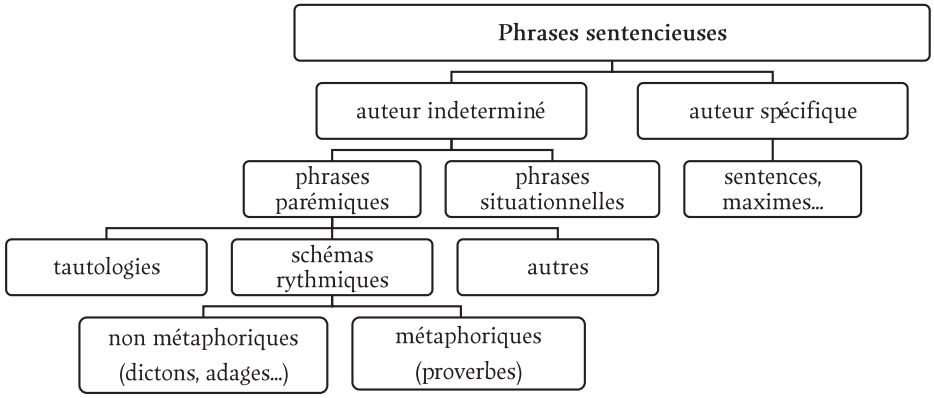


Fig. 1.17 : Les phrases sentencieuses selon J.-C. Anscombre (2008).

J.-C. Anscombre (2008) souligne que, dans la pratique, la terminologie employée pour désigner les phrases sentencieuses est diversifiée et non univoque. À titre d'exemple, la forme sentencieuse *une hirondelle ne fait pas le printemps* peut être classifiée comme proverbe (comme dans le *Grand Robert* et le *TLF*), dicton (chez A. Pierron), maxime (chez F. Delacourt), ou dicton météorologique (chez C. Djavadi). Dans sa typologie, J.-C. Anscombre (ibidem) met l'accent sur la **catégorie des phrases parémiques** qui est divisée à son tour en **plusieurs sous-classes** :

- la sous-classe des tautologies : ce sont des phrases se présentant sous la forme de *un sou est un sou* ; on les reconnaît essentiellement à leur structure superficielle très souvent proche de 'p est p' ;
- la sous-classe des phrases parémiques, exhibant certains schémas rythmiques, elle-même divisée en deux sous-groupes selon que la phrase est

métaphorique ou non ; le premier groupe correspond aux proverbes, le second aux adages et dictons ;
- le reste, c'est-à-dire les phrases parémiques n'ayant pas d'autre(s) propriété(s) saillante(s).

De plus, J.-C. Anscombre (2008) souligne que les cloisons entre les différentes catégories ne sont pas étanches, et qu'il arrive qu'on passe de l'une à l'autre.

M. Privat (1999) distingue **deux catégories de parémies**, à savoir :
- les parémies signées et savantes, qui englobent les maximes, sentences, aphorismes et apophtegmes, et
- les parémies anonymes et populaires, qui comprennent les proverbes, dictons et adages.

1.5.3.2. Pragmatèmes

Les pragmatèmes sont un autre groupe de séquences qui font partie des énoncés phraséologiques. Le terme de pragmatème, de même que celui de collocation, discuté précédemment, n'est pas sans ambiguïté et a été défini de plusieurs manières. Dans la tradition linguistique, nous trouvons également d'autres termes désignant des phénomènes linguistiques identiques ou similaires : *formule, formule routinière, formule de la conversation, formule pragmatique de la conversation, structure figée de la conversation, énoncé lié, mot-phrase, locution-phrase, cliché-réplique, phrasillon, phrase conversationnelle, phrase situationnelle, acte de langage stéréotypé, phrase pragmatique, phrase préfabriquée des interactions*, etc.[13]. Comme le rappelle I. González Rey (2021), en français, la question des pragmatèmes a commencé à être étudiée à partir de l'ouvrage de C. de Boer de 1922. L'auteur y signale la présence d'expressions telles que *Soit !* dans la langue et décide de les nommer ***formules***. Plus tard, L. Tesnière (1936) distingue deux sortes d'énoncés :

13 Les termes cités apparaissent entre autres chez : F. Coulmas (1979), A. Zuluaga (1980), I. Fónagy (1982), I. Mel'čuk (1995), G. Corpas Pastor (1996), A. P. Cowie (1998), F. Bidaud (2002), H. H. Lüger (2007), K. Bardovi-Harlig (2012), K. Aijmer (2014), X. Blanco Escoda et S. Mejri (2018), A. Ziem (2018), M. A. Barrios et V. Ovejas (2019), M. Kauffer (2018, 2019), A. Tutin (2019), D. Dobrovol'skij (2020), F. Grossmann et A. Krzyżanowska (2020), C. Mellado Blanco (2021, éd.), A. Tutin, O. Kraif, M. Coavoux (2022), M. Kauffer et Y. Keromnes (2022), M. S. Pausé (2023).

- les onomatopées, comme *aïe !, chut !*, qu'il appelle ***phrasillons*** ou ***mots-phrases***, et
- des expressions telles que *s'il vous plaît*, qu'il nomme ***formules de courtoisie.***

En 1948, A. V. Isačenko relève des exemples comme : *Sans blague ! Bien entendu ! Cela va sans dire*, et les nomme ***clichés-phrases***. Il faut toutefois attendre 1979 pour qu'une **première classification rigoureuse des pragmatèmes français** soit proposée par F. Coulmas (1979), qui les nomme ***formules routinières.*** En 1982, I. Fónagy présente une classification dans laquelle il emploie le terme d'***énoncés liés.*** En 1988, M. Gros fait également un apport à la question en proposant **deux types d'unités pragmatiques** :

- les mots-phrases, par exemple *adieu, bonsoir, tiens* ;
- les locutions-phrases, par exemple *pas de quoi !*

M. Kauffer (2012) s'intéresse aux phénomènes similaires, qu'il nomme ***actes de langage stéréotypés***. En 1995, I. Mel'čuk introduit le terme de ***pragmatème*** pour désigner des expressions liées à une situation déterminée. On peut constater que ce terme est né comme hyponyme d'une catégorie concrète de phrasèmes pour désigner les énoncés phraséologiques qui sont liés à des situations d'énonciation déterminées. La fixation pragmatique ou le figement situationnel deviennent essentiels pour délimiter et définir les phénomènes pragmatiques.

M. López Simó (2023) prétend que les **pragmatèmes** se différencient des **formules**. Le pragmatème désigne tout énoncé ritualisé, qu'il soit écrit ou oral, qui est restreint dans son signifié par la situation de communication dans laquelle il est produit (X. Blanco, S. Mejri, 2018). Autrement dit, son figement est de type contextuel : le sens complet ne peut être atteint qu'à travers certains facteurs extralinguistiques ou situationnels. Par contre, les formules des interactions orales désignent des énoncés phraséologiques du discours oral en interaction, qui peuvent en outre présenter un figement non seulement contextuel ou situationnel, mais aussi co-textuel ou discursif (M. López Simó, 2023 : 87–88).

M.-S. Pausé (2023 : 107) attribue quelques propriétés aux **phrases préfabriquées des interactions** :

- ce sont des clauses complètes, avec une valeur illocutoire, même si elles peuvent être enchâssées en tant que propositions subordonnées ou parenthétiques, comme *comment dirais-je.*

- elles sont récurrentes dans les interactions. La plupart d'entre elles sont fréquentes dans les dialogues.
- ce sont des formules toutes faites. L'utilisation de beaucoup d'entre elle est fortement déterminée par le contexte. Pour répondre poliment à un merci, un francophone peut choisir une formule parmi la liste suivante : *de rien, il n'y a pas de quoi, ou tout le plaisir est pour moi.*
- la plupart d'entre elles ne peuvent être interprétés littéralement et ne sont pas sémantiquement compositionnelles. C'est pourquoi une traduction directe serait inefficace.

Du point de vue formel, la **structure des pragmatèmes** varie des simples phonèmes jusqu'aux phrases. En ce qui concerne l'aspect sémantique, un trait saillant des pragmatèmes, pour certains spécialistes (p. ex. W. Banyś, 2020) consiste dans l'intonation, qui est porteuse de sens. I. Fónagy (1982) souligne que les indices phonétiques et prosodiques contribuent à la désambiguïsation. M. Martins-Baltar (1995) propose une classification des « énoncés liés », fondée sur ce qu'il nomme l'*analyse motivationnelle,* analyse selon laquelle une partie du sens de l'énoncé relève d'un motif nécessaire du locuteur, externe à l'énoncé lui-même.

Comme nous l'avons déjà dit, la **première classification des éléments pragmatiques** est due à F. Coulmas (1979). Il établit une **distinction** entre :

- les formules routinières de l'interlocution sociale, liées aux salutations, prises de congé, présentations, etc., et
- les formules employées dans des situations semi-ritualisées, telles que les demandes, les excuses ou les félicitations.

Dans une étude de 1985, F. Coulmas divise les formules routinières en deux sous-groupes :

- les formules discursives ;
- les formules psycho-ostensives.

Dans la même ligne, G. Corpas Pastor (1996) divise des formules routinières en :

- formules discursives ;
- formules psychosociales.

M. López Simó (2016, 2019) propose la **typologie fine des formules routinières**, avec quatre types principaux d'énoncés, subdivisés en plusieurs sous-types, tels que :

- les formules interpersonnelles, liées aux interactions sociales, p. ex. *Bon rétablissement* ; *Après vous* ;
- les formules personnelles, qui ont souvent une fonction affective et/ou émotionnelle, p. ex. *Le pied !* ; *On aura tout vu !* ;
- les formules impersonnelles, non directement liées aux participants du dialogue mais plutôt sur des faits, p.ex. *Ça se pourrait* ;
- les formules méta-communicatives, p. ex. *La séance est ouverte ; à vrai dire.*

Plus récemment, I. González Rey (2021 : 109–115) a présenté sa **typologie des pragmatèmes**. Elle dégage deux grands ensembles :

- les pragmatèmes conversationnels ;
- les pragmatèmes comportementaux.

Tous les deux peuvent être phrastiques ou non phrastiques. Les **pragmatèmes conversationnels** englobent les pragmatèmes formels et informels. Les **pragmatèmes formels** sont des énoncés phraséologiques interlocutifs, prévisibles et standardisés. Ils s'emploient dans des situations quotidiennes ou professionnelles en tant que formules de politesse. À titre d'exemple : *enchanté ; merci ; de rien ; je vous en prie ; comment allez-vous ?* En revanche, les **pragmatèmes informels** ne sont pas des énoncés phraséologiques prévisibles. Ils s'emploient pour traduire le point de vue des interlocuteurs et leurs réactions émotives face au message reçu. Par exemple *bien à toi ; ah bon !, tu parles !, tu me fais rire, ça va ?, il ne manque plus que ça.*

En revanche, les **pragmatèmes comportementaux** sont reliés à la réception d'un message conçu selon une intention illocutoire particulière de départ et ont pour but de réaliser une action non pas discursive (locutoire), mais comportementale (action). Ils englobent les pragmatèmes directifs et exhortatifs. Les **pragmatèmes directifs** sont des énoncés opposés dont l'intention est d'ordonner à un destinataire collectif d'exécuter une action programmée par le message. Par exemple *danger ; stop ; sortie de secours ; priorité aux piétons ; il est interdit de marcher sur les pelouses.* Les **pragmatèmes exhortatifs**, par contre, sont des énoncés où un énonciateur non indentifiable s'adresse à un destinataire collectif pour lui fournir un renseignement utile. À titre d'exemple : *fragile ; inflammable ; fermé ; peinture fraîche ; attention à la marche ; attention au chien ; fermez la porte ; ne pas déranger ; tenir à l'abri de la chaleur.*

M.-S. Pausé (2023 : 109) propose son **classement de phrases préfabriquées des intercations (PPI)**. Elle s'appuie sur les catégories identifiées par A. Tutin (2019). La typologie se présente comme suit :

- Les formules méta-énonciatives : elles traitent du contexte d'énonciation et commentent ce qui est dit et la manière dont c'est dit ;
 - la plupart d'entre elles sont des clauses parenthétiques ;
 - elles sont facultatives et souvent déplaçables.
- Les formules réactives : elles expriment une réaction – opinion, évaluation ou émotion – à l'interaction ou à une situation. Elles sont souvent clausatives, mais il existe aussi des utilisations parenthétiques.
- Les phrases situationnelles : énoncé interprétable uniquement en fonction du contexte.
- Les formules rituelles (pragmatiques) : associées à des situations sociales ou de communication spécifiques et contraintes.

M.-S. Pausé (2023 : 109) présente aussi un tableau avec sa typologie détaillée (Tab. 1.2).

Tab. 1.2 : Types de PPI selon M.-S. Pausé (2023).

Classes	Types	Description
Meta-énonciative	Méta-linguistique	Commentaire sur le contenu référentiel du message : reformulation, approximation, correction, etc. Exemple : *on peut le dire comme ça.*
	Méta-conative	Appel de l'attention de l'interlocuteur sur le contenu du message. Exemple : *tu vois.*
	Méta-négociative	Indication d'une négociation interne [une réserve] du locuteur sur son adhésion au contenu référentiel du message. Exemple : *je pense.*
Réactive	Expressive	Expression d'une émotion du locuteur au regard d'un objet ou d'une situation. Exemple : *et comment !*
	Intéractive	Réaction du locuteur à ses propos ou ceux d'autrui, ou à un événement ou une situation. Exemple : *je suis d'accord.*
Situationnelle	Evaluative	Appréciation du locuteur d'une situation ou d'un objet. Exemple : *pas mal !*
	Non évaluative	Affirmation interprétable seulement au regard de la situation d'énonciation. Exemple : *ça me dit quelque chose.*

Tab. 1.2 (Continuation)

Classes	Types	Description
Rituelle (pragmatèmes)	Salutations	Formule rituelle spécifique aux salutations d'ouverture et de fermeture d'une interaction. Exemple : *comment vas-tu ?*
	Politesse	Formule rituelle spécifique aux marques de politesse. Exemple : *prends ton temps.*
	Autre	Autres formules rituelles. Exemple : *que puis-je vous offrir ?*

Une **description assez exhaustive des pragmatèmes** a été proposée dernièrement par X. Blanco Escoda et S. Mejri (2018). Selon ces auteurs, les pragmatèmes constituent une sous-classe des phrasèmes, ces derniers étant compris comme des séquences polylexicales non libres. Les pragmatèmes s'insèrent aussi dans des catégories qui pourraient être dénommées « culturèmes » ou « socioculturèmes ». En outre, on peut constater qu'une bonne partie des pragmatèmes unilexicaux pourraient être considérés comme des brachylogies d'énoncés polylexicaux. Ainsi, *pardon* serait une variante de *je vous demande pardon ; bonjour* une variante de *je vous dis bonjour* ou même une forme fossilisée de *je vous souhaite un bon jour.* D'après X. Blanco Escoda et S. Mejri (2018 : 52–54), les **phrasèmes sémantico-lexicaux** peuvent se diviser en **trois classes majeures** :

- les pragmatèmes ;
- les clichés ;
- les parémies.

En revanche, les **phrasèmes lexicaux** peuvent être divisés en **deux classes majeures** telles que :

- les locutions ;
- les collocations.

Dans notre classification, les **pragmatèmes** sont des formules conversationnelles fixées avant tout en usage. Ils sont employés dans une situation de communication spécifique et prévisible, ils ont généralement un caractère polylexical, ils peuvent être compositionnels ou idiomatiques. Par exemple, *comment ça va ?* ; *attention à la marche* ; *au revoir !* Une propriété inhérente du

pragmatème est sa reproductibilité dans une situation de communication spécifique. De plus, le pragmatème est une forme ritualisée.

Les pragmatèmes sont désormais assez souvent analysés dans la recherche phraséologique, alors qu'auparavant, ils étaient traités comme des phénomènes à la limite de ce domaine de recherche. La phraséologie traditionnelle ne mentionne pas la notion de pragmatème, mais des associations lexicales de ce type apparaissent parmi les structures analysées. Dans la phraséologie polonaise, l'approche pragmatique prend racine dans les travaux de W. Chlebda (2003), tandis que la phraséologie francophone associe généralement la notion de pragmatèmes aux travaux d'I. Mel'čuk (1995). Actuellement, la notion de pragmatème est plus fréquente dans les recherches menées en Europe occidentale. Dans la conception d'I. Mel'čuk (ibidem), le **pragmatème est compris de manière étroite**. Ses traits déterminants sont les suivants :

- la polylexicalité,
- la fixation lexicale,
- le sens compositionnel,
- la relation avec une situation de communication spécifique.

Une compréhension aussi étroite du terme exclut des pragmatèmes les unités monolexicales à motivation pragmatique, telles que *bonjour !* ou *salut !*, ainsi que les séquences pragmatiques sémantiquement non compositionnelles, comme *à vos souhaits !*

Souvent, la mono et polylexicalité, ainsi que les significations compositionnelles et non compositionnelles des séquences pragmatiques sont des questions discutables quant à leurs caractéristiques définitionnelles. Les chercheurs divergent dans leurs opinions à ce propos. À titre d'exemple, X. Blanco et S. Mejri (2018 : 25–27) affirment que le **pragmatème prototypique** est un énoncé autonome polylexical, sémantiquement compositionnel, qui est restreint dans son signifié par la situation de communication dans laquelle il est produit. Mais parfois, il peut ne pas être polylexical (*Halte ! ; Enchanté !*), et il peut ne pas être sémantiquement compositionnel (*À vos souhaits !*). Un pragmatème ne correspond jamais à une partie de discours (sauf dans le cas de l'interjection, qui représente justement un énoncé), il s'agit toujours d'un énoncé complet. De plus, le pragmatème se caractérise par une certaine ritualisation formelle et il est restreint dans son signifié par la situation de communication à laquelle il est approprié.

Cependant, selon I. González Rey (2021), le pragmatème peut être aussi bien compositionnel qu'idiomatique, et cette interprétation nous semble la plus adéquate. Pour cette chercheuse, le pragmatème est essentiellement une unité phraséologique qui s'actualise dans le discours sous la forme d'un énoncé syntaxiquement autonome, mais que son figement formel, sémantique et pragmatique rend dépendant de la situation d'énonciation.

À notre avis, **les propriétés les plus importantes des pragmatèmes** sont les suivantes :

- ils sont liés à une situation de communication particulière,
- leur caractère est reproductif,
- en principe, ils sont polylexicaux (même s'il peuvent aussi inclure des formules monolexicales reproductibles, qui sont restreintes par la situation de communication),
- ils se caractérisent par un certain degré de fixation,
- au niveau sémantique, dans la majorité des cas, ils sont transparents, mais parfois leur signification peut être opaque.

En ce qui concerne l'**aspect formel,** les pragmatèmes sont des énoncés autonomes. De ce point de vue, on peut distinguer **deux groupes de pragmatèmes** :

- les pragmatèmes à structure phrastique, c'est-à-dire les séquences qui ont la forme d'une phrase. Par exemple, *Je suis désolé* ; *Fermez la porte !* ; *À conserver à température ambiante* ;
- les pragmatèmes non phrastiques (elliptiques ou averbaux), c'est-à-dire les séquences qui ont la forme d'un équivalent de phrase. Par exemple *Haut les mains !* ; *En panne* ; *Sens interdit.*

1.5.4. Conclusion

La proposition de typologie des unités phraséologiques présentée ci-dessus englobe les phénomènes linguistiques qui relèvent actuellement du figement langagier. Son but était de proposer une structure claire, simple et universelle, qui permette de faire une description taxonomique des séquences étudiées par la phraséologie aujourd'hui. De plus, la classification proposée tient compte de la vision présente des phénomènes et des priorités de la recherche actuelle en phraséologie.

L'univers phraséologique est vaste et hétérogène, c'est pourquoi certains cas peuvent s'avérer problématiques ou soulever certains doutes classificatoires, ce qui confirme encore une fois que les phénomènes phraséologiques sont flous, graduels et constituent une entité scalaire dont une propriété importante est le continuum. De plus, le classement proposé peut montrer l'évolution et l'extension de la phraséologie vers des structures qui, autrefois, restaient en marge des recherches. Nous pouvons illustrer ces changements historiques à l'aide du schéma suivant :

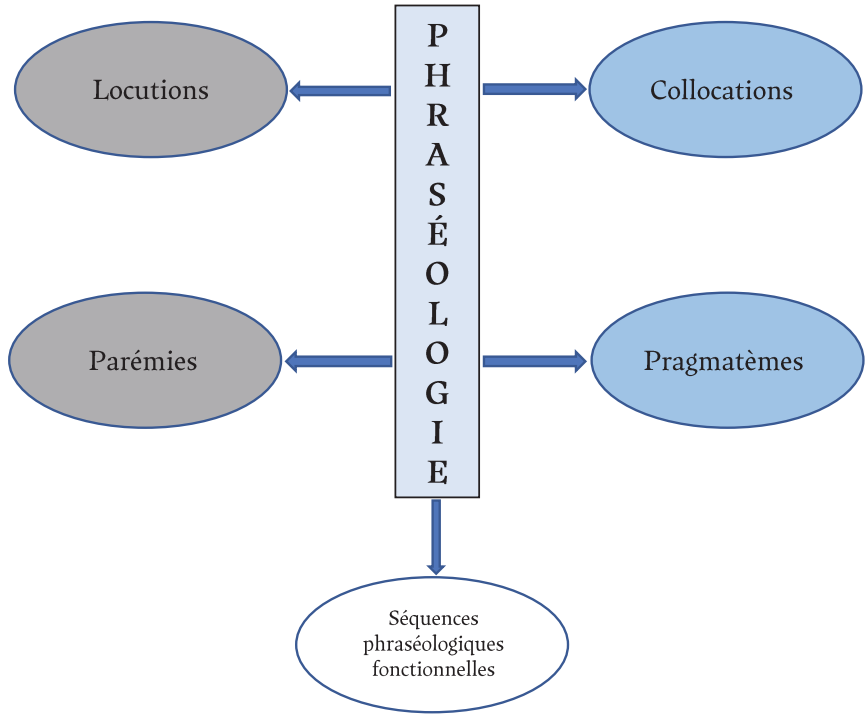


Fig. 1.18 : La phraséologie : les zones les plus étudiées par la phraséologie traditionnelle (en gris), et les branches vers lesquelles se tournent actuellement les études de phraséologie (en bleu).

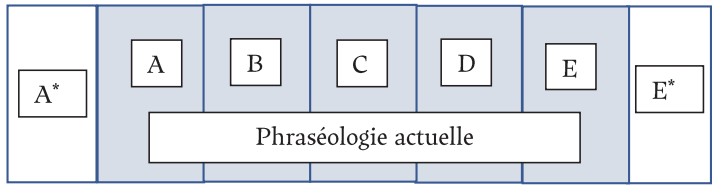
La phraséologie des séquences fonctionnelles n'a pas été étudiée fréquemment ou de manière exhaustive jusqu'à présent, ce qui signifie qu'il s'agit d'un domaine digne de plus d'attention et d'intérêt.

Le phénomène de la collocabilité apparaît quand deux ou plusieurs unités monolexicales manifestent une tendance à être employées ensemble.

La nature grammaticale des éléments qui entrent en combinaison et la nature syntaxique de l'ensemble construit importent peu. L'analyse du figement langagier, en tant que procédé et résultat de la collocabilité, permet de distinguer **les types de combinaisons de mots suivants :**

- celles qui construisent des syntagmes et dont les formatifs ne perdent pas les sens littéraux qu'ils possèdent séparément. Elles gardent leur fonction référentielle et dénotative. Ce sont des collocations ;
- celles qui construisent des syntagmes, mais dont les formatifs perdent leurs sens propres (directs ou littéraux), et qui créent une nouvelle unité significative polylexicale. Ce sont des locutions ;
- celles qui construisent des structures grammaticales et purement syntaxiques. Elles forment des unités fonctionnelles qui servent à organiser des phrases et des énoncés. Ce sont des séquences phraséologiques fonctionnelles ;
- celles qui construisent des énoncés. Leur sens peut être figuré ou littéral. Elles sont des unités textuelles à valeur gnomique. Ce sont des parémies ;
- celles qui construisent des énoncés. Leur sens est contraint par la situation d'énonciation. Elles ont une fonction discursive situationnelle. Ce sont des pragmatèmes.

En supposant que la phraséologie traite des associations polylexicales et que celles-ci ont pour caractéristique inhérente un certain degré de fixation linguistique (manifesté par la forme préfabriquée en usage), le champ d'investigation de la phraséologie actuelle peut être illustré par le schéma suivant. Les domaines A* et E* vont au-delà des recherches phraséologiques actuelles. Leur inclusion nécessiterait encore une réflexion et des discussions méthodologiques.



A : Collocations. A* : Collocations faiblement fixées ou non fixées. B : Locutions. C : Séquences phraséologiques fonctionnelles. D : Parémies. E : Pragmatèmes. E* : Pragmatèmes monolexicaux.

Fig. 1.19 : Champ d'investigation de la phraséologie actuelle.

La typologie proposée ci-dessus peut également être utile pour diviser la phraséologie actuelle en **sections de recherche plus petites et plus détaillées**. À l'instar des groupes distingués dans la classification, on peut postuler plusieurs sous-domaines en phraséologie (théorique, contrastive ou appliquée). Il s'agirait des **sous-domaines suivants** :

- phraséologie collocationnelle,
- phraséologie locutionnelle,
- phraséologie des séquences fonctionnelles,
- phraséologie parémique,
- phraséologie pragmatémique.

La division suggérée servirait à définir plus précisément le champ d'investigation et l'objet de la recherche en phraséologie. Nous pouvons schématiser cette idée comme suit :

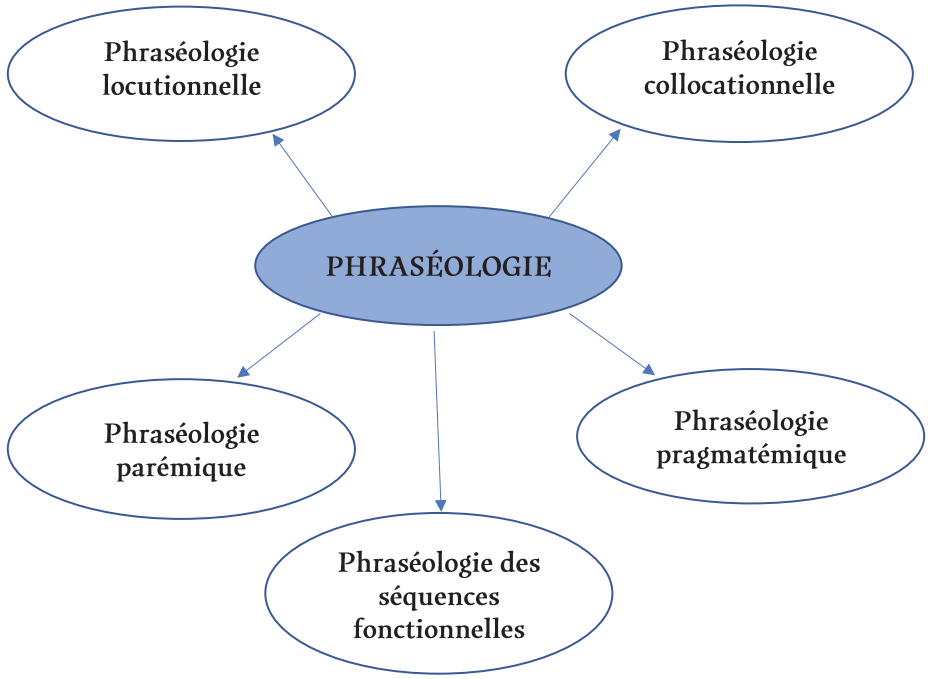


Fig. 1.20 : Sous-domaines de la phraséologie actuelle.

1.6. Le figement langagier en tant que phénomène textuel

Le **figement** est un phénomène linguistique qu'il faut étudier en prenant en considération au moins **deux niveaux d'analyse**. D'un côté, il peut être traité comme un **phénomène linguistique, analysé au niveau du système**. De l'autre, il devient un phénomène important qui concerne le **niveau textuel et discursif**. L'étude du figement langagier à chaque niveau peut impliquer des enjeux et des problèmes un peu différents. Le schéma ci-dessous présente la complexité de la dichotomie d'analyse concernant le figement langagier :

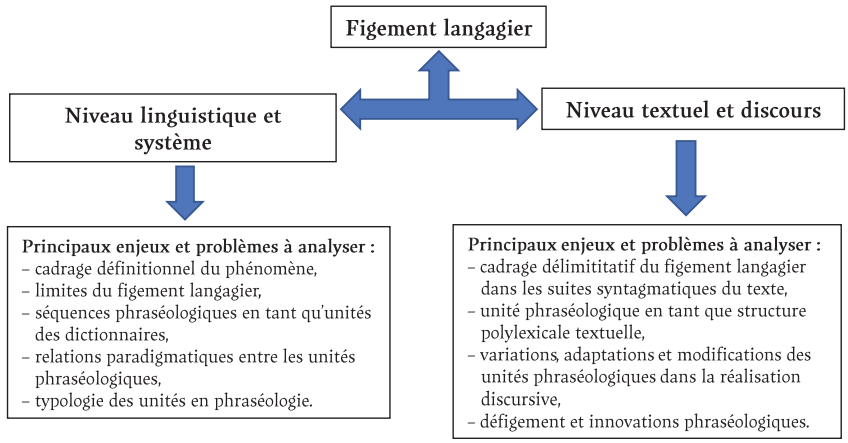


Fig. 1.21 : Le figement langagier analysé en tant que phénomène linguistique et textuel.

1.6.1. Typologies discursives des unités figées

Comme le suggère I. González Rey (2021c : 41), la présence d'un phraséosystème dans le discours permet de confirmer l'existence d'un tissu phraséologique à l'œuvre dans l'élaboration des textes. Ce tissu se compose d'éléments concaténés sur l'axe syntagmatique et distribués sur la longueur du texte pour en garantir la cohésion et la cohérence. Entre les cooccurrents d'une unité figée, il n'existe pas seulement une relation d'interdépendance, mais aussi un degré d'attraction de ses composants sur les éléments qui forment le reste du discours.

Il est possible de mentionner **plusieurs typologies** traitant du phraséosystème dans une perspective discursive. À titre d'exemple, D. Siepmann (2005,

2007) s'intéresse avant tout aux marqueurs discursifs et en distingue 22 sous-classes. A. Tutin (2014), en revanche, indique **quatre groupes d'unités phraséologiques**, à savoir :

- les unités à fonction référentielle, par exemple, *rejeter une hypothèse, étude longitudinale* ;
- les unités à fonction discursive, par exemple, *en revanche, par ailleurs* ;
- les unités à fonction interpersonnelle, par exemple, *il est souhaitable, contre toute attente* ;
- les routines sémantico-rhétoriques, par exemple, *nous reprenons le modèle développé par X.*

Cette typologie est aussi reprise par T. Tran, A. Tutin et C. Cavalla en 2016. Par contre, J. Martínez Marín (1998, 1999) distingue les **groupes suivants** :

- les connecteurs (surtout les locutions conjonctives) ;
- les modalisateurs ;
- les marqueurs discursifs ;
- les unités lexicales (verbales, nominales, adjectivales).

I. González Rey (2021c : 46–49) propose pour sa part la **classification tripartite suivante** :

- les **argumentateurs** (unités lexicales), qui contribuent à développer la thématique abordée dans le genre textuel choisi ; ce sont des locutions ou des collocations, par exemple *un fait divers, des petites annonces, grièvement blessé, de longue haleine, frontalement opposés* ; cette catégorie est la plus complexe et elle varie en fonction de la thématique et du genre textuel ; ce genre d'unités phraséologiques permet de traiter le contenu thématique de chaque discours au moyen de la terminologie propre du domaine de connaissances ;
- les **connecteurs ou marqueurs discursifs**, qui servent à structurer le discours ; il y en a deux sortes : les unités phraséologiques à construction fermée, de nature indépendante, et les unités à construction ouverte, dépendantes de structures supérieures :
 - les connecteurs à construction fermée : la plupart sont interphrastiques, placés généralement en début de phrase, d'autres sont intraphrastiques, situés à l'intérieur de la phrase ; par exemple, *en premier lieu, en outre, à ce propos, autrement dit, en particulier, par contre* ;
 - les connecteurs à construction ouverte : la plupart sont intraphrastiques, et d'autres sont phrastiques ; par exemple, *ainsi que, tandis que,*

à condition que, par rapport à, au même titre que, au sujet de, à l'aide de, afin de, en vue de, il est évident que ;

- les **modalisateurs** adverbiaux, à construction fermée, par exemple *sans aucun doute, de toute évidence, contre toute attente* ; ou phrastiques à construction ouverte, par exemple *il est souhaitable, il ne fait aucun doute* ; ces unités phraséologiques introduisent les points de vue de l'auteur/locuteur et donnent au texte son aspect le plus personnel.

1.6.2. Délimitation et variations en phraséologie

Comme nous l'avons déjà dit (M. Sułkowska, 2003, 2013 : 57–61), les unités figées sont multiples, variées et ne se laissent pas schématiser. Souvent, il faut analyser chaque structure comme une unité concrète qui fonctionne selon ses propres principes. Aussi, pour désigner les **limites des unités figées**, est-il nécessaire de toujours prendre en considération la structure prédicative de la séquence, ainsi que le degré de soudure de ses éléments et la convention langagière résultant de l'usage. Il est cependant des cas qui demeurent problématiques, tels ceux pour lesquels nous pouvons parler, par exemple, d'**association du verbe à une locution nominale ou adverbiale**. Ces cas suscitent en général des doutes concernant le degré d'association des verbes aux tournures figées, et ils soulèvent la question des verbes opérateurs ou des verbes supports. Comme exemple, nous pouvons citer des structures telles que *avoir d'autres chats à fouetter* ou *être coiffé à la chien*. En analysant ces locutions, il semble logique de constater que dans l'expression *être coiffé à la chien*, le verbe *être*, forme classique de verbe copule, constitue plutôt le pivot d'actualisation et est attaché à la structure surtout à force de répétitions usuelles. En revanche, en ce qui concerne l'autre séquence, sa construction grammaticale et avant tout sa forme prépositionnelle, *à fouetter* implique la présence obligatoire du verbe *avoir*. La réduction de la séquence à l'unité nominale dans ce cas-là ne serait donc pas justifiée. Un autre problème concernant les limites des expressions figées tient surtout dans leur aspect historique et usuel. Il est clair que souvent, des séquences phraséologiques se forment grâce aux mécanismes tropiques (métaphore ou métonymie), mais toutes les formes figurées ne constituent pas des séquences figées. Ce qui décide de la nature figée d'une unité est donc le **degré de lexicalisation des tropes**. Afin de résoudre ce problème, il faut chaque fois examiner la structure en question

en vue de répondre à la question de savoir si elle constitue déjà une séquence figée, ou si c'est encore une simple association de mots dont l'un fonctionne avec son sens figuré. Le problème des limites des unités figées se pose avant tout sur le plan de l'enchaînement et de l'actualisation textuels, c'est-à-dire au niveau de la chaîne syntagmatique où les expressions figées entrent en relation avec d'autres unités linguistiques pour former des énoncés dans l'acte de communication.

La **délimitation des frontières des séquences phraséologiques** montre qu'il existe **trois possibilités** (S. Mejri, 1997) :

- la séquence est bouclée d'un seul côté, à gauche (p. ex. # *une espèce de qqch.*) ou à droite (p. ex. *qqn prend la fuite* #) ;
- la séquence est bouclée des deux côtés, ce qui se retrouve plutôt dans le cas des formes parémiques ou des séquences phrastiques figées (p. ex. *Qui veut la fin, veut les moyens ; Quand le chat n'est pas là, les souris dansent*) ;
- la séquence ne contient pas de boucle, ni au début ni à la fin ; il s'agit ici de séquences ouvertes des deux côtés qui s'insèrent facilement dans un cadre phrastique ; on trouve surtout dans cette catégorie des séquences phraséologiques fonctionnelles (p. ex. *Il s'en est contenté en attendant de résoudre ses problèmes.*).

La question de la délimitation des structures figées reste surtout importante du point de vue pragmatico-syntaxique et implique de prendre en considération les réalisations discursives des unités phraséologiques.

Selon R. Nita et R. Martí Solano (2020 : 37–38), la **variation** peut porter, entre autres, sur la substitution du constituant nominal ou du constituant verbal, et sur la présence ou l'absence d'une particule ou d'un adjectif. Les variantes peuvent être le résultat de modifications lexicales ou grammaticales. Parmi les procédés de variation, on peut mentionner, entre autres :

- l'insertion d'un constituant externe,
- la passivation d'une séquence verbale figée,
- l'adjectivation d'une expression figée,
- le remplacement d'un constituant par son contraire,
- la modification du statut assertif,
- l'interversion des constituants.

L'accumulation dans une même actualisation discursive de quelques procédés de variation, en plus d'un défigement, peut rendre le décodage très problématique.

En ce qui concerne les **variations en phraséologie**, selon A. Krzyżanowska (2019 : 198–199), l'étude des réalisations discursives des unités figées montre que ces unités se caractérisent par une certaine flexibilité impliquant une certaine dose de liberté combinatoire et une variation de leurs constituants (M. Gross, 1982 ; G. Misri, 1987 ; P. Fiala, 1987 ; Ch. Bernet, 1992 ; G. Gréciano, 1996 ; P. Achard, 1997 ; S. Mejri, 1998b ; J.-C. Anscombre, 2011 ; T. Ben Amor, 2015). Ainsi, le figement langagier devrait encore une fois être perçu comme un continuum qui va du moins contraint au plus contraint (G. Gross, 1988 ; S. Mejri, 2005b ; L. Perrin, 2013 ; D. Legallois, A. Tutin, 2013). La **multiformité des unités phraséologiques** suscite un intérêt particulier des linguistes français et polonais depuis les années 1970 (G. Gross, 1988 ; Ch. Bernet, 1992 ; G. Gréciano, 1996 ; S. Mejri, 1998b ; A. M. Lewicki, 1976, 1982 ; D. Buttler, 1982 ; S. Bąba, 1989 ; R. Przybylska, 2009 ; A. Pajdzińska, 2011). A. V. Kunin (1970) a d'abord divisé toutes les unités phraséologiques en **deux catégories** :

- les expressions phraséologiques qui n'admettent pas de transformations,
- celles qui ont des variantes.

Par la suite, des examens plus approfondis sont cependant arrivés à la constatation que les unités monovariantales sont très rares, ou presque inexistantes (p. ex. A. M. Lewicki, 1976).

Les **variations** peuvent couvrir un spectre large ou étroit de variabilité syntaxique et/ou sémantique des associations lexicales. **Dans un sens étroit**, les modifications ne concernent que le plan de l'expression tout en conservant le même sens, l'image et la syntaxe. **Dans une perspective plus large**, il est possible de voir des différences lexicales dans la structure des séquences figées, ainsi que différentes caractéristiques stylistiques et émotionnelles des variantes. Comme le remarque A. Krzyżanowska (2017 : 417), la question de la multiformité des unités phraséologiques peut être analysée de différents points de vue, par exemple :

- du point de vue de la norme phraséologique (S. Bąba, 1989 ; H. Jaroszewicz, 2012) ;
- en ce qui concerne la délimitation entre une variante et une nouvelle unité phraséologique (I. Kosek, 2011) ;
- en prenant en considération la relation entre les variantes et la synonymie phraséologique (A. M. Lewicki, 1982 ; A. Pajdzińska, 1982).

La notion de **variante phraséologique** se révèle elle-même un peu embarrassante. E. Kozarzewska (1969) appelle « variantes » des groupements de mots qui ont le même sens malgré certains changements grammaticaux ou lexicaux (au moins un composant de l'unité est changé). A. M. Lewicki (1982) précise que les variantes de la même signification devraient encore apparaître dans le même contexte et avoir la même structure interne, à l'exception évidemment des composants transformés. D. Buttler (1982), en revanche, introduit ici la notion de **synonymie phraséologique.** Pour elle, les variantes n'admettent que des changements purement formels, tandis que les synonymes sont des structures analogues contenant des modifications lexicales. Cette vision est partagée par S. Skorupka (1985) selon qui les difficultés à distinguer les « variantes » et les « synonymes phraséologiques » se révèlent importantes avant tout au niveau des changements lexicaux. Ainsi, les structures gardant le même sens et, en même temps, le même mode de visualisation, sont nommées « variantes », tandis que les formes exploitant une image différente sont perçues comme des « synonymes phraséologiques ».

Que l'on accepte l'optique d'E. Kozarzewska (1969) ou d'A. M. Lewicki (1982), **quelques types de variantes phraséologiques**, se laissent toutefois distinguer, à savoir (M. Sułkowska, 2013 : 59–60) :

- les modifications phonético-orthographiques : par exemple, en polonais, *przyjdzie kreska/kryska na Matyska* (variantes phonétiques) ; *Alfa/Alpha i Omega* (variantes orthographiques) ;
- les alternances grammaticales : il y en a plusieurs types, par exemple :
 - les changements de nombre : *ce que l'œil ne voit pas/les yeux ne voient pas ne fait pas mal au cœur* ;
 - les différences d'aspect verbal (phénomène fréquent dans les langues slaves) : *zagryzać/zagryźć usta* ;
 - les transformations syntaxiques : *se tirer/être tiré par les cheveux.*
- les variantes lexicales : elles sont déterminées par des règles sémantiques, c'est-à-dire par des règles de synonymie ; en observant les variantes de ce type, il est possible de constater qu'elles se caractérisent par leurs différents degrés de synonymie ; nous pouvons ainsi distinguer des structures à synonymes très proches, comme *réveiller/éveiller le chien qui dort*, ou des formes plus éloignées, comme *avoir les jambes en coton/en flanelle.*

À propos des variantes des unités figées, nous pouvons mentionner également les **quatre types possibles** proposés par G. Permiakov (1988). Ce sont :

- les adjonctions, qui consistent à enrichir la structure figée de base en ajoutant des modalisateurs, actualisateurs, explicateurs ou intensificateurs, par exemple *wieszać psy na kimś/wszystkie zdechłe psy* ;
- les réductions, phénomène inverse des adjonctions ;
- les substitutions, qui consistent à remplacer certains éléments par d'autres, par exemple *réveiller/éveiller le chien/le chat qui dort* ;
- les permutations, où l'ordre des éléments d'une expression figée est inversé, par exemple *pendant que les chiens s'entre-grondent, le loup dévore la brebis/le loup dévore la brebis, pendant que les chiens s'entre-grondent.*

H. Thun (1975), auteur de l'un des premiers travaux consacrés aux relations paradigmatiques entre des unités figées, donne encore une autre classification des variantes phraséologiques. Il propose le **classement en trois groupes** suivant :

- les variantes à composants différents : par exemple *avoir/porter le cœur sur la main* ;
- les variantes à matière réduite : par exemple *il n'y a pas le feu (à la maison)* ;
- les variantes à matière étoffée : par exemple *envoyer qqn au diable/à tous les diables/aux cinq cents diables.*

Pour A. Krzyżanowska (2019 : 199), la variante est entendue comme une forme différant d'une forme de référence de même nature (étymologique, fonctionnelle). Dans les recherches actuelles, un grand intérêt est également porté à la relation entre la variante et ses synonymes, ainsi qu'au rapport entre la variante et la nouvelle unité phraséologique issue de la dérivation sémantique. A. Krzyżanowska (2019 : 200–203) propose **quelques types de variations** en phraséologie :

- les variantes flexionnelles ;
- les variantes conversives ;
- les variantes lexicales.

Quant aux **variantes flexionnelles**, elles se fondent sur la catégorie de nombre, corrélée à la structure morphosyntaxique de l'unité figée. Il s'agit ici de la variation formelle usuelle, par exemple *qqn est sur la braise/sur des braises, qqn met la clé/les clés sous la porte.* Le constituant verbal de la séquence peut adopter l'ensemble des formes fléchies qui réalisent le même paradigme, par exemple *Micha a aussi nettoyé les écuries d'Augias* et *tant que la France n'aura pas nettoyé ses*

écuries d'Augias, nos difficultés s'accroîtront[14]. En revanche, les **variantes conversives** sont issues de l'opération grammaticale fondée sur l'inversion de l'ordre des actants, ce qui aboutit à l'effacement du complément d'agent, par exemple *qqn prend qqn la main dans le sac* et *qqn est pris la main dans le sac.* La **variation lexicale**, en revanche, est la plus productive. Parfois, il est difficile d'indiquer le paradigme réel sur lequel elle est basée. Les variations lexicales d'une même forme figée reposent sur des liens sémantiques (synonymie, antonymie), et s'effectuent à l'intérieur d'une même classe distributionnelle (Ch. Bernet, 1992 : 334–336 ; P. Mogorrón Huerta, 2011b : 229–233). A. Krzyżanowska (2019 : 202–204) parle de **deux sous-types de variantes lexicales** :

- les variantes à composantes différentes, et
- les variantes à matière réduite.

En ce qui concerne les **variantes à composantes différentes**, il s'agit de composantes qui peuvent se substituer. Dans le cas de la variation diaphasique, les composantes nominales relèvent de différents registres, par exemple *traîner la jambe* ou *traîner la patte.* Un autre cas de figure se présente quand la même séquence substitue un hyponyme à son hyperonyme, par exemple : *se faire prendre la main dans le sac* ou *se faire attraper la main dans le sac.* Le troisième cas possible est la commutation, qui, conditionnée syntagmatiquement, dépend de contraintes de sélection au sein de la même classe fonctionnelle, par exemple : *qqn fume comme une cheminée/une locomotive/un pompier/un sapeur.* Quant aux **variantes à matière réduite**, il s'agit des expressions dont la forme complète standard se présente parfois sous une forme raccourcie. À titre d'exemple, *un (bon) bout de temps, être à ramasser à la (petite) cuiller, compter pour du beurre (fondu), fumer comme une cheminée (d'usine).* D'habitude, les éléments facultatifs servent à amplifier le degré d'une propriété et/ou véhiculent une valeur expressive, émotive ou intensifiante.

Les variations mentionnées ci-dessus sont conditionnées par les possibilités qu'offre la langue en tant que « système de réalisables ». Il s'agit donc de variations systémiques (grammaticales, lexicales, diaphasiques) d'une unité qui n'altèrent pas la fonction de celle-ci. Les séquences admettent des changements de propriétés formelles (morphologiques, morphosyntaxiques) ou certaines substitutions lexicales. C'est le sens dénotatif qui reste le garant de leur intégrité structurale.

14 Exemples cités d'après A. Krzyżanowska (2019 : 201).

1.6.3. Adaptations et modifications des unités phraséologiques

Un autre phénomène qui est important au niveau textuel est l'**adaptation**. Comme l'explique A. Krzyżanowska (2019 : 204–205), le terme *adaptation* englobe les réalisations discursives admises, conformes aux exigences du système linguistique. Les unités phraséologiques s'insèrent dans un texte conformément à leur aptitude à prendre des compléments au niveau externe, et parallèlement, elles entrent en relation avec le contexte, relevant d'une actualisation d'un potentiel reconstructible sur la base de la forme canonique. Selon le type de schéma valenciel, les unités phraséologiques peuvent correspondre à :

- des expressions monovalentes : *qqn remet les pendules à l'heure* ;
- des expressions bivalentes : *qqn fait les yeux doux à qqn* ;
- des expressions trivalentes : *qqn l'emporte sur qqn en/dans qqch.*

C'est le verbe-prédicat qui décide du nombre et de la nature des compléments libres ou figés. De plus, les marques flexionnelles servent à actualiser diverses catégories grammaticales qui permettent d'ancrer l'unité figée dans le texte. Parfois, pour assurer la cohésion et la continuité thématique à l'intérieur du texte, les unités phraséologiques sont anaphorisées, par exemple dans : ***Le vague à l'âme*** *a inspiré vos chansons. Est-****il*** *très présent dans votre vie quotidienne ?* Ou : ***Lui chercher des poux*** *comme on* ***l****'a fait parce qu'il n'a pas la vision communément admise est une erreur*[15]. En définitive, les différentes adaptations discursives des unités figées sont des réalisations concrètes qui renvoient à des circonstances particulières.

Dans une perspective textuelle, la question des **modifications** des unités phraséologiques doit aussi être abordée. La modification nous renvoie à un emploi non standard de la structure figée. C'est une opération consciente, intentionnelle de la part du locuteur, dont le but est de susciter certains effets particuliers pour attirer l'attention des récepteurs. Parmi les **opérations de modification** possibles en phraséologie, il y a lieu de distinguer (A. Krzyżanowska, 2019 : 205–208) :

- l'expansion ;
- la reprise par anaphore ou par extraction ;
- la dislocation de la composante nominale ;
- la transformation passive.

15 Exemples cités d'après A. Krzyżanowska (2019 : 205).

L'**expansion** combine à la fois la formule figée et l'innovation avec des ajouts d'éléments de la formule originelle (J.-F. Sablayrolles, 2010 : 106). Par exemple : *remettre les pendules (olympiques) à l'or*. La **reprise pronominale** d'un constituant par anaphore a pour effet de mobiliser la double actualisation de l'unité en discours. La pronominalisation permet également d'assurer la cohésion intraphrastique grâce aux relations établies entre le pronom et son antécédent. Par exemple : *Mon fils, tu es né sous une bonne étoile, et **elle** va toujours reluire*. La **reprise par extraction**, en revanche, vise à mettre en cause la signification globale de l'unité phraséologique. Par exemple : *Une tempête dans un verre d'eau. Tempête ? Verre d'eau ?* Cette opération conduit au défigement syntaxique. La **dislocation à gauche du constituant nominal** produit le même effet. La dislocation extrait la composante nominale pour la déplacer en position initiale de l'énoncé. Cette opération donne lieu à une thématisation de l'élément détaché : par exemple, *Sa langue à elle, Malagré **ne l'a vraiment pas dans sa poche***. En revanche, la **transformation passive** conduit à un changement de la structure informative de l'unité phraséologique qui perd son statut rhémo-thématique habituel (D. Dobrovol'skij, 2015 : 180). La séquence canonique (p. ex. *qqn découvre le pot aux roses*) et sa forme modifiée (*le pot aux roses a été découvert*) sont équivalentes au niveau référentiel, mais non sur le plan communicatif et discursif[16].

1.6.4. Défigement et innovations phraséologiques

Selon S. Mejri (2009 : 158–161), la définition du **défigement** résulte directement de la définition opératoire du figement. Si on considère que le **figement** est le processus par lequel des formations syntagmatiques voient leur syntaxe interne se fixer en corrélation avec une signification globale, on peut en tirer deux traits définitoires essentiels :

- une fixité formelle, et
- une globalité sémantique.

Ces traits définitoires entraînent les conséquences suivantes :

- le blocage des opérations paradigmatiques et des transformations syntaxiques (sur le plan formel) ;

16 Tous les exemples sont cités d'après A. Krzyżanowska (2019 : 206–208).

- l'effacement du sens compositionnel au profit d'un sens global (au niveau sémantique).

Le **défigement** serait ainsi un corollaire de ces deux traits définitoires du figement. Dans cette perspective, toute atteinte à la fixité formelle et à la globalité sémantique des unités phraséologiques serait considérée comme un défigement, produisant des séquences défigées (S. Mejri, 2009 : 158). Pour A. Lecler (2005 : 94), le défigement consiste à explorer les limites des variations possibles sur les unités figées et suppose une conscience précise des règles de la langue. Le défigement est une étape discursive possible de toute unité figée, tout en rendant compte de sa stabilité dans le système linguistique. Par contre, T. Ben Amor (2015 : 37) affirme que le défigement et la variante peuvent être traités comme deux formes de variabilité phraséologique.

S. Mejri (2009 : 159–161) a proposé une première **typologie des défigements**. Il distingue les cas suivants :

1. **défigement relevant de la fixité formelle** :
 - de nature phonétique : *un homme à vertu en vaut deux* ;
 - de nature morphologique : *la femme est un réseau dépensant* ;
 - de nature paradigmatique : *au royaume des aveux, les cognes sont rois* ;
 - de nature syntagmatique : *Pourquoi lave-t-on une injure, alors qu'on essuie un affront ?*
 - de nature syntaxique ;
 - résultant de l'actualisation ;
 - résultant de la combinatoire phrastique ou discursive ;
2. **défigement relevant de la fixité sémantique** :
 - basée sur la dualité : littéral vs global, par exemple, *À celui qui se plaint d'avoir une fièvre de cheval, on conseille d'aller chez le vétérinaire* ;
 - basée sur la remotivation du sens littéral par association, par exemple, *pour rouler avec deux pneus crevés, il faut être gonflé* ;
 - basée sur la remotivation par mention métalinguistique, par exemple, *Certains ne tiennent pas leur parole. Comment la tiendraient-ils, puisqu'ils l'ont donnée ?*[17]

Selon G. Dziamska-Lenart (2006), le défigement est caractéristique de nombreuses modifications phraséologiques dans les textes. G. Dziamska-Lenart

17 Les exemples sont cités d'après S. Mejri (2009 : 159–160).

(ibidem) suggère aussi l'existence d'un **défigement partiel,** et elle en distingue **trois cas possibles** :

- l'unité phraséologique est utilisée de telle manière que son sens figuré est affaibli par des mots apparaissant dans son environnement, entrant dans diverses relations formelles et sémantiques avec les composants de l'unité ;
- l'unité phraséologique est utilisée de telle manière qu'elle peut être lue à la fois métaphoriquement et littéralement, le contexte justifiant l'équilibre entre les deux types de sens ;
- l'unité phraséologique est utilisée de telle manière que ses membres retrouvent leur sens littéral, mais que, bien que le sens structurel vienne au premier plan, le sens métaphorique subsiste en arrière-plan.

Dans la tradition phraséologique polonaise, on parle d'**innovations phraséologiques**. Elles désignent des réalisations discursives des unités figées au-delà de la norme phraséologique (S. Bąba, 1989). La **norme phraséologique** est ici définie comme l'ensemble des unités figées approuvées par une communauté linguistique donnée, et comme l'ensemble de règles définissant la manière dont elles sont mises en œuvre dans les textes (S. Gajda, 1977 ; D. Buttler, 1985 ; J. Pociask, 2009). Il est possible de distinguer plusieurs **types d'innovations phraséologiques** (J. Pociask, 2009 : 177–186) :

- les substitutions, innovations qui consistent à substituer certain(s) élément(s) d'une séquence figée ;
- les réductions, innovations consistant à réduire la composition lexicale d'une structure figée ;
- les expansions, innovations qui consistent à enrichir la composition lexicale d'une structure figée ;
- les contaminations, innovations qui se forment à partir de deux (ou plusieurs) séquences figées ;
- les dislocations, innovations consistant à séparer des composantes d'une unité phraséologique, et/ou à introduire, par exemple, une proposition subordonnée à l'intérieur d'une séquence figée ;
- les modifications grammaticales, innovations qui consistent à introduire des changements au niveau des catégories grammaticales des éléments qui forment une unité phraséologique.

Il est possible d'indiquer certaines **stratégies qui permettent de créer des innovations phraséologiques**, parmi lesquelles il faut mentionner la

violation des règles d'utilisation des unités figées, comme la règle de stabilité de la structure formelle et sémantique en phraséologie, et le principe d'harmonisation sémantique et stylistique des unités figées avec le contexte. Les innovations ont une justification fonctionnelle, révélée dans chaque texte. Leur but est d'enrichir, de réguler et de nuancer le contenu de l'énoncé.

Le défigement et les innovations phraséologiques englobent des réalisations discursives du figement langagier qui, dans ce cas, acquiert son sens en fonction du contexte. L'existence de ces phénomènes textuels confirme non seulement le caractère relatif du figement langagier, mais aussi, souligne la nature dynamique et évolutive des univers phraséologiques en langues naturelles.

2. Le figement langagier dans une perspective contrastive

Comme nous l'avons déjà montré (M. Sułkowska, 2003, 2004, 2006, 2008, 2013, 2021), le traitement contrastif du figement langagier est très important pour faire avancer les connaissances en phraséologie. Il a des répercussions pratiques en didactique des langues, en lexicographie multilingue et en traductologie. La phraséologie contrastive s'est considérablement développée depuis les années 1950, et a pour objet l'étude des caractéristiques communes et/ou spécifiques des unités phraséologiques d'une langue à l'autre. La phraséologie contemporaine englobe en fait deux vastes branches :

- la **phraséologie unilingue**, qui s'occupe du figement dans un système linguistique et qui constitue, à vrai dire, la première étape de toutes les études phraséologiques ;
- la **phraséologie contrastive** (dite aussi comparative ou multilingue), qui va plus loin dans ses analyses, et qui se concentre sur la confrontation des unités phraséologiques dans différentes langues naturelles.

Aujourd'hui, la phraséologie contrastive reste très actuelle, car elle répond naturellement aux intérêts et aux besoins de notre époque, ressentis avant tout en traduction et lors de l'apprentissage des langues.

Les **objectifs de la phraséologie comparative** sont multiples. À titre d'exemple :

- elle contribue aux grands programmes de description lexicographique des langues, ce qui se manifeste au niveau pratique par la création de dictionnaires multilingues de divers types, y compris les dictionnaires et systèmes électroniques ;
- les études par confrontation aident à comprendre la nature et les origines des langues, car elles permettent de découvrir des sources culturelles et historiques communes ou différentes ;
- les analyses contrastives donnent la possibilité de connaître ce qui est commun et ce qui est différent dans la pensée des êtres humains en fonction des divers milieux socio-culturels auxquels ils appartiennent.

La phraséologie comparative constitue toujours un domaine très intéressant, car elle se révèle aussi utile aux champs scientifiques actuellement développés, par exemple :

- lors du traitement informatique et automatisé des langues ;
- au cours de l'enseignement-apprentissage des langues parce que, comme l'a remarqué G. Gross (1996), souvent un étranger ne peut interpréter littéralement les unités figées, même s'il connaît tous leurs composants séparément ;
- pendant les processus de traduction, traditionnelle ou assistée par ordinateur.

Les analyses phraséologiques comparatives abondent en difficultés de toute sorte (M. Sułkowska, 2003). La formation ainsi que l'évolution des séquences phraséologiques (à l'exception des calques et des emprunts) s'organisent différemment dans les différentes langues naturelles. De plus, des différences de structures grammatico-syntaxiques propres aux langues font que l'identité ou la correspondance des phraséologismes faisant l'objet du traitement contrastif n'est que partielle. En outre, les langues naturelles, qui se sont formées au cours des siècles sous une forte influence de facteurs socio-culturels différents, s'opposent parfois non seulement au niveau communicatif, mais encore sur le plan conceptuel, et ceci rend des analyses contrastives encore plus complexes. Comme nous l'avons déjà signalé (M. Sułkowska, 2013 : 134), les études en phraséologie contrastive permettent de constater que :

- les expressions figées formées spontanément et indépendamment dans différentes langues s'organisent autrement au niveau tropique et/ou au niveau lexico-formel ; ces expressions posent d'habitude des problèmes sur le plan de l'équivalence, et par conséquent, elles posent des problèmes en traduction comme en didactique des langues ;
- les phraséologismes calqués, empruntés ou formés par voie de polygenèse se caractérisent le plus souvent par leur analogie sémantique et formelle ; leur traitement contrastif est donc cette fois plus univoque ;
- les différences grammaticales et formelles des systèmes linguistiques ainsi que leurs propres qualités peuvent également être responsables d'une absence d'homologie phraséologique dans différentes langues naturelles.

2.1. L'idiomaticité et ses effets dans la phraséologie multilingue

Parfois, l'idiomaticité en tant que notion linguistique peut impliquer une opacification du sens, c'est-à-dire que les composants perdent leurs significations propres et acquièrent un sens dans le cadre d'un tout qu'ils forment. Les linguistes rappellent que l'opacification du sens n'est pas toujours de la même intensité. Bien au contraire, il est possible de parler d'idiomaticité complète, d'idiomaticité partielle ou d'absence de cette caractéristique (A. Sulikowska, D. Misiek, P. Sulikowski, 2012). Mais l'idiomaticité peut avoir aussi une dimension plus large, liée au culturel. Dans cette perspective, elle dépasse le cadre purement linguistique et devrait être analysée du point de vue socio-culturologique. La phraséologie contrastive fournit une excellente voie d'accès au patrimoine culturel partagé par différentes communautés. Les unités phraséologiques de différents types, figées dans les langues, reflètent l'inconscient des peuples et forment l'image mentale du monde qui entoure les locuteurs. Les aspects idiomatologiques des langues restent toujours d'actualité dans les recherches. Aujourd'hui, il est incontestable que le figement et les unités figées jouent un rôle important dans chaque langue naturelle, où ils sont presque aussi répandus que les constructions libres. Les analyses contrastives dont ils font l'objet sont avant tout enrichissantes parce qu'elles permettent de voir des aspects idiomatologiques moins visibles dans une perspective unilingue. La phraséologie comparative s'efforce de mettre en équivalence de la façon la plus adéquate possible les unités polylexicales qui reflètent une réalité culturelle. On peut y distinguer trois cas possibles (M. Pecman, 2005) :

- les unités qui reflètent un fonds culturel commun à diverses langues sous une forme linguistique sensiblement identique, par exemple *to cross the Rubicon* et *franchir le Rubicon* ;
- les unités sémantiquement apparentées qui se réalisent sous une forme linguistique plus ou moins différente : *a labour of Hercules* et *un travail de titan.*
- les unités qui désignent des expériences spécifiques à une culture et qui se refusent à toute traduction directe, *Bob's your uncle !* et *c'est simple comme bonjour !*

La mise en parallèle des structures linguistiques de différentes langues permet de déterminer les zones du lexique où l'isomorphisme lexical est plus

poussé et celles où il l'est moins. De ce point de vue, la phraséologie est souvent considérée comme un terrain d'observation pour une approche anthropomorphique ou encore cognitive du langage (p. ex. A. Baranov, D. Dobrovol'skij, 1996 ; V. Teliya et al., 1998).

La phraséologie repose sur le phénomène de restriction combinatoire, et celui-ci s'apparente au problème de la construction du sens. La combinatoire lexicale obéit à deux principes qui s'opposent : un principe permettant de combiner à volonté les éléments du système, et un principe qui limite cette liberté combinatoire sous la pression de nombreux paramètres intra- et extralinguistiques. O. Jespersen (1924) est l'un des premiers à avoir posé l'existence de ces deux principes opposés dans les langues. De plus, la distinction entre la liberté combinatoire et le figement est une caractéristique non pas du seul niveau lexical, mais de la langue en tant que système complexe. Un autre point fort de la phraséologie réside dans sa **dimension culturelle et idiomatologique**. Par conséquent, certaines unités phraséologiques appartenant à la catégorie des séquences lacunaires sont privées d'équivalents parallèles dans d'autres langues. Seule la phraséologie contrastive est en mesure de répertorier ces unités et d'en proposer des équivalents par paraphrase. Toute la langue est chargée de profondes connotations culturelles nationales qui se sont cristallisées en elle au cours de l'histoire. Les unités phraséologiques de différents types constituent une source riche de ce contenu culturel porté. Comme le remarque S. Mejri (1997), les structures figées se fondent le plus souvent sur les procédés métaphoriques et métonymiques. Ils sont révélateurs d'une dénomination en diagonale qui renvoie directement à une référence précise, et en outre, ils mettent en relief le culturel. Les structures figées entretiennent des rapports métaphoriques et métonymiques parfois inattendus et difficiles à déchiffrer. En analysant les processus de métaphorisation, de catégorisation et de conceptualisation, nous voyons donc que le phénomène par lequel « les langues se créent » est un procédé allant de pair avec de multiples opérations cognitives et mentales. De plus, les unités de la langue ainsi que toutes les expressions linguistiques se forment souvent grâce à des interactions d'éléments significatifs qui, en pratique, peuvent être neutralisés ou renforcés. Le problème du sens, en tant qu'effet de perception codifié dans la langue, s'avère aussi très intéressant en ce qui concerne les unités phraséologiques. Grâce à leur analyse, nous savons que les images métaphoriques, base de la plupart des structures de ce type, diffèrent selon les langues

naturelles. Parfois, l'idée semble très proche ou même identique, mais une autre culture et une « autre perception collective » ont contribué à créer des images différentes. C'est ainsi que l'on parle de *visage de bois* en français, de *faccia di bronzo* en italien, et de *kamienna twarz* (« visage de pierre ») en polonais. Mais il y a également des cas où une autre manière de rendre l'image entraîne des divergences, ou au moins certaines nuances sur le plan conceptuel. Dans une telle situation, nous avons affaire à des cas qui posent des problèmes lors du traitement contrastif. Évidemment, il est impossible qu'un concept métaphoriquement figé issu d'une catégorisation et d'une conceptualisation différentes couvre exactement le champ conceptuel de l'expression employée dans une autre langue. Souvent, si nous examinons les champs conceptuels des unités phraséologiques sur le plan d'au moins deux langues, nous voyons qu'ils restent en relation d'intersection ou d'inclusion, et très rarement, en relation d'équivalence absolue. Pour S. Mejri (2018 : 34), le sens des phraséologismes n'est pas réductible à l'ensemble des sèmes définitoires ; il englobe une dimension encyclopédique et culturelle non moins importante, qui peut être définie par le terme de phraséoculture. R. Galisson (1987, 1988) a développé le concept de « lexiculture », qui montre le rôle fondamental de la culture dans le lexique. Ces derniers temps, L. Chen (2022) parle de **phraséoculturologie**, comprise comme discipline d'étude qui comprend la métaphraséoculture et la phraséoculture appliquée. La première est liée à la métaphraséologie ou phraséologie théorique, la seconde recouvre trois sous-disciplines importantes étroitement liées à la linguistique contrastive, à savoir la phraséodidactique, la phraséotraductologie et la phraséographie. La phraséoculturologie s'inscrit donc à un carrefour interdisciplinaire, ayant des rapports avec la phraséologie théorique, la pragmatique, la sociolinguistique, la psycholinguistique, voire avec la culture en général, ce qui est démontré dans la linguistique contrastive portant sur des langues génétiquement, typologiquement et culturellement différentes. Ainsi, la phraséoculturologie et la phraséoculture contrastive constituent un guide pour la phraséodidactique, la phraséotraduction et la phraséographie.

Le terme « **idiomatique** » lui-même renvoie aux deux mots grecs *idiôma* « langue » et *idios* « propre, particulier », ce qui revient à dire « propre à une langue ». En fait, la **notion d'idiomaticité** relève de plusieurs dimensions. Elle apparaît déjà dans les travaux de Ch. Bally, où elle se réfère à ce qu'il nomme « l'oubli du sens des éléments », qualité attribuée, dans sa classification des

groupements de mots, aux unités phraséologiques. A. J. Greimas (1960, 1970) apporte une définition de l'idiomaticité strictement linguistique, fondée sur un double aspect :

- l'idiomaticité interlinguistique, dérivée de la comparaison des langues entre elles ;
- l'idiomaticité intralinguistique, issue de la comparaison d'un état de langue réel avec sa réalisation idéale.

Dans le premier cas, l'idiomaticité d'une langue source se vérifie dans ce qu'elle a de différent par rapport à une langue cible. Dans le second, elle est centrée sur les combinaisons de mots et leur figement dans une langue donnée par rapport à la syntaxe libre et régulière de cette langue.

Dans le premier cas, l'idiomaticité est prise au sens large et recouvre tout l'univers phraséologique. Dans le second, l'idiomaticité est prise dans un sens étroit et s'applique uniquement aux unités non compositionnelles, à sens métaphorique.

Selon I. González Rey (2014), l'**idiomaticité intralinguistique** peut être analysée du point de vue linguistique et/ou psycholinguistique. D'un point de vue linguistique, l'idiomaticité appliquée à la phraséologie est une notion d'ordre sémantique qui sert à définir certaines expressions phraséologiques en leur attribuant le trait de non-compositionnalité ou non-déductibilité du sens. Cette non-compositionnalité est d'ordinaire de nature interne à la composition de l'expression, qui présente soit un désajustement du sens – entre le sens littéral et le sens idiomatique – dont la déduction se fait grâce à un procédé métaphorique qui demande à l'usager un effort d'interprétation du sens littéral (p. ex. *jeter de l'huile sur le feu* « attiser un désir », « pousser à la dispute »), soit une structure devenue agrammaticale, qui exige elle aussi un réajustement du sens (p. ex. parler politique/affaires/chiffons). Toutefois, cette non-compositionnalité peut être également externe, mise en avant au moyen d'énoncés non prévisibles par rapport à la situation d'énonciation (p. ex. *c'est du joli* pour indiquer tout le contraire). Par contre, du point de vue psycholinguistique, la notion d'idiomaticité est d'ordre cognitif et se définit par rapport aux usagers d'une langue donnée, en fonction du degré de connaissance qu'ils ont de ces unités figées et de l'interprétation qu'ils en font. Cette définition en arrive parfois à s'opposer aux arguments linguistiques. Du point de vue linguistique, l'idiomaticité fondée sur la non-compositionnalité et l'agrammaticalité aboutit à l'opacité sémantique ; du point de vue psycholinguistique,

ces unités sont considérées comme analysables, et même transparentes pour les usagers.

L'**idiomaticité interlinguistique** se situe dans une perspective contrastive en ce sens que l'idiomaticité d'une langue source se vérifie dans ce qu'elle a de différent par rapport à une langue étrangère ou à une langue cible, et cela à n'importe quel niveau : phonétique, syntaxique, sémantique ou pragmatique. Elle se définit sous deux approches différentes : l'une selon la production de textes en langue étrangère, l'autre selon la pratique traduisante. F. J. Hausmann (1979, 1998) soutient que la langue révèle son idiomaticité lorsqu'elle est vue « à travers les lunettes d'une langue étrangère » (1979 : 279). De ce fait, il considère essentiel de savoir quelle est l'information lexicale nécessaire pour produire des textes vraiment idiomatiques. Cette approche sens ↔ texte vise, comme l'indique U. Heid (1993 : 526), à élucider les rapports entre les descriptions sémantiques approfondies et les réalisations dans une langue donnée. F. J. Hausmann (ibidem) distingue **deux grands types de groupements de mots** :

- les combinaisons figées,
- les combinaisons non figées.

Les premières représentent les locutions idiomatiques, par exemple *la chambre forte, laver la tête à qqn.* Parmi les secondes, il distingue **trois autres types** :

- les combinaisons libres, nommées également *co-créations* : *une maison agréable, regarder un arbre* ;
- les combinaisons stylistiques ou *contre-créations,* qui sont mises en œuvre par les écrivains pour rendre des effets de style : *la nudité noueuse, le jour fissuré, la route se rabougrit* ;
- les collocations : *un ton péremptoire, le mur fissuré, rentrer sa colère.*

Pour I. González Rey (2014), les combinaisons fixes ou locutions idiomatiques sont caractérisées par leur figement sémantique, c'est-à-dire qu'elles ne sont interprétables que dans leur ensemble. Quant aux trois autres, leur sémantisme est plus ou moins le produit de leurs composants. La propriété qui leur est commune est la cooccurrence de formatifs. L'auteure établit la différence entre les trois groupes d'après l'affinité des termes placés en co-apparition. Ainsi, les combinaisons libres produisent des séquences qui suivent les règles de la syntaxe, de la sémantique et du bon sens. Les combinaisons stylistiques relèvent d'un effet de style voulu qui combine des termes dont

l'assemblage n'est ni fréquent, ni librement concevable. Cependant, les collocations se caractérisent par l'affinité des éléments qui les composent.

Selon I. González Rey (2021 : 69–70), la notion d'idiomaticité, appliquée au domaine phraséologique, va prendre une **triple dimension :**

- Du point de vue formel, le choix des composants, de l'ordre des mots et des rapports syntaxiques existant entre eux sont des premiers indices d'idiomaticité qui permettent de qualifier une unité phraséologique d'idiomatique, qu'elle soit grammaticalement régulière ou pas. Dans ce cas, l'idiomaticité se trouve au niveau des liens internes des structures figées, ce qui amène à parler d'une idiomaticité formelle ou structurelle.
- Du point de vue sémantique, elle se rapporte à la non-compositionnalité des formatifs d'une unité phraséologique. Dans ce cas, l'idiomaticité concerne le rôle que joue le sens individuel des formatifs dans le sens global de la séquence, qu'elle soit régulière ou pas. Ce sens doit être interprété de façon métaphorique. Une telle idiomaticité se trouve au niveau des images formées par les unités phraséologiques, ce qui permet de parler d'une idiomaticité sémantique.
- Du point de vue pragmatique, on observe l'idiomaticité s'il existe un rapport d'interdépendance entre l'unité phraséologique et la situation d'énonciation. Dans ce cas, l'idiomaticité se trouve au niveau de l'énonciation, ce qui permet de parler d'idiomaticité pragmatique. Forme, sens et conditions d'emploi sont ainsi placés au service d'une idiomaticité qui justifie et sert à expliquer la présence des expressions idiomatiques d'une langue.

L'idiomaticité est l'un des facteurs responsables de la formation de l'univers phraséologique d'une langue donnée. Dans le processus de consolidation des unités polylexicales, elle se combine avec d'autres facteurs importants, tels que la lexicalisation et la fréquence.

2.2. Sources et origines communes de la phraséologie européenne

Bien que les langues naturelles soient idiomatiques, le figement langagier a souvent les mêmes origines culturelles et socio-psychologiques. Par conséquent, l'idiomaticité (qui permet de distinguer différentes langues) peut se croiser avec ce qui est commun, semblable ou analogue dans différents systèmes communicatifs. Dans la phraséologie européenne, il est facile de

trouver des sources communes qui ont contribué à la formation de l'univers phraséologique. Prenant en considération les origines historiques et culturelles communes, ainsi que la mentalité humaine qui reste semblable d'un peuple à l'autre, il n'est pas difficile d'indiquer des **points communs dans la phraséologie européenne**. Dans la tradition phraséologique, on parle souvent de **deux sources du figement**, et on distingue ainsi :

- des sources externes, ou événements historiques marquants, mythologiques, religieux ou littéraires ;
- des sources internes, qui révèlent l'insertion de la langue dans l'histoire, dont la preuve nous est donnée par les traces fossiles de son état antérieur ou les allusions à des réalités sociologiques anciennes.

Suivant le critère de provenance, S. Skorupka (1965) distingue **deux groupes d'unités phraséologiques** :

- les unités phraséologiques naturelles, créées grâce à l'observation directe de la nature, du monde des plantes et des animaux, ainsi que du monde humain. L'homme, observant la nature, transpose certaines notions qui décrivent des objets ou des phénomènes, et désigne grâce à elles d'autres choses. Cette observation créative de l'environnement permet donc (le plus souvent à partir de tropes) d'attribuer certains traits de la nature à des choses diverses ;
- les unités phraséologiques conventionnelles, où les processus de transposition et les mécanismes tropiques fonctionnent de la même façon, mais qui se forment grâce à l'observation des artefacts.

I. Tsybova (2002) distingue **quatre sources essentielles** des unités phraséologiques, à savoir :

- la mythologie, par exemple : *le talon d'Achille* ;
- la Bible : *le baiser de Judas* ;
- l'histoire : *découvrir l'Amérique, franchir le Rubicon* ;
- la littérature[18] : *des scènes dantesques, se battre contre des moulins à vent.*

Un classement intéressant et assez exhaustif des unités phraséologiques selon leurs origines a été proposé par le linguiste hongrois V. Bárdosi (1989). Il distingue **trois types de formations possibles** (M. Sułkowska, 2003, 2013 : 54–55) :

18 La littérature est la source importante à tel point qu'un dictionnaire spécifique est consacré aux phrasèmes polonais issus des œuvres littéraires, notamment A. Piela (2024).

- les formations autochtones,
- les formations contenant des archaïsmes lexicaux et syntaxiques,
- les formations empruntées.

La première catégorie, la **formation autochtone**, regroupe des phraséologismes formés au sein de la langue, et ceci, de différentes façons. On peut y distinguer les types suivants :

- des unités venues d'observations quotidiennes : ces séquences sont des emplois figurés d'observations quotidiennes dont le sens premier motive l'usage et les valeurs. Il faut souligner que le procédé le plus productif est ici la comparaison. En voilà quelques exemples : *être comme les doigts de la main, avoir le bras long, regarder le danger en face* ;
- des unités venant de langues spécialisées, de jargons : c'est un champ très productif qui pénètre notre langue. Par exemple, *avoir voix au chapitre* est une locution provenant de la religion, *donner le ton* vient de la musique, *jouer cartes sur table* vient du jeu de cartes ;
- des unités provenant d'un fonds culturel transmis : ici, nous pouvons distinguer, comme l'a fait Bárdosi (ibidem), deux sous-groupes :
 - les unités transmises par écrit (surtout par voie littéraire), par exemple *Revenons à nos moutons !* (expression tirée d'une farce du XV^e^ s.), *cultivons notre jardin !* (Voltaire) ;
 - les unités transmises par l'oral (renvoyant à des faits ou personnages connus), par exemple *franchir le Rubicon* (César) ; *Paris vaut bien une messe* (Henri IV) ; *c'est l'œuf de Christophe Colomb* (Colomb) ;
- des unités de type calembour : un locuteur crée parfois des unités figées en jouant volontairement avec les mots. Par exemple, *aller à Cachan*, qui repose à l'origine sur une ressemblance entre le verbe *se cacher* et un nom géographique ;
- des unités issues d'« accidents linguistiques » : la notion d'accidents linguistiques vient de la terminologie de P. Guiraud (1961). M. Heinz (1997) les appelle des « à-peu-près ». Nous y trouvons différents types de croisements de formes, comme c'est le cas de formes comme « Lyncée » et « lynx » dans *avoir des yeux de lynx.*

La deuxième catégorie comprend les **formations contenant des archaïsmes lexicaux et/ou des archaïsmes syntaxiques** (définis ainsi par O. Nagy, 1954). Nous pouvons indiquer ici deux genres de phraséologismes :

- ceux qui sont formés à partir d'archaïsmes lexicaux : *bâiller aux corneilles, chercher noise à qqn, rester coi* ;
- ceux qui contiennent des archaïsmes syntaxiques : par exemple l'absence d'article : *garder bouche cousue* ; l'inversion entre le verbe et le complément : *sans mot dire* ; le participe présent précédé de son complément ou de son sujet : *à son corps défendant* ; l'emploi du neutre : *tu me **le** paieras.*

La troisième catégorie englobe les **formations empruntées**. C'est un groupe très productif et important parce que, comme l'avait déjà remarqué O. J. Tallgren-Tuulio (1932), la phraséologie est remplie de calques, qui fonctionnent à côté des formations autochtones. Il est possible de distinguer ici trois cas :

- les unités phraséologiques créées par polygenèse, sorte de création spontanée. Les analyses linguistiques folkloristes ont démontré plus d'une fois que la réalité extralinguistique, les conditions de civilisation, les coutumes ou les superstitions étant bien souvent les mêmes ou très semblables, de telles unités auraient pu être créées dans plusieurs communautés linguistiques à la fois sans avoir recours directement à l'emprunt. C'est par exemple le cas de la séquence : *mener qqn par le bout du nez*, qui se retrouve dans la plupart des langues européennes : en allemand – *an der Nase herumführen* ; en italien – *menare qc. per il naso* ; en anglais – *to lead somebody by nose* ; etc. Il est dès lors souvent délicat de déterminer si la séquence est le résultat d'une évolution interne ou d'un emprunt. Il faut donc toujours s'interroger sur plusieurs aspects culturels et se demander si, par exemple, l'unité en question se retrouve aussi dans les dialectes ;
- les unités formées par calques : il s'agit des unités dont rien ne prouve qu'elles sont culturellement ou folkloriquement motivées. En français, nous pouvons mentionner des structures telles que : *perdre/sauver la face*, motivée par la culture chinoise, ou *enterrer la hache de guerre*, motivée par une coutume amérindienne ;
- les phraséologismes « ambulants » en Europe, séquences qui, par transmission orale, par calque ou par la littérature, ont fait l'objet d'un transfert d'une langue d'origine vers d'autres langues et se sont ainsi répandues dans la plupart des langues européennes. La majorité de ces unités proviennent de l'une des deux sources suivantes :
 - une partie notable vient de la Bible, par exemple *s'en laver les mains, le bouc émissaire, porter sa croix* ;

– une autre partie provient de l'Antiquité gréco-latine, par exemple *tomber de Charybde en Scylla, descendre dans l'arène, être au septième ciel.*

Historiquement parlant, **les origines et les sources des unités phraséologiques** semblent souvent **liées aux structures parémiques** (M. Sułkowska, 2003, 2013 : 56–57). Le phénomène a été signalé, par exemple, par A. M. Lewicki (1999). Il explique le fait que les proverbes peuvent passer en unités figées dont le caractère n'est plus proverbial, et que ce processus se fait à travers la dérivation. Les unités parémiques existent depuis des temps immémoriaux et appartiennent plutôt à la culture et à la tradition orales. Souvent, des proverbes sont aussi « ambulants » en Europe. Mais aujourd'hui, l'évolution des langues fait que dans certaines situations de communication, nous employons plus souvent des structures actualisées et adaptées aux contextes particuliers, et que les proverbes se font moins fréquents. Dès lors, le phénomène de dérivation phraséologique permet à la langue de profiter du fonds parémique pour créer différentes séquences figées de manière autonome. A. M. Lewicki (1999) souligne que cette dérivation consiste à exploiter parallèlement plusieurs processus transformationnels. Parmi les plus fréquents, nous pouvons mentionner :

- deux processus qui transforment le proverbe en séquence figée verbale, à savoir :
 - des modifications consistant à remplacer le SN générique présent dans le proverbe par un SN spécifique qui renvoie à une situation particulière et spatio-temporellement déterminée ; par exemple, le proverbe *qui veut noyer son chien l'accuse de la rage* a donné naissance à la locution *accuser son chien de la rage* ;
 - des transformations consistant à réduire une structure proverbiale ; il s'agit ici des séquences abrégées en vue d'être plus facilement lexicalisées et mémorisées, qui impliquent ;
- des processus plus profonds qui consistent à dégager du proverbe un composant nominal qui commence à fonctionner comme une structure figée autonome ; par exemple, l'unité polonaise *stary wróbel* (« un vieux moineau »), pour désigner une personne qu'on ne peut pas tromper, quelqu'un qui a beaucoup d'expérience, a sans doute été dégagée du proverbe *starego wróbla na plewy nie złapiesz* (« vous ne pouvez pas attraper un vieux moineau avec de la paille ») ;

- des phénomènes de dérivation encore plus complexes, à savoir le cas où la séquence tirée du proverbe prend un sens métaphorique un peu ou même complètement différent par rapport à la structure parémique de base ; par exemple, l'expression polonaise *pierwsza jaskółka* (qui signifie un symptôme, un prodrome de qqch.) provient du proverbe *pierwsza jaskółka nie czyni wiosny*, mais a une signification différente de celle qu'elle a dans le proverbe de base, où elle signifie qu'un premier symptôme ne doit pas nécessairement annoncer telle ou telle chose, tel ou tel événement.

Bien que le processus de dérivation soit normalement attribué aux lexèmes, il résulte de ce qui précède qu'il contribue aussi à enrichir le fonds phraséologique. D. Buttler (1981) signale **deux types de dérivation phraséologique**, à savoir :

- la composition, processus qui consiste à souder des lexèmes en groupements de mots ;
- la modification, phénomène grâce auquel on transforme des structures figées déjà existantes ; elle consiste le plus souvent à éliminer un ou plusieurs éléments, ou à ajouter un ou plusieurs composants nouveaux.

A. M. Lewicki (1981) distingue en revanche :

- la dérivation syntaxique, qui consiste dans des transformations au niveau syntaxique de la séquence, par exemple la nominalisation ;
- la dérivation sémantique, qui consiste dans des changements sémantiques qui sont parallèlement grammaticalisés.

La phraséologie européenne présente beaucoup de séquences qui semblent récurrentes d'une langue à l'autre. Il s'agit avant tout d'unités « ambulantes », calquées ou provenant de mêmes sources. La majorité des structures correspondantes sont des unités parémiques et/ou locutionnelles qui se sont formées à partir de la mythologie et de la Bible, ou qui proviennent de l'histoire ou de la littérature. De plus, un certain nombre d'unités similaires dans différentes langues européennes résultent aussi de la perception et de la catégorisation du monde, qui sont semblables dans les sociétés humaines. Les éléments communs dans la pensée des êtres humains se répercutent dans les unités phraséologiques des différentes langues et permettent d'observer des ressemblances en phraséologie contrastive.

2.3. Universaux phraséologiques

L'idée des universaux linguistiques est largement présente dans les études et recherches concernant les langues. En linguistique, **les universaux** sont des catégories, des propriétés, des relations, ou des tendances considérées comme communes à toutes les langues, bien que celles-ci soient très différentes à bien des égards. On peut parler d'universaux phonologiques, grammaticaux, sémantiques, lexicaux, pragmatiques, stylistiques, etc. Dès l'Antiquité, Aristote a eu l'intuition que toutes les langues se soumettent à des principes communs. Il a jeté les bases de la grammaire générale, dans un souci d'élaborer une théorie de la proposition en tant qu'aspect de la logique formelle. Au Moyen Âge, les scolastiques affirmaient, dans un esprit universaliste, la détermination de la langue par la pensée, et comme celle-ci est commune à toute l'humanité, ils en ont déduit que toutes les langues sont pareilles en essence, les différences n'étant que superficielles. Plus tard, l'intérêt pour les universaux linguistiques s'est accru, surtout, après 1960, grâce aux recherches de J. Greenberg (1963, éd.), puis, entre autres, aux travaux de N. Chomsky (1965) portant sur la grammaire universelle, dans le cadre plus large de la grammaire générative. Le repérage des universaux se fait de deux manières. L'une est empirique, consistant à obtenir des généralisations à partir de l'analyse et de la comparaison d'un nombre le plus grand possible de langues. L'autre procède par déduction à partir d'un petit échantillon de langues, d'un modèle linguistique applicable à la description de toute langue, modèle qui comprend un inventaire de principes et de règles universelles, ainsi qu'un inventaire de catégories fondamentales. La recherche dans le domaine des universaux va de pair avec celle dans le domaine de la typologie linguistique, la sélection des paramètres typologiques se faisant dans l'inventaire des catégories et des propriétés jugées universelles.

Les universaux peuvent être absolus ou relatifs. Les **universaux absolus** sont considérés comme caractéristiques de toutes les langues. Certains concernent la langue dans son ensemble, et d'autres, un ou plusieurs de ses domaines, mais pas tous. Voici des exemples d'universaux absolus :

- le signe linguistique est arbitraire et conventionnel, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre la forme et le sens des signes, bien qu'il existe des exceptions à cette règle, également universelles ;
- il existe une relation nécessaire entre signifié et signifiant ;

- toutes les langues comportent ce qu'on appelle une double articulation : l'une non significative de la chaîne parlée (niveau des phonèmes), et l'autre, reposant sur un agencement de ces phonèmes en unités de rang supérieur, ou morphèmes, qui constituent le premier niveau d'unités significatives ;
- les langues ont la propriété de pouvoir se référer non seulement à des réalités concrètes et présentes, mais aussi à des entités imaginées, des entités du passé, du futur, etc. ;
- les langues se caractérisent par leur ouverture, c'est-à-dire que leur inventaire de signes peut être augmenté ;
- à l'aide des moyens de la langue, il est possible de construire des énoncés nouveaux, préalablement inexistants.

Les **universaux relatifs** (appelés aussi quasi-universaux) sont en revanche des tendances générales dans les langues, mais certaines langues font exception. Les universaux relatifs prennent souvent la forme d'universaux statistiques. Voici des exemples d'universaux relatifs :

- il y a des consonnes nasales dans presque toutes les langues ;
- certains universaux relatifs sont implicationnels, c'est-à-dire énonçables sous la forme *si X, alors Y.* Par exemple, si une langue a un ordre des mots d'un certain type, alors elle a aussi une structure verbale d'un certain type. Ou encore, *si une langue a la propriété A, alors elle a aussi la propriété B, mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai.* Par exemple, si une langue a des consonnes fricatives sonores, telles /v/ et /z/, elle a aussi des fricatives sourdes, telles /f/ et /s/, mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai. En effet, de nombreuses langues ont des fricatives sourdes mais pas de fricatives sonores. Un autre universel implicationnel est que si une langue a le nombre duel, elle a aussi le nombre pluriel, mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai ;
- il y a aussi des universaux implicationnels statistiques, comme celui-ci : si une langue place le prédicat entre le sujet et le complément d'objet direct ou indirect, la proposition relative suit son antécédent, c'est-à-dire le terme qui la régit. Par exemple, pour *le chat a attrapé la souris*, on a *le chat qui a attrapé la souris.* Mais le chinois et quelques autres langues font exception à cette règle et placent la relative avant son antécédent.

En ce qui concerne les **universaux lexicaux**, ils ne sont ni absolus ni précis. À titre d'exemple, on sait que toutes les langues ont **des mots pour désigner l'eau**. La plupart n'en ont qu'un, général, mais d'autres en ont plusieurs.

Ainsi, en japonais, il y a bien le mot *mizu*, mais il s'emploie seulement pour l'eau froide ; pour l'eau chaude, il existe un autre mot, *o-yu*. Une autre langue, le yimas, parlé en Papouasie-Nouvelle-Guinée, a seulement un mot pour le liquide en général : *arm*, qui peut désigner aussi bien l'eau que le pétrole, etc. Désigner l'eau en général par un seul mot est donc un universel statistique. Dans le domaine **des noms de couleurs**, on a constaté qu'il y a des langues qui ont des mots seulement pour deux couleurs, comme la langue lani d'Indonésie. Ils désignent le noir et le blanc. Celui pour le blanc désigne aussi toutes les autres couleurs claires et chaudes (rouge, jaune, etc.), et celui pour le noir, les autres couleurs foncées et froides (vert, bleu, etc.). Dans une langue qui a trois mots pour les couleurs, le troisième est pour le rouge. Si une langue a quatre mots pour les couleurs, le quatrième est pour le vert ou pour le jaune. Une langue ayant cinq mots pour les couleurs en a aussi pour le vert et pour le jaune, et ainsi de suite.

Jusqu'à présent, la question des **universaux en phraséologie** est peu exploitée, bien que leur utilité dans la recherche contrastive semble intéressante et enrichissante. Selon certains phraséologues (D. Dobrovol'skij, 1991 ; G. Corpas Pastor, 1998), les langues romanes, par exemple, présentent quelques caractéristiques communes, que nous pouvons appeler ***universaux phraséologiques***. Ce sont leurs tendances à :

- exprimer des états émotionnels (accablement, bonheur, moquerie, liberté, etc.) ;
- employer fréquemment un mot ou un concept qui sert de base pour construire l'unité phraséologique (le corps humain, les animaux, les mois de l'année, etc.) ;
- construire des relations d'homonymie, de polysémie, de synonymie et d'antonymie, qui se maintiennent dans certaines locutions ;
- introduire des mots diacritiques ;
- présenter des correspondances absolues ou partielles, morpho-syntaxiques et sémantico-communicatives entre elles ;
- employer des européanismes naturels et culturels, c'est-à-dire des concepts qui proviennent d'une même origine ou résultent d'une culture commune.

L. A. Messina Fajardo (2009) emploie le terme d'***universels phraséologiques*** qui peut correspondre à nos universaux phraséologiques. Analysant des langues romanes, en particulier l'italien et l'espagnol, et germaniques, elle suggère que les langues possèdent une série de caractéristiques connexes qui

manifestent une dimension universelle et qui, par conséquent, peuvent être très utiles pour les traducteurs. Selon elle :

- dans les langues romanes et germaniques, les unités phraséologiques se divisent en trois types de séquences : collocations, locutions et énoncés phraséologiques ; ces derniers se subdivisent en proverbes et en formules routinières ;
- les unités phraséologiques possèdent en commun certaines tendances, telles que le fait de dénoter des phénomènes qui expriment un fort état émotionnel, par exemple l'abandon : *dar la espalda – voltare le spalle*, l'anxiété : *no ver la hora – non vedere l'ora*, la fatigue : *tener los huesos molidos – avere le ossa rotte* ;
- dans les unités phraséologiques, on peut observer une forme d'universalité du concept qui sert de base pour leur construction, par exemple le corps humain (*no tener ni pies ni cabeza – non avere né capo né coda*), les animaux (*no hacer mal a una mosca – non fare male a una mosca*), les couleurs (*estar negro – essere nero*), les nombres (*haber cuatro gatos – esserci quattro gatti*) ;
- on observe fréquemment la présence de mots diacritiques entre les éléments intégrants, même si la convergence n'est presque jamais totale, leur création obéissant à des stimulants différents, par exemple *salvarse in extremis – salvarsi in extremis, a ojos vistas – a vista d'occhio* ;
- il y a entre les unités phraséologiques des relations sémantiques (d'antonymie, de synonymie, d'hyponymie, d'hyperonymie, etc.) ; exemple de relation d'antonymie : *por las buenas – per le buone/por las malas – per le cattive* ;
- on peut parler d'« européanismes culturels et naturels », qu'on peut comprendre comme des locutions tirant leur origine de la culture européenne commune, par exemple de la religion : *nadie es profeta en su tierra – nessuno è profeta in patria sua, más contento que unas pascuas – contento come una pasqua* ;
- au niveau de l'univers phraséologique, il y a souvent une identité morpho-syntaxique, sémantique, communicative, pragmatique et fonctionnelle qui peut être totale ou partielle ; exemple d'équivalence totale : *ser la otra cara de la moneda – essere l'altra faccia della medaglia* ; équivalence partielle : *de cabo a rabo – de capo a piedi, más claro que el agua – chiaro come il sole.*

L'idée des universaux phraséologiques semble utile et intéressante dans une perspective contrastive parce que les universaux permettent de voir ce

qui est commun ou semblable dans la phraséologie de différentes langues. Ils aident à analyser la phraséologie du point de vue pratique : lexicographique, didactique et traductologique, car l'intégration de ce qui est commun facilite le traitement appliqué à l'univers phraséologique.

2.4. Équivalence interlinguale du figement langagier

2.4.1. Notion d'équivalence

Le **terme d'équivalence** a été introduit en linguistique par R. Jakobson (1958–1959), et il est apparu dans le contexte des réflexions concernant les différents procédés de traduction et l'essence de la traduction elle-même. En 1964, E. Nidaa a fondé une dichotomie importante en distinguant, d'un côté, l'**équivalence formelle**, qui se rapporte à la symétrie exacte entre le contenu et la forme du texte source et du texte cible, et de l'autre, l'**équivalence dynamique**, dans laquelle il s'agit d'atteindre un effet de communication parallèle chez les destinataires des deux textes. Plus tard, la question de l'équivalence devient un problème central chez J. C. Catford (1965) et par conséquent, la notion elle-même est transplantée aux études contrastives qui connaissent un essor notable à l'époque. En effet, les analyses traductologiques et contrastives des années 1960, 1970, et 1980 se concentrent très souvent sur le problème de l'équivalence. Dans leur livre consacré à la confrontation des langues française et anglaise, et évidemment, aux problèmes contrastifs, J.-P. Vinay et J. Darbelnet (1958) présentent **sept méthodes de traduction** et emploient le terme d'équivalence pour désigner l'une des méthodes indirectes, qui consiste à exprimer la même situation communicative à l'aide de différents moyens stylistiques : par exemple, *Open to the public* (angl.) et *Entrée libre* (fr.). O. Kade (1968) propose par la suite de distinguer **quatre types d'équivalence**[19] :

- l'équivalence totale ou correspondance idéale de type 1 : 1 au niveau formel et sémantique ;
- l'équivalence facultative, lorsque l'unité possède plusieurs correspondants ;
- l'équivalence approximative, lorsque l'unité possède un équivalent partiel ;
- la nulle équivalence, lorsqu'il n'y a pas de correspondant.

19 O. Kade (1968) emploie les termes suivants : *totale Äquivalenz, fakultative Äquivalenz, approximative Äquivalenz, null Äquivalenz.*

W. Koller (1979), dont l'analyse porte sur l'équivalence des textes, distingue en revanche **cinq types d'équivalence**, à savoir :

- l'équivalence de dénotation : le texte traduit devrait transmettre l'information contenue dans le texte source, avant tout celle concernant la réalité extralinguistique ;
- l'équivalence de connotation : le texte cible devrait relever du même style que le texte d'origine ;
- l'équivalence de norme textuelle : le texte traduit devrait correspondre à une catégorie donnée (texte littéraire, scientifique, spécialisé…) ;
- l'équivalence pragmatique : le texte cible devrait être bien adapté au destinataire pour pouvoir être bien compris ;
- l'équivalence formelle et esthétique : le texte d'arrivée devrait susciter le même effet esthétique que le texte d'origine.

De plus, W. Koller (ibidem) distingue aussi plusieurs relations possibles en cas d'équivalence lexicale :

- la relation 1 : 1, où une unité de la langue source correspond à une unité de la langue cible ;
- la relation un : plusieurs, par exemple *river* en anglais correspond à *fleuve* et *rivière* en français ;
- la relation plusieurs : un, par exemple *fleuve* et *rivière* en français correspondent à *river* en anglais ;
- la relation 1 : 0, où il n'y a pas d'équivalent dans la langue cible ;
- la relation un : partie, par exemple *Geist* en allemand et *esprit* en français.

W. N. Komissarov (1980) propose une vision graduelle de l'équivalence et distingue **cinq types d'équivalence interprétative**, à savoir :

- un premier type, qui englobe la condition minimale que le texte traduit doit satisfaire par rapport à son texte d'origine : il s'agit d'exprimer un but communicatif qui est analogue ;
- un deuxième type, où le texte d'arrivée rend compte de la même situation que le texte de départ ; les deux textes parlent de la même chose, mais en employant des mots différents ;
- un troisième type, où l'on observe une identité sémantique (les équivalences du premier et du deuxième type sont aussi conservées) ;
- un quatrième type, où l'équivalence se réalise au niveau de l'expression : le texte d'origine et le texte d'arrivée sont semblables sur les plans lexical et syntaxique (tous les types précédents sont aussi conservés) ;

- un cinquième type, lorsque l'équivalence se réalise au niveau des mots (et les équivalences précédentes sont conservées).

Dans les années 1990, la question de l'équivalence est encore analysée par des chercheurs allemands, par exemple par W. Koller, J. House, R. Stolze, et par A. Pym (1992), chercheur anglais. Parallèlement, M. Ballard (1992) distingue **trois types d'équivalence** :

- l'équivalence directe, autrement dit, la traduction littérale, qui consiste à remplacer des unités lexicales et des structures par d'autres qui sont tout à fait analogues ;
- l'équivalence indirecte, lorsque, pour exprimer la même idée, les langues se servent de formes différentes. Ce type montre qu'à côté des différences morphologiques et syntaxiques, on peut trouver quand même certaines ressemblances dans les langues ;
- l'équivalence idiomatique, qui apparaît dans le cas des structures figées, des clichés, des idiotismes, des proverbes. Il faut donc traiter l'unité dans son ensemble et chercher son équivalent complet. Ce type montre qu'il existe des différences qu'on ne peut pas négliger dans le processus de traduction.

En linguistique comparative, on admet souvent la distinction traditionnelle entre équivalence sémantique et formelle. Les **équivalents sémantiques** ont un sens analogue et suscitent la même réaction communicative bien que leurs structures formelles et lexicales soient différentes. En revanche, les **équivalents formels**, à côté du sens commun, conservent également les structures formelle, lexicale et syntaxique, qui sont parallèles dans les deux langues. Mais l'équivalence formelle reste en fait une notion graduelle, car les différences qui existent dans les langues naturelles et qui résultent avant tout de leurs propriétés grammaticales et syntaxiques empêchent souvent de trouver une équivalence formelle complète. Ainsi, la confrontation d'une langue slave, par exemple le polonais, et d'une langue romane, par exemple le français, met en évidence de fortes différences dues à la présence ou à l'absence d'articles ou de certaines prépositions. La dichotomie entre l'équivalence formelle et l'équivalence sémantique, et évidemment, ses conséquences pratiques, ont contribué à l'apparition de la notion d'**équivalence fonctionnelle**. Elle a été proposée par P. Roberts Roda et M. Pergnier (1987) dans un article consacré aux problèmes de l'équivalence en traduction. Suivant leur vision, l'équivalence ne correspond pas à une identité sémantique ou

formelle. Elle a pour objectif de conserver la fonction du texte de départ dans le texte d'arrivée. De plus, un autre aspect de l'équivalence est souligné par la notion d'**équivalence référentielle**. Ce terme apparaît, par exemple, dans la conception de C. Hernández Sacristán (1994). Il met l'accent, cette fois, sur le fait que les unités considérées comme équivalents référentiels renvoient aux mêmes objets ou actions dénotés. Les différents aspects et types d'équivalences peuvent être schématisés comme suit :

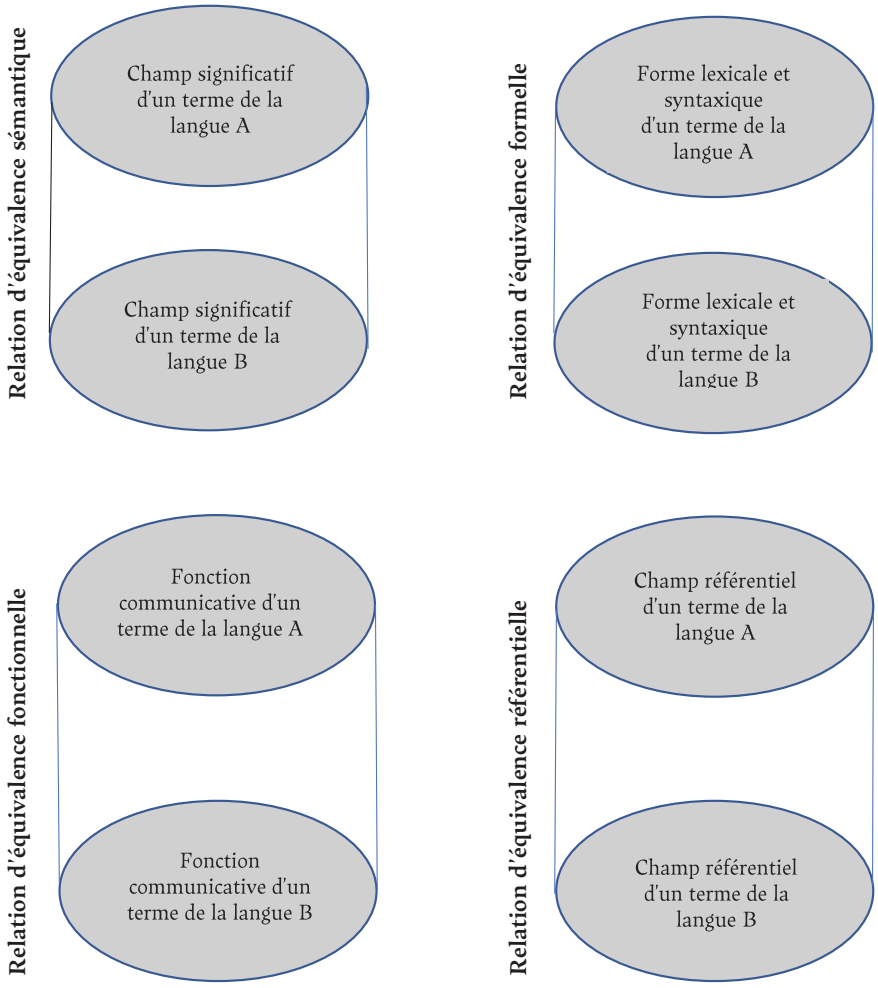


Fig. 2.1 : Relations d'équivalences : sémantique, formelle, fonctionnelle, référentielle.

En pratique, il est néanmoins difficile d'étudier l'équivalence sémantique, fonctionnelle, ou référentielle en faisant abstraction du niveau formel. Le plus souvent, l'analyse de la ressemblance ou de l'analogie lexico-syntaxique constitue un premier pas dans l'examen orienté vers l'équivalence conceptuelle. Certains linguistes (p. ex. J. Solodub, 1982) réservent même exclusivement le terme d'*équivalents* aux unités analogues non seulement au niveau sémantique, mais aussi formel. Ils traitent donc le phénomène dans un sens plus strict. Cette optique semble judicieuse lors de la comparaison d'unités provenant de langues apparentées, où l'identité lexico-syntaxique des structures figées est un phénomène assez fréquent (p. ex. le français et l'italien, à titre d'exemple : *compter qqch. sur les doigts*, et *contare q.c. sulle dita*). Toutefois, l'analyse de langues plus éloignées (p. ex. le polonais avec le français ou l'italien), montre que dans ce cas, l'équivalence formelle ne peut être que partielle, étant donné la nature syntaxico-grammaticale des langues, qui est tout à fait différente. Le polonais est par excellence synthétique, tandis que le français ou l'italien ont une structure analytique. Par conséquent, les éléments typiques du français et de l'italien, tels que les articles ou les prépositions, viennent toujours perturber l'homologie formelle (p. ex. *policzyć coś na palcach* (pol.) et *compter qqch. sur les doigts* (fr.) ou *contare q.c. sulle dita* (it.)). Ainsi, tout en passant par le niveau lexico-syntaxique, dans une telle situation, il faut se concentrer plutôt sur l'équivalence sémantique, fonctionnelle et référentielle, ou traiter l'équivalence formelle de façon moins rigide.

De plus, il arrive parfois que l'identité existe au niveau formel mais fasse défaut au niveau notionnel. Dans ce cas, nous avons affaire à des équivalents formels qui ne sont cependant pas des équivalents sémantiques, fait dont a parlé, par exemple, B. Rejakowa (1986, 1994), qui a analysé des unités figées en polonais et en slovaque. Ainsi, les rapports qui se font naturellement entre l'équivalence sémantique et l'équivalence formelle peuvent être représentés par le schéma suivant :

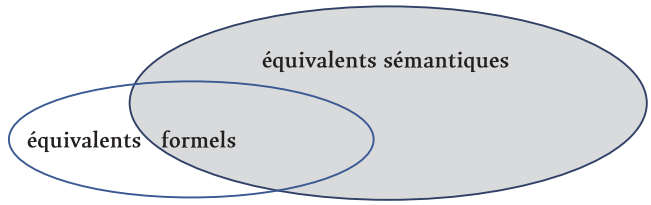


Fig. 2.2 : Rapports entre les équivalents sémantiques et les équivalents formels.

Bien qu'il ait été largement discuté et traité en philosophie et en linguistique, le terme d'équivalence n'est toujours pas univoque ni entièrement précisé. A. Mejri (2008 : 184) souligne le flou conceptuel et le flottement terminologique existant autour de ce terme. Il existe une grande confusion terminologique, car souvent, dans la littérature spécialisée, nous pouvons rencontrer des termes tels que ***homologie***, ***identité***, ***correspondance***, ***analogie***, employés plus ou moins dans le même sens. Ces dernières décennies, la notion d'équivalence a surtout été exploitée dans les études focalisées sur la traduction. Pourtant, en traduction, le terme reste encore flou, ce que confirme par exemple J. Pieńkos (1993 : 70), pour qui la notion d'équivalence n'est ni absolument claire, ni précise. Parallèlement, l'équivalence est aussi une notion de base en phraséologie contrastive (comme l'a remarqué notamment J. Matešić, 1985). Dans ce cas, il s'agit évidemment de l'équivalence interlinguale des unités phraséologiques, phénomène d'autant plus complexe du fait de l'opacité et des contraintes de celles-ci. Il faut souligner que la notion d'équivalence peut être parfois exploitée aussi dans les études linguistiques d'une seule langue, mais dans ce cas, elle recouvre en fait la notion de synonymie. L'équivalence, en tant que notion clé des recherches comparatives, peut être traitée dans un sens très large, attendu que chaque terme, qui peut être traduit d'une langue à une autre, possède des équivalents (M. Sułkowska, 2003). C'est ainsi que *tête* en français, *testa* en italien et *głowa* en polonais peuvent être considérés comme des équivalents, parce que leur référence extratextuelle est analogue. Pourtant, une analyse plus approfondie de leurs champs d'application en communication (de leurs environnements linguistiques et contextuels) peut montrer que leur équivalence n'est pas absolue dans tous les contextes. Une telle étude fait voir naturellement qu'il est assez difficile de parler d'équivalence dans le cas des termes généraux et productifs. Des examens minutieux des notions de ce type ont clairement montré (p. ex. A. Wierzbicka, 1999) que le plus souvent, on ne peut pas parler d'équivalence complète, en particulier si les langues sont issues de cultures et de traditions différentes. Il vaut donc mieux étudier l'équivalence au niveau des expressions linguistiques qui sont plus enracinées dans le contexte et plus concrètes sur le plan significatif et référentiel.

2.4.2. L'équivalence en phraséologie – revue des conceptions

Lorsqu'on examine les unités phraséologiques du point de vue de leur équivalence interlinguale, il est nécessaire de prendre encore en considération certains de leurs aspects particuliers (M. Sułkowska, 2003). Les unités figées étant par excellence tropiques, elles diffèrent fortement en ce qui concerne l'image véhiculée et le mode transmission du sens opaque ou figuré. Seuls les calques, les emprunts ou les unités « ambulantes » font exception et ne posent pas autant de problèmes en ce qui concerne l'équivalence. Normalement, les langues naturelles s'organisent différemment du point de vue conceptuel, et par suite, elles organisent autrement leur univers phraséologique. Par conséquent, les séquences confrontées de langues différentes contiennent souvent des images métaphoriques différentes ou présentent une autre structure d'organisation. Par exemple, pour exprimer le fait de s'enfuir, les Français disent *montrer le dos*, les Italiens *volgere le spalle* (« tourner les épaules »), et les Polonais *dać nogę* (« donner de la jambe »). Les exemples ci-dessus prouvent donc que le niveau sémantique superficiel (d'après la terminologie de G. Permiakov, 1988) peut être fort différent, tandis que le sens profond s'avère très proche ou même homologue.

Le caractère imprécis et vague de l'équivalence a ses répercussions dans les analyses pratiques et dans les solutions méthodologiques qui peuvent y être appliquées. Par conséquent, nous trouvons divers critères, différentes techniques et de multiples taxonomies pour délimiter et classifier les équivalents phraséologiques. Selon les optiques acceptées (visions plus larges ou plus strictes de l'équivalence), les phraséologues proposent des méthodes et des classements différents. Examinons et comparons donc quelques approches choisies (M. Sułkowska, 2003, 2006, 2013, 2021).

La double nature sémantique des unités phraséologiques constitue le point de départ de l'analyse contrastive d'E. Ehegötz (1990). Il distingue **deux groupes d'équivalents**, à savoir :

- les équivalents phraséologiques directs, qui sont identiques du point de vue de leur signification, de leur structure interne et, par conséquent, de leur image tropique ;
- les équivalents phraséologiques analogues, qui restent identiques au niveau significatif, mais qui diffèrent sur le plan de l'image.

M. Basaj (1982) propose une vision similaire tout en précisant la perspective et en donnant plus de détails. Il distingue :

- des unités phraséologiques qui sont tout à fait identiques dans les langues analysées : leurs significations structurale et réelle sont homologues, leurs composants sont semblables au niveau lexico-formel ;
- des séquences qui ont le même sens réel (figuré ou conceptuel), mais qui diffèrent au niveau lexical : des différences lexicales peuvent entraîner dans ce cas certaines nuances sémantico-stylistiques, pourtant l'image tropique globale reste la même ; dans une telle situation, les différences consistent le plus souvent en :
 - des structures lexicales réduites ou plus développées,
 - des changements au niveau de l'expression (p. ex. rections diverses, nombre différent, etc.),
- des unités qui sont différentes sur le plan formel et lexical et qui, par conséquent, diffèrent au niveau de l'image tropique. Cette catégorie est graduelle et se caractérise par un continuum, mais il est possible d'indiquer au moins deux groupes bien distincts d'unités, à savoir :
 - celles qui sont semblables en ce qui concerne leurs images tropiques,
 - celles qui sont absolument différentes et qui devraient être nommées *parallèles sémantiques* : leur niveau sémantique superficiel étant tout à fait différent, elles sont toutefois cohérentes au niveau sémantique profond ;
- des idiotismes, séquences qui ne possèdent pas d'équivalents phraséologiques dans d'autres langues.

B. Rejakowa (1982), qui a analysé des structures figées en polonais et en slovaque, se concentre en revanche sur les **unités qui sont formellement identiques** et distingue :

- des séquences qui sont formellement analogues : elles contiennent des lexèmes et des morphèmes correspondants ;
- des séquences homologues au niveau formel et en même temps sur le plan significatif : elles ne constituent qu'une sous-classe de toutes les unités qui se correspondent formellement.

La **structure syntaxique** et la **composition lexicale** des séquences figées constituent aussi le point de départ de la conception comparative de S. Vietri (1985), appliquée à l'analyse des unités phraséologiques en italien et en anglais. Suivant ses critères, nous pouvons distinguer :

- des phraséologismes qui se caractérisent par une correspondance structurale, par exemple *Max vide le stelle, Max saw stars* (angl.) ;
- des unités qui, tout en ayant une structure semblable, ne sont pas identiques au niveau lexical, par exemple *Susie bruciò le tappe* (it.), *Susie cut corners* (angl.) ;
- des séquences qui s'opposent du point de vue structural et lexical, par exemple *Susie tagliò la corda* (it.), *Susie sneaked out* (angl.) ;
- des unités dont seules les structures sont différentes dans les langues comparées, par exemple *Paul diede una lezione a Eva* (it.), *Paul taught Eva a lesson* (angl.).

S. Vietri a également mené des recherches plus approfondies sur le phénomène de la **correspondance lexicale**. Ainsi, elle parle des cas où :

- la correspondance lexicale est parfaite : tous les composants de la structure sont donc « traduits » littéralement dans la séquence étrangère, par exemple *Paul costruisce castelli in aria* (it.), *Paul builds castles in the air* (angl.) ;
- la correspondance lexicale se limite à quelques éléments : par exemple *Susie porta il cappello sulle ventitré* (it.), *Susie wears her hat over one ear* (angl.) ;
- il n'y a aucun élément lexical en commun : par exemple *Paul puntò tutto su una carta* (it.), *Paul put all his eggs in one basket* (angl.).

Dans son dictionnaire phraséologique polonais-français, L. Zaręba (1978, 1988) propose un autre schéma permettant de confronter des unités phraséologiques. Il ne s'occupe que des unités qui sont censées se correspondre au niveau conceptuel ou fonctionnel, étant néanmoins tout à fait conscient que leur structure syntaxique, image tropique, degré de figement et/ou degré d'opacité sémantique peuvent être différents.

Aux fins d'une classification contrastive, il suggère dès lors d'adopter **deux critères** :

- celui de l'image (de la métaphore),
- celui de l'équivalence (ou de la non-équivalence) idiomatique.

Du point de vue de l'image exploitée dans une séquence figée, il est possible de distinguer plusieurs groupes d'unités :

- les unités qui se correspondent par leur image tropique dans les langues analysées, par exemple *avoir les mains liées* (fr.), *avere le mani legate* (it.), *mieć związane ręce* (pol.) ;
- les unités qui diffèrent par leur image tropique ; à l'intérieur de cette catégorie, nous pouvons encore dégager deux sous-groupes, à savoir :

– les unités qui sont différentes, mais assez proches en ce qui concerne les images tropiques, par exemple *avoir la tête sur les épaules* (fr.), *avere la testa sul collo* (it.), *mieć głowę na karku* (pol.) ;
– les unités qui sont très éloignées de ce point de vue, par exemple *montrer le dos* (fr.), *volgere le spalle* (it.), *dać nogę* (pol.).

L'autre critère proposé par L. Zaręba (ibidem) concerne **l'existence ou la non-existence d'équivalents idiomatiques**. L'auteur souligne, fort à propos, que chaque langue possède un certain nombre d'unités figées plus ou moins idiomatiques, c'est-à-dire caractéristiques d'une seule langue donnée. Par exemple, la séquence française *avoir un cheveu sur la langue* ne possède d'équivalents idiomatiques ni en polonais ni en italien, la structure italienne *non ricordare dalla bocca al naso* est dépourvue de correspondants analogues en français et en polonais, ou l'expression polonaise *patrzeć komuś na ręce* n'est présente sous cette forme figurée qu'en polonais.

F.-R. Weller (1979) propose pour les expressions phraséologiques (qu'il appelle *idiomes*) la **typologie contrastive** suivante :

- les expressions homogènes : il y a équivalence parfaite entre l'expression de la langue cible et celle de la langue source, par exemple *to fall ill, tomber malade* ;
- les expressions transparentes : l'expression de la langue cible parle d'elle-même, par exemple *faire peau neuve* ;
- les expressions hétérogènes : il y a divergence syntaxique et/ou sémantique entre la L1 et la L2, par exemple, *ne pas mâcher ses mots, not to mince one's words* ;
- les expressions partiellement hétérogènes et partiellement homogènes, par exemple *promettre monts et merveilles, to promise the moon/the earth* ;
- les expressions comprenant des lexèmes qui ne peuvent s'employer isolément, par exemple *être aux abois* ;
- les particularismes idiomatiques, dont le sens frappe les apprenants, par exemple *couper les cheveux en quatre, donner sa langue au chat* ;
- les idiomes unilatéraux : expression idiomatique qui n'est utilisée que dans la langue maternelle ou dans la langue cible.

D. Dobrovol'skij a proposé en 1988 une **typologie** dans laquelle il a distingué **trois types d'équivalence**, à savoir :

- l'équivalence absolue ou totale : même signifié et même isomorphisme syntaxique et lexical entre l'expression d'origine et l'expression cible ;

- l'équivalence partielle : même signifié entre les deux expressions, mais avec des variations lexicales plus ou moins grandes ;
- l'équivalence nulle : pas de coïncidence entre les deux expressions sur le plan formel.

Sa typologie a été reprise par la suite par de nombreux spécialistes qui cherchaient à la perfectionner selon les langues de travail.

En 1996, M. Aleksiejenko (in : M. Hordy, 2020) a proposé une **typologie d'équivalents phraséologiques** qui peut être intéressante du point de vue traductologique. Il suggère quelques types d'équivalence en traitement contrastif et en traduction du figement :

- les équivalents pleins ou absolus ;
- les équivalents phraséologiques : les unités ont la même base métaphorique, mais présentent certaines différences sémantiques, lexicales ou stylistiques ;
- les analogues phraséologiques : les unités diffèrent par leur image métaphorique, mais leur signification globale est semblable ;
- l'absence d'équivalent phraséologique.

M. Aleksiejenko (ibidem) propose quelques paramètres permettant de caractériser les équivalents et leur degré de correspondance. Ce sont :

- la signification dénotative,
- la structure formelle et grammaticale,
- les éléments émotifs et expressifs,
- les composants axiologiques,
- les éléments connotatifs et stylistiques,
- les possibilités distributionnelles.

T. Giermak-Zielińska (2000) présente une autre proposition pour le traitement contrastif des unités phraséologiques. Elle focalise ses recherches sur l'étude comparative des **séquences à verbe support en français et en polonais**. À travers une telle étude, nous voyons que l'équivalence sémantique et formelle des unités en question est graduelle. Prenant comme point de départ le composant verbal, nous pouvons distinguer les cas suivants :

- les verbes des expressions polonaise et française correspondent, par exemple *popełnić przestępstwo* (pol.) et *commettre un délit* (fr.) ;
- le verbe de l'expression polonaise ne correspond pas au verbe de l'expression française, seuls leurs arguments correspondent ; l'équivalence

est donc basée sur les noms compléments, par exemple *wywrzeć złość na kimś* (pol.) et *passer sa colère sur qqn* (fr.) ;
- les deux expressions sont sémantiquement équivalentes, mais leurs structures et les verbes supports ne correspondent pas ; la forme de la séquence est ainsi spécifique dans chacune des langues, par exemple *dać nogę* (pol.) et *montrer le dos* (fr.).

Les **unités figées verbales** constituent d'ailleurs un matériau fréquemment analysé. Pour donner un exemple concret, A. Schmid (1991) a consacré tout son travail à l'étude des unités verbales formées avec le verbe *mettre.* Bien que son analyse n'ait pas de caractère comparatif, sa méthode d'étude pourrait être utile au niveau contrastif. A. Schmid adopte la théorie de la valence de L. Tesnière, qui permet de déterminer les valences verbales. Son modèle d'analyse, syntaxique au départ, comporte donc **trois niveaux** :
- un premier niveau où figurent les valences (valence 1, valence 2, valence 3) ;
- un deuxième niveau où sont spécifiées les fonctions syntaxiques de chaque valence (sujet, COD, COI, complément du verbe adverbial) ;
- un troisième niveau où il y a lieu de distinguer :
 - les paramètres indiquant les catégories morpho-syntaxiques représentant les valences,
 - ceux qui permettent de reconnaître les transformations admises ou refusées par les locutions,
 - ceux qui favorisent des indications sémantiques.

Il nous semble que l'application de ces critères pourrait être intéressante dans l'analyse contrastive focalisée sur des structures verbales.

Une autre approche également très intéressante, qui a été employée dans l'analyse contrastive des unités figées comprenant un nom de partie du corps en français et en espagnol, a été proposée par A. Valli et E. Villagenes Serra (1998). À partir de leurs recherches, il est possible de distinguer **quelques types d'équivalence**, à savoir :
- l'homologie totale : ce cas correspond à une identité totale sur le plan syntaxique entre les locutions comparées, qui développent parallèlement les mêmes significations, littérale et métaphorique, par exemple *ne pas ouvrir la bouche* (fr.) et *no abrir la boca* (esp.) ;
- l'homologie partielle : où nous pouvons dégager quelques situations plus particulières telles que :

 - le déterminant est différent : *parler entre ses dents* (fr.) et *hablar entre dientes* (esp.) ;
 - l'élément modifieur est différent : *avoir le cœur serré* (fr.) et *tener el corazón en un puño* (esp.) ;
 - la préposition est différente : *prendre qqn par la main* (fr.) et *coger a uno de la mano* (esp.) ;
 - le verbe est différent : *venir du cœur* (fr.) et *salir del corazón* (esp.) ;
 - seuls le verbe et le nom de la partie du corps coïncident : *avoir du sang sur les mains* (fr.) et *tener las manos manchadas de sangre* (esp.) ;
 - tout est différent dans l'expression, sauf la partie du corps : *avoir les mains liées* (fr.) et *estar con las manos atadas* (esp.) ;
- la non-correspondance : cas où la partie du corps est différente dans les unités comparées, par exemple *faire qqch. pour ses beaux yeux* (fr.) et *dar algo por su cara bonita* (esp.) ;
- le manque d'homologie et de correspondance : il s'agit ici des situations où les séquences confrontées diffèrent fortement au niveau tropique (les images métaphoriques s'opposent), ou même au niveau idiomatique (il n'y a pas d'équivalent idiomatique parallèle), par exemple *tirar de la lengua* (esp.) et *faire parler* (fr.) ; ou *hacer boca* (esp.) et *ouvrir l'appétit* (fr.).

Les analyses contrastives ainsi que les recherches d'équivalence se révèlent également intéressantes en ce qui concerne les **proverbes**. Dans la tradition de la phraséologie comparative, nous rencontrons donc des travaux consacrés spécifiquement à cette catégorie d'unités phraséologiques, de même que diverses méthodes applicables dans leur analyse.

À titre d'exemple, M. Conenna (1987, 1988) appartient au groupe des linguistes spécialement attirés par **l'aspect contrastif des unités parémiques**. Dans ses recherches, elle examine les proverbes français et italiens, et s'occupe des parémies dont le sujet est une proposition relative sans antécédent commençant par *qui* en français (p. ex. *Qui dort dîne*) et par *chi* en italien (p. ex. *Chi rompe paga*). Aux fins de son étude contrastive, M. Conenna propose une comparaison minutieuse des séquences proverbiales sous l'angle lexical et syntaxique.

En ce qui concerne le **niveau lexical**, elle distingue les cas suivants :

- l'équivalence lexicale est totale, par exemple *Qui sème le vent récolte la tempête* (fr.) et *Chi semina vento raccoglie tempesta* (it.) ; M. Conenna constate qu'elle se vérifie dans 10 % du corpus analysé ;

- l'équivalence lexicale est partielle, par exemple *Qui femme a guerre a* (fr.) et *Chi dice donna dice danno* (it.) ; le lexique des proverbes examinés présente une correspondance partielle dans 15 % des cas ;
- il y a des différences lexicales, par exemple *Qui court deux lièvres n'en prend aucun* (fr.) et *Chi troppo vuole nulla stringe* (it.) ; M. Conenna estime que 5 % seulement des proverbes présentent une équivalence sémantique et, parallèlement, des différences lexicales.

Sur le **plan grammatical**, M. Conenna remarque une correspondance formelle plus marquée des structures proverbiales dans les deux langues. Elle note toutefois une certaine alternance du futur en français et du présent en italien : *Qui bien fera bien trouvera* (fr.) et *Chi fa bene trova bene* (it.) ; ou *Qui se sert de l'épée périra par l'épée* (fr.) et *Chi di spada ferisce di spada perisce* (it.).

Une autre approche contrastive traitant des proverbes est proposée par S. Mejri (1997) qui a mené une étude comparative sur un échantillon de proverbes français et arabes. S. Mejri fait sa **comparaison de deux points de vue : formel et sémantique**.

À son avis, l'**identité formelle** trouve une illustration parfaite dans les énoncés proverbiaux qui n'appartiennent pas à une culture particulière, parce qu'ils ont atteint un degré d'universalité tel qu'ils passent d'une langue à une autre sans le moindre changement. Il s'agit ici, bien sûr, d'une sorte de calque et d'emprunt linguistique. Pour parler d'identité formelle des proverbes, il faut qu'ils possèdent :

- la même structure syntaxique,
- les mêmes unités lexicales,
- le même rythme binaire renforcé par la répétition de certaines formes,
- les mêmes formes tronquées.

Lorsque l'identité formelle est partielle, elle peut porter :

- sur la structure syntaxique, le lexique étant globalement le même,
- sur la structure syntaxique seulement,
- sur l'organisation rythmique.

En ce qui concerne la comparaison au **niveau sémantique**, S. Mejri (ibidem) s'appuie sur les mécanismes contribuant à former des unités parémiques, à savoir sur les tropes et sur l'hypéronymie. Il propose donc de confronter les proverbes en observant les figures et les images exploitées. Il décrit quatre cas qui sont théoriquement possibles, à savoir :

- l'hypéronymie dans les deux langues ;
- l'hypéronymie dans une langue, trope dans l'autre ;
- le trope dans une langue, hypéronymie dans l'autre ;
- le trope dans les deux langues.

Actuellement, l'importante littérature concernant le problème de l'équivalence en phraséologie met l'accent avant tout sur l'existence de ses **trois types principaux.** J. Szerszunowicz les rappelle (2009, 2010), il s'agit :

- des équivalents absolus,
- des équivalents partiels,
- des équivalents zéro ou nuls.

Les équivalents absolus sont des unités ayant la même structure, la même composition lexicale et syntaxique, la même signification et les mêmes aspects stylistiques. Ils présentent la plus grande similitude avec les unités phraséologiques de la langue d'origine. Les équivalents partiels accusent des différences, par exemple dans la composition lexicale, l'image, le sens ou le style. En revanche, les équivalents zéro n'ont pas d'unités correspondantes dans une autre langue. J. Szerszunowicz (2016) se concentre sur des unités qui sont privées d'équivalents phraséologiques. Il parle de cas et de séquences qui sont dits lacunaires en phraséologie.

En 2005, G. Corpas Pastor et J. Leiva, qui ont analysé l'équivalence dans une perspective plutôt traductologique, ont proposé le terme de **pseudo-équivalence**. Celle-ci se présente sous la forme d'un faux « air de famille » entre deux expressions qui semblent (partiellement) équivalentes, mais qui ne le sont pas. Il s'agit en fait de traduction d'une expression de la langue d'origine rendue au moyen d'une construction à composants analogues, ayant même un support iconique très proche. En outre, l'expression « pseudo-équivalente » garde la même structure formelle que d'autres expressions de la langue cible, ce qui renforce l'illusion chez le récepteur d'être en face d'une expression pleinement idiomatique. Seule une analyse détaillée (surtout après avoir constaté que l'expression n'est relevée dans aucun répertoire) dévoile l'emploi manipulé de l'expression lors de l'activité traduisante.

C. Camugli Gallardo (2008 : 69) indique, dans le cadre du lexique-grammaire, **cinq types d'équivalences** (nommés *analogies*), en dédoublant le cas des équivalences partielles. Elle distingue donc :

- les expressions rigoureusement équivalentes du point de vue lexical, syntaxique et sémantique ;

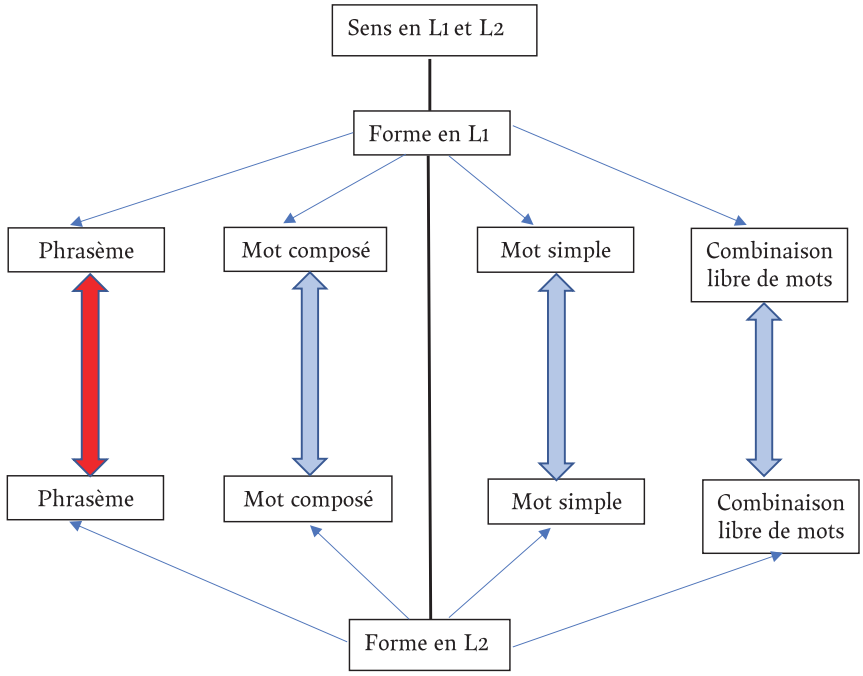
- les équivalences qui présentent la même signification portée par une structure analogue, mais avec une légère variation lexicale ;
- les équivalences partageant la même aire lexico-sémantique, mais avec des structures syntaxiques différentes ;
- les équivalences totalement différentes du point de vue lexical, syntaxique et sémantique ;
- les « fausses » équivalences, c'est-à-dire deux expressions pouvant présenter des structures et un lexique proches, mais dont les acceptions sont tout à fait divergentes.

Dans ce classement, l'auteure ajoute une sorte de nouveauté, à savoir les **équivalences** qu'elle appelle **fausses**. D'autres spécialistes complètent encore le concept d'équivalence en y incorporant des notions telles que l'**invariance idiomatique**, introduite par M. De Gioia (2011 : 118) dans le cadre du lexique-grammaire, qui dépasse l'équivalence des expressions prises séparément pour atteindre toutes les expressions d'une même famille idiomatique. Soit la famille (fr.) : [*Max*] *fume comme UN(E)* [*cheminée + locomotive + pompier + sapeur + troupier*], la traduction d'une quelconque expression de cette famille fondée sur l'emploi des équivalents sémantiques regroupés dans la famille (it.) : [*Max*] *fuma come UN(A)* [*camino+ ciminiera + locomotiva + turco + vaporiera*] communiquerait non seulement l'idée de base (Max fume beaucoup), ce qui permet de parler d'invariance sémantique, mais aussi l'information que la structure présente la même nature idiomatique dans les deux langues (fr.) (it.), ce qui permet de parler d'invariance idiomatique.

En 2014, I. González Rey a proposé la **notion d'inéquivalence** en traduction phraséologique. Ce concept peut être pris littéralement, dans le sens d'absence d'équivalent pour traduire les unités figées d'une langue source dans une langue cible, ce qui amène le traducteur à utiliser des procédés de traduction indirects, tels que la paraphrase, l'omission, l'emprunt, le calque, l'adaptation, la compensation, et même la traduction littérale (I. González Rey, 2008). Mais le concept d'inéquivalence s'applique également à la remise en question de la notion d'équivalence elle-même. En effet, bien que les spécialistes qui s'appuient sur les trois principaux types d'équivalence soutiennent le bien-fondé de l'existence de l'équivalence totale ou absolue, cette existence est remise en question par bien d'autres qui l'avaient défendue aussi au départ, comme Dobrovol'skij (2005). Il existe effectivement une tendance à relativiser le haut degré d'équivalence des expressions du premier type, notamment

depuis l'incorporation des points de vue cognitiviste et culturel. Il en est de même en ce qui concerne les images mentales évoquées par ces expressions, car bien qu'elles soient identiques dans les deux langues, leur origine se trouve d'ordinaire dans des métaphores conceptuelles différentes. Tout cela amène l'auteure à vouloir comparer ces prétendues expressions équivalentes afin d'en dégager les traits non parallèles selon une analyse des trois dimensions – syntaxe, sémantique et pragmatique –, et à les distinguer des pseudo-équivalents.

En 2001, J. Korhonen et B. Wotjak ont présenté les équivalents des unités phraséologiques. S'inspirant de leur proposition, il est possible d'illustrer graphiquement les différentes relations interlexicales comme suit :



Relation A : possibilités :

- identité formelle ;
- correspondance partielle ;
- structure différente ;
- absence d'équivalence.

Relation B : possibilité : équivalence non phraséologique.

Fig. 2.3 : Équivalents des unités (poly)lexicales.

Au début de la dernière décennie, un nouveau **classement** intéressant **des équivalents phraséologiques** a été proposé par D. Dobrovol'skij (2011). Il distingue **quatre types d'équivalents** :

- les unités phraséologiques identiques dans les deux langues confrontées ;
- les équivalents partiels, lorsque les unités des deux langues confrontées sont très semblables, mais que certaines différences (lexicales, syntaxiques) de faible importance se laissent observer ;
- les équivalents parallèles, lorsque les unités des deux langues confrontées sont des équivalents fonctionnels, mais généralement, une autre image tropique est exploitée pour rendre la même signification globale ;
- les équivalents non phraséologiques.

En 2022, L. Chen rappelle les **trois types de relations** possibles pour les unités phraséologiques d'une langue à une autre, à savoir :

- l'équivalence parfaite, lorsqu'il y a une identité de nature, le même sens, la même structure syntaxique et les mêmes mots-clés dans les expressions dans les deux langues ;
- l'équivalence partielle, lorsque les expressions sont de même nature (proverbe, syntagme idiomatique, etc.) dans les deux langues, ou uniquement dans l'une des deux, à condition qu'il s'agisse d'une expression figée dans l'autre ;
- la non-équivalence, qui revêt deux aspects :
 - vacance sémantique : elle comporte une dimension culturelle spécifique, non transposable d'une langue à l'autre, et s'explique par les spécificités de chaque culture en matière de coutumes (références historiques, toponymiques, sources littéraires, substrat religieux, mythologie, etc.) ;
 - vacance lexicale : lorsque les mots ne sont pas traduisibles d'une langue à l'autre, le concept n'existant pas.

À partir de la présente revue, nous voyons clairement que les méthodes pratiques permettant d'analyser l'équivalence interlinguale des unités phraséologiques peuvent être différentes. Pourtant, nous voyons également qu'il est impossible de concentrer les études uniquement sur l'aspect formel ou sur le plan sémantique. L'analyse du niveau sémantique profond ne semble être réalisable qu'à travers le plan lexical, grammatical et syntaxique. D'autre part, un examen trop focalisé sur le niveau formel risque d'être faux ou superficiel, d'autant plus que ce type d'analyse ne paraît logique que dans la situation

où nous comparons des langues apparentées sous l'angle formel et culturel. Toutes les approches présentées ci-dessus laissent voir aussi que la catégorie d'équivalence est une catégorie graduelle qui se caractérise, comme la majorité des phénomènes liés au figement, par un ***continuum***. Dans toutes les méthodes examinées, nous trouvons donc plusieurs points communs concernant au moins les cas extrêmes de cette entité graduelle. Ainsi, d'un côté nous avons des unités ne posant pas de problèmes, attendu qu'elles sont équivalentes formellement et sémantiquement. De l'autre, nous avons des structures qui sont privées de toute correspondance. Mais le plus difficile dans une telle analyse, c'est le grand nombre des unités ***intermédiaires***, qui doivent être étudiées et décrites d'une façon plus approfondie. Comme point de départ, il faut toujours prendre des indicateurs lexicaux formels, en cherchant pourtant l'équivalence fonctionnelle, référentielle et conceptuelle. Il est possible de schématiser les différents rapports entre les équivalents phraséologiques à l'aide de la figure qui suit :

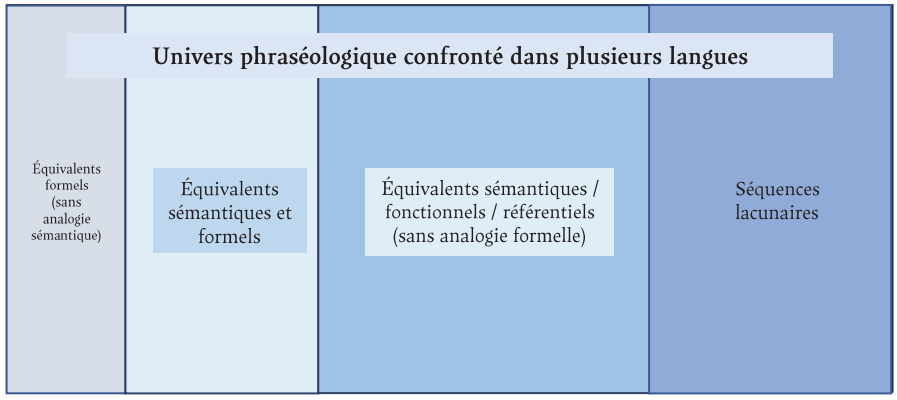


Fig. 2.4 : Les différents types d'équivalents dans l'univers phraséologique multilingue.

2.4.3. Équivalence linguistique vs équivalence de traduction

Comme le rappellent les auteurs du *Manuel de traductologie* (J. Albrecht, R. Métrich (éds), 2016 : 300–303), les notions d'*équivalence* et de *traduction* sont utilisées en linguistique ainsi qu'en traductologie. Pourtant, il faut distinguer les équivalents proposés en linguistique contrastive et les équivalents adéquats pour un texte donné. Ces derniers sont appelés *équivalents de traduction, équivalents de discours, équivalents communicativement* ou

fonctionnellement adéquats. Dans les années 1970 et 1980, le problème de la traduction, du point de vue de la linguistique, était souvent ramené à la définition d'équivalents au niveau du *système*, présentés sous la forme de paires d'expressions hors contexte. Les progrès en linguistique de corpus ont énormément élargi les possibilités de recherches. Connaître les équivalents absolus, partiels ou non coïncidents des expressions d'une L1 dans une L2 est très utile dans une approche bilingue, c'est-à-dire du point de vue lexicographique (pour l'élaboration des dictionnaires) ou didactique (pour l'acquisition d'une langue vivante). Mais en est-il de même dans une approche interlinguale, en traductologie ? Dobrovol'skij (2005 : 363) en doute. Et il est clair que l'emploi d'une unité phraséologique dans un texte traduit constitue un cas particulier. Cet emploi concorde bien avec la définition des équivalents fonctionnellement adéquats, c'est-à-dire des lexèmes qui peuvent être utilisés dans les mêmes situations en L1 et L2. A. Sierra Soriano (2008 : 228) défend l'idée qu'en traductologie, le meilleur équivalent sera celui qui sera ressenti comme « sien » par un locuteur, indépendamment de l'image qu'il véhicule ou du domaine dont il est issu. G. Scurtu (2008 : 207) nous rappelle que dans l'analyse contrastive, interviennent deux types de spécificités, à savoir :

- des spécificités idiosyncrasiques, visant le découpage de la réalité extralinguistique et se rapportant au niveau d'analyse du système et de la norme de la langue ;
- des spécificités idiomatiques, s'appliquant aux unités dont le sens global est différent du sens cumulatif des constituants et qui ont, le plus souvent, des correspondants qui ne sont pas construits à partir d'hétéronymes partiels.

Or l'analyse contrastive de ces spécificités, dans le cadre de la linguistique énonciative, se réalise au niveau de l'usage et non du système, et démontre, d'une part, que les équivalences de traduction négligeant les paramètres énonciatifs (énoncé-événement-situation) se révèlent inopérantes, et d'autre part, qu'il n'existe pas de choix collectifs à caractère stable en traductologie. Une fois accepté cet état des faits, le traducteur doit rendre l'idiomaticité du texte traduit non seulement en se mettant en quête de l'équivalence phraséologique, mais aussi de l'équivalence textuelle, comme le soutient A. Clas (2011 : 72), pour qui le traducteur est un habile manieur d'équivalents de sens possibles entre ses langues de travail (in : I. González Rey, 2014). Parfois, les chercheurs indiquent **quatre aspects de l'équivalence** : lexicologique, lexicographique,

traductologique, et lié à l'acquisition de la langue (E. Hallsteinsdóttir, K. Farø, 2010). Mais en acceptant la vision de D. Dobrovol'skij (2011), on peut réduire ces aspects à deux questions principales, à savoir : **l'équivalence en système** (perspective linguistique et lexicographique) et **l'équivalence en traduction** (perspective discursive et textuelle). A. Adamska-Sałaciak (2011) distingue **quatre types d'équivalence** :

- l'équivalence cognitive : sémantique, conceptuelle, prototypique ; elle s'observe au niveau du système ; l'équivalent cognitif est un élément de la langue cible qui s'emploie pour traduire un élément polylexical de la langue source : il porte le sens abstraction faite des contextes ;
- l'équivalence traductologique : contextuelle, substitutionnelle, discursive ; elle s'observe au niveau du texte ; l'équivalent traductologique remplace une unité textuelle de la langue source dans un contexte donné ;
- l'équivalence explicative : descriptive ; l'équivalent explicatif s'emploie pour aider le traducteur à trouver un équivalent traductologique adéquat si l'équivalent cognitif n'existe pas ;
- l'équivalence fonctionnelle : situationnelle, dynamique, pragmatique, communicative ; l'équivalent fonctionnel permet d'exprimer une image mentale du même domaine, il s'emploie faute d'équivalents cognitifs.

D. Dobrovol'skij (2000) souligne que l'on a affaire à une **équivalence imparfaite** (*imperfect equivalence*) quand aucun équivalent cognitif ne peut être indiqué. Dans une telle situation, il faut employer des équivalents partiels, des paraphrases ou des équivalents fonctionnels.

Indépendamment de la diversité des cadres théoriques dans lesquels ils sont évoqués, on peut résumer les différents types d'équivalence à **quatre catégories** (A. Sabban, 2016) :

- **l'équivalence parfaite ou presque parfaite** : dans ce cas, les expressions figées contiennent des lexèmes identiques ou quasi identiques dans les deux langues, avec toutefois des variations possibles au niveau de la morphosyntaxe, de l'ordre des mots, etc.
- **l'équivalence partielle** : dans ce cas, les expressions figées véhiculent un sens phraséologique ou proverbial quasi identique, malgré des différences au niveau des composants lexicaux. Ceci implique que l'image sous-jacente éventuelle est différente en L1 et en L2, et cela, à des degrés divers. Les images peuvent cependant renvoyer à un concept commun, plus abstrait. Pour une différenciation plus poussée, il faut introduire un

plus grand nombre de critères : au niveau de la structure des expressions comparées ou de leur emploi (connotation, registre, fréquence dans différents types de texte) ou bien au niveau des variations diatopiques.

La pertinence des types d'équivalence 1 et 2 pour la traduction est limitée. L'équivalence d'ordre dénotatif et structurel ou la similitude des métaphores conceptuelles sous-jacentes, postulées par les linguistes, ne garantissent pas que la traduction sera adéquate dans les cas concrets, bien que la tentation soit grande de traduire une expression figée par la formule la plus proche de l'original.

- **l'équivalence zéro** : dans le cas d'une équivalence zéro, il n'existe pas d'unité phraséologique en L2 qui soit sémantiquement comparable. L'équivalence zéro au niveau des expressions figées s'explique par des lacunes dans la L2. Dans ce cas, une expression figée en L1 peut être rendue par une paraphrase en L2 ou par un seul mot, si c'est possible. Ces pratiques sont surtout acceptables en cas d'usage non marqué et pour une traduction qui vise avant tout à rendre le contenu référentiel, sans tenir compte des moyens d'expression employés.
- **la pseudo-équivalence – les faux-amis** : les faux-amis constituent une source d'interférence. Ils peuvent entraîner une interprétation erronée du texte source et, par conséquent, une rédaction fautive du texte cible. Traditionnellement, on en distingue deux types principaux : les faux-amis formels et les faux-amis sémantiques. En phraséologie, les faux-amis formels disposent d'un sens équivalent en L1 et en L2, mais se distinguent par leur forme au sens étroit du terme, par exemple par des éléments morpho-syntaxiques. Les faux-amis sémantiques, en revanche, présentent une suite de mots similaire, ce qui fait penser que leurs sens aussi se recouvrent. Mais ce ne sont que des pseudo-équivalents. Il existe également des faux-amis présumés, dont les sens se rapprochent dans certains contextes, ce qui montre, encore une fois, la relation étroite entre sens et contexte. Il faut toutefois signaler que les occurrences de faux-amis sont limitées, surtout par rapport à celles des autres cas d'équivalence mentionnés ci-dessus.

2.4.4. Cadrage paramétrique et définitionnel de l'équivalence

Actuellement, les méthodes employées au niveau de la phraséologie contrastive ne correspondent plus à une simple mise en parallèle des langues

confrontées, mais visent à mettre en équivalence plusieurs analyses conjointement conduites (A.-M. Loffler-Laurian, 2006 ; I. Novakova, 2010). Selon F. Grossmann, A. Krzyżanowska et K. Kwapisz-Osadnik (éds) (2021 : 45), à l'heure actuelle, l'équivalence apparaît comme une notion faisant appel à une certaine diversité interprétable entre les langues comparées. Dans cette perspective, la recherche d'une équivalence satisfaisante se trouve associée à la notion de **charge communicative**, laquelle englobe tout ce qui, jugé traductionnellement pertinent, devrait réapparaître dans la langue cible (G. Misri, 1990). Ainsi, la **composante informative** nécessairement intégrée à cette notion est considérée comme une paraphrase du figement en discours, pouvant présenter (ou non) un écart avec la signification globale prévisible en langue. Les deux autres composantes sont corrélées entre elles ; ce sont :

- la composante de conformité, et
- la composante collocative.

La **composante de conformité** permet de distinguer une expression conforme à l'usage d'une autre qui ne l'est pas. Par contre, la **composante collocative** porte sur l'aspect figé de l'unité à traduire. La **quatrième composante** prise en considération relève du rapport entre traduction et niveaux de langue. À tout cela, on peut ajouter **quelques éléments facultatifs,** tels que les aspects phonique, narratif ou socioculturel, dont l'absence aboutirait à un écart plus ou moins important entre les effets perlocutoires obtenus dans la langue source et ceux obtenus dans la langue cible (G. Misri, 1990 : 153–154). Selon M. Ballard (2003), la **recherche des correspondances en phraséologie** se fait habituellement par étapes, parmi lesquelles il y a lieu de distinguer :

- l'acte de repérage et d'interprétation de la forme et du sens, en particulier si l'on a affaire à des formes imagées qui présentent un potentiel d'opacité élevé pour les récepteurs ;
- le choix de la solution : le traducteur est obligé de choisir les éléments de la langue source fonctionnellement pertinents qui doivent être pris en considération dans la langue cible ;
- la substitution d'une forme idiomatique à une autre, qui constitue l'un des procédés de traduction les plus fréquemment utilisés ; il faut quand même souligner que ce type d'équivalence va au-delà d'un simple remplacement de constituants lexicaux.

La difficulté de la traduction des formes idiomatiques résulte en partie du fait que ces dernières ne sont pas le produit d'un acte individuel, mais

qu'elles constituent des « prêts-à-dire » employés dans un échange bilatéral donné. Les idiomes expriment souvent des façons de dire propres à une communauté linguistique et culturelle. De plus, il faut souligner que la traduction par équivalence est une opération délicate en raison de divergences de nature typologique, d'une absence d'identité de contenu, d'une construction du sens différente dans les deux langues, de la non-identité des valeurs connotatives des expressions, et aussi de contraintes, parfois difficilement prévisibles, liées au caractère figé des séquences mises en contraste (T. Giermak-Zielińska, 1991 : 29).

J.-C. Anscombre (2008) a analysé l'équivalence interlinguale des formes sentencieuses et a indiqué quelques **critères pertinents pour l'équivalence fonctionnelle** des unités phraséologiques. Ce sont des paramètres tels que :

- le fonds commun,
- la correspondance catégorielle,
- l'équivalence lexicologique,
- l'équivalence statistique,
- l'équivalence stylistique,
- la correspondance sémantique,
- l'analogie rythmique.

Le **fonds commun** constitue un facteur significatif pour l'équivalence interlinguale en phraséologie. L'utilisation généralisée du latin comme langue véhiculaire autrefois ainsi que l'importance de la culture classique gréco-latine dans notre enseignement ont fait que le domaine sentencieux indo-européen provient majoritairement d'un fonds commun latin. À cela s'ajoute également la culture européenne moderne, qui intervient aussi pour une part dans la formation des structures polylexicales dans différentes langues européennes. De plus, en matière de cadrage paramétrique et définitionnel de l'équivalence interlinguale en phraséologie, il faut prendre en considération un **principe d'équivalence catégorielle**. Selon ce principe, à une structure phraséologique relevant d'une certaine catégorie devrait correspondre une structure de la même catégorie. Souvent, dans les analyses contrastives, le principe d'équivalence catégorielle constitue un premier pas dans la confrontation des formules polylexicales dans les différentes langues analysées (B. K. Bogacki, 2003). Dans ce cas, il s'agit avant tout de la structure grammaticale des séquences, qui devrait être analogue. Ainsi, une formule verbale d'une langue devrait correspondre à une séquence de nature verbale

dans l'autre, par exemple : en français *garder à qqn un chien de sa chienne,* et en polonais, *odpłacić komuś pięknym za nadobne.* Les structures équivalentes en français et en polonais s'appuient sur des images métaphoriques différentes, mais dans les deux langues, elles appartiennent à la catégorie des séquences verbales. Un **autre principe** important est celui de **l'équivalence lexicologique**. Dans ce cas, une séquence de nature phraséologique et/ou figée dans une des langues confrontées correspond à une formule de même nature dans l'autre langue. Par exemple, en français, *à bon chat, bon rat,* et en polonais, *trafiła kosa na kamień.* Malgré leurs images métaphoriques différentes et leur forme grammaticale un peu différente (énoncé elliptique vs énoncé phrastique), les deux séquences sont de nature phraséologique et figée. En ce qui concerne l'**équivalence statistique**, chaque langue ayant son propre génie, ce qui est courant dans l'une peut être rare ou inexistant dans l'autre, et vice-versa. Par exemple, l'expression française *il n'y a pas de fumée sans feu* est courante, tandis que son homologue espagnole *no hay humo sin fuego* l'est beaucoup moins, et semble un peu livresque. Quant à l'**équivalence stylistique**, il s'agit de fournir une correspondance au niveau du style. Le style peut être : cultivé, neutre, familier, argotique, grossier, etc. L'**analogie rythmique**, en revanche, semble la plus pertinente pour les formes sentencieuses, étant donné que la structure rythmique est un trait parémique saillant. Si le traducteur veut conserver ce petit air authentique que confère la présence d'une structure rythmique, il doit chercher un équivalent possédant une structure rythmique conforme aux schémas de la langue cible. De plus, pour corréler des formules équivalentes dans différentes langues, le **principe d'équivalence énonciative** doit être respecté. Il s'agit donc de mettre en relation des structures adéquates relevant de la même situation discursive, comme le pragmatème français *les bras m'en tombent* ! et son équivalent polonais *szczęka mi opadła !* Ce principe est très significatif dans le cas des structures pragmatémiques.

Le traitement contrastif de l'univers phraséologique dans différentes langues naturelles implique en général la nécessité de prendre en considération une **configuration de paramètres pertinents pour l'équivalence :** formels, pragma-sémantiques, discursifs, affectifs et socioculturels (F. Grossmann, A. Krzyżanowska, L. Miladi, 2021). Ce traitement repose sur des critères faisant appel aux différents niveaux de l'encodage et de la réception du message, à savoir :

- le contexte d'énonciation,
- le contexte linguistique,
- le sens global de la séquence,
- la dimension figurative,
- les connotations (stylistiques, affectives, sociolectales, stéréotypiques) que les séquences peuvent véhiculer,
- le statut de l'allocutaire à qui la traduction est adressée, pour qu'elle puisse remplir la fonction de communication.

En s'inspirant un peu du travail de F. Grossmann, A. Krzyżanowska et K. Kwapisz-Osadnik publié en 2021, qui est consacré à l'étude des formules expressives de la conversation dans une perspective contrastive, il est possible d'indiquer **quelques paramètres et critères** qui semblent nécessaires à la recherche des équivalents multilinguistiques. Ils vont de pair avec les **étapes de la méthodologie** du travail de recherche.

Premièrement, il faut déterminer si la structure polylexicale de la langue de départ est bien une unité phraséologique. À cette fin, il faut relever ses traits caractéristiques et définitionnels. Ici, il est nécessaire d'appliquer **plusieurs critères de sélection**, tels que les critères statistique, lexicologique, sémantico-pragmatique et stylistique. En pratique, cela revient à vérifier la polylexicalité de la structure, son nombre suffisant d'occurrences dans des corpus choisis, son degré de figement et son degré éventuel d'opacité sémantique. De plus, il faut déterminer son registre de langue (soutenu, courant, familier, etc.). Il est également important d'analyser la question de sa polysémie et/ou de sa polyfonctionnalité, en lien avec son degré de figement syntaxique. Les différents usages d'une unité phraséologique et leur contexte d'emploi doivent être examinés pour établir son degré de figement. Il y a lieu également de ne pas négliger le statut textuel et discursif de la séquence figée, qui se dévoile par la diversité de ses variantes rencontrées en discours. Parfois, il est utile également de prendre en considération les aspects prosodiques.

Dans un deuxième temps, la perspective contrastive et traductologique devient nécessaire. Une fois la structure sélectionnée dans la langue d'origine, on peut entamer la quête des équivalents dans la langue cible. Pour bien réaliser cette étape de la recherche, il faut être conscient des écarts repérables entre les langues sur le plan idiosyncrasique (divergences dans le découpage de la réalité extralinguistique) et sur le plan idiomatique (divergences concernant la structuration sémantique et syntaxique des énoncés). Les candidats

au statut d'équivalents devraient être analysés à l'instar des structures de base, selon les critères de sélection statistique, lexicologique, sémantico-pragmatique et stylistique. Ensuite, ils devraient être corrélés avec les expressions d'origine suivant les **paramètres pertinents pour l'équivalence** : formels, pragma-sémantiques, fonctionnels, discursifs, affectifs et socioculturels (expliqués plus haut).

La démarche méthodologique proposée permet d'analyser les unités phraséologiques de différents types en contraste multilingue. Les étapes d'une telle analyse sont longues, demandent beaucoup de travail et d'engagement, mais elles permettent de fournir des résultats satisfaisants et assez exhaustifs. La démarche méthodologique décrite ci-dessus peut être représentée à l'aide du schéma suivant :

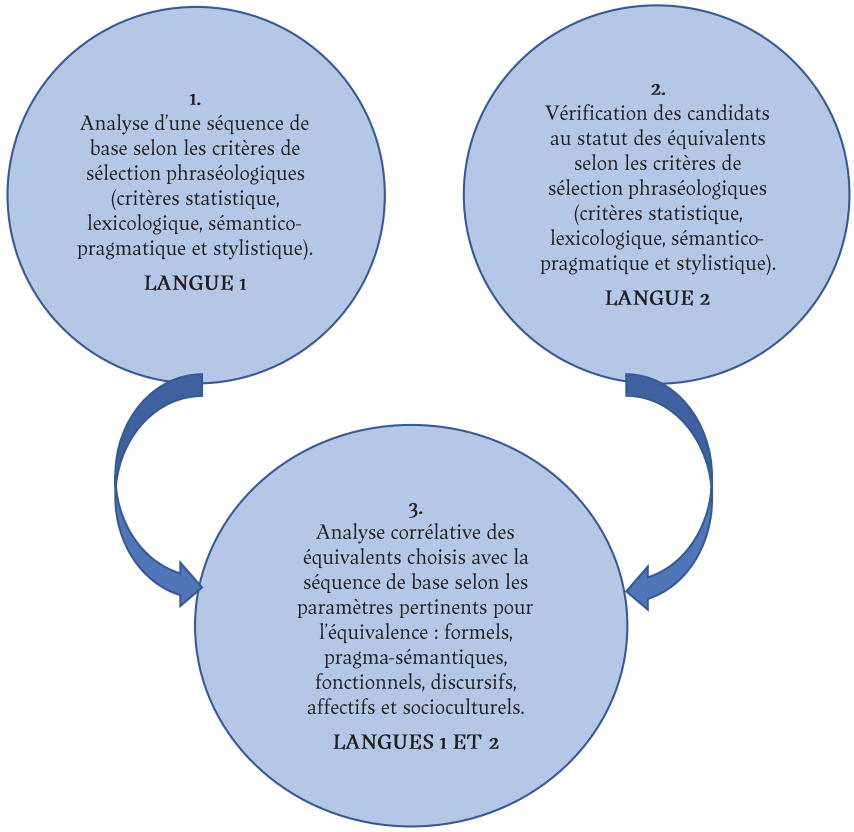


Fig. 2.5 : La démarche méthodologique en phraséologie contrastive.

2.5. Les séquences lacunaires en phraséologie contrastive

En phraséologie contrastive traditionnelle, nous rencontrons les notions d'***idiome***, d'***expression idiomatique*** ou d'***idiotisme***, qui renvoient à l'ensemble des moyens d'expression d'une communauté correspondant à un mode de pensée spécifique, à un parler propre à une région, ou à une forme propre à une langue, impossible à traduire littéralement dans une autre langue de structure analogue. Les formes de ce type sont aussi appelées ***gallicismes***, ***anglicismes***, ***germanismes***, ***hispanismes***, ***latinismes***, etc. Une telle vision des termes correspond à la notion d'*idiomaticité* que nous avons analysée dans la section 2.1. En phraséologie contrastive, il s'agit avant tout de l'***idiomaticité interlinguistique***, dérivée de la comparaison des langues entre elles. Pourtant, le phénomène d'idiomaticité dépasse fortement le cadre purement linguistique. Il est lié à la dimension culturelle, stéréotypique, sociologique et psychologique, d'autant plus que l'idiomaticité interlinguistique résulte souvent de l'aspect idiosyncrasique, en tant que fruit d'un découpage spécifique de la réalité extralinguistique. Dans cette perspective, il est pertinent d'associer l'idiomaticité interlinguistique à la notion de *lacune*, qui semble très utile pour expliquer la complexité de ce phénomène (J. Szerszunowicz, 2016). *Lacune* provient de *lacuna* en latin, et signifie *intervalle, distance*, ou *manque*. Le domaine scientifique qui s'occupe des lacunes dans différents domaines s'appelle la ***lacunologie*** (ang. *lacunology*). Elle analyse tous les aspects culturologiques qui s'organisent autour des entités présentes dans une culture d'origine et absentes dans une culture cible. En linguistique, les premières recherches concernant la lacunologie datent du XX^{e} siècle, et sont liées aux études traductologiques de l'école franco-canadienne, fondée par J.-P. Vinay et J. Darbelnet (1958). Néanmoins, le vrai développement des recherches sur les lacunes en linguistique a été associé au développement de l'ethnopsycholinguistique et des recherches sur la communication interculturelle, qui a eu lieu dans les années 1970 et 1980. La lacunologie en linguistique a été étudiée par les Russes J. Sorokin, I. Markovina et G. V. Bikova (G. V. Bikova, 1999), et parallèlement par l'Américain K. L. Hale (1975). Ainsi, les **lacunes** (ang. *gaps*, *voids*) sont définies comme des éléments faisant défaut dans le système linguistique de communication et qui se situent à différents niveaux : lexical, grammatical, phonologique, ou autre. Autrement dit, la lacune est une absence dans une langue cible d'un mot, d'une expression ou

d'une notion qui existe dans une langue source (J. Delisle, H. Lee-Jahnke, 2006). I. Markovina et J. Sorokin (2006) distinguent **deux types de lacunes**, à savoir :

- les lacunes linguistiques (lexicales, grammaticales, stylistiques, etc.) ;
- les lacunes culturelles (ethnographiques, psychologiques, comportementales, etc.).

Les **lacunes culturelles** englobent quatre types de phénomènes (A. Ertelt-Vieth, 1990) :

- les lacunes culturelles, liées à l'aspect stéréotypique des notions et à leur vision nationale et psychologique du monde ;
- les lacunes communicatives, qui résultent des activités caractéristiques d'une communauté ;
- les lacunes liées à la perception et à la conceptualisation de l'univers motivé culturellement ;
- les lacunes textuelles, qui sont liées au texte en tant que moyen de communication.

Les lacunes peuvent donc être motivées par des facteurs linguistiques et extralinguistiques.

La **conception des lacunes et la lacunologie** semblent utiles en phraséologie contrastive. Elles peuvent expliquer bien des problèmes et difficultés qui se présentent lors de la confrontation des univers phraséologiques de différents systèmes linguistiques. L'univers phraséologique s'organise différemment dans chacune des langues naturelles et résulte des processus idiosyncrasiques qui caractérisent une communauté linguistique. Par conséquent, certains phénomènes restent propres à un seul code linguistique et typiques de celui-ci. La notion de lacune semble plus adéquate et plus large que celle de l'idiomaticité, car elle englobe plus d'aspects culturologiques et extralinguistiques, en faisant ressortir ce qui existe dans une langue source et ce qui est absent dans la langue cible. Dans cette perspective, en phraséologie contrastive, les **séquences lacunaires** seraient des unités lexicales (polylexicales par principe) qui sont caractéristiques d'une seule des langues confrontées, et qui ne possèdent pas d'équivalents de même nature dans l'autre langue (les autres langues). Leur transfert direct dans la langue cible n'est pas possible. Il faut passer par une description, une paraphrase, ou expliquer littéralement le sens de la séquence dans la langue cible pour la rendre compréhensible pour les locuteurs de cette langue. A. Pronińska (2005) suggère

deux moyens de transfert des séquences lacunaires dans le traitement lexicographique, à savoir :

- l'équivalent descriptif : il faut expliquer le sens global de l'unité traitée à l'aide de moyens linguistiques descriptifs ;
- l'équivalent calqué : cette méthode de transfert est risquée et doit être employée avec précaution, parce que d'habitude, l'élément calqué demande aussi une explication, souvent de nature encyclopédique.

En phraséologie contrastive, on peut parler de **deux types de séquences lacunaires** (J. Szerszunowicz, 2016 : 267–270), à savoir :

- les séquences lacunaires linguistiques ;
- les séquences lacunaires référentielles.

Le **premier type** de séquences lacunaires est celui des unités polylexicales figées qui expriment des significations connues pour les locuteurs de la langue cible, mais qui n'ont pas été verbalisées dans cette langue sous la forme de combinaisons lexicales figées. Le **deuxième type** englobe les séquences lacunaires qui portent des significations inconnues dans la culture cible. Par conséquent, on peut parler de séquences lacunaires sémantiques, stylistiques, connotatives, axiologiques, pragmatémiques, mixtes, ou autres.

2.6. Proposition de classement contrastif des équivalents phraséologiques

Nos analyses contrastives de différentes structures phraséologiques dans diverses langues (français, italien, polonais)[20] nous amènent à proposer un **classement des équivalents phraséologiques** utile dans une perspective contrastive. Ce classement confirme le fait que l'équivalence interlinguale des unités phraséologiques constitue un **phénomène de continuum**, aussi bien dans une perspective idiosyncrasique que sur le plan idiomatique et/ou lacunaire. De plus, le classement proposé souligne la **nature graduelle** de ce phénomène. Chaque catégorie de la classification est scalaire et ses limites sont floues. Ainsi, nous proposons une typologie englobant **quatre groupes d'équivalents phraséologiques**, à savoir :

20 Nous nous référons ici à nos travaux publiés. Leurs titres sont accessibles ici : https://orcid.org/0000-0001-9254-5443.

- les homologues (H) ;
- les correspondants partiels à images analogues (CPA) ;
- les correspondants partiels à images différentes (CPD) ;
- les séquences lacunaires (SL).

HOMOLOGUES (H). Ce sont des unités phraséologiques qui correspondent littéralement entre elles dans deux (ou plusieurs) langues. Leur structuration lexicale et grammaticale ainsi que leurs images tropiques sont les mêmes. Par conséquent, les homologues se caractérisent par une équivalence sémantique, formelle et énonciative. Ils sont similaires au niveau de la composition lexicale (les composants lexicaux semblent être « traduits » littéralement dans d'autres langues, ou parfois, ils donnent l'impression de se correspondre au niveau synonymique), de même que sur le plan morpho-syntaxique (la composition structurale ainsi que l'organisation formelle restent analogues). Il va de soi qu'ils impliquent les mêmes significations structurales et figées. Par exemple *avoir les mains liées* (fr.) et *mieć związane ręce* (pol.) ; *les cheveux se dressent sur la tête* (fr.) et *włosy się jeżą na głowie* (pol.) ; *avoir le cœur sur la main* (fr.) et *mieć serce na dłoni* (pol.) ; *enlever le pain (de la bouche à qqn)* (fr.) et *odbierać chleb (od ust komuś)* (pol.) ; *Du pain et des jeux !* (fr.) et *Chleba i igrzysk !* (pol.) ; *un colosse aux pieds d'argile* (fr.) et *kolos na glininych nogach* (pol.).

CORRESPONDANTS PARTIELS À IMAGES ANALOGUES (CPA). Ce sont des unités phraséologiques qui s'opposent par des détails dans deux (ou plusieurs) langues. Les séquences correspondantes s'appuient sur les mêmes images tropiques, mais leur structuration lexicale et morpho-syntaxique peut être légèrement différente. L'équivalence sémantique et énonciative est conservée, les différences résultant de l'organisation formelle. Par exemple *ne pas contrôler ses nerfs* (fr.) et *nie panować nad nerwami* (pol.) ; *il n'est si bon cheval qui ne bronche* (fr.) et *koń ma cztery nogi i też się potknie* (pol.) ; *n'avoir plus de jambes* (fr.) et *nie czuć już nóg* (pol.) ; *de la tête aux pieds* (fr.) et *od stóp do głów* (pol.) ; *avoir l'oreille fine* (fr.) et *mieć dobre ucho* (pol.) ; *à cheval donné, on ne regarde pas la bride* (fr.) et *darowanemu koniowi nie zagląda się w zęby* (pol.). Les traits s'opposant concernent le plus souvent des éléments supplémentaires qui n'affectent pas l'organisation sémantique et tropique des unités analysées.

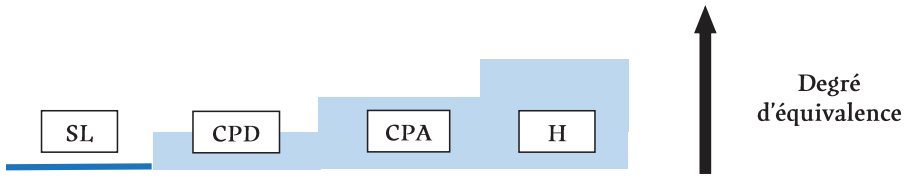
CORRESPONDANTS PARTIELS À IMAGES DIFFÉRENTES (CPD). Ce sont des unités phraséologiques qui, dans deux (ou plusieurs) langues,

s'opposent avant tout par l'image tropique. Elles conservent malgré tout leur caractère phraséologique dans les langues confrontées. L'opposition concernant l'image tropique entraîne des différences au niveau lexical, morphologique et syntaxique. Par conséquent, les correspondants partiels de ce type sont différemment organisés dans les langues confrontées, et leur correspondance s'appuie avant tout sur l'équivalence fonctionnelle et référentielle. Par exemple *montrer le dos* (fr.) et *dać nogę* (pol.) ; *prendre ses jambes à son cou* (fr.) et *brać nogi za pas* (pol.) ; *à bon chat, bon rat* (fr.) et *trafiła kosa na kamień* (pol.) ; *pour une bouchée de pain* (fr.) et *za czapkę gruszek* (pol.) ; *prendre qqn la main dans le sac* (fr.) et *złapać kogoś na gorącym uczynku* (pol.) ; *porter de l'eau à la rivière* (fr.) et *nosić drewno do lasu* (pol.) ; *ne pas réveiller le chat/le chien qui dort* (fr.) et *nie wywoływać wilka z lasu* (pol.) ; *quand les poules auront des dents* (fr.) et *kiedy mi kaktus na dłoni wyrośnie* (pol.) ; *marcher sur les pieds de qqn* (fr.) et *nadepnąć komuś na odcisk* (pol.) ; *aller comme un tablier à une vache* (fr.) et *pasować jak kwiatek do kożucha* (pol.) ; *les chiens en lèveraient la queue* (fr.) et *koń by się z tego uśmiał* (pol.).

SÉQUENCES LACUNAIRES (SL). Il s'agit des cas qui ne sont idiomatiques et figés que dans une seule des langues confrontées. Par conséquent, leurs équivalents potentiels ne sont pas de nature phraséologique et constituent des combinaisons lexicales tout à fait littérales. Leurs équivalents dans d'autres langues expliquent leur sens global à l'aide d'autres moyens linguistiques, tels que la description, la paraphrase, l'équivalent monolexical, parfois l'équivalent calqué. Dans une telle situation, ni la forme ni la valeur communicative ne peuvent être semblables. Dans les faits, nous avons affaire dans ces cas à une traduction littérale (plus ou moins réussie) du sens figuré de la séquence lacunaire de la langue de base. À titre d'exemple pour le français et le polonais : *avoir un cheveu sur la langue* ; *manger son pain blanc le premier* ; *avoir un chat dans la gorge* ; *donner sa langue au chat* ; *poszło mu w pięty* ; *jak z gardła wyciągnięte* ; *człowiek z kręgosłupem (moralnym)* ; *chodzić na rzęsach* ; *z tej mąki chleba nie będzie.*

Les séquences lacunaires sont difficiles pour le traitement contrastif. Elles peuvent avoir tout au plus des équivalents non phraséologiques dont la dimension paramétrique de l'équivalence n'est pas élevée. En fait, elles sont absentes (lacunaires) dans la langue cible, et leur transfert interlingual n'a pour objet que de les rendre compréhensibles pour les locuteurs de cette langue.

Le caractère scalaire de l'équivalence phraséologique dans le traitement contrastif peut être schématisé comme suit :



H – homologues ;
CPA – correspondants partiels à images analogues ;
CPD – correspondants partiels à images différentes ;
SL – séquences lacunaires.

Fig. 2.6 : Caractère scalaire de l'équivalence en phraséologie multilingue.

La taxonomie contrastive des unités phraséologiques en catégories d'homologues, de correspondants partiels (CPA et CPD) et de séquences lacunaires peut aussi correspondre aux **trois types d'équivalence** évoqués par M. Ballard (1992), à savoir (M. Sułkowska, 2013 : 133) :

- l'équivalence directe, caractéristique de la traduction littérale ; elle est observable quand la traduction consiste à remplacer des unités lexicales et des structures grammaticales par des formes correspondantes dans la langue cible ;
- l'équivalence indirecte : elle s'observe lorsque les mêmes idées sont exprimées par des formes linguistiques différentes en langue source et en langue cible ;
- l'équivalence idiomatique : elle concerne des structures qu'il faut traiter dans leur totalité ; dans ce cas, on peut tout au plus exprimer le sens global de ces structures en langue cible.

Les types d'équivalence ci-dessus peuvent être associés à nos classes d'équivalents phraséologiques, ce que présente le schéma ci-dessous :

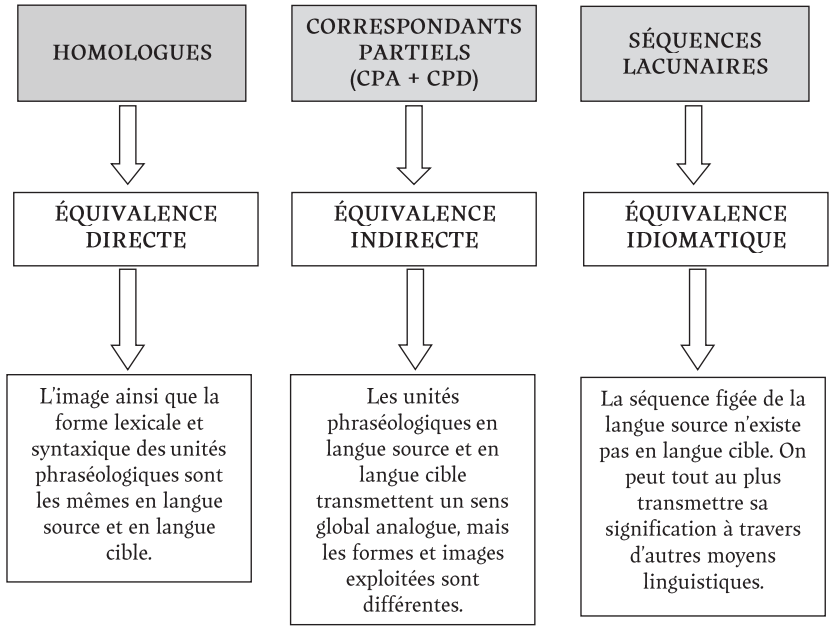
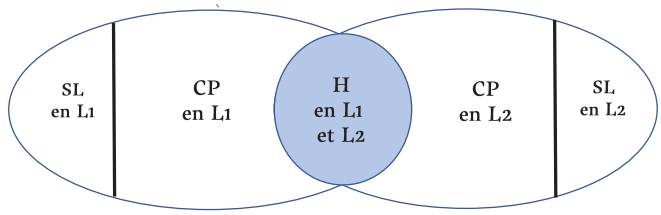


Fig. 2.7 : Classement des équivalents phraséologiques et types d'équivalence correspondants.

Dans le traitement contrastif, les homologues possèdent des équivalents phraséologiques absolus, les correspondants partiels (CPA et CPD) ont des équivalents phraséologiques partiels (analogues ou différents), et les séquences lacunaires peuvent, au mieux, avoir des équivalents non phraséologiques. Si le traitement contrastif porte sur deux langues, il est possible de schématiser les relations décrites ci-dessus comme suit :



H – homologues ; CP – correspondants partiels (CPA + CPD) ;
SL – séquences lacunaires ; L1 – langue 1 ; L2 – langue 2.

Fig. 2.8 : Homologues, correspondants partiels et séquences lacunaires en relation bilingue.

2.7. Analyses contrastives du figement langagier – exemples

2.7.1. Phraséologie somatique dans une perspective trilingue[21]

Il y a quelque temps, nous avons analysé des **structures somatiques en trois langues : français, italien et polonais** (M. Sułkowska, 2003, 2005, 2005b, 2006b, 2006c). Le choix de ces langues ne s'est pas fait par hasard, attendu que nous visions à confronter et à tirer d'éventuelles conclusions en comparant des unités phraséologiques :

- de langues apparentées, dans le cas du français et de l'italien ;
- de langues appartenant à des familles différentes, dans le cas du polonais par rapport au français ou à l'italien.

2.7.1.1. Description de l'analyse

Étant donné que notre recherche devrait porter sur trois langues, nous avons décidé de limiter le corpus des unités figées. C'est pourquoi nous avons choisi une catégorie plus ou moins close, représentative et productive du point de vue phraséologique, à savoir le groupe des séquences figées qui contiennent les **25 noms** les plus typiques **de parties extérieures du corps humain**, à savoir : *tête, cheveux, front, visage/face, oreille, œil/yeux, nez, bouche/lèvres, menton/barbe, cou, nuque, dos, bras/épaule, aisselle, main, coude, poing, doigt, paume, ventre, jambe, genou, cheville, talon, pied.*

Notre travail de recherche s'est déroulé en **deux grandes étapes**. Tout d'abord, il a fallu sélectionner des unités phraséologiques dans chaque langue en travaillant successivement sur les différentes classes somatiques. À cette étape, il a fallu également traiter le problème des limites des unités traitées et de leurs variantes. En nous appuyant sur des dictionnaires phraséologiques et des recueils disponibles[22], nous avons cherché à prendre en considération des séquences actuelles et d'usage fréquent. Ensuite, notre travail a consisté à comparer et à confronter les unités de chaque langue en vue d'élaborer des listes d'équivalents. Lors de cet examen, nous avons tenté de dégager le maximum de formes correspondantes. La **quête des équivalents** s'est également déroulée en **plusieurs étapes** :

21 La présente recherche a été décrite dans : M. Sułkowska (2003).

22 Liste des sources des unités analysées se trouve dans : Sources des unités examinées.

- pour commencer, nous avons cherché des formes similaires du point de vue lexical et formel (en vérifiant parallèlement si cette identité n'était pas fausse au niveau conceptuel) ;
- s'il n'existait pas de forme similaire (dans une ou deux des langues analysées), nous avons essayé de trouver des unités figées et/ou idiomatiques analogues au niveau du sens figuré, en fonction et en référence ;
- si ces formes n'existaient pas non plus, nous avons cherché des équivalents non phraséologiques pour les structures lacunaires.

Le corpus ainsi réuni comptait environ 2300 unités. Les noms de parties du corps qu'elles contiennent se caractérisent par une **productivité variable**. Dans toutes les langues analysées, les unités formées avec les noms *main, tête* et *œil/yeux* sont les plus nombreuses, tandis que celles formées avec *aisselle, cheville, talon* et *menton/barbe* sont les plus rares. Au niveau de chaque classe, nous avons rencontré des différences frappantes dans les langues comparées. Par exemple, tel ou tel nom de partie du corps se révélait productif dans une langue, mais moins dans les autres.

De plus, l'organisation de l'univers phraséologique peut aussi varier dans les langues analysées. Cette tendance se manifeste dans les unités qui sont formées avec les noms désignant des parties des **membres supérieurs**. Il s'agit ici surtout des noms tels que ***bras, épaule, main, paume***, qui semblent être organisés différemment dans l'univers phraséologique des langues examinées. Des oppositions marquantes s'observent dans la langue polonaise par rapport au français et à l'italien (qui sont plus analogues de ce point de vue). Le schéma qui suit présente les détails (M. Sułkowska, 2003 : 91).

L'opposition est encore plus évidente en ce qui concerne les noms ***aisselle*** et ***nuque***. Ils sont idiomatiquement plus productifs en polonais (p. ex. *nosić/trzymać coś pod pachą* ; *pędzić na złamanie karku, mieć głowę na karku, siedzieć komuś na karku, zginać kark, mieć twardy/giętki kark, nadstawiać karku za kogoś/za coś*), tandis qu'ils sont presque absents en phraséologie française et italienne. Par conséquent, les équivalents français ou italiens des unités polonaises formées avec le nom ***pacha (aisselle)*** s'organisent le plus souvent avec le nom *bras/braccio,* par exemple *porter qqch. sous le bras* (fr.) et *portare q.c. sotto braccio* (it.), et les structures polonaises formées avec ***kark (nuque)*** possèdent des équivalents créés avec *cou/collo* ; / *bras, épaule/braccio, spalla* ; *dos/dorso*, par exemple *aller à se casser le cou* (fr.), *andare a rotta di collo* (it.) ; *avoir la tête sur les épaules* (fr.), *avere la testa sulle spalle* (it.) ; *être sur le dos de qqn* (fr.), *stare alle spalle di qc.* (it).

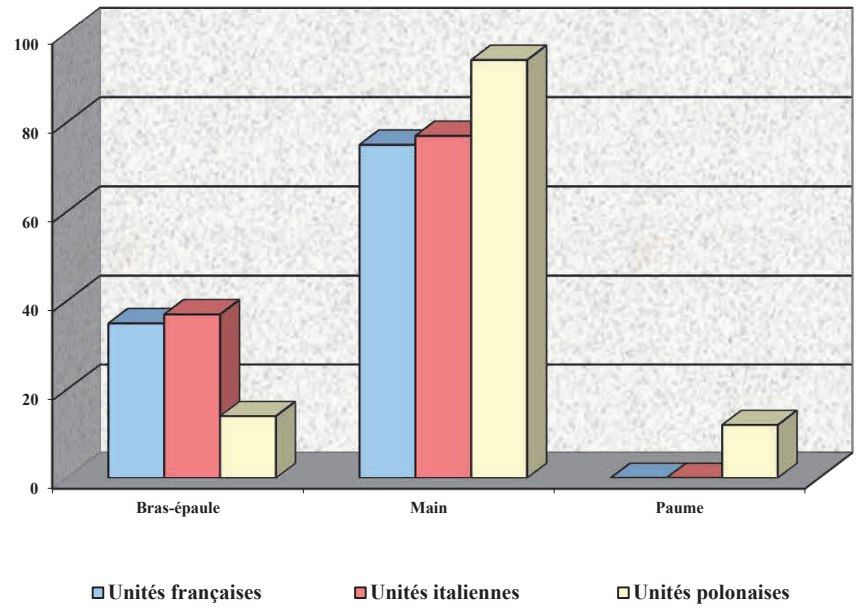


Fig. 2.9 : Productivité phraséologique des noms désignant les parties des membres supérieurs en français, italien et polonais.

Des observations intéressantes apparaissent aussi au niveau des structures figées formées avec les noms désignant des parties des **membres inférieurs**, à savoir avec ***jambe*** et ***pied***. Toutes les langues confrontées exploitent les sèmes locatifs, physiques ou fonctionnels de ces notions. Les sèmes en question sont naturellement semblables, cependant les langues ont différemment organisé leurs univers phraséologiques en formant des unités soit avec le nom *jambe*, soit avec *pied* (voir la figure 2.10).

De nouveau, en chiffres, le français et l'italien semblent plus proches du point de vue phraséologique. Ces deux langues ont créé plus de structures avec les noms ***pied/piede***. Par exemple *à pied sec* (fr.), *a piede asciutto* (it.) ; *avoir un pied dans la fosse* (fr.), *essere con un piede nella fossa* (it.) ; *faire des pieds et des mains* (fr.), *difendersi con le mani e con i piedi* (it.) ; *partir les pieds devant* (fr.), *partire con i piedi davanti* (it.) ; *se mettre sur pieds* (fr.), *mettersi in piedi* (it.) ; *pieds de qqch.* (p. ex. *de table, de lit*) (fr.), *piedi di q.c.* (p. ex. *di un tavolo, di un letto*) (it.).

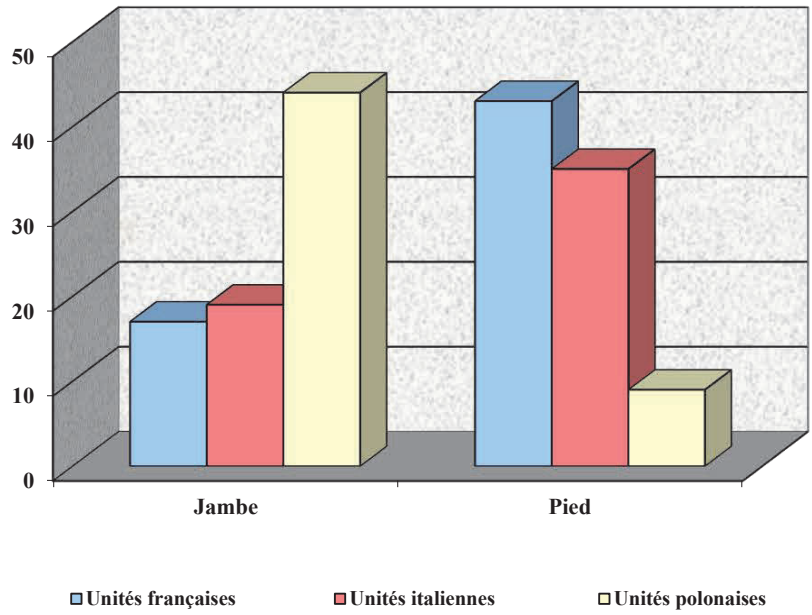


Fig. 2.10 : Productivité phraséologique des noms désignant les parties des membres inférieurs en français, italien et polonais.

Le polonais, en revanche, paraît plus riche en structures formées avec le nom ***noga (jambe)***. Par exemple *suchą nogą, być jedną nogą w grobie, bronić się rękami i nogami, wyjść nogami do przodu, stanąć na nogach, nogi czegoś (np. stołu, łóżka).*

2.7.1.2. L'équivalence dans le corpus étudié

En examinant notre corpus du point de vue de l'**équivalence**, nous avons choisi l'optique qui unit d'une part la perspective sémantique et de l'autre, les critères formels. Pourtant, l'analogie au niveau du sens figuré, de la fonction et de la référence a constitué pour nous un facteur déterminant, que nous avons déjà pris en considération dans les travaux pratiques de constitution du corpus. En cherchant à attribuer des équivalents potentiels, nous nous sommes laissée guider avant tout par les critères de l'équivalence fonctionnelle. Mais quand c'était possible, nous avons essayé de donner parallèlement des équivalents qui étaient appropriés également du point de vue lexico-syntaxique. Signalons qu'en analysant des langues qui diffèrent naturellement au niveau formel (le polonais par rapport au français et à l'italien), nous avons décidé

d'admettre une conception plus libérale de l'équivalence formelle et, par la suite, de traiter comme équivalents formels des unités semblables en ce qui concerne leur composition lexicale et leur structure grammaticale, tout en négligeant les éléments évidemment différents, par exemple les articles, les prépositions, la déclinaison des substantifs et des adjectifs, et ainsi de suite (comparons les exemples : *ne pas avoir la tête à qqch.* (fr.), *non avere la testa per q.c.* (it.), et en polonais : *nie mieć głowy do czegoś*).

En analysant notre corpus, nous avons noté que l'équivalence se manifeste surtout au niveau des **images tropiques** exploitées dans la formation des séquences. Les unités où l'image tropique est la même se caractérisent donc d'habitude par une ressemblance lexico-syntaxique et par des implications sémantiques analogues. Par contre, les cas dans lesquels les images métaphoriques diffèrent sont souvent traités comme des équivalents partiels (faute d'unités mieux appropriées), mais leur identité sémantique ne peut jamais être absolue. Les séquences qui ne peuvent être « traduites » que par des formules non phraséologiques sont des cas tout à fait extrêmes. Il faut ajouter que dans notre recherche, nous nous sommes concentrée sur l'aspect de la ressemblance, et que notre objectif était plutôt de présenter un maximum d'analogies que de souligner des oppositions.

Ce principe se répercute évidemment dans le **classement** que nous proposons pour les unités analysées. En les examinant du point de vue de l'équivalence, nous avons décidé de prendre en considération avant tout l'analogie tropique mentionnée ci-dessus. Nous avons ainsi pu distinguer **plusieurs types d'équivalents,** à savoir :

- les homologues ;
- les correspondants partiels (à images analogues ou à images différentes) ;
- les séquences lacunaires.

Homologues (H). Cas où les images tropiques sont les mêmes. Par conséquent, les séquences sont similaires par leur composition lexicale et sur le plan morpho-syntaxique. L'optique abordée nous permet de traiter comme homologues des formes différant un peu sur le plan formel (en raison des articles, des prépositions, de la déclinaison), à savoir des unités telles que *ne pas avoir la tête à qqch.* (fr.), *non avere la testa per q.c.* (it.), *et en polonais : nie mieć głowy do czegoś.*

De plus, nous avons décidé d'inclure dans cette catégorie des séquences encore plus nuancées formellement, mais gardant des images tropiques analogues (p. ex. des cas tels que *gambe storte a X* (en italien) et *iksowate nogi* (en polonais)).

Étant donné que nous comparons trois langues naturelles, à l'intérieur de la présente catégorie, nous sommes toutefois contrainte de distinguer plusieurs cas de figure :

1. **les homologues dans les trois langues comparées (H3)**, par exemple : *avoir les mains liées* (fr.), *avere le mani legate* (it.), *mieć związane ręce* (pol.) ;
2. **les homologues dans deux des langues confrontées (H2)**. Il arrive que l'homologie totale n'existe que dans deux des langues comparées, la troisième présentant une image tropique différente. Cette homologie peut donc concerner :
 - le français et l'italien, le polonais étant différent (H2 : F = I), par exemple *porter qqch. sous le bras* (fr.) = *portare q.c. sotto braccio* (it.) # *nosić coś pod pachą* (pol.) ; *bouche inutile* (fr.) = *bocca inutile* (it.) # *darmozjad* (pol.) ; *avoir qqch./qqn sur les bras* (fr.) = *avere q.c./qc. sulle braccia* # *mieć coś/kogoś na karku ;*
 - le français et le polonais, l'italien étant différent (H2 : F = P), par exemple *jusqu'au cou* (fr.) = *aż po szyję* (pol.) # *fino alla gola* (it.) ; *les doigts dans le nez* (fr.) = *z palcami w nosie* (pol.) # *con il naso all'aria* (it.) ;
 - l'italien et le polonais, le français étant différent (H2 : I = P), par exemple *avere le mani lunghe* (it.) = *mieć długie ręce* (pol.) # *avoir les mains crochues/qui collent* (fr.) ; *non sentire le mani* (it.) = *nie czuć rąk* (pol.) # *ne pas sentir son bras* (fr.).

Correspondants partiels (CP). Les critères essentiels sont ici la différence d'image tropique et des différences formelles significatives au niveau lexical et/ou morpho-syntaxique. En examinant notre corpus, nous pouvons distinguer au moins **deux grands groupes** de correspondants partiels.

1. **Correspondants partiels somatiques (CPS).** Les structures comparées, tout en ayant des images tropiques différentes, s'appuient toutes sur des noms de parties du corps. Naturellement, nous pouvons distinguer ici :
 - les correspondants partiels somatiques dans les trois langues (CPS 3), par exemple *prendre ses jambes à son cou* (fr.) ≈ *volgere le spalle* (it.) ≈ *dać nogę* (pol.) ;

- les correspondants partiels somatiques dans deux langues (CPS 2), la troisième séquence étant figée, mais non somatique, par exemple *mettre qqn le dos au mur* (fr.) ≈ *mettere qc. con le spalle al muro* (it.) # *przycisnąć kogoś do muru* (pol.).

Par analogie avec le classement des homologues, nous pouvons distinguer ici les correspondants partiels somatiques qui se manifestent :

- en français et italien (CPS 2 (F ≈ I)), par exemple *avoir le front de faire qqch.* (fr.) ≈ *avere la faccia tosta di fare q.c.* (it.) # *mieć czelność coś zrobić* (pol.).
- en français et polonais (CPS 2 (F ≈ P)), par exemple *bête comme ses pieds* (fr.) ≈ *głupi jak noga stołowa* (pol.) # *sciocco come un'acca* (it.).
- en italien et polonais (CPS 2 (I ≈ P)), par exemple *tagliare la testa ad un affare* (it.) ≈ *ukręcić kark jakiejś sprawie* (pol.) # *étouffer une affaire* (fr.).

Il arrive également que les images tropiques diffèrent, mais qu'elles soient formées avec le même nom de partie du corps, par exemple les locutions telles que *bouche cousue !* (fr.), *acqua in bocca !* (it.), *ani pary z ust !* (pol.), qui, s'opposant sur le plan de l'image métaphorique, exploitent toutefois le même nom de partie du corps.

2. **Correspondants partiels non somatiques (CPNS)**. Les équivalents phraséologiques s'appuient ici sur des images tropiques, mais celles-ci ne contiennent pas de noms de parties du corps. Seule la séquence de base en contient un. Par exemple *piombare tra capo e collo* (it.), et *tomber comme un coup de foudre dans un ciel bleu* (fr.), ou *spaść jak grom z jasnego nieba* (pol.). Nous proposons de distinguer ici :
 - les correspondants partiels non somatiques à séquence somatique en français (CPNS : F), par exemple *homme de main* (fr.), et *uomo d'azione* (it.), *człowiek czynu* (pol.) ;
 - les correspondants partiels non somatiques à séquence somatique en italien (CPNS : I), par exemple *le ore del mattino hanno l'oro in bocca* (it.), et *l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt* (fr.), *kto rano wstaje, temu Pan Bóg daje* (pol.) ;
 - les correspondants partiels non somatiques à séquence somatique en polonais (CPNS : P), par exemple *z czyjegoś ramienia* (pol.), et *au nom de qqn* (fr.), *in nome de qc.* (it.).

Séquences lacunaires. Il s'agit des cas qui ne sont idiomatiques et figés que dans une seule des langues confrontées, par exemple *avoir un cheveu sur la langue* (fr.), *non ricordare dalla bocca al naso* (it.), *poszło mu w pięty* (pol.). Les

équivalents des unités en question sont donc nécessairement non phraséologiques et ne peuvent être des traductions littérales. Leur forme et leur valeur significative et énonciative sont donc différentes. Pour traduire ces expressions, les autres langues sont obligées de passer par des moyens linguistiques différents pour rendre le sens figuré de l'original.

2.7.1.3. Bilan de la recherche

La classification contrastive du corpus étudié permet d'en faire une analyse détaillée ainsi que de synthétiser les résultats de notre étude. Le compte en chiffres nous permet de constater que les homologues constituent 67 % de tout le matériau analysé, les correspondants partiels, 22 %, et les séquences lacunaires, 11 %.

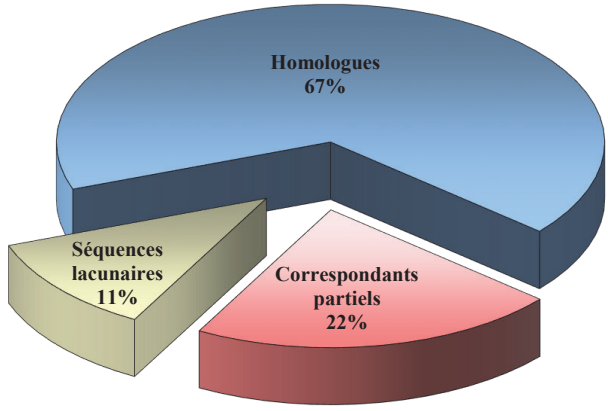


Fig. 2.11 : Les homologues, correspondants partiels et séquences lacunaires dans la phraséologie somatique trilingue.

Dans la catégorie des **homologues**, nous pouvons comparer également les pourcentages des homologues dans les trois langues étudiées (H3), et des homologues qui ne se manifestent que dans deux des langues, c'est-à-dire en français et en italien (H2 : F = I), en français et en polonais (H2 : F = P), ou en italien et en polonais (H2 : I = P).

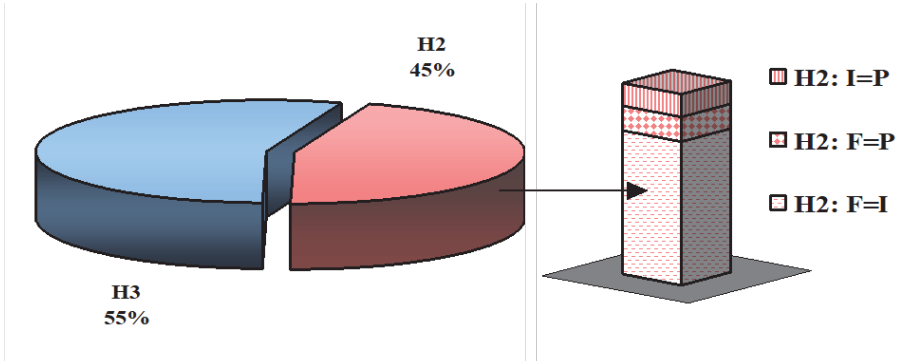


Fig. 2.12 : Détail des homologues en phraséologie somatique.

À travers cette analyse, nous voyons clairement que le nombre de H3 est relativement élevé, comptant plus de la moitié de tous les homologues. Un résultat spectaculaire est observable aussi au niveau de H2 : F = I. Les unités qui semblent être identiques ou très semblables en français et en italien constituent les ¾ de tous les homologues bilingues (H2).

Des résultats intéressants se présentent également en ce qui concerne les **correspondants partiels**. Les **correspondants partiels somatiques (CPS)** constituent 75 % de tous les correspondants partiels relevés dans notre corpus.

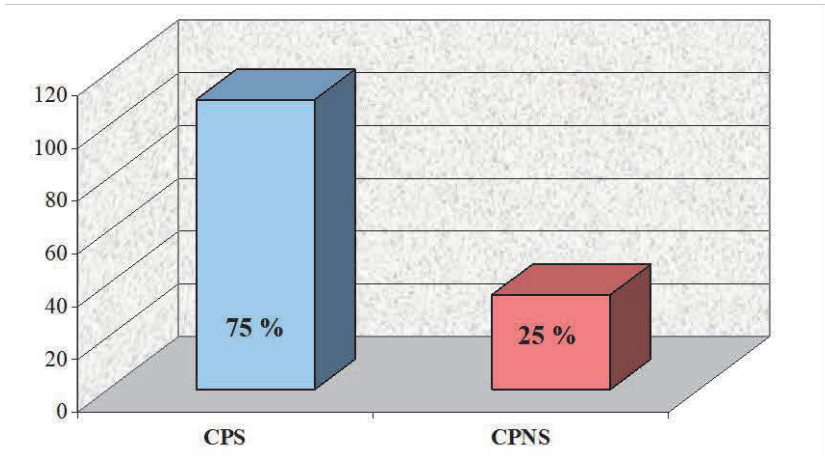


Fig. 2.13 : Détail des correspondants partiels en phraséologie somatique.

De plus, les correspondants partiels somatiques dans les trois langues (CPS3) représentent 59 %, et les correspondants ne se manifestant que dans deux langues (CPS2), 41 %. Les correspondants partiels somatiques qui sont formés à partir du même nom de partie du corps (CPS 3') représentent 37 % de tous les correspondants partiels somatiques trilingues (CPS 3), et ceux qui exploitent le même nom somatique en deux langues (CPS 2') constituent 29 % de tous les correspondants partiels somatiques bilingues (CPS 2) (voir figure 2.14).

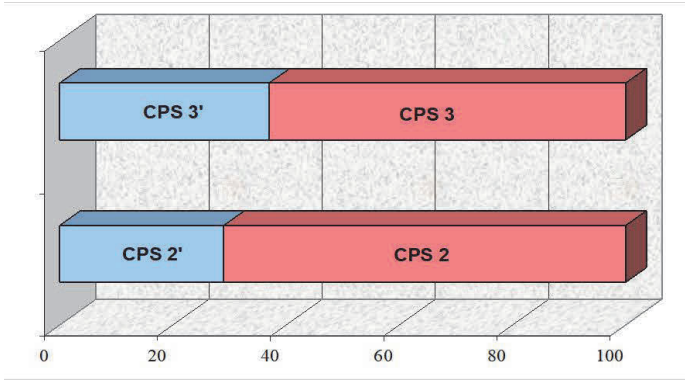


Fig. 2.14 : Correspondants partiels somatiques.

Les résultats de notre analyse se révèlent très intéressants aussi sur le plan des **correspondants partiels non somatiques (CPNS)**. Le plus grand nombre de correspondants de ce type s'observe en polonais. Les séquences polonaises possédant des correspondants partiels non somatiques (CPNS : P) constituent les ⅔ de tous les CPNS.

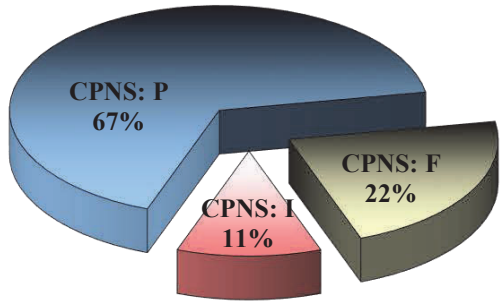


Fig. 2.15 : Correspondants partiels non somatiques.

Nous observons une situation analogue en ce qui concerne les **séquences lacunaires**. Les unités polonaises qui ne possèdent d'équivalents phraséologiques ni en français ni en italien représentent environ les ⅔ de toutes les séquences lacunaires relevées dans le corpus.

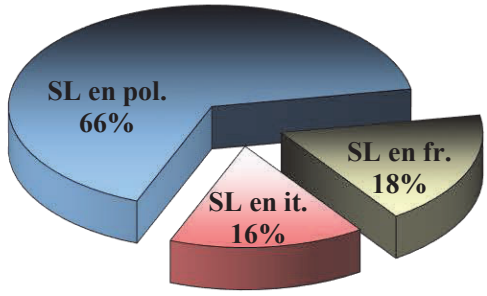


Fig. 2.16 : Séquences lacunaires en phraséologie somatique.

Grâce à notre analyse, il est possible de constater que les langues examinées se caractérisent par un parallélisme phraséologique relativement significatif, ce qui est confirmé par le nombre élevé d'homologues, qui constituent environ les ⁹⁄₁₃ de tout le corpus. Cette convergence se manifeste au moins sur le plan de l'analogie des images tropiques, étant donné que c'est ce plan qui a été pris avant tout en considération dans notre étude. Pourtant, il est incontestable que ce parallélisme phraséologique s'avère beaucoup plus fort entre le français et l'italien, comme le prouve le nombre élevé d'homologues bilingues (H2 : F = I) et, parallèlement, le faible pourcentage de séquences lacunaires (SL) et de correspondants partiels non somatiques (CPNS) entre le français et l'italien. Cet état de choses s'explique probablement par les mêmes origines linguistiques et par le fonds culturel plus proche de ces deux langues. Leurs fonds phraséologiques sont donc plus parallèles par rapport à celui du polonais, qui s'est développé sous une forte influence de la culture et de la tradition slaves. Notre analyse de l'équivalence a été plutôt orientée vers les ressemblances, accentuant ainsi ce qui est commun. Dans notre corpus, nous observons néanmoins certaines différences. Elles résultent très probablement de la différence d'organisation idiosyncrasique et idiomatologique des langues examinées.

2.7.2. « Eau » en phraséologie italienne et polonaise[23]

Les structures polylexicales créées avec la composante *eau* en italien et en polonais ont été examinées du point de vue de leurs similitudes et de leurs différences mutuelles en prenant en considération avant tout leurs images, et en accordant une attention particulière à la conceptualisation de l'eau dans les deux langues. En outre, le matériau linguistique a également été examiné du point de vue culturel.

Le corpus constitué contenait des unités phraséologiques imagées, des collocations, ainsi que des expressions et phrases proverbiales[24]. Les unités contenant les lexèmes *acqua* en italien et *woda* en polonais ont été divisées en **trois catégories** (M. Sułkowska, 2003, 2013) :

1. les séquences homologues (équivalence complète), de structure lexicale et grammaticale analogue et comportant la même image dans les deux langues. Par exemple *bieżąca woda = acqua corrente, być jak ogień i woda = essere come l'acqua e il fuoco* ;
2. les correspondants partiels (équivalence partielle), dont la structure lexicale et grammaticale diffère, de même que l'image véhiculée, mais qui conservent un caractère phraséologique et idiomatique dans les deux langues traitées. Les correspondants partiels sont des équivalents en traduction. Par exemple en polonais *lać wodę* et en italien *parlare a vuoto* ; en italien *chiaro come l'acqua* et en polonais *jasne jak słońce* ;
3. les séquences lacunaires (absence d'équivalence), qui sont des structures caractéristiques d'une seule des langues concernées. Elles n'ont pas d'équivalent adéquat dans l'autre langue. Par conséquent, leur traduction n'est jamais directe et nécessite des stratégies de traduction spécifiques. Par exemple, en polonais, *czysta woda zdrowia doda* ; en italien, *non trovare acqua in mare.*

Dans le cas de l'analyse contrastive des unités phraséologiques, la **confrontation des images véhiculées** est un enjeu très important. L'exploitation du concept d'*eau* dans la phraséologie de différentes langues peut être différente. Par conséquent, l'analyse du corpus phraséologique peut nous faire prendre conscience de certaines similitudes et différences culturelles. L'examen du

23 L'analyse en question a été présentée dans : M. Sułkowska (2017).

24 La liste des sources des unités analysées se trouve dans : Sources des unités examinées.

matériau phraséologique lui-même peut montrer comment et dans quelle mesure les différences culturelles ont été préservées dans les langues sous la forme d'une image phraséologique de l'eau. L. Zaręba (1988 : 114), qui a comparé les images des unités phraséologiques polonaises et françaises, est arrivé à la conclusion qu'on peut distinguer quatre cas, à savoir :

- la similarité complète, c'est-à-dire l'identité de l'image ;
- la similarité partielle, c'est-à-dire l'analogie des images ;
- la différence d'image ;
- la relation image – pas d'image.

Le premier cas serait caractéristique de l'équivalence complète, tandis que la similarité partielle ou la différence d'image serait caractéristique de l'équivalence partielle. La catégorie des correspondants partiels est graduelle, c'est pourquoi, d'une part, il y a des cas analogues dans les deux langues, et de l'autre, il y a des cas qui diffèrent fortement par leur image. La dernière relation considérée, *image-pas d'image*, est caractéristique des séquences lacunaires, dont le sens dans l'autre langue ne peut être exprimé que de manière non phraséologique, c'est-à-dire au moyen d'une paraphrase ou d'une description du sens.

En phraséologie, lors de l'analyse contrastive et culturologique, il convient également de prêter attention à l'**anthropocentrisme des unités phraséologiques** (A. M. Lewicki, A. Pajdzińska, 2001 : 329). Dans le contexte de la linguistique culturelle, le rôle des unités phraséologiques ne peut être surestimé. À travers leur étude, on peut comprendre de nombreux aspects de l'image du monde fixée dans la langue. Cette image est créée par un homme, observateur avisé et en même temps créateur de la réalité extralinguistique. Par conséquent, il n'est pas difficile de remarquer que la perception anthropocentrique du monde est toujours traduite dans la langue, et la phraséologie est un domaine où cette tendance devient encore plus prononcée. La vision humaine du monde, cependant, n'est pas la même partout. Elle est déterminée par des facteurs cognitifs liés à la culture, au lieu et à la communauté dans laquelle nous vivons.

2.7.2.1. Les lexèmes *acqua* et *woda* dans les structures polylexicales italiennes et polonaises

L'eau est un élément nécessaire à l'existence humaine, ce qui explique la large utilisation de la composante lexicale *eau* dans les séquences polylexicales. L'eau évoque de nombreuses associations et connotations de sens, telles que :

- la menace, l'impuissance humaine face à cet élément, par exemple *avere l'acqua alla gola* ; *trovarsi in cattive acque* ; *quando l'acqua tocca la gola s'impara a nuotare* ; *kto mieszka blisko wody, przygotuj się na szkody* ; *pójść za kimś w ogień i wodę* ; *fare un buco nell'acqua* ; *tenersi tra le due acque* ;
- l'énorme quantité de cet élément, une quantité sans fin, illimitée, par exemple *rovescio d'acqua* ; *acqua a dirotto* ; *lać wodę* ; *iść jak woda* ;
- un danger insidieux, par exemple *dall'acqua cheta mi guardi Dio, dalla corrente mi guardo io* ; *cicha woda brzegi rwie* ; *ogień i woda* ; *dobrzy słudzy lecz źli gospodarze* ;
- le destin, quelque chose qui suit son propre cours, indépendamment de l'homme, par exemple *lasciare correre l'acqua per la sua china* ; *lasciar passare l'acqua sotto i ponti* ; *l'acqua va al mare* ;
- une nécessité, la base de la vie, par exemple *wtedy się wodę szanuje, kiedy jej w studni brakuje* ; *acqua al proprio mulino* ; *essere come un pesce fuor d'acqua* ;
- une source de nourriture, par exemple *daleko od wody, daleko od ryb* ; *bere d'ogni acqua* ; *wody wiele, a ryb mało* ; *w małej wodzie małe ryby żyją* ;
- une source de soutien, de bénéfice ou de prospérité, par exemple *ognuno tira l'acqua al suo mulino* ; *venire a tempo come un'acqua d'agosto* ; *il mulino non macina senz'acqua* ; *wypływać na wielkie wody* ; le peu d'eau, en revanche, évoque les connotations opposées : *essere in acque basse* ;
- le temps, surtout celui qui passe ou s'écoule, par exemple *il tempo scorre come l'acqua* ; *coś idzie jak woda* ; *acqua passata non macina più* ;
- la propreté physique et morale, par exemple *czysta woda zdowia doda* ; (*persona, ragazza*) *acqua e sapone* ; *essere nemico dell'acqua* ; l'eau trouble, en revanche, évoque les connotations opposées : *łowić ryby w mętnej wodzie* ; *intorbidire le acque* ;
- la simplicité, la facilité, l'évidence, par exemple *facile come bere un bicchiere d'acqua* ; *chiaro come l'acqua* ; *scoprire l'acqua calda* ; *non trovare acqua in mare* ; *affogare/perdersi in un bicchier d'acqua* ;
- la trêve, le consentement, par exemple *acqua lontana non spegne il fuoco* ; *lać wodę na ogień* ; *calmare le acque* ;
- la patience, la douceur, par exemple *często kapiąc miękka woda najtrwalszy kamień wygłoda* ;
- le dégrisement, la perte des illusions, par exemple *wylać na kogoś kubeł zimnej wody* ; *być dla kogoś jak kubeł zimnej wody* ;

- des liens avec la religion, par exemple *acqua santa* ; *aver paura come il diavolo dell'acqua santa* ; *essere il diavolo e l'acqua santa* ; *nie pomoże mu i święcona woda* ;
- l'opposé du feu, par exemple *być jak ogień i woda* ; *acqua, acqua, fuoco, fuoco* ; *pójść za kimś w ogień i wodę* ; *trudna zgoda : z ogniem woda* ; *l'acqua prende e lascia, il fuoco libera da ogni cosa* ;
- par opposition au vin, quelque chosede plus quotidien, par exemple *l'acqua fa venire i ranocchi in corpo e il vino ammazza i vermi* ; *portare il vino e bere l'acqua* ; *l'acqua fa male e il vino fa volare.*

La répartition des associations liées à l'eau chaude ou froide semble également intéressante. À titre d'exemple, *gatto scottato dall'acqua calda ha paura di quella fredda* ; *l'acqua calda dimentica di essere stata fredda* ; *kubeł zimnej wody* ; *persone che non si taccano con l'acqua calda* ; *być w gorącej wodzie kąpany.* L'eau froide est perçue comme quelque chose de rafraîchissant et en même temps primaire par rapport à l'eau chaude, qui le devient à la suite d'un traitement thermique. Ainsi, l'eau chaude devient en même temps quelque chose de dangereux. De plus, l'eau est aussi perçue différemment selon qu'elle se présente en grande ou en petite quantité. Comparons par exemple *wysoka woda* ; *szerokie wody* ; *rovescio d'acqua* et *topić kogoś w łyżce wody* ; *tempesta nel bicchiere d'acqua* ; *essere in acque basse.*

2.7.2.2. Confrontation bilingue du corpus analysé

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse comparative des séquences phraséologiques en italien et en polonais.

Tab. 2.1 : Homologues phraséologiques formés avec le lexème *acqua* en italien et avec le lexème *woda* en polonais.

Séquences italiennes	Séquences polonaises
Acqua alta	*Wysoka woda*
Acqua cheta	*Cicha woda*
Acqua corrente	*Bieżąca woda*
Acqua dolce	*Słodka woda*
Acqua dura	*Twarda woda*

Tab. 2.1 (Continuation)

Séquences italiennes	Séquences polonaises
Acqua di colonia	*Woda kolońska*
Acqua santa	*Woda święcona*
Acqua al proprio mulino	*Woda na swój młyn*
D'acqua purissima	*Czystej wody*
Specchio d'acqua	*Zwierciadło wody*
Una tempesta nel bicchiere d'acqua	*Burza w szklance wody*
Essere (come) il diavolo e l'acqua santa	*Być jak diabeł i święcona woda*
Essere come l'acqua e il fuoco	*Być jak ogień i woda*
Essere come un pesce fuor d'acqua	*Być jak ryba bez wody*
Essere nemico dell'acqua	*Być wrogiem wody*
Aver paura come il diavolo dell'acqua santa	*Bać się jak diabeł święconej wody*
Gettare acqua sul fuoco	*Lać wodę na ogień*
Intorbidire le acque	*Mącić wody*
Sentirsi come il pesce nell'acqua	*Czuć się jak ryba w wodzie*
Somigliarsi come due gocce d'acqua	*Być podobnym jak dwie krople wody*
Tenere acqua in bocca	*Nabrać wody w usta*
Acqua cheta rompe i ponti	*Cicha woda brzegi rwie*
Acqua e fuoco : buoni servitori e cattivi	*Ogień i woda : dobrzy słudzy lecz źli*
Acqua lontana non spegne il fuoco	*Daleka woda ognia nie gasi*
Acqua attinge con cribro chi erudito vuol farsi senza libro	*Wodę czerpie przetakiem, kto bez ksiąg chce być żakiem*
L'acqua fa venire i ranocchi in corpo e il vino ammazza i vermi	*Od wody żaby się w brzuchu lęgną, a wódka robaki zalewa*
La sete del cuore non si appaga con una goccia d'acqua	*Pragnienia serca nie ugasi kropla wody*
Il tempo scorre come l'acqua	*Czas płynie jak woda*
Ognuno tira l'acqua al suo mulino	*Każdy na swój młyn wodę obraca*

Tab. 2.2 : Structures polylexicales italiennes contenant le lexème *acqua* et leurs correspondants partiels en polonais.

Séquences italiennes	Séquences polonaises
Acqua a dirotto	*Leje jak z cebra*
Andare il cervello in acqua	*Stracić głowę*
Andar sott'acqua per scansar la pioggia	*Wpaść z deszczu pod rynnę*
Avere l'acqua alla gola	*Mieć nóż na gardle*
Aver mantello per ogni acqua	*Być jak chorągiewka na wietrze*
Bere d'ogni acqua	*Chwytać się każdej deski ratunku*
Calmare le acque	*Rozładować atmosferę*
Chiaro come l'acqua	*Jasne jak słońce*
Essere in acque basse	*Cienko prząść*
Facile come bere un bicchiere d'acqua	*Proste jak drut*
Fare un buco nell'acqua	*Bić głową w mur*
Frigger con l'acqua	*Rzucać się z motyką na słońce*
Gettare acqua sul muro	*Zawracać wodę patykiem/kijem*
Gettar via l'acqua sporca col bambino dentro	*Wylać dziecko z kąpielą*
Lasciare correre l'acqua per la sua china	*Zostawić rzeczy swojemu biegowi*
Lasciar passare l'acqua sotto i ponti	*Przeczekać burzę*
Non sapere che acqua bere	*Nie wiedzieć jak coś ugryźć*
Portare l'acqua quando la casa è bruciata	*Przychodzić umarłemu z pomocą*
Portare il vino e bere l'acqua	*Czynić komuś dobrze, a sobie źle*
Rovescio d'acqua	*Oberwanie chmury*
Scoprire l'acqua calda	*Odkryć Amerykę*
Smuovere le acque	*Ruszyć sprawę*
Tenersi tra le due acque	*Być między młotem a kowadłem*
Trovarsi in cattive acque	*Być w opałach*
Venire a tempo come un'acqua d'agosto	*Spaść z nieba*
Acqua, acqua, fuoco, fuoco	*Ciepło, ciepło, zimno, zimno*

Tab. 2.2 (Continuation)

Séquences italiennes	Séquences polonaises
Acqua che corre non porta veleno	*Pies, który szczeka nie gryzie*
Acqua rubata è dolce	*Kradzione rzeczy smaczniejsze*
Acqua sparsa è meglio che vaso rotto	*Nie ma tak źle, żeby gorzej być nie mogło*
Chi teme acqua e vento, non si metta in mare	*Strachliwy bohaterem nie będzie*
Dall'acqua cheta mi guardi Dio, dalla corrente mi guardo io	*Od przyjaciół zachowaj mnie Boże, od wrogów uchronię się sam*
È più facile fare un buco nell'acqua che ottenere un soldo da un avaro	*Rychlej by wydarł broń najmężniejszemu niż grosz skąpemu*
Gatto scottato dall'acqua calda ha paura di quella fredda	*Kto się na gorącym sparzył, na zimne dmucha*
Il mulino non macina senz'acqua	*Bez pracy nie ma kołaczy*
L'acqua calda dimentica di essere stata fredda	*Zapomniał wół jak cielęciem był*
L'acqua va al mare	*Ciągnie wilka do lasu*
Quando l'acqua tocca la gola s'impara a nuotare	*Mus najlepszym bywa nauczycielem*

Tab. 2.3 : Structures polylexicales polonaises contenant le lexème *woda* et leurs correspondants partiels en italien.

Séquences polonaises	Séquences italiennes
Bańki na wodzie	*Castelli di carte*
Być jak kubeł zimnej wody	*Essere una doccia fredda*
Być w gorącej wodzie kąpany	*Essere una testa calda*
Iść jak woda	*Andare a ruba*
Dziesiąta woda po kisielu	*Parente per parte di Adamo*
Lać wodę	*Parlare a vuoto*
Łowić ryby w mętnej wodzie	*Pescare nel torbido*
Palcem na wodzie pisane	*Fabbricato sulle nuvole*
Pójść za kimś w ogień i wodę	*Gettarsi nel fuoco per qualcuno*
Puszczać kogoś na szerokie wody	*Imbarcare qualcuno in grandi imprese*

Tab. 2.3 (Continuation)

Séquences polonaises	Séquences italiennes
Robić komuś wodę z mózgu	*Fare il lavaggio del cervello*
Woda sodowa uderza komuś do głowy	*Il succesa dà alla testa a qualcuno*
Wypływać na wielkie wody	*Far carriera*
Często kapiąc miękka woda najtrwalszy kamień wygłoda	*La goccia scava la pietra*
Jaka woda, taki młyn	*Dalle botte dipende il vino*
Póty dzban wodę nosi, póki się ucho nie urwie	*Tanto va la gatta al lardo che ci lascia lo zampino*
Wody wiele, a ryb mało	*Tanto fumo e poco arrosto*
Z wody serca nie wyciśniesz	*Da una rapa non si cava sangue*

Tab. 2.4 : Séquences lacunaires contenant le lexème *acqua.*

Acqua passata non macina più
Affogare/Perdersi in un bicchier d'acqua
Essere all'acqua di rose
Navigare in cattive acque
Non credere neanche nell'acqua bollita
Non trovare acqua in mare
Persona, ragazza acqua e sapone
Prendere acqua dal pozzo
Sotto l'acqua fame, sotto la neve pane
Stupido come l'acqua tiepida
Acqua e chiacchiere non fanno fritelle
L'acqua prende e lascia, il fuoco libera da ogni cosa
L'acqua fa male e il vino fa volare
Persone che non si staccano con l'acqua calda
Quando il cielo è a falde di lana, anche l'acqua è poco lontana

Tab. 2.5 : Séquences lacunaires contenant le lexème *woda.*

Będzie pogoda, jak się nie poleje z nieba woda
Czysta woda zdowia doda
Daleko od wody, daleko od ryb
Jedna łyżka brudnej wody zepsuje dzban czystej
Kto mieszka blisko wody, przygotuj się na szkody
Kto po wodzie pływa, ten i na dnie bywa
Nie pomoże mu i święcona woda
Ryba w wodzie nie utonie
Topić kogoś w łyżce wody
Trudna zgoda : z ogniem woda
Woda ognista = wódka
Wtedy się wodę szanuje, kiedy jej w studni brakuje

2.7.2.3. Discussion et bilan des résultats

La comparaison de nos corpus permet de remarquer quelques différences dans les images exploitées dans les structures phraséologiques polonaises et italiennes. Assez souvent, un sens figuré similaire est véhiculé par une structure polylexicale qui utilise une image métaphorique différente. Cela se voit le plus clairement dans le groupe des correspondants partiels. De plus, le corpus examiné montre que la composante *eau* est un peu plus souvent présente dans la phraséologie italienne.

Les observations ci-dessus peuvent être expliquées en se référant aux **facteurs socio-géographiques et culturels** des deux pays. L'eau est l'un des éléments essentiels du milieu naturel. Lorsqu'on parle des conditions géographiques d'un pays, on signale souvent son réseau de rivières, ses lacs ou les mers qui le bordent. Un autre facteur géographique important est le climat, qui est souvent associé à la situation hydrologique. La disposition de ces éléments influence évidemment la façon dont l'eau est perçue et représentée dans les langues que nous avons analysées. Les facteurs géographiques mentionnés ci-dessus sont sensiblement différents en Pologne et en Italie. L'Italie est une péninsule et ses frontières sont principalement maritimes. Ses longues côtes sont un lieu naturel de vacances, et l'industrie touristique, la pêche

et la navigation sont des sources naturelles de revenus pour une grande partie de la société italienne. Ceci explique la perception positive plus fréquente de l'eau en italien, par exemple dans *venire a tempo come un'acqua d'agosto* ; *bere d'ogni acqua* ; *acqua rubata è dolce* ; *il mulino non macina senz'acqua.* En Pologne, en revanche, seule une partie du pays a accès à la mer, et c'est une mer assez froide, peu réputée comme lieu de vacances et moins représentative sur le plan économique. Par conséquent, les Polonais ne lui attachent pas autant d'importance. C'est ainsi que si l'on dit en italien *l'acqua va al mare,* on dit plutôt en polonais *ciągnie wilka do lasu.* La situation de péninsule de l'Italie peut également expliquer la perception d'une menace réelle liée au niveau de ces eaux qui entourent les terres. Cette perception de la réalité est peut-être à la base de l'expression populaire italienne *avere l'acqua alla gola.* Son équivalent polonais est une séquence qui présente une image complètement différente, *mieć nóż na gardle.* La **situation hydrologique** du pays est un autre facteur important pour la phraséologie. La Pologne dispose d'un réseau fluvial étendu qui, associé à la spécificité du climat polonais, pose un risque réel d'inondation. Cette situation n'apparaît pas dans les conditions italiennes. Les Polonais doivent souvent faire face au problème des inondations causées par la fonte soudaine des neiges ou de fortes pluies. La phraséologie polonaise a créé la structure proverbiale *kto mieszka blisko wody, przygotuj się na szkody*, qui reflète bien ce facteur socio-géographique. Dans la tradition polonaise, la pluie est également perçue comme quelque chose de menaçant, de dangereux, un caractère plutôt absent dans la phraséoculture italienne : par exemple, en polonais, on a *będzie pogoda, jak się nie poleje z nieba woda.*

Outre les facteurs socio-géographiques, des **facteurs culturels** au sens large sont très importants pour la perception et la conceptualisation de l'eau dans les langues traitées. En raison de leurs conditions climatiques, les Italiens boivent beaucoup plus d'eau, et celle-ci est un élément permanent qui accompagne les repas. Les Polonais, en revanche, boivent plus de boissons chaudes, surtout pendant les longues soirées d'automne et d'hiver. En conséquence, la phraséologie italienne a produit des structures telles que *facile come bere un bicchiere d'acqua* ou *chiaro come l'acqua.* On peut également remarquer une situation typique de la culture italienne qui se répercute dans la phraséologie. Elle est associée au grand nombre de lieux différents où l'eau potable est accessible au public, ce qui n'est pas présent dans la tradition polonaise. Cet élément culturel explique probablement la création de

l'expression *bere d'ogni acqua*, qui ne fonctionne pas sous cette forme dans la phraséologie polonaise. Un autre aspect culturel est lié à la tradition de boire du vin, très répandue en Italie et parallèle à la consommation d'eau. La Pologne n'a pas de tradition vinicole, et par conséquent, la consommation de ce breuvage n'est pas vraiment inscrite dans sa culture nationale, la boisson traditionnellement associée à la Pologne demeurant la vodka. C'est ainsi que dans la phraséologie italienne, nous trouvons des structures telles que *portare il vino e bere l'acqua, l'acqua fa male e il vino fa volare*, ou *lodare l'acqua e bere il vino*. En outre, les Italiens disent *l'acqua fa venire i ranocchi in corpo e il vino ammazza i vermi*, tandis que les Polonais diront *od wody żaby się w brzuchu lęgną, a wódka robaki zalewa.*

Deux séquences phraséologiques à images apparemment identiques sont également intéressantes : en italien, *il sangue non è acqua,* et en polonais, *krew nie woda.* La structure italienne met métaphoriquement l'accent sur les liens familiaux forts, tandis que la structure polonaise fait référence à un tempérament incontrôlable. Cet exemple peut confirmer l'existence d'une **pseudo-équivalence phraséologique**. En traduction, de tels cas sont appelés « faux-amis ». En phraséologie, nous avons donc affaire à des faux-amis sémantiques : l'image et la structure lexico-grammaticale sont similaires, mais les connotations sémantiques dans les langues traitées sont différentes.

La recherche menée sur les deux corpus phraséologiques montre que la composante lexicale *eau* est largement présente dans la phraséologie polonaise et italienne. Une certaine partie de son exploitation est similaire dans les deux langues, ce qui peut confirmer une perception et une conceptualisation communes à tous les humains – d'autant que l'eau est un élément indispensable à la vie –, et à deux nations européennes dont la tradition et la culture ont des origines communes. Cependant, un grand nombre de séquences diffèrent par leur image. Des facteurs culturels au sens large ainsi que les conditions socio-géographiques ont un impact énorme sur la formation des unités phraséologiques dans les langues naturelles. Nous pouvons risquer la constatation que pour les Polonais, l'eau connote plus souvent un phénomène dangereux ou nocif, alors que pour les Italiens, elle est plus souvent associée à un élément positif, utile à l'homme et qui le fait vivre. Ces différences de perception et de conceptualisation de l'eau ont donné naissance à un répertoire idiomatique et à une phraséoculture différents dans les communautés polonaise et italienne.

2.7.3. « Pain » en phraséologie française et polonaise[25]

2.7.3.1. Analyse comparative du matériau lexical

La phraséologie contrastive fournit une excellente voie d'accès au patrimoine culturel partagé par différentes communautés. Les unités phraséologiques de différents types, figées dans les langues, reflètent l'inconscient des peuples et forment l'image mentale du monde qui entoure les locuteurs. La phraséologie contrastive dévoile des caractéristiques communes ou spécifiques des unités figées d'une langue à l'autre. Ici, notre objet d'analyse s'organise autour des unités polylexicales figées. Leur degré de figement et/ou d'opacité sémantique peut être variable. Les exemples qui figurent dans notre corpus[26] ont été sélectionnés compte tenu de la présence du **lexème *pain* en français et** du **lexème *chleb* en polonais** dans la structure figée. La notion de 'pain', ses réalisations lexicales et approches contrastives en français et en polonais suscitent depuis longtemps l'intérêt des linguistes (par exemple E. Skibińska, 1996 ; D. Śliwa, 2019 ; D. Śliwa (éd.), 2023 ; T. Tomaszkiewicz, 2023 ; J. Cholewa, 2023).

Un point qui semble identique aux corpus des deux langues (français et polonais) concerne la **structure grammaticale des séquences** qui y sont présentes (B. K. Bogacki, 2003). En ce qui concerne la nature des structures observées, on trouve tout d'abord :

- des expressions nominales : *pain bis, noir, complet/chleb razowy, pain blanc/chleb biały, pain de campagne/chleb wiejski, pain de ménage, de cuisson/chleb domowy* ; *pain frais/chleb świeży, tranche de pain/pajda chleba, pain quotidien/chleb powszedni* ;
- des locutions verbales : *gagner son pain (à la sueur de son front)/pracować na chleb (w pocie czoła), avoir son pain assuré/mieć dobry kawałek chleba, accueillir qqn avec du pain et du sel/przyjmować kogoś chlebem i solą, enlever, retirer, ôter le pain (de la bouche à qqn)/odbierać chleb (komuś od ust), rompre le pain avec qqn/łamać się z kimś chlebem, être bon comme le/du bon pain/być dobry jak chleb, mendier son pain/żebrać na chleb* ;
- des propositions simples ou complexes qui correspondent à des proverbes et à d'autres énoncés figés : *l'homme ne vit pas que de pain/nie samym*

25 L'analyse en question a été présentée dans : M. Sułkowska (2023).

26 Nos remarques s'appuient sur un corpus bilingue d'unités phraséologiques que nous avons constitué à partir des sources données dans : Sources des unités examinées.

chlebem człowiek żyje ; *qui a faim ne pense qu'au pain/głodnemu chleb na myśli* ; *à quoi sert d'avoir du pain quand on n'a plus de dents/nic po chlebie, kiedy brak zębów* ; *du pain et des jeux !/chleba i igrzysk !*

- Notre corpus comporte aussi quelques expressions adjectivales, par exemple *grossier comme (le, du) pain d'orge*, *long/grand comme un jour sans pain*, et quelques expressions adverbiales, *pour une bouchée/un morceau de pain.*

La confrontation bilingue des structures grammaticales fait ressortir une **correspondance relative au niveau morphologique**, en ce sens que les expressions nominales ou les locutions verbales françaises sont rendues par des expressions nominales ou des ales en polonais. La même correspondance se retrouve de façon générale dans les structures phrastiques de nature proverbiale ou énonciative.

Mais une analyse plus détaillée du corpus révèle des différences notables qui concernent, par exemple, la **présence systématique dans les deux langues du lexème *pain/chleb.*** Nous en présentons des exemples dans le tableau ci-dessous.

Tab. 2.6 : Présence du lexème *pain/chleb* dans des séquences françaises et polonaises : différences.

Séquence française	Séquence polonaise
*Ça ne mange pas de **pain** (fam.)*	*To nic nie kosztuje*
*C'est un long jour qu'un jour sans **pain***	*Bardzo długi i mozolny dzień*
*Croûte de pâté vaut bien **pain***	*Lepsze może zastąpić dobre*
Faute de grives on mange des merles	*Dobry **chleb**, kiedy nie ma kołacza*
Il en a vu d'autres	*Nie z jednego pieca **chleb** jadł*
Il n'en résultera rien de bon	*Z tej mąki **chleba** nie będzie*
*Je ne mange pas de ce **pain**-là*	*Ja tego nie kupuję*
L'abondance est voisine d'arrogance	***Chleb** ludzi bodzie*
La plupart des gens ne se conduisent que par intérêt	*Za **chlebem** ludzie idą*
*Les mains noires font manger le **pain** blanc*	*Praca przynosi dobrobyt*
*Nul **pain** sans peine*	*Bez pracy nie ma kołaczy*

Tab. 2.6 (Continuation)

Séquence française	Séquence polonaise
Rends le bien pour le mal	*Kto na ciebie kamieniem, ty na niego* ***chlebem***
Avoir du ***pain*** *sur la planche*	*Mieć dużo do zrobienia*
1. Gagner sa vie facilement *2. Vivre de la prostitution*	*Pójść na lekki* ***chleb***
Manger de la vache enragée	*Mieć ledwo na kawałek* ***chleba***
Manger son ***pain*** *blanc le premier*	*Zaczynać od rzeczy przyjemnych*
Se vendre/s'arracher/partir comme des petits ***pains***	*Sprzedawać się/iść jak ciepłe bułeczki*
Tremper son ***pain*** *de larmes*	*Być w trudnej sytuacji/w biedzie*
Vivre aux dépens d'autrui	*Być na cudzym* ***chlebie***
C'est du gâteau	*To* ***chleb****/bułka z masłem*
1. Caroubier *2. Caroube*	***Chleb*** *świętojański*
Homme ordinaire	*Zjadacz* ***chleba***
L'argent facile	*Lekki* ***chleb***
Pain *azyme*	*Opłatek*
Pain *bénit*	*Coś zasłużonego (także pejoratywnie)*
Pains *au chocolat/aux raisins*	*Bułeczki z czekoladą/z rodzynkami*
Petits ***pains*** *(au lait)*	*Bułeczki (maślane)*
Grossier comme (le, du) ***pain*** *d'orge*	*Rubaszny (o człowieku)*
Long/grand comme un jour sans ***pain***	*Bardzo długi/duży*

En comparant l'ensemble du corpus de structures contenant le lexème *pain* en français et le lexème *chleb* en polonais, on y retrouve **trois groupes de séquences**. Dans notre matériau lexical, nous pouvons distinguer :

1. des séquences identiques (homologues), par exemple *pain de campagne/chleb wiejski* ; *accueillir qqn avec du pain et du sel/przyjmować kogoś chlebem i solą* ; *enlever le pain (de la bouche à qqn)/odbierać chleb (komuś od ust)* ; *pour une bouchée, un morceau de pain/za kawałek, kęs chleba* ; *Du pain et des jeux !/Chleba i igrzysk !*

2. des séquences comportant une autre image métaphorique, où le lexème *pain/chleb* n'apparaît que dans une seule des langues (correspondants partiels), par exemple en français : *nul **pain** sans peine (bez pracy nie ma kołaczy)* ; *se vendre comme des petits **pains** (sprzedawać się jak świeże bułeczki)* ; et en polonais : *mieć ledwo na kawałek **chleba** (manger de la vache enragée)* ; *dobry **chleb**, kiedy nie ma kołacza (faute de grives on mange des merles)* ;
3. des séquences lacunaires, sans équivalent parallèle dans l'autre langue, par exemple en français : *ça ne mange pas de **pain**, croûte de pâté vaut bien **pain**, avoir du **pain** sur la planche, **pain** bénit, manger son **pain** blanc le premier, tremper son **pain** de larmes, les mains noires font manger le **pain** blanc, je ne mange pas de ce **pain**-là, pour une bouchée de **pain*** ; et en polonais : *z tej mąki **chleba** nie będzie, **chleb** ludzi bodzie, za **chlebem** ludzie idą, kto na ciebie kamieniem, ty na niego **chlebem,** lekki **chleb,** być na cudzym **chlebie, chleb** świętojański.

L'analyse contrastive des corpus français et polonais montre que le groupe des séquences lacunaires est assez nombreux. Dans les deux langues, nous observons des séquences qui ne possèdent pas d'équivalent parallèle dans l'autre langue examinée. Pourtant, le plus souvent, il est possible d'exprimer le sens de telles séquences à l'aide de constructions littérales (paraphrases) qui sont compréhensibles et transparentes pour les locuteurs de l'autre langue.

2.7.3.2. *Pain* et *chleb* en confrontation bilingue

Le pain accompagne les peuples européens depuis des temps très anciens. Par conséquent, il est naturel que le mot *pain* en français et le mot *chleb* en polonais soient fréquemment présents en phraséologie. Ci-dessous, nous présentons une analyse des significations des mots *pain* en français et *chleb* en polonais en les illustrant par des structures linguistiques.

Tab. 2.7 : Significations du mot *pain* en français.

Significations du mot *pain* en français	Exemples de structures linguistiques employées en français
1. Aliment fait de farine, d'eau, de sel et de levain, pétri, fermenté et cuit au four ; masse déterminée de cet aliment ayant une forme donnée.	*pain blanc, bis, noir, pain complet, faire du pain, pain de ménage, pain industriel, pain de compagne, pain de fantaisie, pain au levain, pain viennois, pain aux noix, petits pains au lait, pain frais, pain dur, bon comme du bon pain, pour une bouchée de pain, se vendre comme des petits pains*

Tab. 2.7 (Continuation)

Significations du mot *pain* en français	Exemples de structures linguistiques employées en français
2. Symbole de la nourriture, de la subsistance, du travail et de l'argent gagné.	*être au pain sec et à l'eau, gagner son pain (à la sueur de son front), du pain et des jeux !, enlever/retirer/ôter le pain de la bouche à qqn, perdre le goût du pain, long comme un jour sans pain, avoir son pain assuré, nul pain sans peine, le pain d'autrui ne rassasie pas le ventre, les mains noires font manger le pain blanc, mendier son pain, tremper son pain de larmes*
3. Symbole de qqch. qui est ordinaire, quotidien.	*pain quotidien, l'homme ne vit pas que de pain, accueillir qqn avec du pain et du sel*
4. Petite pâtisserie simple, sucrée.	*pain au lait, aux raisins, au chocolat, pain de Gênes, pain d'épices, pain de viande, de légumes, de poisson, pain perdu*
5. Masse d'une substance présentée sous une forme comparable à un pain.	*pain d'olives, pain de savon, pain de cire, pain de glace, pain de sucre, pain à cacheter, pain de singe, pain d'oiseau, pain azyme*

Tab. 2.8 : Significations du mot *chleb* en polonais.

Significations du mot *chleb* en polonais	Exemples de structures linguistiques employées en polonais
1. Aliment fait de farine, d'eau, de sel et de levain, pétri, fermenté et cuit au four ; masse déterminée de cet aliment ayant une forme donnée.	*chleb biały, czarny, pszenny, żytni, pytlowy, mieszany, chleb świeży, czerstwy, wypieczony, chleb chrupki, chleb turecki, bochenek, kromka, pajda chleba, skórka chleba*
2. Symbole de la nourriture, de la subsistance, du travail et de l'argent gagné.	*pracować na chleb (w pocie czoła), być o chlebie i wodzie, mieć dobry kawałek chleba, pójść na lekki chleb, chleba i igrzysk!, chleb ludzi bodzie, za chlebem ludzie idą, odbierać komuś chleb, mieć ledwo na kawałek chleba, być na cudzym chlebie, żebrać na chleb, nie z jednego pieca chleb jadł*
3. Symbole de qqch. qui est ordinaire, quotidien.	*chleb powszedni, nie samym chlebem człowiek żyje, przyjmować kogoś chlebem i solą, zjadacz chleba, to chleb (bułka) z masłem*

L'analyse contrastive de la phraséologie française et polonaise présentée ci-dessus fait voir que les significations des mots *pain* et *chleb*, ainsi que leur symbolisme, sont assez proches dans les deux langues. Évidemment, certaines des séquences figées diffèrent par l'image créée, mais leur dimension

significative et culturelle est souvent identique. Le mot *pain* est un peu plus fréquent dans la phraséologie française. Il est plus souvent exploité dans des séquences (surtout nominales) qui se réfèrent à des substances comparables au pain par leur forme, ou à la petite pâtisserie, simple ou sucrée.

Le matériau phraséologique analysé montre bien que les mots *pain* et *chleb* impliquent très souvent des significations et un symbolisme parallèles dans les langues française et polonaise. Les deux langues ont cependant créé des unités phraséologiques qui leur sont propres et caractéristiques. Les unités de ce type sont nombreuses et représentent des structures lacunaires, difficiles à traduire directement dans l'autre langue sans avoir recours aux paraphrases. De plus, l'équivalence entre les unités françaises et polonaises est souvent approximative. Elle est perturbée par les divergences de nature idiomatique (différence de structuration syntaxique et sémantique) et de nature idiosyncrasique (découpage différent de la réalité extralinguistique). Souvent, les structures confrontées peuvent présenter un degré de figement différent, ce dernier restant corrélé à l'autonomie syntaxique et sémantique des séquences comparées.

Il faut également remarquer que dans notre corpus, les **proverbes** et les **énoncés proverbiaux** sont relativement fréquents et constituent une partie significative de toutes les unités traitées. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que le pain accompagne l'homme depuis des temps très anciens, fournissant ainsi la matière à des sentences et des maximes proverbiales. Celles-ci aident les hommes à décrire le monde qui les entoure. Les proverbes expriment une sagesse populaire qui est très liée au pain, aliment si fondamental et si important pour la vie et la subsistance humaines.

3. La phraséologie contrastive appliquée et la phraséotraduction : difficultés et perspectives

3.1. Défis pour la phraséologie appliquée

La phraséologie contemporaine englobe plusieurs branches spécialisées, avec d'un côté, des branches théoriques, et de l'autre, des domaines d'application. En s'inspirant de l'analyse d'I. González Rey (2014), il est possible de présenter ces branches comme suit :

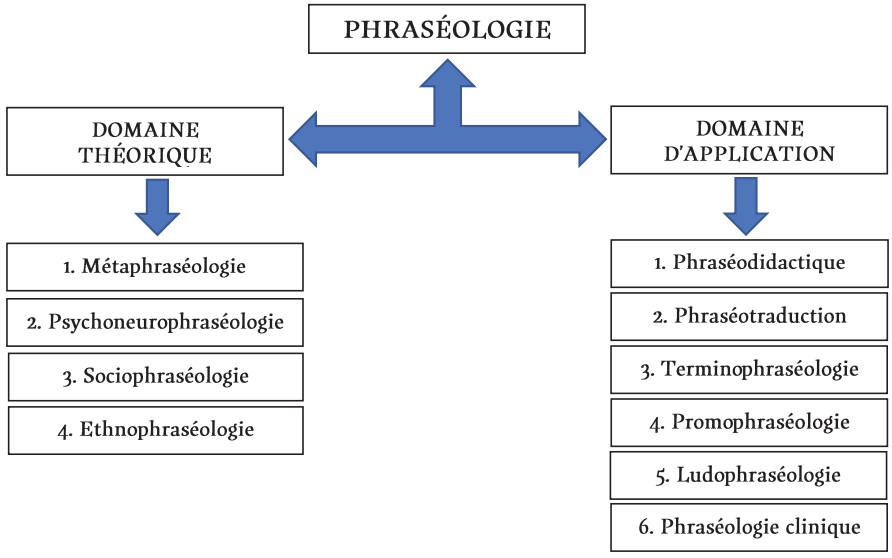


Fig. 3.1 : Branches de la phraséologie théorique et appliquée.

Selon les organisateurs du colloque international intitulé *Les phrasèmes en discours* (Université de Padoue, Italie, 4–6 juin 2018), la phraséologie contemporaine invite à orienter la réflexion selon les axes suivants :

- **phraséologie théorique** : typologie phraséologique, phraséologie et analyse de discours, question du défigement ;

- **phraséologie appliquée** : phraséodidactique, phraséotraduction, phraséologie computationnelle.

En ce qui concerne la phraséologie appliquée, de toutes les branches listées, les deux sous-disciplines phraséologiques qui semblent être les plus développées et les plus utiles sont la **phraséodidactique** et la **phraséotraduction**. Les unités phraséologiques de toute sorte (collocations, locutions, parémies, pragmatèmes et autres) constituent un obstacle notable dans l'acquisition des langues étrangères ainsi que dans leur traduction. La perception, la compréhension et l'acquisition des unités figées en langue maternelle semblent naturelles et inconscientes, mais leur décodage et leur apprentissage en langue étrangère sont souvent très fastidieux, même pour les locuteurs d'un niveau de compétence avancé. G. Gross (1996) explique que les expressions figées sont souvent très compliquées pour les apprenants d'une langue étrangère parce que souvent, ils ne comprennent pas ces structures bien qu'ils connaissent très bien la signification de tous leurs éléments lexicaux. O. Diaz (1981 : 94) soutient en outre que l'énoncé idiomatique est souvent un message énigmatique pour l'interlocuteur étranger. E. Roulet (1981) ajoute que l'acquisition d'une expression idiomatique ne peut être utile à l'apprenant que dans la mesure où il est aussi à même de reconnaître les variables situationnelles, le registre et le niveau de langue dans lesquels elle peut apparaître. E. Hallsteinsdóttir (1999 : 83) remarque en revanche que chaque personne qui apprend une langue étrangère devrait en même temps développer des compétences phraséologiques. Celles-ci englobent différentes stratégies de décodage et de compréhension des séquences figées. Toutes ces constatations montrent clairement que l'acquisition et l'emploi des structures figées en langue étrangère sont loin d'être aisés. La connaissance avancée de la langue cible suppose la maîtrise des usages propres à cette langue, qui lui confèrent son originalité et sa richesse (M. Sułkowska, 2013b). Comme nous l'avons déjà montré (M. Sułkowska, 2013), les unités figées englobent différents types de structures polylexicales qui sont figées à différents degrés et qui se caractérisent par différents degrés d'opacité sémantique. Par conséquent, appartiennent à cette catégorie des constructions qui se révèlent assez faciles pour les non-natifs et d'autres qui sont pour eux très problématiques, parce que leur rapport image-sens est peu explicite à leurs yeux. L'énoncé idiomatique peut souvent s'apparenter à un message tout à fait énigmatique pour l'interlocuteur étranger parce qu'il arrive qu'il n'en saisisse pas le sens, bien

qu'il connaisse et qu'il comprenne la signification de tous les éléments lexicaux qui participent à la formation de l'expression (par exemple, *cordon-bleu, tenir tête, à bon chat, bon rat*). Il ne fait pas de doute que la connaissance des structures figées et idiomatiques est absolument indispensable à l'étudiant pour pouvoir accéder à une compétence communicative satisfaisante, tant à l'oral qu'à l'écrit, d'autant plus que la fréquence des unités phraséologiques est assez significative dans tous les systèmes linguistiques. L'importance des structures figées dans le processus d'acquisition de toute langue naturelle donne le droit de parler des compétences phraséologiques qu'il faut développer sur le plan réceptif comme sur le plan productif.

La **phraséodidactique**, ou didactique de la phraséologie, représente un domaine d'étude relativement nouveau. Le terme, et davantage encore sa signification et son champ d'application, sont encore peu connus de la plupart des didacticiens et des praticiens de l'enseignement des langues. Par conséquent, la didactique de la phraséologie est actuellement une sorte de science aux contours mal définis, à mi-chemin entre la phraséologie pure et la didactique des langues. La phraséodidactique est un domaine qui se développe encore, et qui unit beaucoup d'aspects de la phraséologie, de la linguistique appliquée et de la didactique des langues. Elle concerne l'enseignement, puisqu'elle a pour objet l'apprentissage des expressions figées dans le cadre de l'acquisition des langues vivantes, que ce soient la langue maternelle ou les langues étrangères (M. Sułkowska, 2013 ; I. González Rey (éd.), 2014). Le terme de *phraséodidactique* a été forgé par les Allemands (*Phraseodidactik*) et s'est principalement consolidé grâce aux travaux de H. H. Lüger (1997), de H. H. Lüger et M. Lorenz Bourjot (2001) et de S. Ettinger (1998). Avant de se constituer en discipline à part entière, la phraséodidactique était une tendance qui se manifestait de façon dispersée parmi les linguistes et les didacticiens attentifs aux besoins des apprenants. À titre d'exemple, nous pouvons citer quelques opinions :

> L'étude des séries, et en général de tous les groupements phraséologiques, est très importante pour l'intelligence d'une langue étrangère. Inversement, l'emploi de séries incorrectes est un indice auquel on reconnaît qu'un étranger est peu avancé dans le maniement de la langue ou qu'il l'a apprise mécaniquement (Ch. Bally, 1909 : 73).

> Dès que la maîtrise lexicale d'une langue est acquise, la connaissance des syntagmes les plus fréquents, et notamment de ceux qui appartiennent au code, devient indispensable et constitue un objet important de l'apprentissage. Indépendamment de toute théorie, la nécessité pratique conduit à prendre ces unités en considération (A. Rey, 1973).

> Introduire l'idiomaticité de la langue dans le processus d'apprentissage d'une langue, c'est offrir aux apprenants une richesse supplémentaire, un lien entre la langue et l'expérience humaine. Cette richesse donne vie à la langue et on pourrait parler d'une humanisation de la langue et de l'enseignement (G. Jorge, 1992).

> Un natif parle en phrasèmes. Si ce postulat crucial est accepté, et nous l'acceptons, il apparaît alors clairement que l'apprentissage systématique des phrasèmes est indispensable dans l'enseignement d'une langue, que ce soit la langue maternelle de l'apprenant ou une langue étrangère, et indépendamment de l'âge ou du niveau d'éducation de l'apprenant (I. Mel'čuk, 1993).

L'objet fondamental de la phraséodidactique est la didactique de la phraséologie au sens large, c'est-à-dire l'enseignement-apprentissage de tout élément considéré comme unité phraséologique, à savoir les collocations, les locutions, les parémies, les pragmatèmes et autres. La phraséodidactique étudie les mécanismes d'acquisition des expressions figées de toute sorte en langue maternelle pour se concentrer ensuite sur leur enseignement-apprentissage en langue étrangère. Par conséquent, la didactique de la phraséologie se focalise sur tout ce qui est lié à l'enseignement-apprentissage efficace du figement en tant que phénomène linguistique, social, culturel et pragmatique au niveau des langues étrangères (M. Sułkowska, 2016, 2018). Maîtriser une langue, c'est apprivoiser une culture, et cela passe nécessairement par la maîtrise des unités figées. Pourtant, il ne fait pas de doute que les expressions de ce type sont source de nombreuses difficultés lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. L. Zaręba (2004 : 162) est d'avis que les locutions idiomatiques présentent à l'apprenant des difficultés tout à fait particulières en raison de plusieurs facteurs, à savoir :

- la longueur de la forme,
- les irrégularités structurales et lexicales,

- l'absence de motivation extralinguistique,
- la nécessité de rétention globale de signifiants vides de sens.

De plus, la maîtrise des locutions idiomatiques concerne deux aspects du processus de communication : la compréhension, c'est-à-dire le décodage de l'unité phraséologique, et la production, c'est-à-dire le codage, tous les deux autrement importants et présentant des problèmes didactiques différents.

La phraséodidactique est d'une acuité particulière **pour les traducteurs et interprètes**. Alors que l'on observe une importance croissante de la traduction dans le monde entier, la didactique adressée aux futurs traducteurs et interprètes n'aborde encore que très peu le figement. Les unités phraséologiques de toute sorte font partie de cette catégorie de figures qui sont rarement traduites sans perte, ou qui peuvent même quelquefois rester incomprises en dehors de leur langue et de leur culture d'origine (O. Diaz, 1986), et l'on observe souvent que les traducteurs-interprètes ont bien des problèmes lorsqu'ils ont à traiter des unités figées. Comme le suggère J.-P. Colson (1992), la mise au point d'une didactique des expressions idiomatiques et de la phraséologie en général devrait être une priorité de la formation des traducteurs et interprètes. La traduction implique deux messages équivalents dans deux codes différents. Or, dans ce transfert d'informations, il se trouve que bien souvent, l'expression figée ou idiomatique ne reçoit pas la même connotation socioculturelle, ou qu'il n'y a pas de correspondances aux niveaux de la langue, du style ou de la « force émotive ». Pour G. Steiner (1978), deux systèmes sémantiques distincts ne sauraient être réellement symétriques ni se renvoyer mutuellement leur image. Pourtant, la traduction des expressions figées, en tant que phénomène plus complexe et un peu à part, est rarement traitée séparément en traductologie. La traduction est une activité qui consiste à transférer des contenus d'une langue à une autre, et ce transfert présente toujours un ensemble de problèmes. Or le figement est un lieu privilégié de l'idiomaticité, ce qui augmente encore les problèmes de traduction. Les difficultés de traduction varient selon la méthode globale de traduction adoptée, le type d'unité, la signification et le rôle de l'unité figée dans le texte source, les moyens disponibles en langue cible et la fonction envisagée du texte. Le figement langagier ainsi que les unités phraséologiques de toute sorte forment une catégorie complexe. Comme nous l'avons déjà souligné (M. Sułkowska, 2022), les recherches théoriques et pratiques en phraséologie sont très vastes, mais aujourd'hui, elles devraient se diriger vers les domaines

appliqués, la traduction y compris, parce que, comme le dit par exemple C. Vaguer (2011), la traduction des phraséologismes reste toujours problématique bien que leur usage soit très fréquent. Selon A. Sabban (2016 : 297–299), dans le cas des **phrasèmes référentiels**, et plus précisément des **idiomes**, les difficultés relèvent de leur complexité à tous les niveaux : sémantique, syntaxique, textuel et pragmatique. Les subtilités sémantiques portent sur la dénotation, mais également sur la connotation, en particulier dans le cas des expressions imagées. Un autre défi pour la traduction des idiomes réside dans le fait qu'ils se prêtent à une modification dans le texte, les procédés principaux étant l'exploitation de leur double nature significative, et la modification de la formulation. Par contre, dans le cas des **formules pragmatiques**, les difficultés pour la traduction varient selon le type de formule concerné, les principaux obstacles pour la traduction étant :

- l'existence de routines et d'actes de langage spécifiques dans les cultures concernées, ou la réalisation linguistique différente de routines comparables ;
- le caractère polyvalent de certaines formules, qui va de pair avec un haut degré de dépendance du contexte.

Par conséquent, très souvent, il n'existe pas d'équivalent standard en langue cible, et la simple technique de la substitution est vouée à l'échec. Ch. Durieux (2008) souligne que le figement lexical oppose une résistance particulière à la traduction du fait de son ancrage culturel profond et de son caractère métaphorique. En fait, le figement présent dans le texte de départ pose un double problème au traducteur : l'identification et la signification. Ch. Durieux (ibidem) souligne que les difficultés de traduction concernant le figement sont liées à plusieurs caractéristiques des séquences polylexicales figées :

- la signification de l'ensemble des unités lexicales constitutives de la séquence est autonome et non égale à la somme des significations des unités lexicales prises isolément ;
- une séquence polylexicale figée peut être aussi polysémique qu'une unité unilexicale ;
- la construction du sens de la séquence figée est dépendante du contexte, qui lui-même prend sens en fonction de la signification de la séquence figée.

S. Mejri (2008b : 247–248) évoque **trois raisons** pour lesquelles le figement est particulièrement difficile à traduire, à savoir :

- la dimension linguistique (faits systémiques, pragmatiques et discursifs) ;
- la dimension culturelle (constituant une facette importante du figement), et
- la dimension technologique (polysémie et figement).

Pour E. Le Bel (2006), la traduction est une activité discursive, communicative et interprétative. Celui qui s'en charge devrait s'y employer de tout son bagage linguistique, mais pas seulement. En plus, il devrait avoir aussi des connaissances extralinguistiques permettant d'interpréter le contexte linguistique et situationnel du texte. E. Le Bel (ibidem) souligne que les unités linguistiques ne peuvent pas être comprises seulement par le cumul de leurs différentes composantes, et que le décodage du texte ne peut pas se faire seulement au niveau textuel et littéral. L'objet d'interprétation n'est jamais seulement la somme des significations linguistiques des éléments de base, mais la valeur que ceux-ci acquièrent en contexte linguistique et extratextuel. Dans ce cas, le traducteur devrait être un excellent lecteur, même un exégète, dans la langue de départ, et un très bon rédacteur dans la langue d'arrivée. G. Gréciano (2003 : 89–90) souligne le fait que la phraséologie comparée offre des concepts opératoires vérifiés et subtils, et que c'est au traducteur-artiste qu'il revient de les employer, de les adapter à bon escient, afin de convertir et de compenser les divers types d'équivalences. Ce procédé peut être schématisé comme suit :

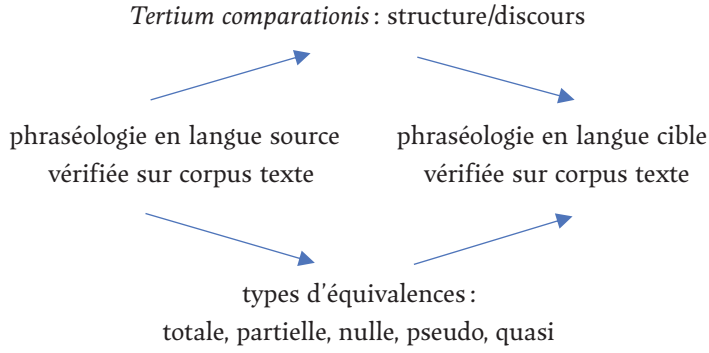


Fig. 3.2 : La phraséologie comparée et son application en traduction.

3.2. Les compétences phraséologiques en didactique et en traduction

3.2.1. Notion de compétences phraséologiques

Comme nous l'avons déjà signalé (M. Sułkowska, 2013, 2020), le terme de ***compétences phraséologiques*** n'est pas fréquent dans la littérature spécialisée. Ces dernières décennies, la didactique des langues étrangères s'est plutôt attachée à l'aspect global de l'apprentissage des langues, et les compétences phraséologiques, qui impliquent un niveau avancé, n'ont dès lors été que rarement examinées. Pourtant, les **unités figées** intègrent la combinatoire fixe d'une langue donnée et constituent des **éléments à la fois linguistiques, culturels et valorisants** (I. González Rey, 2007 : 7). **Linguistiques**, car ils sont présents dans tous les discours des usagers qui emploient le même code linguistique, qui partagent les mêmes savoirs, les mêmes expériences, les mêmes points de vue. En effet, l'emploi correct des expressions figées requiert non seulement une connaissance partagée de la langue et de la culture, mais contribue également à la création d'une certaine convivence entre locuteurs. **Culturels**, car ils intègrent des composantes culturelles sous-jacentes à la parole. En effet, les expressions figées comprennent de nombreux indices culturels codés sous forme pétrifiée. Elles sont un lieu de conceptualisations métaphoriques qui remplissent le discours des natifs au quotidien. Or ces conceptualisations sont le reflet des conceptions du monde de leurs usagers, et vice-versa, ceux-ci se représentent le monde à travers des métaphores. **Valorisants**, car nombre de locutions figurées, ancrées dans la langue, véhiculent des jugements tout faits, des jugements de valeur (R. Galisson, 1991 : 135), et à l'inverse, de nouvelles formules figées (gags, slogans publicitaires, titres de presse, de livres, de chansons…) en voie de consolidation prétendent souvent mobiliser une même idée dans l'esprit des destinataires. Ces préfabriqués linguistiques correspondent à un prédécoupage de la réalité à laquelle ils réfèrent. Du point de vue conceptuel, la plupart de ces expressions figées, propres à une langue, certes, mais aussi à un lieu et à une communauté, véhiculent des préjugés forgés dans des sociétés fermées. Elles deviennent des prêts-à-penser, des lieux communs éculés. Les unités figées se situent à mi-chemin entre le lexique et la syntaxe. Les composantes des expressions figées, en tant que lexèmes, fonctionnent d'habitude comme des unités

lexicales autonomes, et elles constituent en fait des éléments significatifs qui participent également à créer des énoncés non figés. Ce fait rend les unités figées encore plus difficiles à apprendre, car les apprenants doivent mémoriser les unités figées dans leur totalité, en faisant abstraction des significations lexicales de leurs composants. Les unités phraséologiques impliquent pour l'apprenant allophone une analyse faisant appel à **trois types de compétences :**

- en tant que structures linguistiques, elles engagent plusieurs niveaux d'étude, tels que le lexique, la grammaire, la syntaxe, la prosodie et la pragmatique ;
- elles impliquent certaines compétences communicatives ;
- elles renvoient aux connaissances du/des pays de la langue traitée.

Étant donné les traits syntaxiques, sémantiques et pragmatiques des unités figées, les structures en question se montrent particulièrement problématiques en didactique des langues. Généralement, **pour employer correctement une unité phraséologique** en langue étrangère l'apprenant doit :

- connaître le sens propre de ses composantes lexicales – cette étape n'est pas toujours nécessaire si les autres sont bien acquises ;
- connaître le sens global attribué à toute l'expression figée ;
- connaître sa référence extralinguistique ;
- connaître et comprendre tous les aspects pragmatiques, sociolinguistiques et contextuels qui permettent d'employer cette expression en discours.

Évidemment, les unités phraséologiques constituent un groupe très diversifié et elles impliquent par conséquent **différents degrés de compétences phraséologiques**. La facilité ou la difficulté des expressions figées aux yeux des non-natifs tient à leur caractère scalaire. D'un côté, nous avons des expressions dont le sens se dégage plus facilement de l'image et rend toute l'expression directement compréhensible. À l'autre extrémité, il y a des expressions que la pratique socioculturelle rend moins évidentes, et dont la forme tend à bloquer la « circulation du sens » (M. Sułkowska, 2013). Cette gradation peut être schématisée comme dans la figure 3.3 :

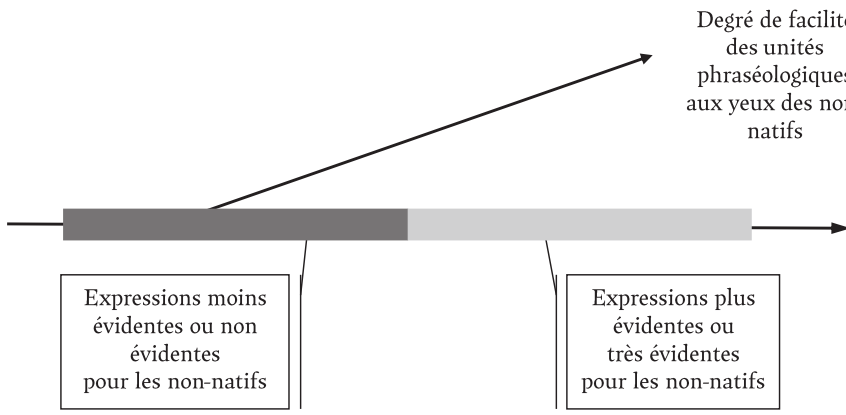


Fig. 3.3 : Les différents degrés de facilité des unités phraséologiques aux yeux des non-natifs.

J.-L. Dufays (1991) précise que seuls les idiotismes, les proverbes et les dictons constituent de véritables « formes-sens » dont le contenu et la forme ne peuvent être dissociés. Les clichés et les lieux communs se caractérisent par une relative variabilité formelle qui en fait des structures semi-figées, à mi-chemin entre la fixité du paradigme et la liberté combinatoire du syntagme. Les compétences communicatives et lexicales sont au centre de l'intérêt des didacticiens depuis quelques décennies. Selon H. Komorowska (2002 : 115), aujourd'hui, nous cherchons avant tout à développer la capacité de communiquer chez nos apprenants, et dans cette perspective, le lexique devrait jouer un rôle primordial, étant donné que les erreurs lexicales bloquent d'habitude le message. De plus, les lacunes lexicales rendent généralement la communication verbale impossible. Les expressions figées se situent à un niveau où se croisent les compétences lexicales, syntaxiques et sémantiques. Elles supposent aussi des compétences collocatives qui, inscrites normalement au niveau lexical, deviennent particulièrement importantes dans leur cas. Les unités phraséologiques se fondent souvent sur des collocations imprévues et surprenantes qu'il faut tout simplement connaître et mémoriser sous une forme donnée. De plus, comme le remarque W. Chlebda (1997 : 10), la prosodie des expressions figées peut jouer aussi un rôle significatif. Cela veut dire que les chaînes figées possèdent probablement certains traits particuliers d'accentuation et d'intonation, et que, peut-être, ces traits

permettent de reconnaître et de distinguer les unités figées dans la chaîne parlée, ces processus se réalisant évidemment de façon inconsciente. De plus, en parlant des compétences phraséologiques, il faut également mentionner le rôle fondamental des compétences métaphoriques. En didactique des langues étrangères, on accepte ordinairement l'opinion que les compétences métaphoriques se développent très lentement. Elles restent souvent en retrait par rapport à d'autres compétences linguistiques, même chez des apprenants de niveau avancé (M. Sułkowska, 2013).

Les compétences phraséologiques englobent différents aspects des compétences linguistiques au sens large du terme. Les unités phraséologiques, en tant que structures placées à mi-chemin entre la combinatoire lexicale et la fixité syntaxique, supposent plus de compétences lexicales et collocatives que les unités lexicales simples, et plus de compétences syntaxiques que les syntagmes libres. Nous pouvons présenter les relations entre les compétences phraséologiques et les autres compétences linguistiques et communicatives à l'aide du schéma suivant :

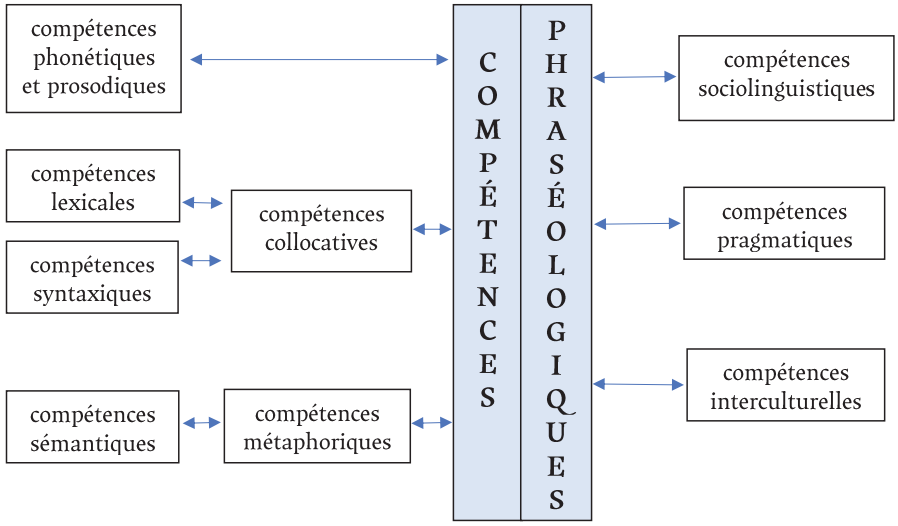


Fig. 3.4 : Relations entre les compétences phraséologiques et les autres compétences linguistiques et communicatives.

Les compétences phraséologiques peuvent encore se subdiviser en deux grandes catégories, à savoir **les compétences productives et les compétences réceptives**. Nous présentons cette dichotomie comme suit (M. Sułkowska, 2020) :

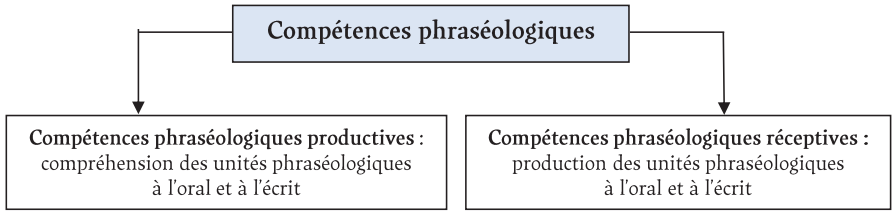


Fig. 3.5 : Les types de compétences phraséologiques.

3.2.2. Acquisition et développement des compétences phraséologiques en langue étrangère

L'acquisition et le développement des compétences phraséologiques par l'apprenant de langue étrangère sont nécessaires pour qu'on puisse parler de bonne connaissance de la langue étudiée. Elles sont tout à fait obligatoires si l'apprenant aspire à un niveau avancé, et c'est le cas des traducteurs et interprètes. J.-P. Colson (2017 : 21) évoque **quelques tendances** en matière d'unités polylexicales. Ainsi, il rappelle que M. Lewis (1993, 1997 (éd.)) insiste sur une *approche lexicale* dans laquelle les apprenants doivent développer une *prise de conscience* des éléments préfabriqués de la langue. D'autres chercheurs en linguistique appliquée (N. Ellis, 2005 ; N. Ellis et al., 2008) ont également insisté sur l'importance de la manipulation de l'*input* linguistique par les apprenants, ce qui n'est pas incompatible avec une telle approche. La grammaire des constructions (A. Goldberg, 1995, 2003, 2006), en revanche, met l'accent sur l'intérêt des expérimentations syntagmatiques par les apprenants. Enfin, les applications de la linguistique cognitive à l'apprentissage des langues étrangères (S. De Knop, 2015 ; J. Roche, F. Suñer Muñoz, 2016) proposent des exercices de reconnaissance et d'utilisation créative des métaphores, dont beaucoup correspondent à des unités phraséologiques, à partir de textes.

P. Mogorrón Huerta (2019 : 12–13) affirme que la phraséologie est devenue un champ de recherche fondamental et incontournable, de même rang que d'autres disciplines telles que la phonétique, la syntaxe ou la sémantique,

et que les unités phraséologiques sont aujourd'hui essentielles à la pleine maîtrise de la langue maternelle, des langues de spécialité et des langues étrangères. Les compétences phraséologiques en langue étrangère constituent le degré le plus élevé des compétences lexicales et collocatives, ce qui rend compte de la nécessité de la phraséodidactique. I. Ferron (2020 : 308–309) indique **quelques aspects** des unités phraséologiques qui sont importants dans leur apprentissage, à savoir :

- la polylexicalité des unités phraséologiques,
- leur équivalence dans les systèmes linguistiques et dans des contextes particuliers,
- leur complexité sémantique,
- leur imprécision, qui s'efface dans un contexte concret,
- leur expressivité.

Comme le suggère S. Ettinger (1992), la **maitrise des expressions figées** s'acquiert d'habitude en **deux étapes :**

- l'apprentissage par cœur ;
- l'approfondissement par des exercices formels.

Il va sans dire qu'une bonne mémoire peut raccourcir la deuxième étape. Si ces deux étapes semblent suffire pour la compréhension ou la reconnaissance passive, et par conséquent, répondent aux besoins langagiers de l'apprenant de langue étrangère, l'emploi actif – également utile aux étrangers – devrait dépasser ce stade et l'apprenant devrait recourir à un apprentissage autonome.

Pour P. Kühn (1994), l'apprentissage des expressions figées implique en revanche **trois phases** :

- la reconnaissance des unités phraséologiques : l'apprenant devrait « saisir » l'unité figée, puis apprendre ses particularités morphosyntaxiques et sémantiques ;
- le décodage des expressions figées : l'apprenant devrait comprendre le sens figuré de l'expression en s'appuyant sur le contexte, les dictionnaires, et/ou sur le commentaire de l'enseignant ;
- l'emploi des structures figées : cette phase suppose que les deux précédentes soient absolument réussies ; l'apprenant est censé employer activement les unités figées en contexte.

M. Laskowski (2007) propose un modèle phraséodidactique qui contient cette fois **quatre phases** principales, à savoir :

- phase 1 : introduction : réception active, production passive ;
- phase 2 : mémorisation : réception active, production passive ;
- phase 3 : production : communication ; application des aspects sémantiques, syntaxiques et pragmatiques ;
- phase 4 : réception et production basées sur l'autonomie.

À notre avis, le processus d'acquisition-apprentissage du figement en langue étrangère est encore plus complexe et se composerait de **cinq étapes** (M. Sułkowska, 2013, 2020). Il se présenterait comme suit :

1. la prise de contact passive avec la structure figée : il s'agit de l'étape où l'apprenant trouve une expression figée étrangère dans la langue écrite ou parlée. Il doit repérer cette structure, puis prendre conscience de son caractère figé et/ou idiomatique ;
2. le décodage du sens figé et acquisition de l'emploi contextuel : à cette étape, l'apprenant devrait connaître le sens figuré de l'expression ainsi que les contextes et les situations de communication où elle est employée ;
3. la mémorisation de la structure figée : cette phase consiste à apprendre la forme et le sens de l'expression et à mémoriser son emploi en discours. Cette étape devrait être renforcée par différents exercices pratiques facilitant l'apprentissage et la mémorisation ;
4. le développement de la compétence productive en phraséologie : à cette étape, l'apprenant est censé être capable d'employer la structure figée dans ses actes de paroles. Cette phase devrait être renforcée par des exercices productifs. L'apprenant acquiert ainsi la compétence phraséologique au niveau productif ;
5. le développement de la capacité de traduire et de trouver des équivalents phraséologiques en langue maternelle : cette phase est très importante pour les futurs traducteurs ou enseignants de L2. La capacité de confronter les systèmes linguistiques et de trouver des équivalents phraséologiques potentiels est absolument nécessaire pour produire des traductions réussies. Elle est aussi souhaitable pour pouvoir bien présenter l'expression à de futurs apprenants.

À notre avis, les phases 4 et 5 se réalisent simultanément et sont caractéristiques d'un niveau avancé de compétences linguistiques et phraséologiques en langue étrangère. Les étapes décrites ci-dessus peuvent être schématisées de la façon suivante (Fig. 3.5) :

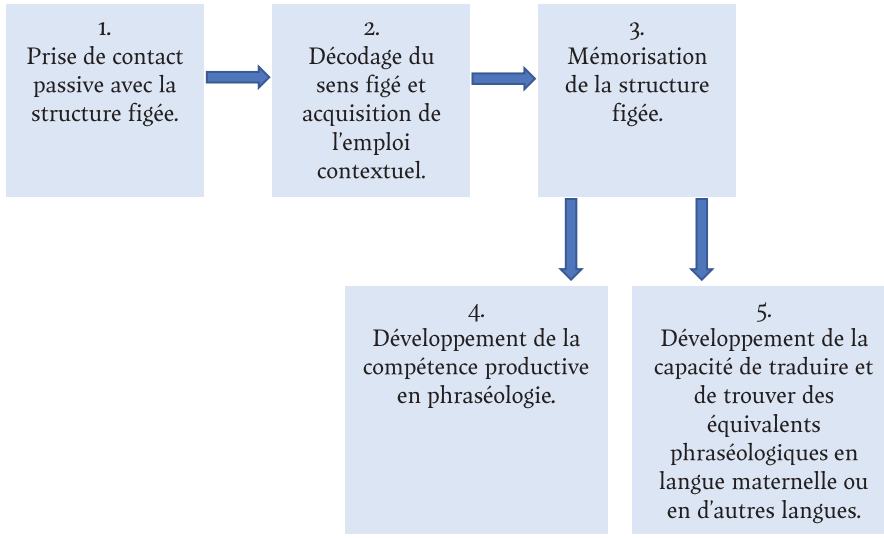


Fig. 3.6 : Processus d'acquisition et de développement des compétences phraséologiques en langue étrangère.

M. Ghariani Baccouche (2003) a fait passer des tests de traduction impliquant la reconnaissance, la compréhension et la production d'expressions idiomatiques en anglais, les autres langues utilisées étant l'arabe et le français. Il s'agit d'une série de dix tests comprenant chacun un certain nombre d'idiotismes et présentés selon une progression allant du plus simple au plus compliqué. La traduction est un exercice plutôt complexe qui présuppose la maîtrise des deux codes en question : anglais-arabe et anglais-français. Les participants ont la possibilité de choisir le français ou l'arabe comme langue cible de la traduction. On appelle ici idiomatique tout ce qui n'est pas transposable tel quel d'une langue à une autre. D'après les résultats obtenus dans ces tests de traduction portant sur l'idiomaticité, M. Ghariani Baccouche (ibidem : 104) constate que les universaux notionnels (la même notion est exprimée de la même façon), les universaux pragmatiques (les salutations, les insultes, etc.) et les calques (la littéralité lors du passage d'une langue à une autre) sont des aspects linguistiques à prendre en considération lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. À cela s'opposent les particularités idiomatiques dont il faut expliciter davantage les mécanismes (sémantiques et autres). Selon l'auteur (ibidem : 105), dans l'enseignement des expressions idiomatiques d'une langue étrangère par le biais de la traduction, il serait

plus avantageux d'établir une échelle des difficultés à traiter, c'est-à-dire de partir toujours des expressions les plus simples vers les plus compliquées, des séquences les plus transparentes vers les plus opaques, des notions communes ou universelles dans les langues vers les spécificités propres à la langue naturelle concernée.

P. Mogorrón Huerta (2011) a étudié la compétence phraséologique des étudiants en analysant leur connaissance des expressions figées au cours de la première et de la quatrième année de licence. Les résultats de son étude sont les suivants :

- la compétence phraséologique est toujours inférieure chez les sujets de 18 ans ;
- la compétence augmente considérablement entre 18 ans et 22 ans (mais il faudrait compléter les recherches avec des locuteurs qui n'ont pas fait d'études universitaires afin de contraster les résultats) ;
- la compétence est beaucoup plus grande dans le cas des expressions figées qui appartiennent aux niveaux de langue standard et populaire/familier ; la compétence est nettement moindre dans le cas des expressions appartenant au registre de langue cultivé/formel et vieilli/littéraire.

P. Mogorrón Huerta (ibidem : 533–534) a donc observé que les compétences phraséologiques des usagers sont moindres dans le cas des expressions figées appartenant au niveau cultivé, littéraire, alors que les dictionnaires présentent ces expressions beaucoup plus fréquemment que celles qui appartiennent au registre de langue familier, populaire, et qui sont cependant beaucoup plus utilisées par les usagers des langues. Ces formes ne sont pas non plus traduites exhaustivement par les dictionnaires bilingues, dans lesquels les problèmes de la polysémie et de la parasynonymie ne sont pas suffisamment traités. Selon l'auteur, il faudrait donc créer de grandes bases de données qui permettent aux usagers d'une langue de consulter toutes ces expressions figées afin d'en connaître le sens ainsi que les équivalents possibles, ce qui les aiderait à les traduire ou à en trouver le meilleur équivalent possible.

L'acquisition et le développement des compétences phraséologiques en langue étrangère constituent un **processus hétérogène** : il se réalise plus facilement dans le cas des structures plus évidentes pour les non-natifs, mais se complique dans le cas des unités moins évidentes à leurs yeux. Nous avons analysé et présenté cette question d'une façon plus détaillée dans

notre publication consacrée à la phraséodidactique (M. Sułkowska, 2013). Nos expériences (ibidem) confirment que le développement des compétences phraséologiques est directement proportionnel au développement de toutes les compétences linguistiques et communicatives en langue étrangère. La phraséologie maternelle semble beaucoup plus accessible que les formes figées en langue étrangère, comme l'indique le fait que les participants de nos expériences trouvent en général plus facilement des équivalents phraséologiques dans leur langue maternelle. De plus, les résultats de nos expériences montrent que les sujets de nos tests réussissent d'habitude à comprendre le sens figé d'une expression étrangère, mais échouent souvent à donner un équivalent étranger pour une locution en langue maternelle. Cette observation permet de conclure que les compétences phraséologiques réceptives dépassent naturellement les compétences productives, c'est-à-dire servant à produire des unités figées en langue étrangère de façon autonome. L'analyse et la discussion des résultats de nos recherches (M. Sułkowska, 2013) nous permettent de formuler **plusieurs conclusions importantes** en ce qui concerne l'acquisition et le développement des compétences phraséologiques en langues étrangères :

- les structures phraséologiques transparentes par leur signification et/ou basées sur des images analogues en langues 1 et 2 sont les plus simples à acquérir en langue 2. Ce sont des expressions très suggestives, dont l'analogie est plus évidente, et par conséquent, leur sémantisme sous-jacent est plus explicite. Le support concret motive plus clairement le sens, ou la réalité contraignante, en s'imposant, rend plus facile l'exercice de reconnaissance. Le sens se dégage plus radicalement de l'image dans ces séquences et rend l'expression plus facile à comprendre. Par exemple, *être lent comme une tortue, être bavard comme une pie, un rat de bibliothèque, le cœur bat à grands coups, rire à gorge déployée, casser la tête à qqn, jeter un coup d'œil* ;
- les unités figées qui fonctionnent sous la même forme littérale ou sous une forme très semblable dans les deux langues sont aussi faciles aux yeux des apprenants. À titre d'exemple, des expressions telles que *couper les cheveux en quatre, ne pas avoir le cœur à, aimer de tout son cœur, le cœur se serre, perdre la tête, montrer du doigt, pour les beaux yeux de qqn, aux yeux de tous, doux comme un agneau, jouer au chat et à la souris, retomber comme un chat sur ses pattes, vivre comme chien et chat, un temps de chien, traiter*

qqn comme un chien, manger comme un cochon, rusé comme un renard, ou *prendre le taureau par les cornes* n'ont généralement posé aucun problème aux participants de nos expériences ;

- l'observation ci-dessus s'applique aussi aux proverbes. Vu leur caractère omniprésent en Europe, ceux-ci donnent en général de bons résultats. Une partie notable des proverbes testés fonctionnent en polonais et en français sous une forme analogue, par exemple, *il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué* ; *la nuit, tous les chats sont gris* ; *le chat parti, les souris dansent* ; *une hirondelle ne fait pas le printemps* ; *les murs ont des oreilles* ; *les yeux sont le miroir de l'âme* ; *loin des yeux, loin du cœur* ; *œil pour œil, dent pour dent.* Ainsi, ces proverbes ne posent pas de problèmes aux étudiants et sont bien interprétés dans presque tous les cas ;
- les proverbes suggestifs, dont le support concret motive plus clairement le sens, sont également assez faciles à comprendre et à interpréter. À ce groupe appartiennent des proverbes tels que *à cœur vaillant rien d'impossible* ; *bon sang ne saurait mentir* ; *entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt* ; *il faut tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler* ; *mieux vaut être chien vivant que lion mort* ; *petit à petit, l'oiseau fait son nid* ;
- parfois, la présence d'un composant suggestif par ses sèmes connotatifs aide également à déduire par analogie le sens figuré de toute l'expression figée. L'opération mentale de reconnaissance est donc plus facile et plus univoque. À titre d'exemple, *rire comme une baleine.* L'expression vient probablement du « sourire » de la baleine quand elle expulse l'eau qu'elle a en bouche. Ses fanons (ses « dents » en forme de peigne), qui servent de filtre et qui retiennent le plancton dans sa bouche, donnent l'impression qu'elle sourit. Ou bien la composante *carpe* dans l'expression *être muet comme une carpe* fait penser au fait que les poissons ne parlent jamais. Il en va de même pour la locution *travailler comme un cheval.* Bien que dans la tradition polonaise, c'est le bœuf qui travaille dur, le cheval s'associe aussi facilement au travail long et pénible. Toute la locution est donc transparente et facile à comprendre ;
- mais parfois, l'absence de connotations basées sur l'analogie évidente pose problème et peut entraîner des réponses erronées, voire tout à fait opposées. C'est par exemple le cas de l'expression *avoir une mémoire d'éléphant*

qui a été interprétée par certains des participants à nos expériences comme **avoir une mauvaise mémoire* ;

- souvent, la structure syntaxique de l'expression figée ainsi que quelques-unes de ses composantes lexicales analogues à celles d'une construction figée en langue maternelle peuvent conduire à des associations trompeuses. Par conséquent, des locuteurs non natifs comprennent mal la structure et trouvent des équivalents fautifs. C'est par exemple le cas des expressions *poser un lapin # *podłożyć świnię, être bête comme un âne # być upartym jak osioł, chasser deux lièvres à la fois # *upiec dwie pieczenie na jednym ogniu, faire un froid de canard # *mieć gęsią skórkę, donner du cœur au ventre à qqn # *przez żołądek do serca, en chair et en os # *skóra i kości, parler du nez # *mówić pod nosem, avoir un nœud dans la gorge # *mieć nóż/sznur na gardle, ne remuer ni pied ni patte # *nie kiwnąć palcem, mon œil # *oczko w głowie, avoir la tête près du bonnet # *być w czepku urodzonym, avoir le cœur en charpie # *mieć serce na dłoni* ;
- la phraséologie de la langue maternelle joue toujours un rôle important dans le processus d'acquisition d'une phraséologie étrangère, surtout dans le cas des apprenants adultes qui possèdent déjà de bonnes compétences phraséologiques en langue maternelle. Tous les participants de nos expériences étaient adultes, et une majorité écrasante d'entre eux a commencé à apprendre le français après l'âge critique de 12 ans. Ils sont donc fortement enclins à comprendre et à interpréter la phraséologie étrangère par le biais de leur phraséologie maternelle ;
- parfois, la structure simple et l'analogie assez concrète de l'expression figée conduisent aussi à des traductions « au petit bonheur ». Dans ces cas-là, les répondants se livrent souvent à des interprétations littérales du sens figuré ou/et produisent des calques erronés de la langue maternelle. À titre d'exemple, *avoir les dents longues # *mieć długie zęby (na coś), faire la tête # *główkować, casser bras et jambes # *połamać ręce i nogi, casser le cul à qqn # *skopać komuś tyłek* ;
- les structures opaques et éloignées par leur image métaphorique des constructions en langue maternelle restent en général difficiles pour les apprenants. Les étudiants interrogés, tout à fait conscients de leur caractère figé et non transparent, renoncent à les interpréter. C'est par exemple le cas des constructions *s'en donner à cœur joie, être sorti de la côte de Charlemagne, se casser le cou, avoir les deux pieds dans le même sabot, casser les*

pieds à qqn, faire du pied, n'en faire qu'à sa tête, frais comme l'œil, selon ta bourse gouverne ta bouche, mettre un bœuf sur sa langue, un canard boiteux, donner sa langue au chat, faire de qqn son cheval de bataille, ménager le chèvre et le chou, chien perdu sans collier, arriver comme un chien dans un jeu de quilles, se regarder en chien(s) de faïence, faire le pied de grue, une tête de linotte, un vilain merle. Ces expressions figées françaises restent difficiles à décoder pour les Polonais étant donné que leur signification globale est très opaque et que leurs images tropiques sont riches en connotations diverses. La pratique socioculturelle les rend aussi moins évidentes. Tout cela bloque donc « la circulation du sens » et rend difficile leur interprétation figurative ;

- la facilité ou la difficulté des expressions figées aux yeux des non-natifs, comme la majorité des phénomènes liés au figement, sont graduelles et scalaires. D'un côté, il y a des expressions dont le sens se dégage facilement de l'image et rend toute l'expression directement compréhensible ; à l'autre extrémité, nous avons des expressions que la pratique socioculturelle rend moins évidentes, et dont la forme tend à bloquer la « circulation du sens » ;
- les unités phraséologiques ou les parémies omniprésentes ou/et ambulantes en Europe ne posent généralement pas de gros problèmes de compréhension ni d'interprétation ;
- la phraséologie de la langue maternelle constitue un facteur important et non négligeable dans le processus d'acquisition-apprentissage d'une phraséologie étrangère, surtout dans le cas des personnes adultes qui deviennent multilingues de façon non spontanée, c'est-à-dire en apprenant les langues étrangères après leur langue maternelle ;
- l'acquisition et le développement des compétences phraséologiques en langue étrangère sont directement proportionnels au développement de toutes les compétences linguistiques. Pourtant, le processus d'acquisition des compétences en phraséologie étrangère est relativement lent. De plus, les compétences réceptives sont largement en avance sur les compétences productives ;
- le degré de figement langagier de l'expression peut aussi influer sur la facilité ou la difficulté que les apprenants non natifs éprouveront à la comprendre ;

- le développement des compétences phraséologiques est important en didactique des langues étrangères. Le degré élevé de compétences phraséologiques (réceptives et productives) est indispensable aux traducteurs et interprètes et est aussi d'une acuité particulière pour ceux qui se préparent à ce métier.

3.3. Phraséotraduction : définitions, principes et recherches dans le domaine

Les unités phraséologiques naissent et évoluent différemment selon les langues. C'est pourquoi certaines structures figées peuvent être incompréhensibles en dehors de leur environnement naturel, c'est-à-dire leur langue et leur culture. De plus, les langues peuvent présenter d'importantes différences qui font que l'équivalence interlinguale du figement langagier s'avère partielle ou nulle. Par conséquent, les structures phraséologiques sont rarement traduites sans perte. Pour être efficacement réalisé, le transfert d'une langue à l'autre des associations lexicales figées, quel que soit leur caractère (collocation, locution, parémie, pragmatème ou autre), fait appel à des procédés de traduction de la phraséologie spécifiques et réfléchis. Et ce transfert mérite incontestablement de faire l'objet de recherches.

Le terme de *phraséotraduction* est relativement nouveau et n'est pas encore très répandu dans la littérature spécialisée. Étymologiquement, il est formé des mots « phraséologie » et « traduction ». Par **phraséotraduction**, nous comprenons ici l'acte et le résultat de la traduction du figement langagier. De plus, le terme se réfère aussi à l'ensemble des connaissances et des études dont le but est d'analyser les processus et les mécanismes de traduction du figement langagier. Dans cette perspective, la phraséotraduction devient une branche spécialisée, appliquée et interdisciplinaire, qui devrait se situer à la croisée de la phraséologie, de la traduction, des études contrastives et de la phraséodidactique (M. Sułkowska, 2016, 2018, 2022). La complexité de la phraséotraduction peut être présentée à l'aide du schéma suivant :

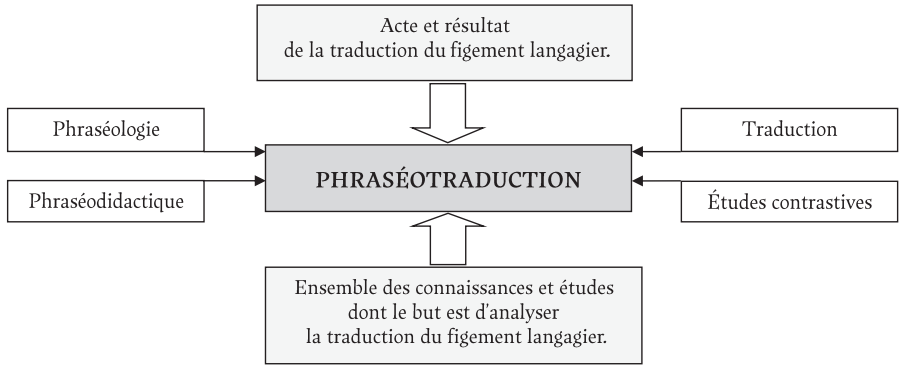


Fig. 3.7 : Phraséotraduction : définitions et domaines de recherches.

À partir du schéma ci-dessus, il est possible d'indiquer **deux aspects de la phraséotraduction** :

- un aspect pratique qui se focalise sur l'acte et le résultat de la traduction du figement langagier ;
- un aspect théorique qui est concentré sur l'étude du processus de traduction de la phraséologie.

La **phraséotraduction**, telle que nous la comprenons, englobe en fait **deux branches d'études**, à savoir :

- la **phraséotranslation**, c'est-à-dire l'ensemble d'opérations pratiques focalisées sur l'acte et le résultat du transfert interlingual du figement langagier ;
- la **phraséotraductologie** qui comporte l'ensemble d'études et de recherches théoriques concernant le processus de traduction de la phraséologie élargie.

La phraséotraduction s'appuie sur les domaines traditionnels bien établis que sont la phraséologie et la traduction. Elle s'appuie aussi sur les études contrastives, surtout en phraséologie, et sur la phraséodidactique. Ainsi, la phraséotraduction implique une didactique spécifique de la traduction dont le but est de préparer les futurs traducteurs et interprètes à assurer efficacement le transfert de la phraséologie. Nous pouvons donc parler de **trois dimensions de la phraséotraduction** :

- la phraséotraduction en tant qu'analyse du processus de traduction de la phraséologie ;

- la phraséotraduction en tant qu'analyse des résultats de la traduction de la phraséologie ;
- la phraséotraduction et ses liens avec la didactique de la traduction de la phraséologie.

Dans les études consacrées à la traduction du figement (qui sont quand même assez rares), on trouve aussi le terme de *phraséotraductologie.* Il apparaît par exemple sur le site Internet du groupe FRASEONET. Ce groupe, composé d'Isabel González Rey, María Montes López, JoDee Anderson McGuire et Carla Figueiras Catoira, a été créé en 2007 à l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle. Selon la définition que l'on trouve sur ce site, la **phraséotraductologie** est une « branche de la phraséologie appliquée dont l'objet d'étude est la traduction de la phraséologie (ou phraséotraduction). Elle s'intéresse aux questions théoriques et pratiques de l'activité traduisante concernant le *tissu phraséologique* des textes »[27]. Pourtant, le suffixe « -logie » nous fait spontanément penser à des activités liées à l'étude des phénomènes, puisqu'il s'emploie normalement pour former des noms de sciences. Ainsi, la phraséotraductologie impliquerait plutôt l'ensemble des connaissances et études visant à analyser la traduction du figement. En revanche, dans cette perspective, la phraséotraduction se focaliserait sur l'acte de transfert des structures figées. La différence entre ces deux termes est exposée dans le texte d'I. González Rey (2020b). La conception d'I. González Rey peut être schématisée comme suit :

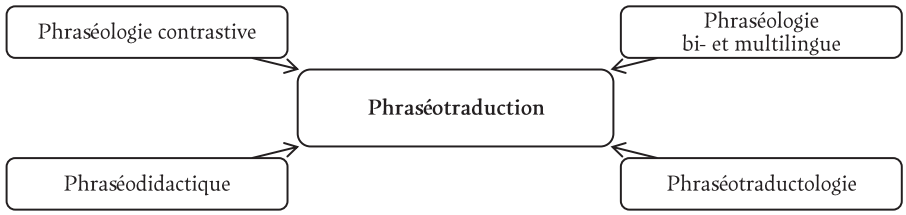


Fig. 3.8 : La phraséotraduction et la phraséotraductologie selon I. González Rey.

Il nous semble toutefois pertinent d'utiliser le seul et unique terme de phraséotraduction pour se référer à l'ensemble du phénomène, qui englobe à la fois les activités pratiques et théoriques liées à la traduction du figement,

27 http://www.phraseonet.com/fr/la-phraseotraductologie.

et l'étude de ces activités. P. Golda (2022 : 178) propose un schéma utile pour comparer la conception de la phraséotraduction de M. Sułkowska et celle d'I. González Rey. Nous présentons ce schéma ci-dessous :

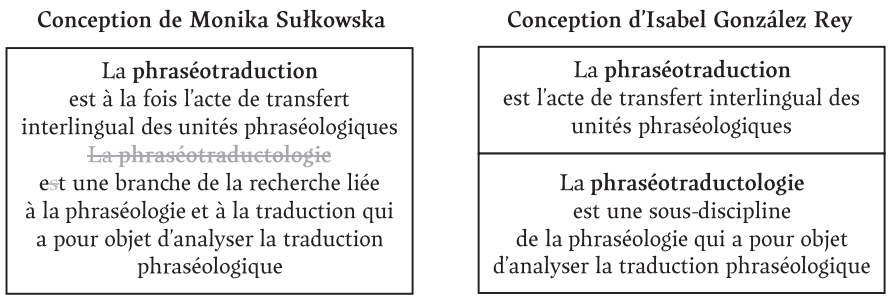


Fig. 3.9 : Phraséotraduction vs phraséotraductologie – confrontation de deux conceptions.

Dans la conception d'I. González Rey, on dénomme à l'aide de deux termes spécifiques distincts ce qui est couvert par un seul terme dans la conception de M. Sułkowska. Les deux théories coexistant parallèlement au sein de la phraséologie, tout recours à la notion de phraséotraduction nécessite donc que l'on se positionne et que l'on précise l'acception que l'on donne à ce terme.

Cependant, les deux termes, *phraséotraduction* et *phraséotraductologie*, ne sont pas encore d'usage fréquent. P. Golda, notre doctorant de 2019 à 2024, a effectué deux expériences :

1. Le 8 décembre 2018, dans le cadre de son mémoire de maîtrise, il a effectué une première expérience consistant à voir combien de résultats l'internaute obtient sur Google en effectuant une recherche sur ces deux termes. Après avoir entré le mot *phraséotraduction* dans ce moteur de recherche, le résultat à l'époque n'était que de 90 occurrences. Pour le mot *phraséotraductologie*, le résultat était de 40 occurrences. De plus, il a observé que certaines des pages Web affichées n'avaient rien à voir avec le sujet, sans qu'il soit possible de déterminer pourquoi le moteur de recherche les avait proposées. Pour donner une meilleure idée du poids des chiffres obtenus, signalons que la même expérience en entrant le mot *phonologie* donnait à l'époque 1 770 000 occurrences.

2. Quatre ans plus tard, le 8 décembre 2022, dans le cadre de sa thèse de doctorat[28], il a répété la même expérience pour voir si une évolution était intervenue. À cette date, *phraséotraduction* donnait 157 résultats, et *phraséotraductologie* 108, soit respectivement 67 et 68 de plus qu'en 2018.

Ces deux expériences, celle de 2018 et celle de 2022, ont été effectuées à Paris, c'est-à-dire sur un ordinateur disposant d'une adresse IP française. Il est possible d'en tirer la conclusion que les deux termes demeurent en usage et que leur usage se répand. L'emploi du terme *phraséotraduction* est plus fréquent, comme, du reste, c'était déjà le cas il y a quatre ans. Cela s'explique probablement par le fait que ce terme a une signification plus large que l'autre.

La phraséotraduction se rapporte avant tout à des propositions de méthodes permettant de faire face aux enjeux de la traduction des différents types de textes et de leur tissu phraséologique spécifique, surtout en ce qui concerne la traduction professionnelle. S. Mejri (2009 : 153) constate que si la traduction pose des problèmes réguliers en raison des différences de catégorisation et de grammaticalisation entre les langues, avec le figement, les difficultés se multiplent considérablement : elles s'ajoutent en raison de la dimension idiomatique dans les transferts tropiques (les catachrèses) et des synthèses sémantiques dans le cadre des formations syntagmatiques (la globalisation), dont les équivalents d'une langue à l'autre ne sont ni systématiques ni évidents. À notre avis, les **structures figées présentent des difficultés de traduction** avant tout parce que :

- elles se caractérisent par leur fixité langagière,
- leur nature sémantique est souvent compliquée (différents degrés d'opacité sémantique, dualité du sens, aréférenciation, etc.),
- leur motivation est d'ordre social et culturel,
- leur traduction implique non seulement la traduction d'un texte, mais en même temps la traduction d'une culture et d'images créées.

28 P. Golda a préparé une thèse de doctorat intitulée *Transfert des unités phraséologiques (collocations) dans la traduction littéraire. Études sur un corpus du français et sur ses équivalents en italien et en polonais.* Le doctorat a été réalisé en co-tutelle à l'Université de Silésie en Pologne et à l'Université Sorbonne Paris Nord en France sous la direction de M. Sułkowska et de S. Mejri. Le corpus étudié contient plus de 6000 unités polylexicales de nature collocative.

La phraséotraduction pose des difficultés plus ou moins de même nature aux apprentis traducteurs et aux systèmes informatiques exploités en traduction automatique. En ce qui concerne les apprentis traducteurs, M. Nasiadka (2018) parle de difficultés telles que :

- les problèmes d' interprétation des unités figées ;
- la traduction littérale des éléments composants ;
- la tendance des apprentis traducteurs à chercher toujours un équivalent exact en langue cible ;
- si ce n'est pas possible, leur tendance à traduire le phraséologisme par une paraphrase ;
- l'ignorance de la structure figée, qui conduirait à l'échec de la traduction.

En ce qui concerne les programmes informatiques de traduction automatique, on peut mentionner les problèmes suivants (M. Nasiadka, 2018) :

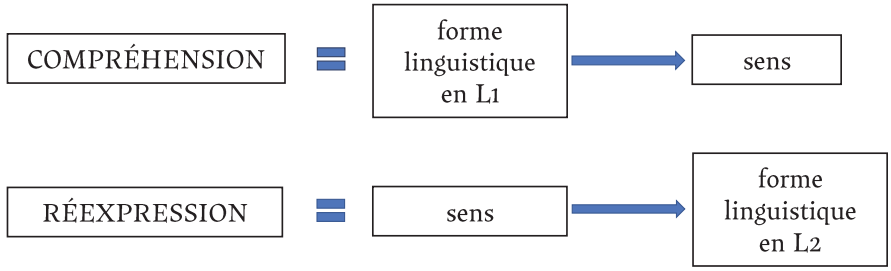
- les problèmes d'interprétation des unités figées ;
- souvent, la traduction n'est réussie que dans le cas des séquences que la machine a appris à reconnaître ;
- si les séquences ne sont pas présentes dans le corpus de référence, les systèmes traduisent littéralement leurs éléments composants ;

3.4. Le processus de phraséotraduction et ses étapes

Le processus de traduction peut traditionnellement impliquer **quatre principales étapes** (A. Pisarska, T. Tomaszkiewicz, 1996) :

- la compréhension : le traducteur engage tout son savoir linguistique et extralinguistique pour bien comprendre les signes phoniques et graphiques qu'il perçoit ;
- la déverbalisation : les idées perdent leur forme linguistique, le traducteur commence à sélectionner le sens en faisant abstraction de la forme linguistique de la source ;
- la réexpression : le traducteur cherche à exprimer le sens à l'aide des moyens linguistiques disponibles dans la langue d'arrivée ;
- la vérification : le traducteur vérifie si sa première version d'un texte traduit est correcte ; cette étape s'applique avant tout à la traduction écrite, en interprétation, elle est pratiquement irréalisable.

La compréhension et la réexpression peuvent être schématisées comme suit :



L1 – langue de départ ;
L2 – langue d'arrivée.

Fig. 3.10 : La compréhension et la réexpression en traduction.

H. Lebiedziński (1981) dégage **trois étapes traductives** qui sont liées avant tout à l'élément ou phénomène qui est traduit, à savoir :

- se familiariser avec le signe dans le texte original ;
- trouver le référent extralinguistique de ce signe ;
- choisir le signe correspondant à ce référent extralinguistique dans le texte d'arrivée.

Les théoriciens et praticiens de la traduction soulignent parfois **trois étapes essentielles en traduction** (N. Schumacher, 1972). Ce sont :

- l'assimilation : le traducteur se familiarise avec le texte original en prenant en considération surtout les éléments extralinguistiques et les difficultés de traduction, telles que la terminologie ou la phraséologie ;
- la confrontation : il cerne les sens et traduit le texte ;
- la restitution : il attribue des traits spécifiques, typiques de la langue d'arrivée, à son texte traduit.

Pour les traductologues, le processus de traduction est toujours un phénomène complexe qui comporte **plusieurs étapes**. M. P. La Valva (1976) le présente comme suit :

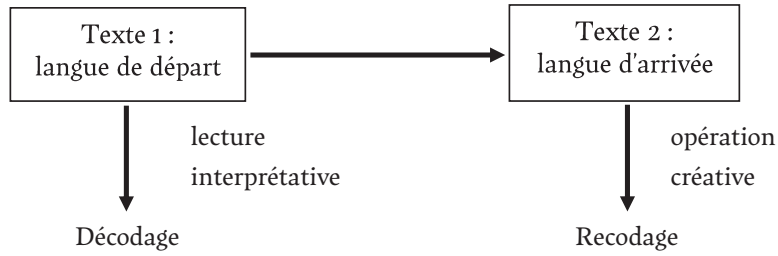


Fig. 3.11 : Processus de traduction.

E. Łabno-Falęcka (1994) souligne que la **traduction du figement langagier** suppose une **méthodologie par étapes :**

- tout d'abord, il faut identifier l'unité phraséologique dans le texte de départ ;
- ensuite, il est nécessaire d'analyser la signification globale de la séquence ;
- enfin, il faut trouver son correspondant le plus adéquat dans le texte d'arrivée.

Pour M. Saad Ali (2016), l'opération de traduction des expressions figées se fait en **deux étapes principales** :

- la compréhension de l'expression dans le texte source ;
- sa réexpression dans le texte cible.

La méthode d'analyse de M. Saad Ali (ibidem) comporte toutefois **quatre étapes** :

- la translittération de l'expression figée ;
- la traduction mot à mot de l'expression pour transmettre la couleur locale ;
- la traduction interprétative, qui vise à rendre le sens global, le contenu culturel véhiculé et la situation d'énonciation de l'expression en question ;
- l'analyse et la comparaison des traductions possibles dégagées par le traducteur.

En résumé, M. Saad Ali (2016 : 120–121) propose une **méthode en trois étapes**. La démarche est donc la suivante :

- une compréhension parfaite du sémantisme et de la structure morphosyntaxique de l'expression figée ; une connaissance suffisante de la culture de départ est indispensable pour comprendre la portée culturelle d'une expression, et par la suite, le véritable message du texte de départ ;
- une fois l'expression bien comprise, le traducteur peut passer à la deuxième étape, à savoir la recherche d'une équivalence pertinente dans la langue cible, équivalence qui doit avoir, autant que possible, le même effet que l'expression initiale ; ceci suppose que le traducteur ait une connaissance suffisante de la langue et de la culture cibles afin de pouvoir communiquer ce qu'il a compris ;
- si la langue réceptrice ne dispose pas d'équivalent direct, le traducteur a deux choix : soit traduire littéralement l'expression figée pour transmettre la couleur locale aux destinataires, tout en accompagnant cette traduction d'une phrase explicative pour expliciter le vouloir-dire du texte

source, soit l'inverse, c'est-à-dire placer la version explicative dans le texte et, dans une note, proposer une traduction littérale.

Pour Ch. Durieux (2008), la traduction humaine ne procède jamais par substitution d'un code linguistique à un autre, mais implique le déroulement de tout un processus cognitif qui consiste pour le traducteur/interprète à comprendre un texte/discours pour le faire comprendre à des destinataires qui n'ont pas accès à l'original. Si nous supposons que le texte source est dans une langue étrangère au traducteur, la **première phase de l'opération traduisante** consiste à comprendre ce texte. C'est là que le figement pose un double problème au traducteur : celui de l'identification et de la signification. Le traducteur doit reconnaître la séquence figée dans la langue étrangère pour en cerner le périmètre afin de la traiter globalement, comme une seule unité signifiante et, d'autre part, il doit en construire la signification en prenant appui sur des indices présents dans le contexte et en les exploitant dans un processus inférentiel. Ensuite, une fois que l'appréhension du sens de l'énoncé contenant l'expression figée est réalisée, lors de la **seconde phase de l'opération traduisante**, le traitement de la séquence figée se fait dans les mêmes conditions que la traduction des formes unilexicales : réexpression dans la langue d'arrivée du sens construit, avec l'effet recherché, de nature à produire sur le lecteur l'effet conforme à la vocation du texte (Ch. Durieux, 1991).

Selon E. Le Bel (2006 : 61), le **processus de phraséotraduction** se compose de **deux étapes**. Dans la **première phase**, dite **sémasiologique**, le traducteur reconnaît les unités comme figées et découvre leurs significations. Il doit reconnaître leur registre, leur fréquence, leur valeur fonctionnelle, stylistique et rhétorique. Dans la **deuxième phase**, appelée **onomasiologique**, il doit faire l'inventaire des correspondances possibles dans la langue vers laquelle il traduit, en s'appuyant sur tout son stock de moyens linguistiques pour choisir la meilleure option. À cette étape, le traducteur doit donc choisir la bonne collocation, la locution ou l'énoncé phraséologique susceptible de rendre compte de tous les éléments mentionnés repérés à la première étape lors de la restitution du sens, ou une équivalence non phraséologique. La maîtrise de la phraséologie est une compétence linguistique et traductionnelle très importante, car les textes scientifiques, techniques, pragmatiques ou littéraires regorgent d'unités phraséologiques.

Ch. Vicente (2009 : 9–11) décrit le **processus de phraséotraduction** en énumérant ce qui doit être pris en considération lors de la recherche d'une solution

de phraséotraduction. Du point de vue traductologique, **un phrasème présente trois dimensions** : une forme, un sens et une combinatoire, qui doivent être pris en considération lors de la phraséotraduction. L'analyse de la **forme** des phrasèmes doit porter sur leurs dimensions grammaticales, leur prononciation, leur représentation graphique ou leur fréquence statistique dans le texte. En ce qui concerne le **sens**, les phrasèmes doivent être délimités du point de vue sémantique en basant cette délimitation sur leurs contextes d'occurrence. Le troisième élément, la **combinatoire**, est compris par Vicente (ibidem) comme « les contraintes propres à un signe linguistique qui limitent sa capacité à se combiner avec d'autres signes linguistiques ». L'analyse de la forme (*signifiant*) se réalise au niveau de la structure superficielle. Par contre, l'analyse du sens (*signifié*) et de la combinatoire se réalise au niveau de la structure profonde. Le niveau de la structure profonde d'un texte englobe ici les niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique de celui-ci. Une mise en rapport des trois volets est indispensable pour bien cerner et décrire une lexie.

Selon A. Sabban (2016 : 297–299), les différentes étapes du processus de traduction présentent des problèmes particuliers pour la traduction des unités phraséologiques. Au **niveau de la compréhension et de l'interprétation du texte source**, étape fondamentale en traduction (p. ex. A. Torrent-Lenzen, 2011), il faut identifier les unités figées en tant que telles, ce qui ne va pas de soi. Les registres du parlé, en particulier, peuvent constituer un obstacle à l'identification (p. ex. J. Albrecht, 2013). Il en va de même pour les variétés régionales. Un défi particulier se présente aussi lorsqu'il s'agit d'un texte ancien (p. ex. A. Papageorgiou, 2008). En outre, l'unité phraséologique doit aussi être repérée lorsqu'elle ne se présente pas sous sa forme standard. Ensuite, il faut bien saisir le sens et la fonction des unités figées dans le texte, tâche parfois difficile, vu la complexité et la polyvalence des séquences phraséologiques. Ce faisant, il faut éviter les pièges des faux-amis. Dans le cas d'un usage marqué, tel un emploi intentionnellement ambigu, il faut en comprendre les modalités d'emploi et la fonction dans le texte. À l'étape de la compréhension, les structures semi-figées, telles que les collocations ou la terminologie spécialisée, posent également des problèmes. Quant au **niveau de la rédaction du texte cible**, il faut insister sur le fait que la traduction ne consiste pas à rechercher des correspondances de langue, mais des équivalences de discours (Ch. Durieux, 2004 ; G. Corpas Pastor, 2000). Dans le cas des unités phraséologiques, cela signifie, entre autres, qu'il ne faut pas

forcément traduire une séquence figée de la langue source par une unité phraséologique en langue cible, mais que l'on peut aussi la paraphraser, ou encore reporter la réalisation de l'effet qu'elle véhiculait (p. ex. humoristique) à un autre endroit du texte, ou encore l'omettre délibérément. Ce qui importe, c'est la décision du traducteur par rapport aux aspects qu'il considère comme pertinents au vu de l'ensemble des circonstances. Cet ensemble englobe la totalité du message tel que l'interprète le traducteur, les modes et moyens d'expression, la solution envisagée par le traducteur compte tenu du destinataire prévu. La décision porte aussi sur la stratégie globale de traduction : orientée vers la langue et la culture cible (stratégie cibliste) ou vers la langue et la culture source (stratégie sourcière). Cette dernière peut conduire à rendre une structure figée par une traduction littérale. Font également partie des circonstances les moyens disponibles en langue cible. Ce sont les moyens dont dispose le traducteur et qu'il lui est loisible de mettre en œuvre.

À notre avis, le **processus de phraséotraduction comporte au moins quatre phases**, ce que présente le schéma ci-dessous (M. Sułkowska, 2022) :

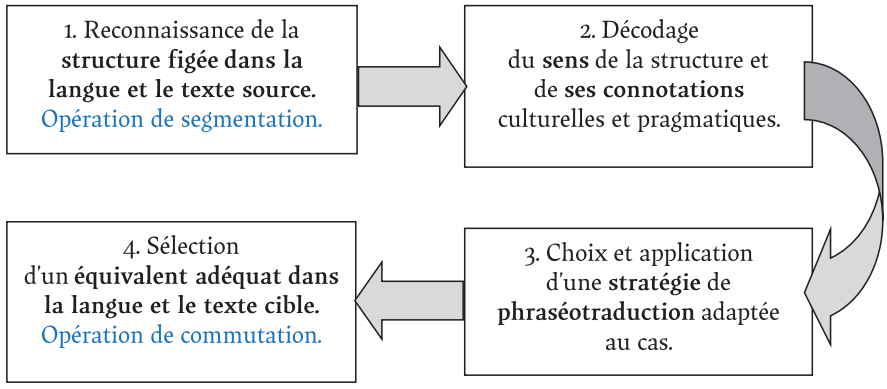


Fig. 3.12 : Le processus de phraséotraduction et ses étapes.

Chaque étape est complexe et implique certaines difficultés. La reconnaissance des unités phraséologiques est particulièrement difficile lorsque le traducteur traduit un texte à partir d'une langue qui n'est pas sa langue maternelle. Dans ce cas, une difficulté importante peut également résider dans le bon décodage du sens de la structure phraséologique, et surtout de ses éventuelles connotations culturelles ou pragmatiques. Les traducteurs traitent toujours beaucoup mieux ces aspects dans leur langue maternelle. De plus,

la première étape, c'est-à-dire le repérage de l'unité phraséologique dans le texte, peut également être plus difficile dans le cas des structures semi-figées telles que les collocations, les pragmatèmes ou les termes spécialisés. La reconnaissance et la distinction des unités polylexicales qui ne relèvent pas de la phraséologie traditionnelle sont généralement un processus assez difficile, en particulier lorsque le traducteur travaille sur une langue apprise, et pas sa langue maternelle. Ce processus demande une grande intuition linguistique et une sensibilité phraséologique particulièrement développée.

Cependant, la sélection et l'application de la stratégie de phraséotraduction appropriée au cas donné peuvent également entraîner de nombreuses difficultés pratiques, de même que la sélection de l'équivalent adéquat dans la langue cible. Ces étapes nécessitent une attention particulière dans la situation inverse, c'est-à-dire lorsque le traducteur traduit un texte de sa langue maternelle vers une langue étrangère. La décision concernant la stratégie et le choix de l'équivalent approprié dans la langue étrangère sont plus difficiles, car les compétences phraséologiques productives se développent assez lentement et sont généralement en retard sur les compétences réceptives.

Pour résumer, les phases 1 et 2 sont plus difficiles pour le traducteur lorsque le texte source n'est pas dans sa langue maternelle, puisque la reconnaissance des expressions figées et leur bon décodage sont plus difficiles pour les non-natifs. Par contre, les étapes 3 et 4 sont plus compliquées pour le traducteur lorsqu'il traduit vers une langue cible étrangère, puisque le choix de la stratégie de phraséotraduction et la sélection du bon équivalent sont plus difficiles en langue étrangère.

3.5. Techniques et stratégies employées en phraséotraduction

Les termes ***technique*** et ***stratégie*** apparaissant dans le titre de ce sous-chapitre peuvent poser quelque problème, car en traduction, ils ne sont pas toujours employés dans le même sens. Comme le rappelle T. Tomaszkiewicz (2004 : 90–94), la **stratégie de traduction** peut être définie comme le comportement global du traducteur lors de la traduction d'un texte donné. Le terme est donc compris dans un sens large. La stratégie est à distinguer des décisions individuelles concernant l'utilisation des techniques de traduction appropriées. En revanche, la **technique de traduction** peut être définie comme l'approche du traducteur, sa façon d'aborder les éléments spécifiques du texte source afin

de maintenir l'équivalence dans le texte cible. Les techniques de traduction sont des décisions individuelles qui portent sur des segments précis du texte analysés en microcontexte. M. Piotrowska (2016 : 62–63) définit la **stratégie** comme une sorte de mode d'emploi, ou quelque chose qui est nécessaire au traducteur. Il s'agit d'une sorte de lignes directrices qui couvrent de manière exhaustive toutes les activités du traducteur. K. Hejwowski (2004) souligne le fait que les termes de **stratégie** et de **technique** sont parfois employés de façon interchangeable. Pourtant, selon lui, la stratégie répond à une approche préférée du traducteur lors de la traduction de tout le texte ou d'une partie du texte, tandis que la technique correspond aux solutions concrètes employées pour résoudre un problème de traduction, ou à une solution particulière appliquée dans un texte cible. La **technique, en phraséotraduction**, peut être comprise comme un moyen linguistique par lequel le transfert interlingual des unités phraséologiques peut être assuré (P. Golda, J. Mężyk, 2021). Dans la quête des techniques de phraséotraduction adéquates, le praticien de la traduction ne prend pas en compte uniquement le sens de l'unité à traduire, mais également la situation de communication, ce qui inclut la différence entre l'oral et l'écrit et le degré d'ajustement de l'émetteur au récepteur, en plus de considérations d'ordre sociolinguistique (C. M. Xatara, 2002).

Du point de vue de la phraséotraduction, une structure phraséologique est considérée comme une unité de traduction pouvant avoir divers équivalents dans une autre langue, aussi bien phraséologiques que non phraséologiques (J. Szerszunowicz, 2008). A. Fiodorov (in : W. Sielicki, 1975) distingue **trois moyens** permettant de traduire les proverbes ou les unités phraséologiques. Ce sont :

- la traduction littérale, consistant à traduire mot à mot ;
- la modification de la structure source, qui permet d'introduire certains changements par rapport à la séquence de base ;
- l'emploi d'un équivalent phraséologique, qui consiste à introduire dans le texte cible une structure phraséologique ou proverbiale analogue à celle d'origine.

M. Piotrowska (2003) énumère **deux techniques** de base dans la traduction du figement. Ce sont :

- la traduction littérale de l'unité phraséologique ;
- l'emploi d'un idiome ou d'une autre structure fonctionnant dans la langue cible.

M. Laskowski (2003) indique **trois traductions** possibles de la phraséologie :

- l'exploitation des idiomes de la langue cible ;
- l'introduction d'un mot ayant le même sens ou un sens très proche de l'idiome traduit ;
- la traduction descriptive.

H. Mollanazar (2004) propose **deux méthodes globales** qui peuvent être employées en phraséotraduction, à savoir :

- la traduction de l'unité figée par l'emploi d'un équivalent de la langue cible, s'il existe ;
- s'il n'existe pas, l'emploi d'un moyen linguistique qui permettra de rendre la signification de l'unité phraséologique.

Selon P. Rézeau (1990), à une unité phraséologique peut correspondre, dans une autre langue, une formulation identique, similaire ou même assez différente qui rend compte de visions du monde différentes ou non, en respectant les spécificités culturelles, sociales et linguistiques de chaque peuple.

M. Baker (1992 : 71–78) propose **quatre stratégies** possibles en phraséotraduction. Sa conception est surtout répandue dans la littérature spécialisée anglophone. M. Baker écrit que l'interprète dispose des moyens de traduction suivants pour rendre un tout sémantique polylexical :

- une unité phraséologique ayant une signification et une forme identiques ;
- une unité phraséologique de signification identique et de forme différente ;
- la paraphrase ;
- l'omission.

Selon C. M. Xatara (2002 : 443), la **traduction littérale** est beaucoup moins fréquente et se présente quand l'unité phraséologique de la langue d'origine se concrétise dans la langue cible en une unité identique. Elle se caractérise par la présence d'équivalents lexicaux et par la conservation de la même structure (classe grammaticale et ordre syntagmatique), par le même effet et le même niveau de langue. Les **traductions non littérales** sont beaucoup plus nombreuses, et le mécanisme de traduction peut prendre trois formes (M. Sułkowska, 2016, 2022) :

1. les phraséologismes se traduisent par des idiomatismes semblables par la forme : absence d'équivalences lexicales totales, mais sans altération de structure, d'effet ou de niveau de langue ;

2. les phraséologismes se traduisent par des unités de formes différentes : absence d'équivalences lexicales totales et altération de la structure, de l'effet ou du niveau de langue ;
3. les phraséologismes se traduisent par des paraphrases : absence d'équivalences lexicales, recours à des gloses, ce qui est un cas fréquent lorsque les cultures sont plus différentes.

Dans la littérature spécialisée d'origine allemande, les auteurs admettent souvent la conception de W. Koller (2007) selon laquelle il existe **trois possibilités en phraséotraduction**, à savoir :

- l'emploi d'une unité polylexicale équivalente ;
- l'emploi d'une structure semblable, mais pas identique ;
- l'emploi d'un autre moyen linguistique (p. ex. la paraphrase ou un monolexème).

M. Strakšiene (2009, 2010), qui analyse la traduction de phraséologie en anglais, lituanien et russe, propose **quatre stratégies de phraséotraduction**, à savoir :

- l'emploi d'une structure figée :
 - ayant une forme et une signification identiques ;
 - ayant une signification identique, mais une autre forme ;
- la traduction littérale du sens ;
- la paraphrase ;
- l'omission.

S. Ahmadi et S. Ketabi (2011), qui travaillent sur les textes anglais et persans, ont observé les stratégies utilisées par des traducteurs pour traduire des unités collocatives contenant des noms de couleurs. Ils ont dégagé **six stratégies** :

- l'emploi d'une expression non idiomatique ;
- l'emploi d'un phraséologisme de forme et de signification identiques ;
- l'emploi d'un phraséologisme ayant une signification identique, mais une autre forme ;
- la traduction littérale du sens ;
- la paraphrase ;
- le calque phraséologique.

Une autre classification de techniques est proposée par I. Papcova (2012), qui vise à décrire des **moyens de traduction phraséologique possibles**. Elle propose la liste de solutions suivantes :

- l'emploi d'un correspondant qui est parfait aussi bien au niveau de la structure que du point de vue du sémantisme (tout en tenant compte à la fois du sens dénominatif et de la signification connotative), et qui est équivalent au niveau systémique, c'est-à-dire indépendant du contexte ; il s'agit d'une technique rare, mais particulièrement utilisée dans la traduction de certaines catégories concrètes de phrasèmes tels que :
 - les phrasèmes d'origine religieuse, biblique, mythologique ou historique qui partagent la même origine ;
 - les phrasèmes qui se caractérisent par une équivalence totale, qui sont nés par voie de polygenèse, c'est-à-dire indépendamment dans différents systèmes linguistiques, et ont pour origine, par exemple, des observations anthropologiques, socioculturelles, météorologiques ;
 - les phrasèmes empruntés à d'autres langues ;
- l'emploi d'un phrasème qui présente une déviation ; cette méthode possède deux sous-types :
 - l'un où la déviation touche les phrasèmes au niveau du lexique, mais où les éléments lexicaux constituants des unités phraséologiques des deux langues restent en relation, par exemple un rapport *partie-tout* ou une synonymie ;
 - l'autre où la déviation touche les phrasèmes au niveau du lexique, et où les éléments lexicaux constituants des structures phraséologiques des deux langues sont complètement différents ;
- l'emploi d'un moyen non phraséologique : le phrasème original ne peut pas être transmis en langue cible à l'aide d'un moyen phraséologique parce que son sens ou l'idée qu'il véhicule ne connaissent pas de forme phraséologique dans la langue d'arrivée. Parmi les sous-techniques de traduction non phraséologiques, elle mentionne :
 - la traduction par périphrase ;
 - la traduction par calque ;
 - la traduction par antonyme ;
 - la traduction combinée, qui consiste à utiliser différentes techniques, car une seule ne satisfait pas les critères de traduction adéquate ;
 - la traduction par un lexème ou un syntagme libre.

L. Stěpanova (2014) distingue **quelques types d'équivalents en traduction** du figement langagier. Ce sont :

- les équivalents pleins ;

- les équivalents partiels, qui diffèrent par certains éléments de leur structure ;
- les équivalents relatifs, qui diffèrent un peu par l'image, tout en conservant le même sens global ;
- les analogues phraséologiques, qui diffèrent fortement par l'image, bien que le sens global soit analogue ;
- les phrasèmes dépourvus d'équivalents.

B. Jezierska (2014), qui a analysé des transferts littéraires entre le français et le polonais, propose le classement suivant. Ce qui est particulier dans sa conception, c'est qu'au lieu d'indiquer des méthodes, stratégies ou techniques, elle parle de **relations traductives**. Elle énumère les relations traductives suivantes :

- l'équivalent sémantico-structurel : il s'agit de l'emploi d'un équivalent absolu sur le plan sémantique et structurel, par exemple *secret professionnel – tajemnica zawodowa* ;
- l'équivalent uniquement sémantique : il s'agit de l'emploi d'un équivalent qui a le même sens, mais dont la forme lexicale et syntaxique est différente, par exemple *pomme originaire – rajskie jabłko* ;
- le semi-calque phraséologique : il s'agit d'une innovation d'un phrasème de la langue cible (polonais) qui est influencée par un phrasème de la langue source (français), par exemple *manger des yeux – pożerać oczami,* employé à la place de *pożerać wzrokiem* ;
- l'unité phraséologique de second choix : il s'agit des cas où le traducteur a employé un phrasème qui n'était pas le meilleur choix ;
- l'emploi indépendant d'un phrasème en traduction : il s'agit des situations où un phrasème de la langue cible est introduit dans la version traduite alors que le texte source ne contenait pas d'unité phraséologique.

K. Hejwowski (2015) propose un classement des techniques phraséotraductives. Sa classification est née de l'analyse de traductions littéraires de l'anglais vers le polonais effectuées par ses étudiants. Elle comprend **six moyens possibles,** à savoir :

- l'emploi d'une unité figée de forme et de signification identiques à l'unité traduite ;
- l'emploi d'un phraséologisme ayant une signification identique, mais une forme différente ;
- l'emploi d'un équivalent non idiomatique ;

- la traduction syntagmatique ;
- l'invention d'un nouveau phraséologisme ;
- l'omission.

Le terme de ***nouveau phraséologisme*** se répète dans les travaux de K. Hejwowski (2004, 2015). Il parle de nouveaux phraséologismes dans le contexte de Martin Amis, un écrivain britannique, et donne quelques exemples de ces nouvelles unités : *psychopathic heat, heartbroken eyes, homeless voices, the bar was three drinkers deep, nuclear dads have gone non-nuclear.* D'habitude, les traducteurs emploient de *nouveaux phraséologismes* parce qu'ils essaient de garder l'image originale de ces unités dans leurs traductions. K. Hejwowski (ibidem) prend l'exemple de l'expression *psychopathic heat*, qui a été traduite littéralement en polonais par *psychopatyczny upał.*

J. Jóźwiak (2016 : 181–182) distingue **quelques types de correspondants** pouvant être exploités en phraséotraduction :

- les correspondants phraséologiques pleins ;
- les correspondants phraséologiques partiels :
 - avec équivalence sémantique limitée ;
 - avec équivalence stylistique limitée ;
 - avec équivalence fonctionnelle limitée ;
 - avec modification culturelle ;
- les quasi-correspondants phraséologiques formés à partir de calques ;
- les correspondants non phraséologiques
 - sous la forme d'un seul mot ;
 - sous forme de structure descriptive.

P. Mogorrón Huerta (2013 : 29–30) indique **quelques cas possibles** de transfert des **constructions verbales figées** de la langue espagnole à la langue française. Ces cas sont les suivants :

- la construction figée est traduite correctement et le transfert correspond à la traduction proposée par les dictionnaires bilingues ;
- l'unité figée espagnole n'est pas traduite par une unité figée en français, alors qu'il y a plusieurs unités françaises équivalentes, comme on peut le voir dans les dictionnaires bilingues ;
- la construction figée espagnole est traduite par une unité figée usuelle française qui n'apparaît pas dans les dictionnaires bilingues ;
- l'expression espagnole est traduite par une expression qui n'est pas attestée en français ;

En résumé, il est possible de classer toutes les techniques et stratégies de phraséotraduction en **deux grandes catégories** (K. Koczur, 2002) :

- **les moyens phraséologiques de traduction des phrasèmes :**
 - traduction à l'aide des équivalents phraséologiques : les textes source et cible exploitent des séquences identiques par leur sens et leur forme ;
 - traduction par analogie : les textes source et cible exploitent des séquences parallèles (mais pas identiques) par leur sens et leur forme ;
- **les moyens non phraséologiques de traduction des phrasèmes :**
 - traduction par calque ;
 - traduction littérale et/ou syntagmatique ;
 - traduction par description.

De plus, toutes les **stratégies traductives** appliquées en phraséotraduction peuvent être divisées en **deux groupes** (G. Szpila, 2018) :

- les stratégies idiomatiques, qui impliquent l'emploi d'équivalents de nature idiomatique (figurés et figés) en langue cible ;
- les stratégies non idiomatiques, qui englobent la traduction littérale, la paraphrase, la traduction par un mot ou l'omission.

En outre, en traductologie, les **typologies de méthodes de traduction** qui proviennent des études de J.-P. Vinay et J. Darbelnet (1958), et de P. Newmark (1988) sont souvent mentionnées. Ainsi, on distingue :

- les méthodes directes telles que l'emprunt, le calque et la traduction syntagmatique ;
- les méthodes indirectes telles que la transposition, la modulation, l'équivalence et l'adaptation.

Bien sûr, en phraséotraduction, les méthodes indirectes semblent naturellement plus fréquentes et plus utiles.

Toutes les conceptions mentionnées plus haut diffèrent un peu parce que les méthodes admises par les chercheurs ainsi que les langues analysées ne sont pas les mêmes. Pourtant, il n'est pas difficile de trouver des points communs dans toutes les typologies évoquées ci-dessus. Elles mettent en évidence le caractère graduel et scalaire du figement langagier observable dans la traduction. Les traductologues et les phraséologues, préoccupés des aspects phraséologiques en traduction interlinguale (p. ex. W. Chlebda, 2014), accentuent le fait que la **traduction du figement langagier** implique beaucoup d'engagement et de compétences traductives. Selon J. Szerszunowicz (2016 : 110), l'équivalent de traduction dans la langue cible est la représentation d'une

unité polylexicale utilisée dans le texte source, sélectionnée après une analyse d'équivalents concurrents à la suite de laquelle le traducteur choisit celui qui lui semble le plus approprié. De plus, il ne faut pas oublier que les unités polylexicales figées possèdent souvent une sorte de surplus sémantique, et qu'elles sont fortement ancrées dans la culture d'origine.

Le groupe d'**homologues** déjà évoqué au point 2.6, sauf le phénomène de quasi-équivalence bien décrit par exemple par J. Szerszunowicz (2009), ne pose généralement pas de difficultés majeures en phraséotraduction. Dans les cas où ils interviennent, il existe dans la langue source et dans la langue cible des unités phraséologiques identiques par leur image, leur composition lexicale et leur structure grammaticale. Le groupe des **correspondants partiels** peut être plus problématique pour le traducteur, car la phraséologie présente dans le texte source n'a pas d'équivalent phraséologique analogue dans la langue cible. Il est donc nécessaire de bien comprendre la phraséologie originale, de décoder non seulement son sens, mais aussi ses fonctions et ses connotations pragmatiques et culturelles supplémentaires. Ensuite, le traducteur doit trouver des mécanismes et des moyens linguistiques qui refléteront le mieux le sens et les fonctions linguistiques de l'unité de la langue cible. Dans ce cas, il n'est pas rare qu'une séquence polylexicale véhiculant une autre image et présentant une structure lexicale et syntaxique différente soit utilisée dans le texte cible. Par exemple, en polonais, on dit *trafiła kosa na kamieć* (« la faux a tapé dans la pierre »), tandis que les Français, dans une situation similaire, utilisent la séquence figée *à bon chat, bon rat*. Mais du point de vue de la traduction, le groupe le plus compliqué est celui des **séquences lacunaires**, également appelées à équivalent zéro. Elles correspondent à des expressions qui n'existent que dans la langue source. Le traducteur doit donc rechercher d'autres possibilités de traduction, parmi lesquelles les plus courantes sont la traduction par description ou par paraphrase, ou parfois, un équivalent en un seul mot. Par exemple, il existe en français une séquence *avoir un chat dans la gorge* qui ne correspond à aucune association phraséologique en polonais, cette langue ne disposant pas non plus de séquences proches de l'expression originale française. Nous ne pouvons donc traduire le sens de cette locution que de manière non phraséologique, par *mieć chrypkę* (« être enroué »). Dans les cas décrits ci-dessus, cependant, le registre stylistique de l'original et de la traduction, ainsi que leur moyen d'expression, seront différents.

En nous inspirant des recherches de B. Rejakowa (1994) consacrées à la traduction des structures phraséologiques en polonais et en slovaque, nous pouvons dégager les **procédés de phraséotraduction suivants** (M. Sułkowska, 2003, 2013, 2020b, 2022) :

1. **la traduction de l'expression figée de la langue de départ à l'aide d'une unité figée analogue dans la langue d'arrivée :** cette technique, évidemment la plus juste et la plus adéquate, permet de maintenir naturellement le même registre de signification, de style et d'expression dans le texte d'arrivée. La possibilité d'appliquer cette méthode reste néanmoins restreinte, et se limite en pratique aux cas des homologues où, dans les deux langues, des unités phraséologiques parallèles existent. Par exemple, en français, *avoir les mains liées,* et en polonais, *mieć związane ręce.* Ce procédé peut s'appliquer aussi dans le cas des correspondants partiels où les images phraséologiques sont différentes dans la langue source et dans la langue cible, mais où les unités figées sont équivalentes sémantiquement et fonctionnellement : par exemple, en français, *prendre ses jambes à son cou*, et en polonais, *dać nogę* (« donner de la jambe ») ;
2. **la traduction de l'expression figée à l'aide d'un seul mot dans la langue cible :** cette méthode est possible si :
 - dans le lexique de la langue d'arrivée, nous trouvons un lexème qui correspond bien à toute la structure figée de la langue de départ ;
 - le lexème choisi évoque des connotations similaires à celles du phraséologisme source ;
 - le choix de cette méthode est la « meilleure solution », c'est-à-dire une solution préférable à la description ou à l'explication.

 À titre d'exemple, l'expression française *avoir un cheveu sur la langue* peut être traduite en polonais par *seplenić* (« zézayer ») ;
3. **la traduction de l'expression figée à l'aide d'un groupement lexical libre :** cette solution semble la plus fréquente lorsque la langue cible ne possède pas d'équivalent phraséologique. L'interprétation « calquée », c'est-à-dire la traduction presque littérale d'une unité phraséologique lorsqu'il n'existe pas de structure analogue dans la langue d'arrivée, peut parfois enrichir le fonds phraséologique de la langue cible. Il faut néanmoins que les langues traitées ne soient pas trop éloignées ni sur le plan formel et structurel, ni sur le plan socioculturel, l'image et la motivation du calque pouvant donc être transparentes pour les destinataires.

Par exemple, l'expression française *avoir une mémoire d'éléphant* est parfois traduite de manière littérale en polonais par *mieć słoniową pamięć* (*mieć pamięć słonia*). L'utilisation d'un **calque phraséologique** peut être aussi appelée **traduction syntagmatique**. Elle implique le transfert de l'image propre à la phraséologie du texte original vers le texte cible (H. Makurat-Snuzik, 2019 : 83). Le recours à cette méthode peut résulter du manque de structures phraséologiques équivalentes dans la langue cible ou, peut-être, des difficultés du traducteur à en trouver. L'utilisation linguistiquement justifiée du calque peut parfois contribuer à élargir le fonds phraséologique de la langue cible. L'emploi de cette technique est en même temps un exemple de **stratégie d'exotisation**, qui à côté de la stratégie de domestication, est utilisée dans la traduction contemporaine. La traduction syntagmatique appliquée dans ce cas implique la transposition d'une image phraséologique de la langue source dans la langue cible.

Pourtant, si le calque paraît trop « étranger », il vaut mieux employer une **paraphrase** ou une **description**, tout en étant conscient que les registres stylistique et expressif des énoncés source et cible ne seront jamais identiques. La traduction par paraphrase ou par description implique toujours l'utilisation d'autres moyens linguistiques. Tout au plus, ils permettent de communiquer le sens de l'original, mais ils éloignent la traduction sur le plan stylistique et expressif.

Par conséquent, la traduction d'unités phraséologiques utilisant une combinaison lexicale libre ne devrait être choisie par les traducteurs que lorsque les deux premières solutions ne sont pas applicables. La traduction par description ou par paraphrase est une présentation littérale du contenu de la structure phraséologique qui se réalise en omettant son expression et son imagerie (H. Makurat-Snuzik, 2019 : 100–101). À titre d'exemple, l'expression française *donner sa langue au chat* peut être rendue en polonais en passant par la traduction-explication *poddać się, zrezygnować z zabierania głosu lub udzielenia odpowiedzi* (« renoncer à répondre ou à prendre la parole »).

3.6. Transfert interlingual du figement langagier – enjeux et difficultés

La tradition de la traduction est longue et riche. Comme le rappelle M. Ballard (2013 : 95), déjà en 1540, É. Dolet énonçait cinq principes à respecter pour bien traduire d'une langue à une autre :

- en premier lieu, il faut que le traducteur entende parfaitement le sens et la matière de l'auteur qu'il traduit ;
- la seconde chose qui est requise en traduction, c'est que le traducteur ait la connaissance parfaite de la langue de l'auteur ; il devrait être pareillement excellent en la langue dans laquelle il se met à traduire ;
- le troisième point est qu'en traduisant, il ne faut pas traduire mot pour mot ;
- la quatrième règle à l'époque concerne la traduction du latin ; il s'agit de respecter l'usage et, en cas de besoin, on peut parfois « néologiser » ;
- la cinquième règle précise qu'il faut traduire avec une telle douceur, « que non seulement l'âme s'en contente, mais aussi les oreilles en sont toutes ravies ».

G. Mounin (1963 : 12) constate que la traduction consiste à produire dans la langue cible l'équivalent naturel le plus proche du message de la langue source, d'abord quant à la signification puis quant au style. Selon lui, la signification occupe la première place, et les facteurs tels que la forme et le style lui cèdent la primauté. Selon U. Eco (2007 : 9–10), traduire signifie « dire presque la même chose dans une autre langue ». Le mot « presque » est fondamental dans cette définition, car l'auteur est conscient que l'« on ne dit jamais la même chose ». Selon U. Eco (ibidem), traduire est un art de la négociation dont le but est d'obtenir le meilleur résultat possible. S. Mejri (2005) constate que la traduction ne peut être qu'approximative. Elle ne diffère en rien de l'interprétation que nous faisons des différents messages dans la même langue : traduire, c'est transférer une interprétation, son interprétation du texte, avec tout ce que cela implique comme déperditions. Il est évident que toutes les traductions ne sont pas les mêmes et qu'elles varient en fonction de la compétence du traducteur et de son savoir-faire. Aujourd'hui, la traduction est devenue particulièrement importante. M. Guidère (2016 : 7) remarque qu'avec

> la société de l'information mondialisée, nous sommes entrés de plain-pied dans l'âge de la traduction généralisée. Aujourd'hui, son importance dans le mouvement global n'est plus à démontrer : on traduit de plus en plus de documents et cela se fait de plus en plus vite, vers des langues sans cesse plus nombreuses.

M. Guidère (2016) constate que les changements sociaux et technologiques ont un impact indéniable sur l'activité traduisante, qui joue un rôle crucial dans divers domaines. Il signale aussi que la traduction contribue au respect de la diversité à l'échelle à la fois nationale et internationale.

Comme nous l'avons déjà rappelé (M. Sułkowska, 2003, 2013), la traduction implique deux messages équivalents dans deux codes différents. Or, dans ce transfert d'informations, il se trouve que bien souvent une structure figée ou idiomatique ne reçoit pas la même connotation socioculturelle, ou qu'il n'y a pas de correspondances aux niveaux de la langue, du style ou de la « force émotive ». La traduction du figement consiste à transposer les concepts véhiculés par la langue source dans la langue cible. Le transfert interlingual du figement langagier, en tant que phénomène complexe et un peu à part, est rarement traité séparément en traductologie. Pourtant, on observe souvent que le traitement contrastif et le transfert traductif des séquences figées peuvent créer beaucoup de problèmes (p. ex. : B. K. Bogacki, 1999, 2000 ; A. Krzyżanowska, 1999, 2011 ; J. Szczęk, 2002 ; A. Kacprzak, 2004 ; K. Lipiński, 2004 ; E. Dobrogowska, 2005 ; T. Muryn, S. Mejri, W. Prażuch, I. Sfar (éds), 2013 ; M. Sułkowska, 2009, 2013c, 2020b, 2022).

En traductologie, on distingue traditionnellement deux méthodes de traduction possibles :

- la méthode linguistique, qui s'appuie sur des relations purement linguistiques entre le texte original et son équivalent traduit ;
- la méthode fondée sur le contenu, qui se vérifie en s'appuyant sur la dénotation extralinguistique.

L. Tesnière (1959) propose ici l'idée de *tertium comparationis,* c'est-à-dire la vision d'une langue artificielle qui permettrait de confronter et de traduire des langues naturelles en principe incomparables. Par contre, W. V. Quine (1959) suggère trois composants inhérents au processus de traduction, à savoir la *langue de départ,* le *monde extérieur*, et la *langue d'arrivée.* Sa conception peut être schématisée comme suit (M. Sułkowska, 2013 : 138) :

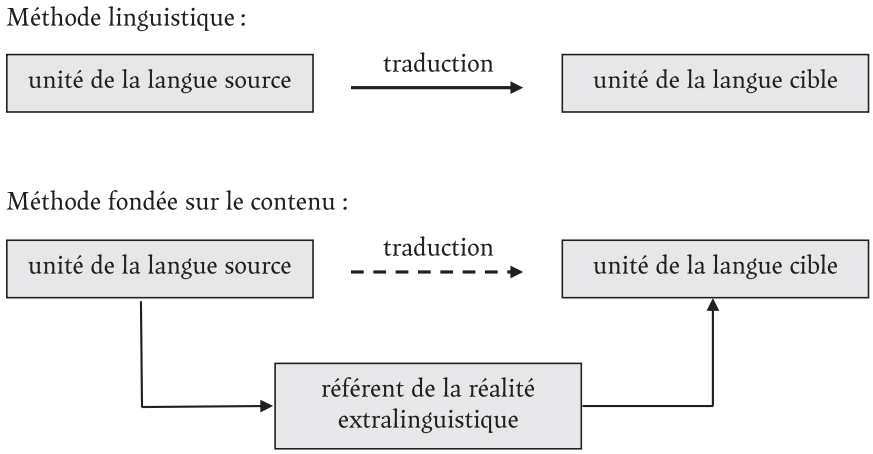


Fig. 3.13 : Méthodes de traduction.

En ce qui concerne les unités figées, la méthode linguistique n'est éventuellement applicable que dans le cas des homologues phraséologiques. Dans les autres cas, il faut nécessairement se servir d'une méthode fondée sur le contenu. W. Chlebda (2011) développe l'idée de *tertium comparationis* en traduction des phrasèmes. Il parle de trois types de *tertium* : l'*objet*, la *notion* et la *situation.* Cette idée peut être schématisée comme suit :

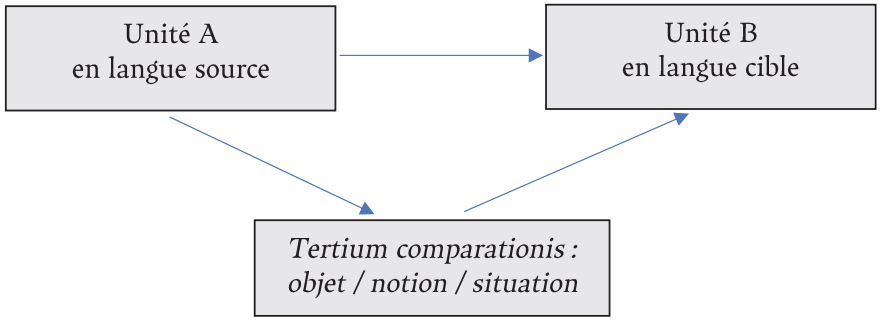


Fig. 3.14 : Le *tertium comparationis* en traduction des phrasèmes.

Quand le *tertium comparationis* est un objet, les unités A et B sont équivalentes si elles désignent le même objet de la réalité extralinguistique. Par contre, lorsque le *tertium* est une notion, les unités A et B sont équivalentes si elles ont le même sens et expriment le même concept. Quant au *tertium*

situation, il implique que les unités A et B sont équivalentes si elles sont employées dans la même situation de communication.

Selon W. Koller (1972 : 48, 52), on peut distinguer la **traduction adaptative**, dans laquelle les éléments culturels sont adaptés par le traducteur à la réalité de la culture cible, et la **traduction de transfert**, dans laquelle les éléments culturels caractéristiques de la culture d'origine sont rendus d'une certaine manière dans la langue cible. Les deux types de traduction impliquent que le traducteur de phraséologie maîtrise de nombreuses compétences en plus des compétences purement linguistiques, et sache gérer les phénomènes liés à la réalité extralinguistique.

Le traducteur est responsable de la bonne interprétation des unités phraséologiques qui ont été utilisées par l'auteur de l'original. Chacune d'elles demande une solution distincte pour que l'équivalence de sens de l'original soit rendue. Comme le suggère J. Sokołowski (1972), parmi les **caractéristiques des unités phraséologiques** particulièrement importantes du point de vue de leur traduction, il faut certainement mentionner :

- le sémantisme de l'unité phraséologique,
- le degré de fixité des composants,
- le degré de motivation des images,
- la diversité stylistique,
- la polysémie et l'homonymie entre les associations phraséologiques.

Les traducteurs et les interprètes s'aperçoivent de certains phénomènes phraséologiques qui sont moins visibles dans une perspective unilingue. De plus, leur responsabilité en phraséologie est grande. Il leur revient :

- de décoder toutes les constructions figées de l'original, et
- de les transporter en langue cible.

L'objet de l'opération traduisante est toujours le texte. Le traducteur utilise donc tout son bagage linguistique et ses connaissances extralinguistiques pour appréhender le sens des unités figées. Il s'agit d'interpréter ce sens pour pouvoir le réexprimer avec d'autres outils linguistiques. À ces opérations, il faut ajouter le contexte linguistique et situationnel, parce que sans le contexte, il n'y a pas de compréhension, et encore moins de traduction, vu qu'il s'agit toujours de restituer un sens compris dans une autre langue. La traduction consiste essentiellement à rechercher des équivalents de discours et non « de langue ». Comme le suggère L. Lederer (1976 : 31), les structures phraséologiques appartiennent en partie à la langue (car leur sens est codifié

dans un système linguistique), et en partie au discours (car ces structures employées en contexte expriment une certaine idée, et non une hypothèse de sens). Par conséquent, la traduction des unités phraséologiques valable pour un texte donné varie en fonction de certains **paramètres**, à savoir :

- la méthode globale de traduction adoptée (p. ex. méthode *rapprochante* ou *éloignante*) ;
- le type d'unités concernées (collocations, locutions, parémies, pragmatèmes, séquences phraséologiques fonctionnelles) ;
- le degré de figement langagier (p. ex. séquences lacunaires, formules de routines) ;
- la signification et la fonction de l'expression dans le texte source ;
- les moyens disponibles en langue cible et la fonction envisagée du texte.

I. Papcova (2012) rappelle que pour beaucoup de théoriciens, dans le transfert des unités phraséologiques, le traducteur devrait viser à satisfaire les **quatre principes** suivants :

- le principe d'équivalence catégorielle : il est préférable de traduire une unité phraséologique par une unité phraséologique ;
- le principe d'équivalence sémantique : il est souhaitable que l'unité en langue cible transmette à la fois le sens dénotatif et le sens connotatif de l'unité en langue source ;
- le principe d'équivalence stylistique : la tâche du traducteur consiste à fournir une équivalence satisfaisante au niveau du style compte tenu du registre de langue, de l'époque, de l'appartenance sociale et régionale de l'auteur ;
- le principe d'équivalence expressive : l'unité employée en langue cible devrait avoir la même expressivité que l'unité en langue source.

S. Mejri (2008c) indique **trois niveaux d'équivalence** (dont le premier possède deux sous-types) importants en traduction des unités figées. Il parle de :

- l'équivalence totale, qui englobe :
 - les équivalents autonomes : il s'agit d'une relation de forte ressemblance entre deux unités de langues différentes sur le plan à la fois syntaxique et tropique, en raison de l'universalité de certaines expériences humaines ;
 - les calques : il s'agit des cas de traduction littérale ;
- l'équivalence partielle : relation qui existe entre deux unités de langues différentes, qui ont le même sens, mais dont les configurations lexico-syntaxiques sont différentes ;

- l'absence d'équivalent figé dans la langue cible : il s'agit des situations dans lesquelles il faut traduire un phrasème à l'aide d'une association lexicale libre.

H. Dzierżanowska (1977) souligne le fait que la **traduction des unités phraséologiques** devrait être traitée différemment en fonction du sens dans lequel la traduction est effectuée, c'est-à-dire en faisant la distinction entre la traduction vers la langue étrangère ou vers la langue maternelle. Si la traduction s'effectue **vers une langue étrangère** :

- il faut employer une séquence figée uniquement si l'unité choisie est naturelle et actuelle en langue cible ;
- il ne faut pas prendre l'initiative d'introduire des structures phraséologiques dans le texte cible s'il n'y en avait pas dans le texte source.

En revanche, si la traduction s'effectue **vers la langue maternelle :**

- d'habitude, le traducteur trouve plus facilement l'équivalent phraséologique dans sa langue maternelle ;
- les erreurs viennent le plus souvent de l'incompréhension d'une séquence dans le texte original ;
- s'il n'y a pas d'équivalent phraséologique dans la langue cible, le traducteur peut employer d'autres moyens, par exemple la paraphrase ou la description.

L'observation de la manière dont les spécialistes de la traduction traitent la phraséotraduction du figement langagier (p. ex. H. Stypa, 2015) fait ressortir l'existence de **deux groupes d'unités phraséologiques** :

- les associations phraséologiques qui ne posent généralement pas de difficultés de traduction et ne génèrent pas d'erreurs ;
- les structures phraséologiques qui posent un problème de traduction ; bien entendu, le degré de difficulté de telles structures pour le traducteur peut varier et est, en pratique, scalaire.

Le **premier groupe** comprend les unités similaires dans les deux langues en termes d'image, de composition lexicale et de structure grammaticale et syntaxique. Il s'agit ici des structures qui sont parallèles dans des langues européennes de même famille, ou des structures qui résultent d'une perception similaire des phénomènes par différents peuples (p. ex. phraséologie somatique, zoonymique, etc.). Le **deuxième groupe** comprend les structures phraséologiques différentes dans les langues source et cible. Leur représentation, leurs connotations culturelles, leurs composants et leur structure

grammaticale et syntaxique ne sont donc en aucun cas transparents pour un utilisateur de la langue d'arrivée. Ce groupe comprend, par exemple, les structures fortement motivées par la culture et par la pragmatique.

Pour H. Stypa (2007/2008 : 234–235), les **unités phraséologiques sont traduisibles**, mais leur transfert est un phénomène graduel. Dès lors, le processus de traduction, lié à la quête des équivalents, implique beaucoup de difficultés de nature linguistique et extralinguistique. Selon le degré de correspondance formelle et sémantique, on distingue traditionnellement les équivalents pleins, partiels et nuls. Les correspondants nuls (zéro) peuvent également avoir une valeur équivalente plus ou moins marquée. Les équivalents non phraséologiques, employés faute de correspondants pleins ou partiels, jouent un rôle important pour combler les lacunes lexicales et phraséologiques dans la langue cible.

Comme nous l'avons déjà montré (M. Sułkowska, 2022), le **caractère graduel de l'équivalence phraséologique** dans différentes langues peut être schématisé comme suit :

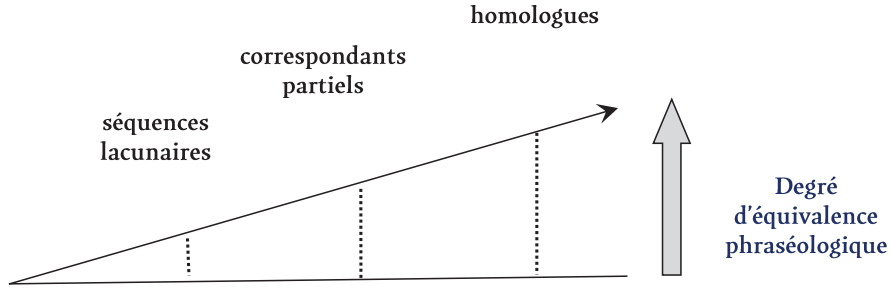


Fig. 3.15 : Caractère graduel de l'équivalence phraséologique.

Il faut remarquer que le **degré d'équivalence interlinguale** en phraséologie reste en forte relation avec le **degré de complexité traductive**. Ce degré est inversement proportionnel à la complexité des structures figées en traduction. Par conséquent, les homologues phraséologiques trouvent facilement leurs équivalents en langues étrangères tandis que les séquences lacunaires sont souvent considérées comme des unités intraduisibles. Cette idée est schématisée ci-dessous :

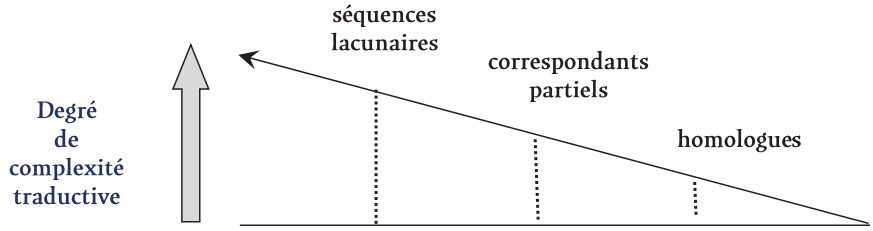


Fig. 3.16 : Complexité traductive des structures figées dans une perspective interlinguale.

L'équivalence traductive en phraséologie est une réalité graduelle. Comme le remarque H. H. Lüger (2013), entre l'équivalence totale et l'équivalence zéro, on peut observer une gradation. Les phrasèmes qui ne sont pas modifiés et pour lesquels il existe des formes analogues dans la langue cible sont relativement peu problématiques. Les choses se compliquent quand on doit recourir à des quasi-synonymes ou à des paraphrases, et que toutes sortes de décalages sémantiques et pragmatiques peuvent alors apparaître.

3.6.1. La traduction du figement langagier en tant que phénomène discursif

Comme le disent R. Nita et R. Martí Solano (2020 : 35–36), les unités figées représentent un véritable défi pour la traduction au niveau à la fois de la reconnaissance de l'unité des termes qui la composent et de la compréhension du sens figuré qu'elles véhiculent. Une difficulté supplémentaire s'ajoute lorsque ces unités ne sont pas employées dans leur forme canonique, mais sont soumises à diverses variations pour une actualisation en discours qui peut aller du changement de catégorie grammmaticale à la modification des éléments internes pour un effet de jeux de mots. Défigées et soumises à variation, leur interprétation et traduction nécessitent l'enchaînement de différents procédés de réflexion logique, intralinguistique et interlinguistique. J. Sinclair (2004 : 30) souligne que le caractère intersèquement instable des unités phraséologiques, visible avant tout en discours, fait partie de leurs caractéristiques au même titre que la polylexicalité ou l'idiomaticité. Différentes réalisations des unités phraséologiques et leurs traductions sont

traitées dans la littérature de spécialité. Par exemple, M. Quitout et J. Sevilla Muñoz (2009), en tant qu'éditeurs, réunissent des études qui abordent la question dans une perspective multilingue à la fois du point de vue du traitement des unités figées dans les dictionnaires et des solutions apportées par les traducteurs à partir d'études de corpus.

Selon A. Sabban (2016 : 304–305), trouver des **équivalents de discours** nécessite la prise en compte des régularités d'emploi au niveau du co-texte linguistique et du contexte thématique et situationnel. Les régularités d'usage des unités phraséologiques sont très importantes dans la recherche de **solutions adéquates en traduction**. Elles orientent l'acte de transfert des structures figées vers les normes d'usage de la langue cible. De plus, quelques **paramètres** deviennent **pertinents pour la traduction** :

- **la caractéristique combinatoire, le contexte thématique et le niveau de langue** : la combinatoire d'une structure figée repose avant tout sur le sémantisme de ses actants. Les contextes thématiques, en revanche, déterminent les emplois typiques des unités phraséologiques dans une langue donnée. Par contre, les niveaux de langue peuvent être importants si les unités se distinguent par leur registre. Lorsque toutes les conditions d'usage sont identiques, on peut parler d'équivalents parfaits au sens strict. Pourtant, c'est un cas rare en pratique, ce qu'a montré par exemple D. Dobrovol'skij (2000 : 169) ;
- **le type de discours et les domaines d'emploi** : les suites de mots peuvent être spécifiques d'un certain domaine ou type de discours. Souvent, les textes de spécialité ont une prédilection pour certaines formulations. Ce phénomène est bien présenté, par exemple, par M. Tryuk (2000), qui a examiné le cas des collocations dans les textes de contrats internationaux ;
- **les prédilections de formulation propres aux langues** : dans la traduction, il faut aussi tenir compte de certaines prédilections de formulation caractéristiques des langues en question. Par exemple, les recherches de J. François (2000 : 150) montrent que la langue allemande s'oppose au français par un usage beaucoup plus fréquent du mode d'expression phraséologique et par un usage plus répandu des constructions à verbe support.

Tous les paramètres ci-dessus sont significatifs dans le transfert phraséologique vers la langue cible. Si l'on n'en tient pas compte, on risque de produire un texte peu naturel en langue cible.

En outre, A. Sabban (2007, 2016 : 310–311) distingue **deux types de procédés discursifs** :

- **l'exploitation de la forme de l'expression** : la « forme » de l'expression au sens large, sa formulation, reste intacte, mais elle subit l'une des deux « modifications » suivantes :
- **l'exploitation du double niveau de signification** : dans ce cas, l'unité phraséologique est à prendre au sens phraséologique, mais le niveau littéral se voit mis en relief par le contexte. Ainsi, le texte invite le lecteur à un jeu intellectuel. Parfois aussi, les deux lectures doivent être prises en compte pour rendre le texte cohérent dans l'acte interprétatif. Pour réaliser une fonction équivalente ou obtenir un effet similaire dans le texte cible, il faut employer des structures figées dont l'image appartient à un domaine source voisin ;
- **l'accumulation d'expressions à images similaires** : pour transmettre le procédé et ses effets dans la traduction, l'idéal serait de se servir d'une métaphore similaire. Lorsque la langue cible n'en dispose pas, le traducteur peut créer une métaphore occasionnelle au moyen d'un calque et essayer d'établir une isotopie analogue à l'intérieur du texte ;
- **la modification de la forme de l'expression (détournement)** : le procédé consiste à modifier la formulation d'une unité figée par substitution, ajout d'un mot ou inversion de l'ordre des mots. Souvent, le terme de remplacement ou le terme ajouté sert à remplacer l'énoncé dans le texte ou le contexte, ou à établir un lien avec une image accompagnante. C. Delesse (2001) parle ici de deux situations :
 - le traducteur garde l'expression, connue en langue cible, et son mode d'emploi dans le texte source, de façon à obtenir un effet similaire ;
 - le traducteur change d'expression et modifie le contenu pour créer un effet similaire.

En ce qui concerne le transfert du figement langagier dans une perspective discursive, la notion de **calque phraséologique** doit aussi être évoquée. Le calque consiste à traduire mot à mot une unité polylexicale ou une formule (A. Sabban, 2016 : 308–309). Un calque aboutit à une nouvelle formulation, non usuelle en langue cible. Il peut éventuellement entrer dans le lexique comme emprunt lexical ou comme néologisme. De plus, on peut parler également d'un emploi élargi du terme « calque » si la traduction mot à mot s'applique à une unité phraséologique similaire dans les deux langues.

Ce sont plutôt les conditions d'emploi de l'unité figée en L1 qui sont transférées à une unité figée similaire en L2. Dans la traduction d'un texte, on peut observer **deux sortes de calques** en fonction de leur provenance :

- les calques peuvent apparaître **de manière non intentionnelle.** Les conditions favorables sont créées par une ressemblance entre des unités phraséologiques en L1 et L2 et une tendance consistant à préférer l'expression dont la forme ressemble le plus à celle de la langue source (G. Corpas Pastor, 2000 : 510) ;
- parallèlement, les **calques** peuvent aussi être **créés intentionnellement.** Ils peuvent apparaître dans une traduction « éloignante », qui vise à rendre les particularités de la langue source. Ce mode de traduction fait ressortir les différences linguistiques et culturelles. Le procédé permet de respecter le contexte culturel du texte d'origine et de le rendre présent à l'esprit du lecteur. Selon une hypothèse proposée en linguistique cognitive (D. Dobrovol'skij, 2000 : 174), une similarité des métaphores conceptuelles en L1 et L2 peut contribuer à comprendre une métaphore occasionnelle, empruntée au texte source.

Pourtant, il faut garder à l'esprit que le transfert du culturel à travers des calques phraséologiques a ses limites. En cas de calque intentionnel, la forme de l'expression est mise en valeur dans le texte cible, ce qui n'était pas forcément le cas dans le texte d'origine (A. Sabban, 2016 : 308–309).

3.6.2. Figement court et long en traduction

Le traitement du figement langagier lors du processus traductif dépend de plusieurs aspects et facteurs. La traduction est une opération communicative qui porte sur l'énoncé, remplacé dans son environnement situationnel et contextuel. Comme le remarque Ch. Durieux (2003), un facteur important dans le traitement des unités phraséologiques en traduction est leur longueur. L'échelle de longueur s'étend entre deux pôles, avec à l'un d'eux les noms composés, et à l'autre, les proverbes.

Les **séquences courtes** englobent les unités nominales telles que les **noms composés** de type *abat-jour*, et les **synapses** de type *chemin de fer.* Selon Ch. Durieux (2003 : 194–197), les **structures nominales**, extrêmement nombreuses dans les langues européennes et fréquemment utilisées, ne posent pas plus de difficultés à l'opération traduisante que les unités

lexicales simples. D'ailleurs, au regard de la terminologie et de la lexicologie, ce sont des termes à part entière, au même titre que les noms simples. Il n'y a donc guère de différence de difficulté selon que le texte à traduire comporte, par exemple, le terme simple *poireau* ou le terme composé *pomme de terre.* Dès lors que le traducteur connaît l'objet (le référent) et sa dénomination, peu importe que cette dernière soit un mot simple ou un mot composé. Le traitement en traduction reste du même ordre. Dans les deux cas, la difficulté porte sur la relation entre l'objet désigné et sa dénomination. Mais il faut admettre que c'est la connaissance de la langue qui permet au traducteur de déjouer les pièges des unités polylexicales de nature nominale. Dans des domaines spécialisés, lorsque le traducteur n'est pas assez familiarisé avec la terminologie du domaine, les séquences nominales figées peuvent poser des problèmes spécifiques liés à la non-reconnaissance immédiate de la dénomination, du fait soit d'un mauvais regroupement des composants linguistiques, soit d'un découpage erroné, donnant lieu à une fausse interprétation. Dans tous les cas, ces difficultés se présentent comme des problèmes de terminologie que seule une recherche documentaire menée de façon méthodique permet de résoudre.

Les **séquences moyennes** englobent les **combinaisons phraséologiques** telles que les **associations verbales**, celles-ci correspondant à des collocations usuelles, par exemple *porter plainte* (Ch. Durieux, 2003 : 197–201). Les difficultés de traduction qu'elles présentent sont principalement d'ordre linguistique. Le traducteur doit chercher la phraséologie courante dans la langue cible pour assurer un bon relais du message de l'émetteur du texte original au lecteur de la traduction produite. La recherche documentaire y est la démarche la plus efficace. La composante culturelle fortement ancrée dans l'unité phraséologique de nature verbale conduit le traducteur à rechercher non pas des correspondances terme à terme, mais des équivalents au niveau de l'ensemble de l'unité. Une usuelle peut être employée soit dans le domaine dont elle relève (isotopie présente), soit dans un autre domaine (métaphore), et appeler des traductions différentes. La difficulté de traduction des associations verbales consiste avant tout dans leur décodage lexical et dans la bonne compréhension du sens transmis. La réexpression en langue cible est aussi très importante. Le traducteur devient ainsi un maillon dans la chaîne de communication, dont la mission est de comprendre pour faire comprendre.

Les **séquences longues** correspondent aux énoncés proverbiaux, sentences et autres maximes. Selon Ch. Durieux (2003 : 201–203), elles posent

des problèmes de traduction essentiellement du fait de la charge culturelle qui leur est attachée, et du caractère de référence intertextuelle qu'elles présentent. Pour résoudre le problème de la référence intertextuelle, une bonne connaissance non seulement de la langue étrangère, mais aussi de la culture qui l'accompagne est requise. Selon Ch. Durieux (2003 : 207), donc, les **difficultés de la phraséotraduction** apparaissent comme **proportionnelles à la longueur** de l'unité phraséologique. Plus celle-ci est courte, plus la difficulté rencontrée se limite à une question d'ordre linguistique et terminologique ; plus elle est longue, plus son ancrage dans un contexte culturel implique une recherche des références intertextuelles et un traitement spécifique de l'unité phraséologique.

3.6.3. Transfert interlingual des locutions et des parémies

Les **locutions** et les **parémies** (*cf.* 1.5.1.2 et 1.5.3.1) sont les unités phraséologiques les plus traditionnelles et les plus typiques. Selon S. Mejri (2009), les unités phraséologiques ayant une fixité totale représentent une vraie aubaine pour la traduction, puisqu'il suffit d'en faire l'inventaire et d'en trouver les équivalents poly- ou monolexicaux. S. Mejri (ibidem) précise que toutes les séquences nominales, adjectivales et adverbiales formées à partir de syntagmes appartenant à d'autres catégories et impliquant des tropes sont souvent complètement figées. Ce qui n'est pas le cas des séquences verbales qui ne peuvent avoir qu'une origine verbale. C'est pourquoi elles présentent une grande souplesse. Pourtant, les **locutions** et les **parémies** sont fortement **motivées culturellement**, et par conséquent, elles se caractérisent souvent par leur **idiomaticité** et sont riches en **procédés tropiques**, ce qui complique énormément leur transfert interlingual. En raison de leur caractère conventionnel et stéréotypé, le repérage de telles structures dans le texte est moins problématique. La principale difficulté, cependant, réside dans leur idiomaticité, leur opacité sémantique, et les mécanismes tropiques sur lesquels, très souvent, ces unités sont basées. Les locutions et les parémies sont souvent des **séquences lacunaires**, c'est-à-dire intimement liées à une culture particulière et ne possédant pas d'équivalent direct dans les autres ; leur transfert interlingual devient donc multiaspectuel et indirect.

Comme le suggère H. Brinjy (2016), la traduction des énoncés formulaires et des proverbes rencontre le plus souvent des problèmes d'ordre culturel.

Ces formulations particulières peuvent être traduites d'une langue à l'autre, mais elles posent beaucoup de difficultés aux interprètes et aux traducteurs. De plus, ces deux types de séquences figées sont **pragmatiquement très contraintes**. Les énoncés formulaires exigent dans chaque cas une très bonne connaissance des nuances d'interprétation que leur emploi implique. Quant aux proverbes, qui monopolisent « la sagesse », leur emploi est souvent conditionné par des contraintes énonciatives comme le bon choix de la situation dans laquelle le proverbe peut être utilisé, ou le rapport avec le contexte discursif dans lequel l'énoncé proverbial peut jouer le rôle d'énoncé récapitulatif (S. Mejri, 2008b). Le but de la traduction des proverbes et des expressions idiomatiques est donc d'établir une correspondance, un parallèle entre deux visions du monde. Ils constituent l'un des miroirs où se reflètent les pensées, la vision, les coutumes et l'histoire d'un peuple, même si, souvent, la sagesse véhiculée est universelle. Dans la traduction, il faut appliquer un ensemble de stratégies afin de rendre tout cet univers réuni dans les structures figées porteuses de l'interculturel. Le traducteur doit nécessairement détenir un savoir référentiel, avoir des connaissances historiques, culturelles et civilisationnelles pour pouvoir rendre le vrai sens dans la langue cible, sans pour autant perdre la couleur locale d'origine (H. Brinjy, 2016 : 30). Les locutions et les parémies posent en traduction des problèmes linguistiques et extralinguistiques, car elles sont **chargées d'implicites sociaux et culturels**. D'habitude, ce sont des signes linguistiques qui **divergent au niveau de la forme et à celui du contenu.** M. Saad Ali (2016) énumère quelques difficultés à traduire ces types d'expressions figées. Ce sont en priorité :

- l'opacité sémantique ;
- les restrictions morphosyntaxiques ;
- la limitation paradigmatique.

Avant d'entamer la traduction du figement, il faut bien maîtriser les deux aspects, interne (linguistique) et externe (culturel), c'est-à-dire saisir la dimension sémantique du figement, qui englobe tous ses facteurs internes et externes. La dimension sémantique du figement langagier peut être complexe, mais elle est surtout la plus importante au niveau de la traduction parce que, comme le rappelle J. R. Firth (in : M. Gregory, 1980), tout le problème de la traduction est d'ordre sémantique. La difficulté de traduire les expressions figées ne réside pas seulement dans le fait de transcoder isolément les unités lexicales d'une langue à une autre. La traduction de ces

expressions suit la même démarche que toute traduction humaine, impliquant la mise en œuvre d'un « processus cognitif » qui consiste, pour le traducteur, à comprendre un texte/discours pour le faire comprendre à des destinataires qui n'ont pas accès à l'orginal (Ch. Durieux, 2008 : 324). Le transfert interlingual des locutions et des parémies fait clairement ressortir les aspects linguistiques et culturels qu'il faut prendre en considération. Pour l'**aspect linguistique**, la compréhension porte en premier lieu sur la syntaxe de la langue de départ. Il faut que le traducteur isole la séquence figée et la traite comme un ensemble indissociable. Par exemple, si le traducteur ne reconnaît pas le figement de l'expression *casser sa pipe,* il arrivera à un faux sens ou à un contresens. La traduction littérale des unités lexicales composant cette expression nous donne une séquence n'ayant aucune relation avec son sens global. Quant à l'**aspect culturel**, il va sans dire que la traduction répond généralement à des besoins culturels, politiques, scientifiques, etc. De même, la méthode de traduction peut différer d'un domaine à l'autre. Pour réaliser une communication efficace, le traducteur doit, dans un premier temps, bien analyser et comprendre le contenu culturel sous-tendant telle ou telle expression figée (M. Saad Ali, 2016). Au niveau de la réexpression, le traducteur cherche à transférer le contenu culturel d'une expression donnée en recourant aux mécanismes discursifs acceptés par la culture réceptrice. Il doit donc maîtriser ce qu'on appelle le « transfert culturel » (C. Vaguer, 2011 : 391).

Souvent, les locutions et les parémies s'appuient sur des **figures tropiques différentes** qui peuvent rendre plus difficile leur transfert interlingual. D. Jamet (2003 : 135) théorise la **traduction de la métaphore** dans les idiomes. Il note que les choix de traduction passent non seulement par l'interprétation dans la langue de départ et l'identification de l'équivalent dans la langue d'arrivée, mais aussi par la prise en compte de la valeur de la métaphore dans le texte – valeur cognitive, attirant une équivalence directe, ou valeur informative, permettant une « restitution sémantique ».

En prenant en considération les **métaphores** exploitées en phraséologie, il est possible de présenter **trois possibilités de transfert** (M. Moldoveanu, 2001 : 494–495) :

- l'équivalent en langue cible est une structure combinatoire libre littérale, qui efface la métaphore de la langue source ;
- l'équivalent est une métaphore lexicalisée relevant du même domaine sémantique que celle de la langue source (c'est le cas notamment des

phraséologismes paneuropéens et de ceux dérivés de certaines traditions des civilisations extraeuropéennes) ;

- l'équivalent est une métaphore lexicalisée, mais les domaines sémantiques diffèrent en langue source et en langue cible.

Le transfert des unités phraséologiques comportant des métaphores implique différentes opérations linguistiques qui se jouent au niveau :

- de la morphosyntaxe, lorsque des réorganisations grammaticales sont nécessaires ;
- des aspects stylistiques, dans les situations où la langue cible ne dispose pas d'un équivalent qui appartient au même registre de langue ;
- des aspects socioculturels, dans la mesure où les métaphores lexicalisées relèvent d'un découpage du réel et d'une figurativisation différents.

Les difficultés se multiplient lorsque l'unité phraséologique constitue le noyau d'une isotopie textuelle qu'il est impossible de garder dans la langue cible.

D. Ljepavic (2018) distingue :

- les figures de pensée (hyperbole, antithèse, apostrophe, etc.) ;
- les figures de grammaire (inversion, ellipse, opposition, etc.) ;
- les figures de style (métaphore, métonymie, synecdoque, etc.).

Selon D. Ljepavic (ibidem), les **figures de style** rendent la traduction plus difficile. De plus, elles ne se limitent pas au langage. Elles sont aussi des mécanismes fondamentaux par lesquels l'esprit humain est capable d'appréhender l'univers. Parfois, la **métaphore** se préserve dans la traduction, mais d'autres fois, elle perd sa valeur lors de sa traduction. **Quelques cas** de traduction se présentent ainsi :

- la traduction garde l'image métaphorique de l'original ;
- l'image métaphorique s'efface en traduction ;
- il n'y a pas de traduction adéquate ;
- l'image métaphorique d'origine est très claire et même une traduction littérale serait compréhensible ;
- la traduction est sous forme de calque.

La métaphore ne peut pas être traduite par une autre métaphore si l'image (qui la sous-tend) existe en langue de départ et dans sa culture, mais pas en langue d'arrivée et dans sa culture. C'est pourquoi on peut conclure que certaines métaphores sont tout simplement intraduisibles et que ceci n'est pas dû à la nature de la métaphore, mais aux différences culturelles

existant entre les deux langues. Pour cette raison, la **traduction des métaphores** pose un certain nombre de problèmes (D. Ljepavic, 2018). Le premier consiste à savoir si l'énoncé à traduire est à prendre au sens littéral ou figuré. Parfois, c'est seulement grâce au contexte que la métaphore peut être décodée correctement. C'est bien à cause de raisons soit culturelles (l'image existe en langue de départ, mais pas en langue d'arrivée), soit lexicales (la métaphore existe en langue source, mais elle n'a pas d'équivalent lexical en langue cible), que la traduction d'une métaphore par une autre métaphore n'est pas toujours possible. Le degré de difficulté de sa traduction dépend également en partie de la nature de l'image que la métaphore contient : il est plus facile de traduire une métaphore dont l'image est universelle qu'une métaphore dont l'image est liée à une culture particulière. Lorsque la métaphore en langue source ne peut être traduite par une métaphore en langue cible, le traducteur doit choisir entre **quatre solutions** (D. Ljepavic, 2018 : 273) :

- l'explicitation de la métaphore en donnant le tiers comparé, ou la comparaison entière, c'est-à-dire en rendant explicite le sème sur lequel est basée l'analogie ;
- l'équivalent non métaphorique figé, mais cela suppose toujours une perte ;
- l'équivalent non métaphorique non figé, paraphrastique, qui consiste à rendre le sens ; cela suppose également une perte ;
- la traduction littérale, solution restant au traducteur si aucune autre n'est possible ; elle conserve cependant la « couleur locale » de la métaphore, et la traduction se trouve généralement entre guillemets ou en italiques.

Selon une hypothèse proposée en linguistique cognitive (D. Dobrovol'skij, 2000 : 174), une similarité des métaphores conceptuelles sous-jacentes en langues source et cible peut également contribuer à la compréhension d'une métaphore occasionnelle, empruntée au texte source. Ainsi, des calques peuvent être créés intentionnellement, mis au service d'une traduction « éloignante » qui vise à rendre les particularités de la langue source. Ce mode de traduction fait ressortir les différences linguistiques et culturelles. Il tient compte non seulement du contenu référentiel, mais aussi « de la manière dont le texte rapporte l'information » (F. El Qasem, 2004 : 71). Du point de vue du récepteur, une expression figée métaphorique implique le besoin

d'un interlocuteur complice, capable de décoder correctement l'énoncé. Parmi les difficultés de sa traduction, le plus souvent, on trouve les **problèmes culturels**. Il ne s'agit pas seulement de savoir quel mot placer dans la langue d'arrivée en correspondance avec celui de la langue de départ, mais aussi et surtout de savoir comment faire comprendre le monde implicite que recouvre le langage de l'autre. Car la traduction, comme le notent M. Ballard et A.-E. Kaladi (2003), est un acte qui consiste à réexprimer un texte à l'aide d'un autre système linguistique que celui dans lequel il a été originellement formulé, et à distinguer un public baignant dans une culture autre que celle du public de départ. Par conséquent, la traduction des unités figées a ses limites. Comme le souligne D. Ljepavic (2018 : 284), la structure des expressions dans les deux langues s'appuie, dans de nombreux cas, sur des similitudes référentielles et métaphoriques. Mais dans d'autres cas, le génie de la langue source n'est pas le même que celui de la langue cible. C'est dans ces cas qu'il faut faire des choix traductifs, et que la traduction devient problématique.

Comme le remarque P. Newmark (1980 : 100), la métaphore se situe au cœur des problèmes de la théorie de traduction. E. Tabakowska (in : U. Dąmbska-Prokop, 2000) parle de **trois stratégies** possibles dans le **transfert interlingual des métaphores**. Ce sont :

- la traduction littérale (syntagmatique), qui consiste à remplacer la métaphore du texte source par son correspondant « littéral » dans le texte cible ; cette stratégie implique soit l'équivalence totale (si elle est possible), soit l'emploi d'une métaphore-calque dans le texte d'arrivée ;
- la reproduction, qui consiste à remplacer la métaphore d'origine par une autre métaphore applicable dans le texte d'arrivée ;
- le remplacement de la métaphore d'origine par une expression non métaphorique dans le texte d'arrivée ; cette stratégie révèle l'impuissance du traducteur face à un mode de pensée différent et à la culture différente d'une autre communauté.

Le **transfert interlingual du figement langagier métaphorique** peut être schématisé comme suit :

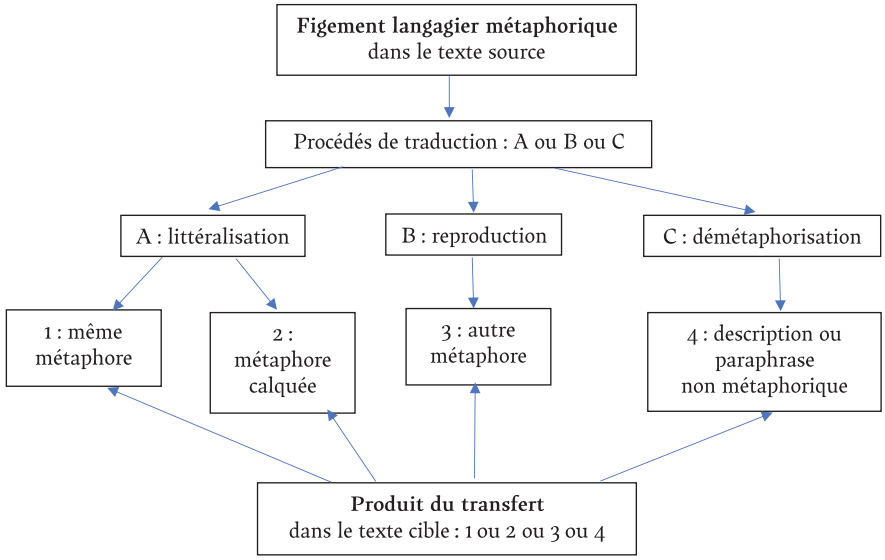


Fig. 3.17 : Le transfert interlingual du figement langagier métaphorique.

La **traduction des parémies**, à côté des difficultés issues de la métaphore ou d'autres mécanismes tropiques, implique encore certains enjeux particuliers, le plus souvent de nature culturelle et idiomatique. J.-C. Anscombre (2008) parle de **quelques types de paramètres d'équivalence** qu'il faut prendre en considération dans le transfert interlingual des phrases sentencieuses. Ce sont :

- le fonds commun,
- l'équivalence catégorielle,
- l'équivalence lexicologique,
- l'équivalence statistique,
- l'équivalence stylistique,
- l'équivalence sémantique,
- l'équivalence rythmique.

Selon J.-C. Anscombre (2008 : 264), un sous-domaine sentencieux qui se révèle assez catastrophique en traduction est celui des dictons agricoles et météorologiques. C'est à cause de leur caractère fortement enraciné dans une culture et une société concrètes, correspondant à la situation géographique et au calendrier météo de l'année. J.-Ph. Zouogbo (2008) souligne le fait que les proverbes sont des **phrasèmes propositionnels**, que les **syntagmes**

métaphoriques sont les prototypes de la catégorie des parémies, et qu'il y a trois principaux critères parémiologiques, à savoir :

- le **rythme**,
- la **norme**, et
- la **figuration**.

Tous ces éléments restent les principaux obstacles dans la traduction des parémies. Selon J.-Ph. Zouogbo (2008 : 320–323), la **concordance parémiologique** est dite totale lorsque la même idée, le même concept est illustré dans les deux langues avec les mêmes images. Traduire le contenu conceptuel du proverbe, c'est rester fidèle à son identité sémantique. Au-delà des enjeux interculturels, la problématique de la **traduction du proverbe** demeure un phénomène bien connu des traducteurs professionnels. Il s'agit de séquences figées qui se retrouvent très fréquemment dans les textes. Quand l'on a déjà rencontré l'une ou l'autre forme et que l'on en connaît le correspondant dans la langue d'arrivée, la tâche de traduction est mécanique. L'enjeu est tout autre lorsque la formule rencontrée est méconnue. La traduction devrait donc être axée sur la transmission du contenu conceptuel de la parémie. Dans ce cas, la méconnaissance de la valeur et de la fonction symbolique spécifique des images utilisées peut être un grand facteur d'incertitude. Suivant l'idée de M. Saïd (2008), la traduction des énoncés proverbiaux est souvent étudiée en rapport avec les écarts culturels entre les univers linguistiques. Et l'approche contrastive des proverbes s'avère intéressante au moins à trois titres :

- sur le plan de la traduction,
- sur le plan du proverbe lui-même,
- sur le plan de la stéréotypicité du proverbe.

En ce qui concerne la traduction, cette approche permet de :

- vérifier le degré de proverbialité des équivalents à partir de certains critères formels et sémantiques ; les dictionnaires bilingues sont parfois insensibles à la différence qui existe entre des formes sentencieuses éloignées ;
- montrer les limites du critère thématique dans le choix des équivalents ; la configuration de la structure conditionnée est un indice important permettant de juger du degré de l'équivalence proverbiale : l'équivalent parfait est celui qui a la même formulation dans l'énoncé.

3.6.4. Collocations et séquences phraséologiques fonctionnelles en traduction

Dans une perspective traductologique, les **collocations** et les **séquences phraséologiques fonctionnelles (collocations grammaticales)** (*cf.* 1.5.1.1 et 1.5.2) peuvent être analysées ensemble, étant donné que les défis et les difficultés rencontrés par les traducteurs face à ces deux types de tournures sont semblables. Du point de vue linguistique, les collocations (p. ex. *café noir, essuyer un échec*) et les séquences phraséologiques fonctionnelles (p. ex. *à moins que, entre autres*) peuvent être perçues comme des suites polylexicales qui se caractérisent par un certain degré de fixité. Elles représentent un semi-figement langagier et sont intéressantes pour les phraséologues uniquement si leurs éléments constitutifs présentent un certain degré de cohésion. Actuellement, les tournures collocatives complètement non figées sont exclues de la phraséologie, celle-ci s'occupant des séquences qui sont à la fois polylexicales et au moins faiblement figées.

Il serait difficile de dire quand est apparue la **première collocation** dans une langue, mais les linguistes se sont intéressés au phénomène dès le XIX^e^ siècle, et au XX^e^ siècle, elles ont fait l'objet d'analyses déjà plus poussées (E. Białek, 2009). On a beaucoup parlé de la collocation dans les centres de recherche anglophones, et le terme de collocation lui-même a été emprunté à la linguistique anglaise. Il a d'abord été utilisé par J. R. Firth (1957 : 194–214). Selon J. R. Firth et J. C. Catford, une collocation est la connectivité d'une unité lexicale spécifique, exprimée par un groupe plus ou moins grand de collocateurs (J. C. Catford, 1965 : 10). Autrement dit, une collocation serait donc une association de collocateurs qui ont une certaine connectivité (aptitude, tendance à se combiner entre eux). En tant que phénomène linguistique pertinent pour la pratique de la traduction, la collocation est apparue dans les recherches de M. Baker (1992). Elle présente une autre façon de définir la collocation qui consiste à voir en ce type d'item polylexical la tendance de certains mots à cooccurrer régulièrement dans une langue donnée. Dans la tradition slave, la notion de collocation est issue des recherches liées aux associations connectables qui aspirent au statut d'unités figées, et qui sont en état de transformation entre des expressions tout à fait libres et celles qui forment un tout phraséologique. Les linguistes polonais analysent surtout les collocations verbo-nominales (p. ex. J. Anusiewicz, 1978 ; A. Pajdzińska,

1999 ; G. Vetulani, 2001 ; E. Jędrzejko, 2002 ; I. Nowakowska-Kempna, 2005). La question des collocations en phraséologie apparaît, par exemple, chez A. M. Lewicki et A. Pajdzińska (2001 : 319). Les séquences phraséologiques fonctionnelles, nommées *indicateurs phraséologiques* ou *locutions fonctionnelles*, ont notamment été traitées par A. M. Lewicki (1983).

En traduction, le traducteur ne s'occupe pas des significations potentielles des mots et des expressions, mais des unités de sens. La signification dans un texte est la connaissance réelle véhiculée par une expression particulière (R. A. Beaugrande, W. U. Dressler, 1981). D'où la différence entre le **sens des unités linguistiques et leur usage**, car une unité linguistique peut avoir plusieurs sens, mais un seul d'entre eux est réalisé dans un texte. Il convient aussi de différencier l'**unité de langue** et l'**unité de traduction**. Une unité de traduction est le plus petit segment d'un énoncé dans lequel les associations de signes ne permettent pas de traduire ces signes individuellement (J.-P. Vinay, J. Darbelnet, 1958 ; U. Dąmbska-Prokop (éd.), 2000). De ce point de vue, l'unité de traduction est un signe ou une suite de signes dont la combinaison exprime un sens commun. L'unité de traduction correspond à un fragment de texte source qui exprime un certain sens, et pour lequel on peut trouver un équivalent dans un texte cible. L'unité de traduction dans la langue source et son équivalent dans la langue cible peuvent être de tailles différentes (A. Bogusławski, 1997). La délimitation de l'unité de traduction minimale dépend fortement du traducteur et de sa manière de décoder les significations (U. Dąmbska-Prokop (éd.), 2000 : 108). Dans cette perspective, les **collocations** ou les **séquences phraséologiques fonctionnelles** peuvent être traitées comme des **unités polylexicales de traduction** qui constituent des suites de mots indivisibles lors du processus de traduction. Comme le souligne E. Białek (2009), la collocation, en traduction, devrait être traitée comme une unité indivisible portant un sens commun. Par conséquent, son transfert interlingual doit partir d'une suite collocative constituant un ensemble, et non pas de ses composants individuels et de leurs significations en tant qu'unités lexicales distinctes. Du point de vue traductologique, une suite collocative peut être perçue comme une séquence idiomatique. Elle est reproductible en usage parce que ses éléments constitutifs sont sémantiquement intégrés.

Dans le cas des collocations et des séquences phraséologiques fonctionnelles (collocations grammaticales), la **première difficulté de traduction**,

de caractère primordial, **consiste à repérer correctement une telle suite dans le texte de départ.** Par essence, les collocations lexicales et grammaticales sont moins figées que les locutions ou les parémies, c'est pourquoi leur perception en tant qu'unités phraséologiques n'est pas toujours facile à saisir pour les traducteurs. Ainsi, leur traitement en tant qu'unités polylexicales de traduction peut parfois poser problème. Le processus de traduction des collocations (lexicales et grammaticales) peut être schématisé comme suit :

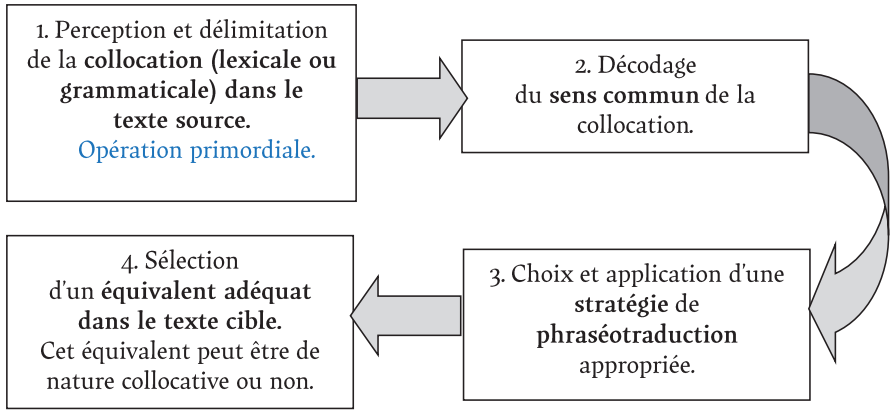


Fig. 3.18 : Processus de traduction des collocations.

Le transfert interlingual des collocations (lexicales et grammaticales) n'est pas largement exploré, bien que des expériences[29] prouvent que cette catégorie phraséologique peut être la plus difficile à traduire. E. Białek (2009 : 114) souligne que la traduction des collocations et la complexité de ce processus sont liées aussi aux types de textes auxquels le traducteur est confronté. Ainsi, le texte littéraire permet davantage au traducteur d'explorer un style individuel, la créativité et la liberté deviennent des caractéristiques du traducteur et de la traduction des genres de la presse, tandis que la terminologie des unités de traduction distingue avant tout les textes scientifiques.

P. Golda (2022 : 181–191) présente **neuf techniques** qui ont été appliquées par les traducteurs dans le transfert des collocations nomino-adjectivales

29 La recherche en cours menée par M. Pietryga (doctorante à l'Université de Silésie, en Pologne, qui prépare sa thèse sous la direction d'E. Gumul) montre que les collocations (nominales et verbo-nominales) sont les plus difficiles à traiter en traduction interlinguale. Son expérience a été réalisée à l'aide d'un appareil d'oculométrie et du logiciel *Translog II*.

qu'il a étudiées. Sa recherche concernait le transfert des collocations dans la traduction des œuvres de Michel Houellebecq du français en italien et en polonais[30]. Il s'est concentré sur la traduction des **collocations nomino-adjectivales** ayant pour base le lexème *femme.* Les techniques observées sont les suivantes :

1. le transfert à l'aide d'une collocation homologue, par exemple *belle femme – bella donna – piękna kobieta* ;
2. le transfert à l'aide d'une collocation qui n'est pas une collocation homologue, mais qui est proche sur le plan de la signification et du lexique, par exemple *ravissante femme – piękna kobieta* ;
3. le transfert à l'aide d'une connexion lexicale qui véhicule une signification similaire à celle de la collocation traduite, et qui est candidate au statut de collocation, par exemple *femme amoureuse – zakochana kobieta* ;
4. la description, par exemple *femme vieillissante – starzejąca się partnerka* ;
5. le transfert à l'aide d'un seul mot qui équivaut au sens de la collocation de départ, par exemple *vieille femme – staruszka* ;
6. le transfert à l'aide du collocatif de la collocation de départ uniquement, par exemple *la plus belle femme – najpiękniejsza* ;
7. le transfert à l'aide de la base de la collocation de départ uniquement, par exemple *jeunes femmes – donne* ;
8. l'omission, c'est-à-dire que la collocation du texte source est absente dans le texte cible ;
9. le transfert malheureux ou fautif.

Il ressort de la recherche de P. Golda (2022 : 190–191) que la technique utilisée le plus souvent dans la traduction des collocations nomino-adjectivales du corpus choisi est la technique 1. Elle a servi à assurer le transfert de 47,69 % des collocations vers l'italien et de 64,62 % des collocations vers le polonais. Ce

30 Les textes littéraires font souvent l'objet de recherches de la part des phraséologues. À titre d'exemple, le projet intéressant *FraséoRom* (2016–2020 ; responsables scientifiques du projet : I. Novakova (Université Grenoble Alpes) et D. Siepmann (Université d'Osnabrück)) avait pour but d'étudier la phraséologie spécifique aux romans contemporains français, anglais et allemands. Il cherchait, entre autres, à explorer la pertinence des phénomènes phraséologiques pour la caractérisation de la langue littéraire. Ce projet montre l'utilité et l'application de la phraséologie dans les analyses des textes littéraires. *PhraseoBase* est accessible en ligne : http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/phraseobase/index-en.html. D'autres exemples des analyses phraséologiques focalisées sur les textes littéraires sont les suivants : T. Muryn, M. Niziołek (2016) ; L. Fesenmeier, I. Novakova (éds) (2020).

résultat peut être surprenant, car le français est génétiquement plus proche de l'italien que du polonais. De plus, les techniques consistant à transmettre les collocations à l'aide d'un seul mot, à savoir les techniques 5, 6 et 7, ont été plus fréquemment utilisées dans la traduction vers la langue italienne. Le tableau 3.1 présente les techniques de phraséotraduction en chiffres et en pourcentages (P. Golda, 2022 : 191).

Tab. 3.1 : Les techniques de phraséotraduction dans le transfert des collocations nomino-adjectivales.

Technique de phraséotraduction	Nombre (et pourcentage) d'emplois dans la traduction italienne	Nombre (et pourcentage) d'emplois dans la traduction polonaise
Transfert à l'aide d'une collocation homologue	31 (47,69 %)	41 (63,07 %)
Transfert à l'aide d'une collocation qui n'est pas homologue, mais qui est proche sur le plan de la signification et du lexique	6 (9,23 %)	6 (9,23 %)
Transfert à l'aide d'une connexion lexicale qui véhicule une signification similaire à celle de la collocation traduite, et qui est candidate au statut de collocation	10 (15,38 %)	13 (20 %)
Description	1 (1,54 %)	1 (1,54 %)
Transfert à l'aide d'un seul mot qui équivaut au sens de la collocation de départ	6 (9,23 %)	2 (3,08 %)
Transfert à l'aide du collocatif de la collocation de départ uniquement	4 (6,15 %)	1 (1,54 %)
Transfert à l'aide de la base de la collocation de départ uniquement	2 (3,06 %)	–
Omission	1 (1,54 %)	1 (1,54 %)
Transfert malheureux ou fautif	4 (6,15 %)	–

Les recherches détaillées de P. Golda (2024) ont également porté sur le **transfert des collocations verbo-nominales** dans la traduction des œuvres de Houellebecq du français en italien et en polonais. Elles ont dégagé plusieurs possibilités de traduction interlinguale des associations collocatives. Cette fois, les **techniques de transfert** utilisées par les traducteurs sont les suivantes :

1. le transfert à l'aide d'une **collocation** verbo-nominale **homologue,** par exemple *donner des réponses – dawać odpowiedzi* ;
2. le transfert à l'aide d'une **collocation** qui **n'est pas homologue**, mais qui est proche sur le plan de la signification et/ou celui du lexique, par exemple *accepter un verre – wziąć kieliszek* ;
3. le transfert **littéral** à l'aide d'une association lexicale verbo-nominale **libre**, par exemple *se gratter la tête – drapać się w głowę* ;
4. le transfert **non littéral** à l'aide d'une association verbo-nominale **libre**, par exemple *tenir une conférence – zaplanować konferencję* ;
5. si la collocation de départ se compose d'un **verbe** et d'une **locution nominale**, on peut distinguer :
 5.1. le transfert à l'aide d'une **collocation** constituée d'un verbe et d'un **nom simple** qui correspond à la locution nominale de la collocation de départ, par exemple *être en état de panique – być w panice* ;
 5.2. le transfert à l'aide d'une **association libre** constituée d'un verbe et d'un **nom simple** qui correspond à la locution nominale de la collocation de départ, par exemple *offrir une canne à pêche – podarować wędkę* ;
6. le transfert impliquant une **insertion** :
 6.1. une nouvelle unité phraséologique ou un syntagme libre remplace le verbe de la collocation de départ et est suivie d'un équivalent du nom de la collocation de départ, par exemple *crever de jalousie – być chorym z zazdrości* ;
 6.2. une nouvelle unité phraséologique ou un syntagme libre remplace le nom de la collocation de départ et est précédée par un équivalent du verbe de la collocation de départ, par exemple *être une surprise – być źródłem zdziwienia* ;
 6.3. l'insertion d'un verbe supplémentaire :
 6.3.1. l'insertion d'un verbe semi-auxiliaire, par exemple *se faire casser les dents – dać wybić zęby* ;

6.3.2. l'insertion d'un verbe pour lequel un équivalent du verbe de la collocation de départ est semi-auxiliaire, par exemple *vouloir un écrivain – chcieć zatrudnić pisarza* ;

7. le transfert à l'aide d'une **phrase toute faite**, par exemple *faire pêcheur d'homme – odtąd ludzi będziesz łowił* ;
8. le transfert à l'aide d'un **syntagme verbal** :
 8.1. un syntagme verbo-adjectival, par exemple *être à tort – być błędnym* ;
 8.2. un syntagme verbo-adverbial, par exemple *coûter de l'argent – kosztować sporo* ;
 8.3. un syntagme verbo-verbal, par exemple *avoir des visites – przychodzić odwiedzić* ;
9. le transfert à l'aide d'un **syntagme nominal** :
 9.1. un syntagme nomino-nominal dont la tête **est** le nom dérivé de l'équivalent naturel du verbe de la collocation de départ, par exemple *être pris à témoin – branie za świadka* ;
 9.2. un syntagme nomino-nominal dont la tête **n'est pas** le nom dérivé de l'équivalent naturel du verbe de la collocation de départ, par exemple *terminer ses certificats – zdawanie egzaminów* ;
 9.3. un syntagme nomino-nominal qui, quel que soit sa tête, est accompagné d'un élément grammatical supplémentaire ayant pour fonction d'assurer la logique ou la cohésion, par exemple *baigner dans son sang – w kałuży krwi* ;
10. le transfert à l'aide d'un **seul mot** :
 10.1. le transfert à l'aide d'un seul mot qui **équivaut** au sens de la collocation de départ, par exemple *émettre un bourdonnement – brzęczeć* ;
 10.2. le transfert à l'aide d'un seul mot qui **n'équivaut pas parfaitement** au sens de la collocation de départ, *avoir envie – woleć* ;
 10.2.1. le transfert uniquement à l'aide d'un **équivalent du verbe** de la collocation de départ, par exemple *garer sa voiture – zaparkować* ;
 10.2.2. le transfert à l'aide d'un **équivalent du verbe** de la collocation de départ et d'un **pronom** remplaçant le nom, par exemple *demander des conseils – prosić o nie* ;
 10.2.3. le transfert uniquement à l'aide d'un **(équivalent du) nom** (de la collocation de départ), par exemple *remonter un boulevard – bulwarem* ;

10.2.4. le transfert à l'aide d'un **(équivalent du) nom** (de la collocation de départ) qui est, cependant, accompagné d'un élément grammatical supplémentaire ayant pour fonction d'assurer soit la logique, soit la cohésion du passage, par exemple *être coiffés de bérets – w beretach* ;

11. le transfert à l'aide d'une **association nomino-verbale** :
 11.1. une association nomino-verbale dans laquelle des équivalents naturels du verbe et du nom de la collocation de départ **sont tous les deux présents**, mais n'assurent pas les mêmes fonctions syntaxiques : le nom n'est plus le complément du verbe, il devient son sujet, par exemple *être recommandé par un collègue – polecić* (o koledze) : *kolega poleca* ;
 11.2. une association nomino-verbale dans laquelle au moins un élément constitutif de la collocation de départ n'a pas été traduit à l'aide de son équivalent naturel, par exemple *prendre peur – ogarniać* (o strachu) : *strach ogarnia* ;
12. le transfert dans lequel l'équivalent du verbe fait partie de la proposition principale tandis que l'équivalent du nom fait partie de la proposition subordonnée, par exemple *mourir sans haine – umarła, nie żywiąc nienawiści* ;
13. l'**omission** :
 13.1. omission qui entraîne une perte ;
 13.2. omission qui n'entraîne pas de perte ;
 13.3. omission d'une collocation à la suite de la disparition d'un fragment plus long ;
14. **transfert fautif**, par exemple *prendre certaines notes – przynieść notatki.*

Pour résumer l'analyse détaillée ci-dessus, nous pouvons proposer un schéma présentant les **possibilités de transfert en phraséologie collocationnelle verbo-nominale** :

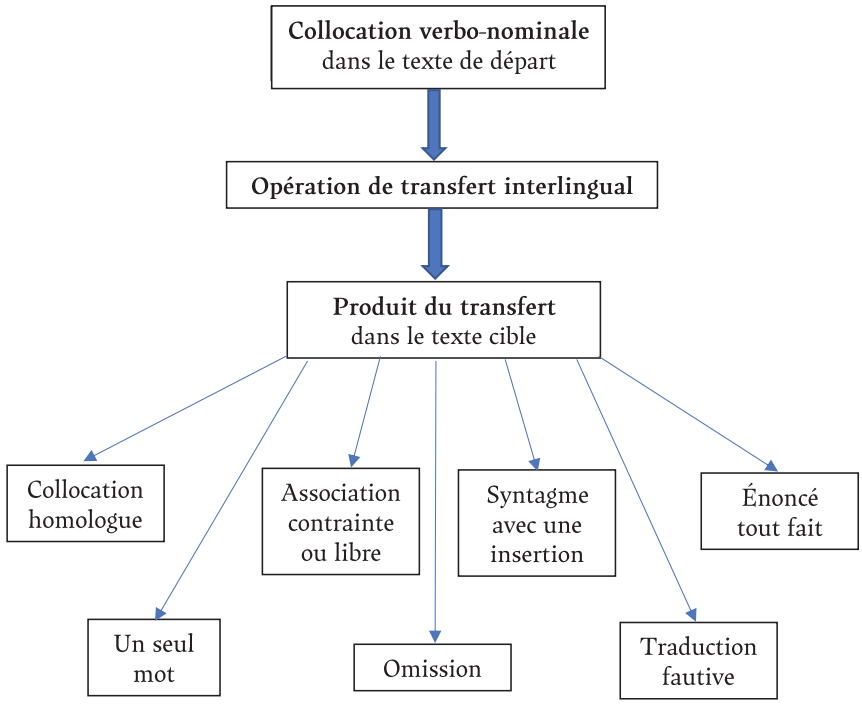


Fig. 3.19 : Le transfert interlingual des collocations verbo-nominales.

3.6.5. Transfert phraséotraductif des pragmatèmes

Les séquences phraséologiques de nature pragmatémique (*cf.* 1.5.3.2) désignent les formules routinières et structures linguistiques fixées par l'usage et utilisées conventionnellement dans des situations déterminées. C. Pernot (2013) explique que les **phrasèmes pragmatiques** sont des expressions figées dont la caractéristique est de présenter un sens solidaire de la situation dans laquelle ils sont énoncés. Sous l'impulsion notamment de la didactique des langues et de la traductologie, il est apparu que les phrasèmes pragmatiques présentaient des particularités distinctives qui, de plus, ont amené à un élargissement du champ de la phraséologie, axée à ses débuts sur les aspects morphosyntaxiques et sémantiques des unités figées (D. Legallois, A. Tutin, 2013 : 5). D'après F. Grossmann et A. Krzyżanowska (2020), lorsqu'on cherche à construire une définition prototypique de la **formule pragmatique**, on en dégage quatre dimensions :

- rituelle : elle s'exprime à travers des paroles que l'on est tenu de prononcer dans certaines circonstances, comme dans une formule de serment ; si, dans nos formules, nous n'avons pas affaire au sens rituel au sens fort, cette dimension subsiste à travers la contrainte pragmatique, parfois relativement forte, qui conduit le locuteur à sélectionner une séquence bien déterminée ;
- sociale : l'expression est consacrée par la politesse, les convenances, les coutumes sociales (formules de politesse) ;
- linguistique : l'expression est nette, précise, et condense une idée, comme dans un slogan ou une formule publicitaire, ou traduit une certaine façon de parler, qui est évaluée, comme lorsqu'on parle d'une *formule percutante*, ou d'une *formule évasive* ; on peut relier plus loin cet aspect aux dimensions mimétiques et éthiques ;
- stéréotypée : elle est liée au fait que l'on a affaire à une expression toute faite, à un stéréotype ou à un cliché qui peuvent relever d'imaginaires sociaux ou cognitifs (p. ex. *ça roule* : à travers l'idée de « rouler » est inférée l'idée de quelque chose qui se déroule bien, sans encombre).

Les pragmatèmes (ou les formules pragmatiques) possèdent **quelques propriétés générales** :

- ces formules sont figées ou semi-figées au niveau syntaxique ;
- leur sens est compositionnel ou non compositionnel, mais stabilisé par la contrainte pragmatique ;
- ce sont des structures préfabriquées (G. Dostie, 2019 ; A. Tutin, 2019), ce qui signifie qu'elles sont reproduites par un locuteur dans une situation donnée ;
- elles se caractérisent par une fonction pragmatique : on a affaire à des énoncés autonomes associés à un contexte d'énonciation spécifique, qui impose ou favorise leur emploi au lieu d'autres expressions qui pourraient convenir tout autant (G. Fléchon, P. Frassi, A. Polguère, 2012).

Comme le souligne par exemple A. Dziadkiewicz (2007), ces unités, bien que compositionnelles pour la plupart, méritent un traitement spécial en traduction en tant que stéréotypes discursifs propres à chaque langue. Selon F. Grossmann, A. Krzyżanowska et K. Kwapisz-Osadnik (éds) (2021 : 38–45), la manière dont on traite la traduction des formes idiomatiques de nature pragmatique résulte en partie du fait que ces dernières ne sont pas le produit

d'un acte individuel, mais qu'elles constituent des « prêts-à-dire » utilisés lors d'un échange donné. La recherche des correspondances se fait habituellement par étapes. Il s'agit d'un acte de repérage et d'interprétation au niveau de la forme et du sens. Le traducteur est obligé de choisir et de décider quels éléments de la langue source fonctionnellement pertinents doivent être pris en considération dans la langue cible. La substitution d'une forme idiomatique à une autre constitue l'un des procédés de traduction les plus fréquemment utilisés. Il faut cependant noter que ce type d'équivalence va au-delà d'un simple remplacement des constituants lexicaux. Il est nécessaire de fournir une équivalence plausible qui prend en compte une configuration de paramètres pertinents :

- formels,
- pragma-sémantiques,
- discursifs,
- affectifs,
- socioculturels.

On y trouve les critères inhérents aux différents niveaux de l'encodage et de la réception du message :

- le contexte d'énonciation ;
- le contexte linguistique ;
- le sens global des formules actualisé en contexte ;
- la dimension figurative des formules ;
- les connotations (stylistiques, affectives, sociolectales, stéréotypiques) que les formules peuvent véhiculer ;
- l'intégration socioculturelle des formules ;
- le statut de l'allocutaire à qui la traduction est adressée de manière à pouvoir remplir la fonction de communication.

Aujourd'hui, la traduction n'est plus perçue comme un simple transfert d'un code à un autre, mais elle devient plutôt un acte de communication. De plus, l'équivalence apparaît comme une notion faisant appel à une certaine diversité interprétable entre les langues comparées (F. Grossmann, A. Krzyżanowska, K. Kwapisz-Osadnik (éds), 2021 : 38–45). Cette vision de l'équivalence interlinguale et de la traduction est très actuelle en ce qui concerne les pragmatèmes.

Comme nous l'avons déjà signalé, H. Bürger (2015) partage tout **l'univers phraséologique en trois groupes** :

- les phrasèmes à fonction référentielle ;
- les phrasèmes à fonction communicative ;
- les phrasèmes à fonction structurelle.

Les **phrasèmes à fonction communicative** englobent des formules servant à accomplir des routines communicatives, des tâches standard, caractéristiques d'une communauté linguistique et culturelle (H. H. Lüger, 2007 : 445), qui sont aussi appelées pragmatèmes ou formules pragmatiques. On peut en distinguer **trois sous-groupes principaux** :

- les formules de routine au sens étroit du terme (p. ex. *Il n'y a pas de quoi*) ;
- les formules discursives (p. ex. *La parole est à M./Mme X* ; *en un mot*) ;
- les formules de commentaire et autres formules expressives (p. ex. *Tu parles !*).

A. Sabban (2016) souligne que dans le cas des formules pragmatiques, les **difficultés de traduction varient** selon le type de formule concerné, les principaux obstacles pour la traduction étant :

- l'existence de routines et d'actes de langage spécifiques dans les cultures concernées, ou la réalisation linguistique divergente de routines comparables ;
- le caractère polyvalent de certaines formules, allant de pair avec un haut degré de dépendance du contexte.

Très souvent, il n'existe pas d'équivalent standard en langue cible, et la simple technique de la substitution est vouée à l'échec. De plus, il peut y avoir des normes culturelles concernant la nature et la fréquence de certaines formules « tolérées », par exemple dans le cas des formules expressives. Les difficultés de traduction varient aussi selon le sous-groupe concerné. Analysons donc les catégories distinguées par A. Sabban (2016 : 305–307) :

- **Les formules de routine au sens étroit du terme** : elles servent à accomplir des actes de langage dans certains types d'interactions, y compris dans un cadre institutionnel. Les formules, de caractère conventionnel et hautement prévisibles, jouent un rôle important pour l'établissement, le maintien ou la régulation des relations sociales (p. ex., les formules d'excuse et de réaction stéréotypée telles que *pardon* ; *il n'y a pas de quoi*).
- **Les formules discursives** : elles ont en général une valeur métacommunicative et servent à réguler le déroulement du discours, par exemple en attribuant les rôles de locuteur ou d'interlocuteur (*La parole est à M./*

Mme X) ou en structurant le texte ou l'entretien (*Revenons-en à la question de…* ; *en un mot*).

- **Les formules de commentaire et autres formules expressives** : les formules de commentaires apparaissent le plus souvent dans un dialogue et servent à réagir aux propos de l'interlocuteur et à formuler une évaluation ou un commentaire. D'autres formules expressives servent à communiquer des réactions d'ordre plutôt affectif, comme la surprise, l'étonnement ou la joie, mais aussi le mécontentement, le mépris ou la colère. Toutes les formules de cette catégorie ont en commun de relever de la fonction expressive du langage : elles révèlent en effet différents types de réaction du locuteur à propos d'un contenu communiqué.
- **Les formules pragmatiques** sont souvent **polyvalentes**. Par exemple, l'expression *Bon voyage !* sert à exprimer un souhait et en même temps à dire au revoir. La tâche du traducteur qui veut produire un texte cible à fonctions analogues consiste à chercher des expressions qui soient fonctionnellement comparables et appropriées au contexte, c'est-à-dire des équivalents au niveau pragmatique.

Comme le confirme A. Sabban (2016 : 306), à l'heure actuelle, on manque encore, en linguistique contrastive ou en pragmatique interculturelle, d'analyses approfondies susceptibles de servir de guide pour la traduction des structures pragmatémiques. Il existe toutefois plusieurs études portant sur des types précis de formules et leurs traductions (p. ex. : Y. Bertrand, 2004, 2004b ; G. Scurtu, 2008 ; V. Bonsignori, S. Bruti, S. Masi, 2011 ; A. Torrent-Lenzen, 2011 ; R. Métrich, 2011 ; A. Greenall, 2011 ; F. Grossmann, A. Krzyżanowska, 2018 ; F. Grossmann, A. Krzyżanowska, L. Miladi, 2021 ; F. Grossmann, A. Krzyżanowska, K. Kwapisz-Osadnik (éds), 2021). Leurs analyses tiennent compte des différentes configurations syntaxiques, de la prosodie, ainsi que des conditions d'emploi des formules. Souvent, les structures pragmatémiques traitées ne sont pas traduites par des formules, mais par d'autres moyens linguistiques disponibles en langue cible. De plus, il peut y avoir des normes différentes quant à la nature et à la fréquence de certaines formules « tolérées », ce qui relève des différences de normes d'interaction, donc du culturel. F. Grossmann, A. Krzyżanowska et L. Miladi (2021 : 53) soulignent que, dans la langue source, la description des formules pragmatémiques, comme c'est le cas de toutes les unités phraséologiques, devrait être précédée d'un repérage de leurs patrons sémantico-syntaxiques. En revanche,

pour la langue cible, il faudrait prendre en considération quelques éléments importants pour la sélection et l'analyse des formules. Le linguiste est ici tenu de composer avec des principes (équivalence catégorielle, lexicologique, statistique et stylistique) qui ne sont pas toujours convergents. Ainsi, pour chaque formule candidate, c'est la hiérarchisation des valeurs illocutoires qui permet de choisir les meilleurs équivalents approximatifs. Même si la formule de la langue cible met en œuvre des moyens lexicaux et structuraux différents, elle peut être sémantiquement et/ou pragmatiquement proche de la formule de la langue source.

3.6.6. Défigement et innovations phraséologiques en traduction

Le but de tout processus de traduction est de produire un texte équivalent autant que possible dans la langue cible. Restituer à la fois le contenu et la forme du texte original est sans aucun doute une opération difficile et demande des compétences appropriées. Le traducteur est un intermédiaire entre les cultures et les langues. De plus, il est censé faire preuve de sa compétence en traduction, basée sur la capacité de trouver des équivalents dans la langue cible, et même de créer de nouvelles unités de texte équivalentes dans cette dernière. Dans la pratique de la traduction, le plus important est de rechercher l'équivalence au niveau des textes. Cependant, c'est un processus très fastidieux, surtout lorsqu'il s'agit de traduire des unités phraséologiques. Les difficultés se multiplient encore dans la traduction des textes littéraires, dans lesquels les auteurs jouent souvent sur les mots, ce qui les amène à créer des innovations phraséologiques.

Dans la plupart des travaux concernant la traduction des unités phraséologiques, les auteurs analysent des équivalences au niveau systémique et évoquent les difficultés liées à l'absence d'équivalents phraséologiques dans l'une ou l'autre langue, mais leurs considérations ne relèvent pas strictement des études traductologiques. D'autre part, les considérations traductologiques portent avant tout sur la forme et le sens normatif. Un vrai problème se pose cependant lorsque des défigements et/ou des innovations phraséologiques se présentent dans le texte initial. Pourtant, cette question reste peu abordée dans les recherches.

S. Mejri (2009 : 160–161) constate que si la traduction du figement ne nécessite qu'une bonne connaissance des équivalents dans les deux langues

concernées, le défigement complique à l'extrême toutes les difficultés. La tâche présuppose une relecture totale des mécanismes du figement, car le défigement est, à vrai dire, l'une des caractéristiques du figement. Comme l'a observé S. Mejri (ibidem : 153), avec le défigement, les difficultés de traduction prennent une valeur exponentielle. Aux problèmes tels que la dimension idiomatique dans le transfert tropique et la synthèse sémantique dans le cadre des formations syntagmatiques, s'ajoute encore une troisième dimension, absente dans le cas du figement standard.

J. Pociask (2015 : 156–163) distingue **quelques techniques utiles pour traduire les innovations phraséologiques** :

1. traduire littéralement les innovations phraséologiques : cette technique peut être observée dans la traduction des unités figées qui sont motivées par l'image ou dans les comparaisons phraséologiques. Parfois, en traduisant littéralement, nous créons des séquences phraséologiques occasionnelles ;
2. rendre l'innovation de la langue source par une unité phraséologique sous sa forme canonique ou en la modifiant, c'est-à-dire utiliser une séquence supposée équivalente dans la langue cible ;
3. employer dans la langue cible une paraphrase (interprétation du sens) de l'innovation présente dans le texte source : cette technique est utilisée faute d'équivalence systémique dans les deux langues ;
4. créer un quasi-phraséologisme pour les besoins d'un contexte donné, celui-ci fournissant un cadre pour sa compréhension.

Dans tous ces cas, le traducteur construit sur le plan du texte un équivalent qui peut aboutir à un synonyme « innovant » pour une modification phraséologique donnée. On peut supposer qu'en matière de transfert des innovations, il s'agit d'interpréter les innovations du texte original, puis de créer leurs équivalents. Il convient de rappeler, cependant, que même avec des unités lexicales sémantiquement correspondantes, l'image ou certaines connotations peuvent être effacées. Parallèlement, la valeur ajoutée par l'innovation est réduite. De plus, la paraphrase ou la traduction littérale peuvent naturellement appauvrir l'original.

Selon J. Pociask (2009 : 187), il existe **trois relations** possibles **dans le transfert interlingual des innovations phraséologiques** :

- l'équivalence formelle complète : une innovation phraséologique est rendue dans le texte cible par une innovation du même type ;

- l'équivalence formelle partielle : les innovations sont rendues par des formes normales ou d'autres techniques innovantes ;
- l'équivalence formelle nulle : les innovations sont rendues par des associations libres ou des lexèmes simples.

Il est possible de schématiser les relations et les techniques de transfert des innovations phraséologiques de la manière suivante :

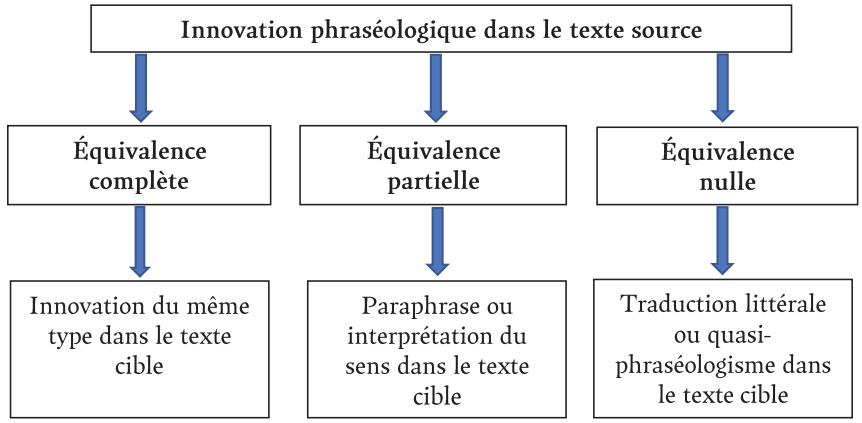


Fig. 3.20 : Le transfert interlingual des innovations phraséologiques.

Les innovations phraséologiques sont solidement ancrées dans le contexte, créées pour un contexte précis, et elles surgissent dans un cadre spécifique formel et sémantique qui permet de repérer la forme canonique sous-jacente de l'unité figée. Reconnaître cette forme nous amène à reconnaître et à comprendre les intentions de l'auteur du texte. Les innovations peuvent conduire à divers effets sémantiques, à des parodies, comédies et jeux de langue. Dans le cas de l'innovation, le jeu de langue apparaît comme résultat de la création chez le récepteur d'un état d'hésitation et de confusion entre l'actualisation du sens littéral et du sens figuratif, causé par le contexte, et d'autre part, il consiste à jongler avec les sens des unités linguistiques. L'auteur du texte peut balancer entre le sens littéral et le sens phraséologique. L'émergence d'un jeu de mots peut avoir lieu si l'unité phraséologique est plongée dans un contexte dans lequel les significations littérales des composants de l'unité sont ravivées, ou dans lequel la référence de ces composants est littérale.

Le défigement, la dislocation de la structure formelle et sémantique, l'ambiguïté des énoncés, la désémantisation, le couplage des contenus littéraux et métaphoriques, et les changements de code sont les conséquences des innovations phraséologiques. Leur motivation et leur but sont de surprendre le destinataire, de provoquer la blague et le jeu de mots. Il est à noter que la plupart des innovations ont pour base un défigement contextuel, généralement associé à des modifications d'ordre phraséologique.

Traduire les innovations phraséologiques est un processus difficile et complexe qui consiste à en proposer des équivalents discursifs dans le texte cible. Cette démarche implique bien sûr une forte corrélation des compétences phraséologiques et des compétences traductives.

3.7. Risques et erreurs en phraséotraduction

Le transfert interlingual des structures linguistiques, y compris les unités phraséologiques, est une opération complexe et multidimensionnelle. C'est pourquoi il arrive que les traducteurs commettent des erreurs diverses. Une qualité primordiale de toute traduction est la **fidélité au texte original**. B. K. Bogacki (2008b) remarque que même si les modèles de l'activité traduisante diffèrent entre eux, ils concordent tous sur un point : ils tiennent compte, d'une manière ou d'une autre, de l'exigence de rester fidèle à l'original. Toute infidélité constitue donc une **erreur de traduction**. De plus, B. K. Bogacki (2000b) souligne la diversité de nature des fautes commises par les traducteurs. Il rappelle également que deux cas extrêmes se présentent a priori : l'appauvrissement de la traduction par rapport à l'original, ou au contraire, son enrichissement. Entre ces deux pôles, on trouve une multitude de cas attestés aussi bien dans les traductions des œuvres littéraires que dans celles des textes techniques, articles de presse et autres. La pratique quotidienne montre que très souvent, l'original et la traduction sont séparés par des écarts que l'on juge intuitivement plus ou moins importants.

E. Le Bel (2006) évoque un ensemble de pièges et de difficultés, ou plutôt de **risques** qui peuvent apparaître lors de la phraséotraduction :

- **le risque de calque par paronymie interlinguistique** : on peut distinguer ici plusieurs cas :
 - les unités figées comportent des lexèmes qui se ressemblent ;

 - les unités figées comportent un même lexème jouant sur l'homonymie et/ou la synonymie ;
 - les unités figées jouent sur des référents identiques mais sur des différences syntaxiques ;
 - les unités figées jouent sur des référents différents, voire contraires ;
 - les unités figées jouent sur des référents affectant des éléments différents d'un même champ sémantique.
- **le risque de contresens** : ici, on peut parler des cas suivants :
 - linguistique : même référent dans les deux langues, mais valeur sémantico-pragmatique différente ;
 - pragmatique : le sémantisme d'un ou de plusieurs éléments de l'unité figée crée, dans un parcours de défigement, une distorsion référentielle ou culturelle, ou une distorsion par rapport au champ sémantique ou à l'isotopie textuelle.
- **le risque de rupture ou d'entropie stylistique** :
 - par non-captation ou restitution de l'anomalie rhétorique ;
 - par la non-captation d'une allusion linguistique et situationnelle ;
 - par le non-recours à une stratégie de compensation.

Toutes les **erreurs qui apparaissent en traduction** peuvent être classées selon les **critères suivants** (H. Dzierżanowska, 1977) :

- l'orthographe, qui englobe l'écriture et la ponctuation ;
- la forme et les constructions syntaxiques qui comportent des formes morphosyntaxiques, c'est-à-dire les éléments des syntagmes et des phrases ;
- les combinaisons des lexèmes des syntagmes et des phrases ;
- le lexique, qui s'attache aux mots et aux groupes de mots ;
- l'adéquation, qui concerne des aspects situationnels, stylistiques et sémantiques.

A. Pisarska et T. Tomaszkiewicz (1996) partagent **toutes les erreurs** possibles en traduction **en deux groupes** :

- les erreurs linguistiques :
 - polysémie,
 - barbarismes (néologismes non motivés),
 - baragouin (texte incohérent dans la langue cible) ;
- les erreurs de traduction :
 - interférence,
 - erreurs résultant de l'incompréhension,

– inadéquation des informations : trop d'informations, peu d'informations, traduction libre non motivée.

K. Hejwowski (2004) distingue **quelques types d'erreurs de traduction**, à savoir :

- les erreurs de traduction syntagmatique, qui concernent le texte source et son interprétation fautive ; elles englobent :
 - les erreurs d'équivalents linguistiques, qui résultent de la croyance que les équivalents du dictionnaire sont toujours corrects ;
 - les « faux amis » du traducteur ;
 - les calques non motivés ;
 - les reconstructions de la langue source qui ne sont pas motivées en langue cible ;
- les erreurs résultant de l'interprétation erronée, qui englobent :
 - la confusion de différents syntagmes de la langue source ;
 - la mauvaise interprétation de la scène et du scénario ;
 - la mauvaise interprétation de la modalité du texte source, par exemple l'incompréhension de l'ironie ou du sarcasme ;
- les erreurs de réalisation, qui résultent de décisions fautives lors de la création du texte cible ; elles englobent :
 - la mauvaise appréciation des connaissances des destinataires (à la suite de quoi un texte cible peut être trop difficile ou trop simple pour son destinataire) ;
 - la perte de certains éléments du texte source ;
 - les fautes en langue cible ;
 - les erreurs résultant du manque de culture générale et/ou de l'ignorance du domaine spécialisé ;
- les erreurs métatraductives, qui concernent les principes de traduction, son but et la communication interculturelle ; elles englobent :
 - le mauvais choix des techniques de traduction ;
 - l'omission non motivée ;
 - les ajouts non motivés ;
 - l'absence de commentaires qui seraient nécessaires dans le texte cible.

Du point de vue de la **phraséodidactique**, une grande partie des erreurs commises dans le transfert de la phraséologie étrangère résulte d'un côté des compétences linguistiques insuffisantes du traducteur, et de l'autre, des traits inhérents des expressions figées. Par ***erreur***, nous comprenons ici la violation

des règles ainsi que l'écart à la norme non motivé par une intention stylistique (M. Sułkowska, 2013 : 128 ; 2018).

Il est possible de distinguer **trois types d'erreurs phraséologiques** (M. Laskowski, 2009), que nous pouvons schématiser comme suit (M. Sułkowska, 2013 : 128) :

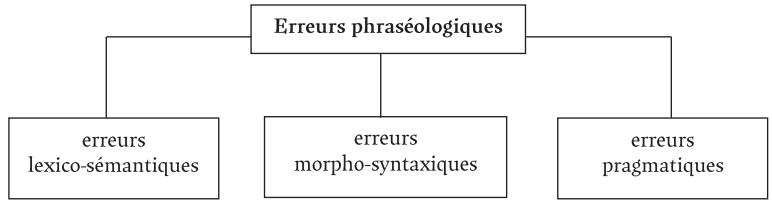


Fig. 3.21 : Les types d'erreurs phraséologiques.

1. Les **erreurs lexico-sémantiques** sont causées par l'emploi d'une expression figée inadéquate au contexte ou par la modification de sa signification.
2. Les **erreurs morpho-syntaxiques** sont des « abus » au niveau morphologique ou syntaxique.
3. Les **erreurs pragmatiques** résultent de l'emploi d'une unité phraséologique dans une situation inadéquate.

Les erreurs phraséologiques sont d'**origines différentes.** Elles sont liées à l'emprunt de structures figées à d'autres langues et à des calques non motivés, ou au phénomène qu'on appelle « faux-amis ». Les erreurs phraséologiques résultent aussi de l'idiomaticité des expressions figées : lorsque les locuteurs (ou les traducteurs) comprennent mal le sens idiomatique d'une expression, ils l'emploient de façon erronée. Nous pouvons schématiser toutes les causes des erreurs phraséologiques comme suit (M. Sułkowska, 2013 : 129 ; 2018) :

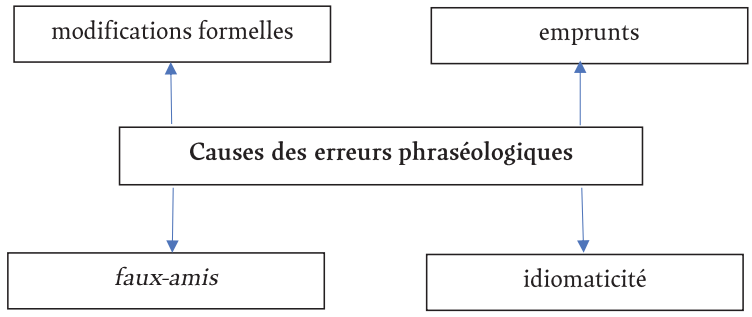


Fig. 3.22 : Les causes des erreurs phraséologiques.

C. Vaguer (2011 : 4) remarque que le locuteur natif ne se rend pas toujours compte de l'idiomaticité de sa langue maternelle, ce qui peut provoquer des erreurs de traduction. Selon H. Stypa (2015), les phrasèmes font partie des unités linguistiques à l'origine de problèmes de traduction. On peut même parler d'intraduisibilité des unités phraséologiques. H. Stypa (ibidem) indique **quatre causes des difficultés et des erreurs de traduction :**

- la polylexicalité des phrasèmes ;
- le figement des unités phraséologiques ;
- la complexité de la structure sémantique, qui est liée à l'opacité, à la dénotation et aux connotations, aux traits stylistiques, à la charge émotionnelle véhiculée, ainsi qu'à la polysémie ou à l'homonymie des structures figées ;
- l'implication culturelle des phrasèmes.

En outre, I. Papcova (2012) souligne le fait que certaines structures figées apparaissent dans les textes sous des formes qui ne sont pas leurs formes dites canoniques. Les auteurs des textes réalisent toutes sortes de modifications phraséologiques qui affectent la structure lexicale et la dimension sémantique des unités, faisant de la traduction des phrasèmes « une sorte de mission impossible ». Selon I. Papcova (ibidem), relever ce défi est un point d'honneur du traducteur qui, en proposant une traduction de ces messages, devrait faire preuve de sa double compétence phraséologique : celle de comprendre et d'interpréter les phrasèmes de la langue source, et celle de trouver à ces unités des équivalents les plus fidèles possible.

À notre avis, les **étapes** du processus de phraséotraduction (*cf.* 3.4) peuvent générer **certains risques et erreurs possibles** en phraséotraduction. Ces étapes sont les suivantes :

- la reconnaissance des structures figées : chaque unité phraséologique doit être reconnue en tant qu'association fixe au cours de l'opération traduisante, faute de quoi on risque d'obtenir un calque ;
- le décodage du sens de l'unité phraséologique et prise en considération de ses connotations culturelles et pragmatiques : le traducteur doit bien les comprendre et se livrer à une réflexion à plusieurs niveaux pour bien préciser les attentes envers l'équivalent en langue cible du phrasème source, faute de quoi il risque de choisir une séquence cible divergente et incompatible au niveau connotationnel ou pragmatique ;
- la sélection et l'application d'une technique de phraséotraduction appropriée au cas : le traducteur dispose de tout un éventail de techniques

possibles, il doit prendre en considération les moyens phraséologiques et non phraséologiques admis en langue cible. Le traducteur doit tendre à bien assurer le transfert du sens, et tenir compte des autres paramètres d'équivalence ;

- le choix de l'équivalent approprié dans la langue cible : une fois la technique sélectionnée, le traducteur doit bien choisir l'équivalent adapté au texte produit, faute de quoi il risque de commettre différentes erreurs de traduction, au niveau linguistique comme au niveau traductif.

3.8. Les compétences phraséologiques du traducteur

Il est évident que les compétences phraséologiques sont nécessaires chez le traducteur, quels que soient les types de textes qu'il traduit. Mais comme nous l'avons déjà évoqué (*cf.* 3.2), l'acquisition et le développement des compétences phraséologiques, surtout en langue étrangère, sont un processus lent, multiaspectuel et énergivore. Cette question constitue le pivot central de la **phraséodidactique** contemporaine. Du point de vue de la **traductologie**, les réflexions sur le statut et les tâches du traducteur sont actuellement l'un des sujets les plus importants des études de traduction, parallèlement à la question de l'équivalence et aux débats sur la traduisibilité. La maîtrise de deux codes linguistiques n'est pas suffisante pour faire face à la médiation entre deux langues. Parmi les aptitudes que doit posséder un traducteur, il faut mentionner les compétences culturelles et encyclopédiques ainsi qu'une connaissance spécifique du patrimoine culturel des pays concernés. De plus, un bon professionnel devrait être compétent dans les domaines spécialisés des textes qu'il traduit. Il est souhaitable qu'il possède des traits de caractère tels que la précision, la curiosité du monde et une tendance à rechercher constamment des solutions et des réponses aux questions qui se posent dans la pratique (B. Jezierska, 2016 : 91–94).

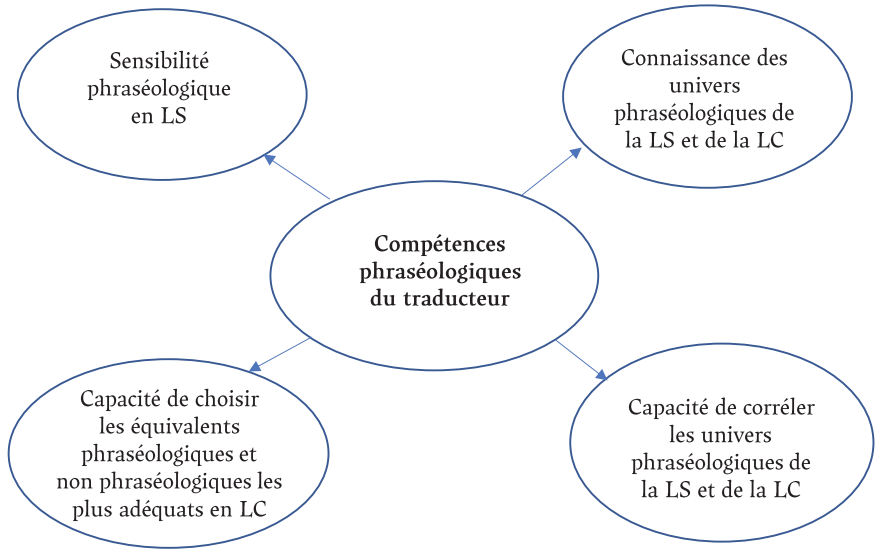
Dans la perspective de la **phraséotraduction**, les exigences requises des traducteurs et leurs compétences augmentent encore. C. M. Xatara (2002) parle des **compétences** qui sont nécessaires au travail des traducteurs en phraséologie. Elle explique que le traducteur devrait préciser des mots qui désignent le mieux dans la langue cible la notion présente dans le texte de la langue source. Outre l'obligation de connaître la grammaire et le lexique de ses langues de travail, il est fondamental que le traducteur puisse se servir

d'un répertoire étendu de formes figées. À cette fin, il doit tout d'abord reconnaître l'unité de traduction minimale, ce qui est un problème de segmentation. Chaque lexie complexe représente donc une unité de traduction minimale. Une bonne traduction phraséologique devrait prendre en considération non seulement la signification, mais aussi la situation de communication, ce qui implique de connaître les différences entre l'oral et l'écrit et d'évaluer le degré d'ajustement de l'émetteur au récepteur, en plus des considérations d'ordre sociolinguistique. A. Grădinaru (2021) souligne que le traducteur devrait avoir un niveau avancé de connaissance phraséologique des deux systèmes linguistiques avec lesquels il travaille. Toutefois, ce n'est pas un être omniscient et infaillible, et par conséquent, la traduction suppose « une recherche minutieuse dans les dictionnaires monolingues et bilingues spécifiques pour ne négliger ni le sens figuré ou littéral, ni le registre ou les changements de sens qui peuvent avoir lieu en fonction du contexte d'apparition de ces expressions » (A. Grădinaru, ibidem : 274). En outre, L. Chen (2022) met l'accent sur le fait que le traducteur joue un rôle d'intermédiaire, d'où l'importance pour lui des connaissances socioculturelles des pays, qui sont nécessaires au transfert réussi des phrasèmes. Pour se tenir au courant, le traducteur devrait constamment comparer les deux cultures. E. Le Bel (2006) souligne l'importance du savoir extralinguistique des traducteurs. Selon elle, le traducteur met à contribution tout son savoir à la fois linguistique et extralinguistique pour réaliser le décodage du sens du phrasème afin de pouvoir ensuite le réexprimer à l'aide des moyens d'un autre système linguistique. Dans la conception d'E. Le Bel (ibidem), traduire consiste à restituer dans une autre langue un sens compris. Ainsi, le décodage réussi d'un phrasème est conditionné par la présence du contexte, tandis que la compréhension des structures figées ne s'associe pas uniquement à celle de la somme de leurs constituants. L'unité phraséologique, quelle que soit son extension formelle, comme toute unité linguistique, se prête à l'ambiguïté. Seul le contexte permet de la désambiguïser, et contribue à la construction du sens (E. Le Bel, 2006 : 61). Pour R. Jakobson (1958–1959), toute expérience cognitive peut s'exprimer dans n'importe quelle autre langue grâce à des emprunts, calques, traductions littérales, néologismes, ou paraphrases. Il existe dans toutes les langues de nombreux procédés lexicaux qui permettent d'exprimer une idée ou un concept. Mais selon P. Mogorrón Huerta (2008), la traduction des séquences figées, et encore plus celles des séquences figées à valeur

idiomatique, est sans aucun doute l'une des tâches les plus difficiles à réaliser pour les traducteurs. Après avoir analysé des traductions contenant des figements langagiers, H. Stypa (2015 : 302–305) souligne **trois compétences** importantes des traducteurs face aux constructions phraséologiques :

- il s'agit tout d'abord d'être capable de bien reconnaître les unités phraséologiques qui apparaissent dans le texte à traduire, ce qui implique une bonne connaissance de la phraséologie de la langue source. Une sensibilité phraséologique qui permet de dégager les constructions de ce type est aussi nécessaire ;
- la capacité de chercher des informations et de les traiter efficacement est importante ; en pratique, il s'agit de savoir utiliser habilement les dictionnaires phraséologiques et d'autres bases de données lexicales ;
- l'évaluation et la correction de la traduction ne pouvant pas être sous-estimée, le traducteur doit être capable de réaliser la traduction de manière critique.

En résumé, les **compétences phraséologiques du traducteur** peuvent être schématisées comme suit :



LS = langue source
LC = langue cible

Fig. 3.23 : Les compétences phraséologiques du traducteur.

La **sensibilité phraséologique en langue source** permet au traducteur de remarquer et d'isoler les structures phraséologiques dans le texte de départ. Les suites polylexicales figées peuvent être de nature diverse (collocations, locutions, séquences phraséologiques fonctionnelles, parémies, pragmatèmes). Leur degré de figement et leur degré d'opacité sémantique peuvent aussi varier. Ainsi, la sensibilité phraséologique facilite la perception du figement langagier dans la chaîne de mots, ce qui permet au traducteur de réaliser avec succès la première étape du transfert phraséotraductif, qui consiste à reconnaître correctement la structure figée dans le texte source. Une bonne **connaissance des univers phraséologiques des langues source et cible** est nécessaire pour être capable non seulement de reconnaître une structure figée dans le texte de départ, mais aussi pour pouvoir décoder son sens et ses connotations fonctionnelles et pragmatiques. En langue cible, elle est indispensable, car c'est elle qui permet de trouver et de choisir les équivalents les plus appropriés au texte cible. La connaissance des univers phraséologiques des langues traitées va de pair avec la **capacité de les corréler** au niveau des deux systèmes linguistiques. Cette compétence est très importante, car c'est elle qui permet au traducteur de réaliser correctement le transfert du figement langagier du texte source au texte cible. Enfin, la **capacité de choisir les équivalents phraséologiques ou non phraséologiques les plus adéquats** dans le texte produit ne peut être négligée. C'est elle qui amène le traducteur à produire un texte approprié en langue cible en choisissant les structures phraséologiques ou non phraséologiques les mieux adaptées du point de vue de la correction linguistique, de la traduction et de la phraséologie, compte tenu du destinataire et de ses besoins.

3.9. Les apprentis traducteurs face aux compétences phraséologiques – analyse et résultats d'expériences

Pour que le traducteur puisse relever tous les défis posés par la phraséologie contemporaine, une didactique efficace de la phraséologie est nécessaire afin de préparer les candidats au métier à traiter les diverses structures phraséologiques de la langue source et de la langue cible. Le développement des compétences phraséologiques chez les philologues apparaît comme une nécessité évidente, mais en pratique, malheureusement, ces compétences sont quelque peu délaissées dans les démarches didactiques. Dans les programmes

d'enseignement, même dans les facultés de philologie des universités, la phraséologie est traitée assez superficiellement ou marginalement. En conséquence, les diplômés des spécialisations philologiques n'ont pas toujours les connaissances et les compétences voulues en phraséologie. Disposant d'une bonne vue d'ensemble initiale de la situation, j'ai entrepris d'analyser cette question plus en détail en menant des expériences dans ce domaine.

3.9.1. Compétences phraséologiques concernant les pragmatèmes[31]

3.9.1.1. Objectifs et cadre méthodologique de l'expérience

L'objectif de l'expérience était de vérifier dans quelle mesure les étudiants des spécialités philologiques connaissent les pragmatèmes fréquemment utilisés. L'expérience a été menée au cours de l'année universitaire 2021/2022 auprès d'étudiants en philologie romane de l'Université de Silésie et a porté sur 50 personnes. Les étudiants ont été invités à remplir un questionnaire d'enquête[32]. Les sujets de l'expérience étaient des étudiants de troisième année de licence et des étudiants de maîtrise suivant trois cursus de spécialité : le français avec un programme de traduction, le français à partir de zéro avec un programme de traduction et une langue de spécialité, et un programme de traduction basé sur le français et l'anglais. Cette recherche menée à l'Université de Silésie s'est inscrite dans un projet mené conjointement avec Anna Krzyżanowska, professeure de l'UMCS, et des recherches parallèles ont également été menées dans deux centres universitaires de Lublin.

L'expérience a porté sur 15 pragmatèmes souvent utilisés dans la communication française contemporaine. Ils ont été sélectionnés à partir de l'ouvrage collectif récemment publié intitulé *Les formules expressives de la conversation. Analyse contrastive : français-polonais-italien* (A. Krzyżanowska, F. Grossmann, K. Kwapisz-Osadnik (éds), 2021), consacré à 50 pragmatèmes contemporains utilisés en français, qui ont été analysés du point de vue sémantique et pragmatique et dont les auteurs ont également proposé des équivalents en italien et en polonais.

31 Les résultats de cette expérience ont été décrits dans : M. Sułkowska (2023b). L'expérience fait une partie d'un projet réalisé en commun avec A. Krzyżanowska et le bilan global des résultats a été présenté dans : A. Krzyżanowska, M. Sułkowska (2023).

32 Le questionnaire de l'enquête se trouve en annexe 1.

Lors de la sélection des pragmatèmes pour notre expérience, nous avons pris en compte leur fréquence dans la communication linguistique et leur degré de difficulté. Nous avons ainsi sélectionné 10 pragmatèmes potentiellement connus des étudiants de philologie romane et 5 structures présentant un degré de difficulté plus élevé (sélection basée sur les manuels et les programmes d'enseignement). La tâche des participants à l'expérience était de fournir des équivalents polonais de ces pragmatèmes fonctionnant en français. Afin de leur faciliter la tâche, le questionnaire présentait des définitions des pragmatèmes et des exemples d'emploi en situation de communication spécifique.

L'objectif de l'enquête était de vérifier dans quelle mesure les étudiants de philologie romane des années supérieures sont capables de traduire ces structures d'usage stéréotypé. L'expérience portait sur des pragmatèmes, c'est-à-dire sur des formules conversationnelles fixes et préfabriquées, un sujet qui n'avait pas encore été analysé de ce point de vue. L'étude visait à vérifier si les structures conversationnelles françaises proposées étaient connues et compréhensibles pour les étudiants de philologie romane, et s'ils étaient capables de transmettre leur sens sémantique et pragmatique en proposant des équivalents polonais.

3.9.1.2. Résultats de l'expérience et analyse

3.9.1.2.1. Analyse quantitative

Le tableau ci-dessous présente les résultats quantitatifs de l'analyse des 50 questionnaires d'enquête anonymes.

Tab. 3.2 : Connaissance des pragmatèmes – résultats quantitatifs de l'expérience.

N°	Pragmatème français	Modèle équivalent en polonais	Nombre d'équivalents correctement saisis	Pas d'équivalent donné
1.	*Bon courage !*	*Powodzenia !*	**48**	0
2.	*Pas de problème*	*Nie ma sprawy*	4	0
3.	*Pas question*	*Mowy nie ma/ nie ma mowy*	**32**	0
4.	*Vas-y !*	*Śmiało !*	14	0
5.	*Désolé(e)/Je suis désolé(e)*	*Przykro mi*	**34**	0

Tab. 3.2 (Continuation)

N°	Pragmatème français	Modèle équivalent en polonais	Nombre d'équivalents correctement saisis	Pas d'équivalent donné
6.	*Ça fait rien*	*(Nic) nie szkodzi*	18	0
7.	*C'est dommage*	*(Jaka) szkoda*	**42**	0
8.	*C'est pas possible*	*(To) niemożliwe/ to nie jest możliwe*	**50**	0
9.	*C'est pas grave*	*Nic się nie stało*	8	0
10.	*C'est une honte*	*(To) wstyd*	26	2
11.	*Ça tombe bien*	*Dobrze się składa*	20	2
12.	*C'est la galère*	*To (jakiś) koszmar*	0	**12**
13.	*Je te jure/je vous jure*	*Słowo daję*	0	6
14.	*Ça roule*	*W porządku*	4	4
15.	*On croit rêver*	*Ja chyba śnię*	10	**8**

Les résultats quantitatifs présentés ci-dessus montrent que les étudiants interrogés ont presque toujours essayé de donner un équivalent polonais de l'expression. Cependant, cette tentative a eu des résultats mitigés. Les équivalents corrects représentent 40 % de toutes les réponses proposées. L'absence d'équivalent ne s'est présentée que pour les structures 10 à 15, c'est-à-dire celles qui étaient censées être plus difficiles pour les participants. Le pragmatème *c'est la galère* s'est avéré le plus problématique, avec 12 personnes qui n'ont pas répondu. Le deuxième pragmatème le plus problématique était *on croit rêver*. Dans ce cas, 8 personnes n'ont fourni aucun équivalent.

À l'inverse, le pragmatème le plus facile pour les répondants s'est avéré être *c'est pas possible*. Dans ce cas, tous les répondants ont fourni l'équivalent correct en polonais. Un autre bon résultat est à noter pour le pragmatème *bon courage !* – 48 bonnes réponses, et pour la formule *c'est dommage* – 42 bonnes réponses. De bons résultats peuvent également être observés dans le cas de *désolé(e)/je suis désolé(e)* – 34 équivalents corrects, et dans le cas de *pas question* – 32 équivalents corrects.

3.9.1.2.2. Analyse qualitative

Le tableau ci-dessous présente les réponses obtenues lors de l'enquête. La troisième colonne contient les propositions d'équivalents les plus courantes relevées dans les questionnaires. Les équivalents qui ont été donnés très souvent sont marqués en gras.

Tab. 3.3 : Connaissance des pragmatèmes – résultats qualitatifs de l'expérience.

N°	Pragmatème français	Modèle équivalent en polonais	Autres équivalents proposés par les répondants
1.	*Bon courage !*	*Powodzenia !*	*odwagi*
2.	*Pas de problème*	*Nie ma sprawy*	***nie ma problemu***
3.	*Pas question*	*Mowy nie ma/ nie ma mowy*	***nie mam pytań,*** *brak pytań, w żadnym wypadku, bez dyskusji*
4.	*Vas-y !*	*Śmiało !*	***dalej,*** *idź tam, idziemy, chodź, chodźmy,* ***dawaj,*** *rusz się, do dzieła, działaj, jazda !, zrób to*
5.	*Désolé(e)/ Je suis désolé(e)*	*Przykro mi*	***przepraszam,*** *sorki*
6.	*Ça fait rien*	*(Nic) nie szkodzi*	***nic się nie stało,*** *to nic nie znaczy, nie ma za co (przepraszać), to nic nie pomogło,* ***to nic*** *(takiego), nie ma sprawy,* ***to nie ma znaczenia***
7.	*C'est dommage*	*(Jaka) szkoda*	***ale szkoda,*** *przykro mi*
8.	*C'est pas possible*	*(To) niemożliwe/ to nie jest możliwe*	–
9.	*C'est pas grave*	*Nic się nie stało*	***nic nie szkodzi,*** *to nie istotne, to nic strasznego, to nie tak źle, to nic, to nic takiego, to nic wielkiego, to nie jest ważne, to nic ważnego, nic się nie dzieje, bez znaczenia, to nie na poważne*
10.	*C'est une honte*	*(To) wstyd*	***co za wstyd, ale wstyd, szkoda,*** *to prawda, to żart, to zaszczyt*
11.	*Ça tombe bien*	*Dobrze się składa*	***(to) dobrze,*** *dobrze idzie, wszystko dobrze przebiega,* ***całe szczęście,*** *w dobrym momencie*
12.	*C'est la galère*	*To (jakiś) koszmar*	***to kłopot,*** *to męka, to męczarnia, to harówka, jest ciężko, to trudne, ciężki kawałek chleba, to nie lada wyczyn, kiepsko, to jest upierdliwe*
13.	*Je te jure/ je vous jure*	*Słowo daję*	***przysięgam,*** *osądzę Cię, oskarżam Cię/Was, mówię Ci, naprawdę, zapewniam*

Tab. 3.3 (Continuation)

N°	Pragmatème français	Modèle équivalent en polonais	Autres équivalents proposés par les répondants
14.	*Ça roule*	*W porządku*	***OK, (jakoś) się kręci, jakoś leci, spoko,*** *dobrze, pasuje, wszystko gra, to nadal trwa, to działa, do dzieła, zaczynamy*
15.	*On croit rêver*	*Ja chyba śnię*	***(to) nie do wiary,*** *(to) niewiarygodne, w głowie się to nie mieści, chyba śnisz, jak we śnie, to jest jak sen, to spełnienie marzeń, wierzę w marzenia*

L'analyse qualitative montre que les répondants ont fait preuve de créativité dans leurs choix. Les équivalents proposés différaient des équivalents modèles, mais dans de nombreux cas, ils étaient communicativement motivés. Cela prouve certaines compétences des étudiants interrogés, qui ont presque à chaque fois tenté de traduire en polonais le sens sémantique et pragmatique des formules françaises. Dans de nombreux cas, les propositions d'équivalents semblent assez réussies, d'autant plus que l'étude portait sur la connaissance des équivalents, et n'était pas centrée sur la traduction de fragments de texte dans lesquels le pragmatème aurait été présenté dans une situation de communication spécifique. Néanmoins, un phénomène important doit être noté. Souvent, l'équivalent proposé par les répondants n'est pas une formule conversationnelle. Il ne s'agit que d'une tentative de sélection d'un équivalent qui reflète plus ou moins fidèlement le sens communicatif du pragmatème de la langue source. À l'analyse des résultats, il est également facile de remarquer que les étudiants trouvent souvent utile de choisir un équivalent en décomposant la formule source en significations littérales des composants du pragmatème. On peut en conclure que dans le cas de nos répondants, l'interprétation littérale joue un rôle important dans la perception du sens de la formule en français, et qu'elle se traduit également dans la forme de l'équivalent proposé en polonais. Cet équivalent est assez souvent calqué, comme le montre l'exemple éloquent de la formule *pas de problème*, qui, dans une écrasante majorité des cas (46 propositions sur 50), a été traduite par *nie ma problemu*, alors que l'équivalent normal correct est *nie ma sprawy*.

En analysant les résultats de l'enquête, on peut également remarquer une influence significative de la langue anglaise, d'une part, dans l'interprétation

des formules conversationnelles françaises, et d'autre part, dans la sélection des équivalents en polonais. La langue anglaise est très répandue de nos jours : pour nos répondants, elle est le plus souvent la première langue étrangère apprise. Ainsi, son influence se laisse observer dans les réponses. Par exemple, dans le cas de la formule *ça roule*, l'équivalent anglophone *OK* est apparu fréquemment. Or sa présence et ses emplois sont de plus en plus fréquents en polonais. Cette structure est courte et en même temps riche de sens, ce qui explique sans aucun doute sa popularité et sa fréquence d'utilisation dans divers contextes. Cette régularité s'observe aussi dans le cas de la formule *désolé(e)*, pour laquelle l'équivalent *sorry* ou *sorki* a été fréquent. Le fait que l'expérience a été menée auprès d'étudiants, c'est-à-dire de jeunes, qui se caractérisent par un parler spécifique, est également significatif. L'argot des jeunes est souvent apparu dans les équivalents proposés. Nous avons ainsi trouvé parmi les propositions des structures telles que *spoko, jakoś leci, jakoś się kręci, wszystko gra, to jest upierdliwe.*

L'expérience a confirmé notre hypothèse initiale selon laquelle ce sont les pragmatèmes potentiellement moins connus des répondants qui leur posent le plus de problèmes. Dans ces cas, les étudiants ont davantage renoncé à proposer des équivalents. Et lorsqu'ils ont essayé de fournir un correspondant, leurs propositions étaient variées et pas toujours correctes. En revanche, des formules très conventionnelles et très stéréotypées, comme *bon courage* ou *ça fait rien*, étaient plus faciles à interpréter. Dans ces cas, les équivalents proposés par les répondants respectaient le plus souvent la formule conversationnelle standard en polonais (respectivement : *powodzenia* et *nic nie szkodzi*).

Le pragmatème *c'est la galère* s'est révélé le plus problématique. Aucun des répondants ne l'a traduit par son équivalent standard (en polonais : *to (jakiś) koszmar*). Néanmoins, les correspondants proposés n'étaient pas toujours faux. Parmi les propositions, nous avons trouvé, par exemple *to kłopot, to męczarnia, to harówka, to nie lada wyczyn*, qui du point de vue de la communication peuvent être acceptables dans certains contextes.

Un phénomène déjà signalé – à savoir que la signification littérale des composants qui construisent une formule conversationnelle est importante pour la perception du sens de la formule entière, en particulier lorsqu'il s'agit de comprendre le pragmatème dans une langue étrangère – a également été confirmé par notre étude. Ceci est illustré par le cas de la formule *c'est une honte*, dans laquelle la méconnaissance du sens du nom *une honte* a donné

lieu à des propositions d'équivalents polonais inadéquats, parmi lesquels *szkoda, to prawda, to żart, to zaszczyt*, dont le sens est tout à fait différent.

3.9.2. Compétences phraséologiques concernant les locutions

3.9.2.1. Description de l'expérience

L'objectif de l'expérience était de vérifier dans quelle mesure les étudiants des spécialités philologiques connaissent les locutions fréquemment utilisées. L'expérience a été menée au cours de l'année universitaire 2022/2023 auprès d'étudiants en philologie romane de l'Université de Silésie et a porté sur 52 personnes. Les étudiants ont été invités à remplir un questionnaire d'enquête[33]. Les sujets de l'expérience étaient des étudiants de troisième année de licence et des étudiants de maîtrise suivant trois cursus de spécialité : le français avec un programme de traduction, le français à partir de zéro avec un programme de traduction et une langue de spécialité, et un programme de traduction basé sur le français et l'anglais.

L'expérience a porté sur 30 locutions verbales utilisées en français contemporain. Elles ont été sélectionnées dans une liste préalablement dressée pour les besoins d'une de nos publications (M. Sułkowska, 2013 : 190–195). Lors de leur sélection, nous avons pris en compte leur fréquence dans la communication contemporaine, ainsi que leur représentativité en phraséologie locutionnelle. La tâche des participants à l'expérience était de fournir des équivalents polonais de ces locutions figées fonctionnant en français. Afin de leur faciliter la tâche, le questionnaire de l'enquête contenait des exemples d'emploi des locutions en situation de communication concrète. L'étude visait à vérifier si les locutions françaises en question sont connues et compréhensibles pour les étudiants de philologie romane des années supérieures, et dans quelle mesure ils étaient capables de les rendre en polonais.

3.9.2.2. Analyse des résultats de l'expérience

3.9.2.2.1. Analyse quantitative

Le tableau ci-dessous présente les résultats quantitatifs de l'analyse des 52 questionnaires d'enquête anonymes.

33 Le questionnaire de l'enquête se trouve en annexe 2.

Tab. 3.4 : Connaissance des locutions – résultats quantitatifs de l'expérience.

N°	Locution française	Modèle équivalent en polonais	Nombre d'équivalents correctement saisis	Pas d'équivalent donné
1.	*(ne pas) avoir le cœur à*	*(nie) mieć do czegoś serca*	28	0
2.	*avoir la puce à l'oreille*	*mieć podejrzenia, domyślać się*	16	8
3.	*avoir la tête près du bonnet*	*być wybuchowym*	32	5
4.	*avoir le cœur gros*	*być smutnym*	16	0
5.	*avoir les deux pieds dans le même sabot*	*być biernym, niezdolnym do działania*	28	**12**
6.	*avoir un cœur d'artichaut*	*łatwo się zakochiwać, być niestałym w miłości*	28	4
7.	*avoir un nœud dans la gorge*	*mieć ściśnięte gardło*	**48**	0
8.	*casser la tête à qqn*	*suszyć komuś głowę*	29	9
9.	*casser les oreilles à qqn*	*męczyć kogoś hałasem*	28	**18**
10.	*chasser deux lièvres à la fois*	*łapać dwie sroki za ogon*	16	5
11.	*couper les cheveux en quatre*	*dzielić włos na czworo*	40	0
12.	*coûter les yeux de la tête*	*kosztować majątek*	40	8
13.	*donner sa langue au chat*	*zapomnieć języka w gębie*	15	**10**
14.	*en avoir le cœur net*	*wiedzieć czego się spodziewać*	12	**12**
15.	*faire l'autruche*	*chować głowę w pisek*	32	4
16.	*faire la tête*	*dąsać się*	20	**11**
17.	*faire le pied de grue*	*czekać długo na stojąco*	31	**14**
18.	*garder à qqn un chien de sa chienne*	*odpłacać pięknym za nadobne*	19	**15**
19.	*jeter un coup d'œil*	*rzucić okiem*	**49**	0
20.	*jouer des coudes*	*rozpychać się łokciami*	24	8

Tab. 3.4 (Continuation)

N°	Locution française	Modèle équivalent en polonais	Nombre d'équivalents correctement saisis	Pas d'équivalent donné
21.	*manger de la vache enragée*	*być bardzo biednym, doznać trudnego życia*	8	**16**
22.	*ménager la chèvre et le chou*	*wilk syty i owca cała*	12	**16**
23.	*mettre les pieds dans le plat*	*wchodzić w coś z butami*	3	9
24.	*mettre un bœuf sur sa langue*	*milczeć, być dyskretnym*	36	8
25.	*perdre la tête*	*stracić głowę*	**50**	0
26.	*poser un lapin*	*wystawić kogoś (do wiatru)*	40	8
27.	*prendre le taureau par les cornes*	*brać byka za rogi*	**48**	0
28.	*prendre ses jambes à son cou*	*brać nogi za pas*	41	4
29.	*prêter l'oreille*	*nadstawiać ucha*	33	5
30.	*tuer la poule aux œufs d'or*	*zabić kurę, która znosi złote jajka*	34	4

Les résultats quantitatifs présentés ci-dessus montrent que les étudiants interrogés ont presque toujours essayé de réaliser l'exercice, c'est-à-dire de traduire la locution française en polonais. Cependant, cette tentative a eu des résultats mitigés. Les équivalents corrects représentent 48 % de toutes les réponses données. Pour nos répondants, les locutions les plus connues et les plus faciles à rendre se sont avérées être : *perdre la tête, jeter un coup d'œil, avoir un nœud dans la gorge,* et *prendre le taureau par les cornes.* Plus de 90 % des participants ont donné des réponses correctes dans ces cas. Par contre, les locutions *casser les oreilles à qqn, manger de la vache enragée, ménager la chèvre et le chou, garder à qqn un chien de sa chienne, faire le pied de grue, en avoir le cœur net, avoir les deux pieds dans le même sabot, faire la tête* et *donner sa langue au chat* ont souvent découragé les participants. Dans ces cas, ils ont souvent laissé des blancs.

3.9.2.2.2. Analyse qualitative

Le tableau ci-dessous présente les réponses données par les participants à l'enquête. La troisième colonne contient les propositions d'équivalents les plus courantes relevées dans les questionnaires.

Tab. 3.5 : Connaissance des locutions – résultats qualitatifs de l'expérience.

N°	Locution française	Modèle équivalent en polonais	Autres équivalents proposés par les répondants
1.	*(ne pas) avoir le cœur à*	*(nie) mieć do czegoś serca*	*(nie) mieć ochoty na coś*
2.	*avoir la puce à l'oreille*	*mieć podejrzenia, domyślać się*	*mieć otwarte uszy, mieć wyrzuty sumienia, mieć wątpliwości*
3.	*avoir la tête près du bonnet.*	*być wybuchowym*	*mieć gorącą głowę, w gorącej wodzie kąpany, być kłębkiem nerwów*
4.	*avoir le cœur gros*	*być smutnym*	*mieć twarde serce, mieć gołębie serce, mieć wielkie serce*
5.	*avoir les deux pieds dans le même sabot*	*być biernym, niezdolnym do działania*	*mieć dwie lewe ręce*
6.	*avoir un cœur d'artichaut*	*łatwo się zakochiwać, być niestałym w miłości*	*mieć gołębie serce*
7.	*avoir un nœud dans la gorge*	*mieć ściśnięte gardło*	*mieć gulę/kulę/węzeł w gardle*
8.	*casser la tête à qqn*	*suszyć komuś głowę*	*zawracać komuś głowę*
9.	*casser les oreilles à qqn*	*męczyć kogoś hałasem*	*robić duży hałas, bębenki komuś pękają*
10.	*chasser deux lièvres à la fois*	*łapać dwie sroki za ogon*	*upiec dwie pieczenie na jednym ogniu*
11.	*couper les cheveux en quatre*	*dzielić włos na czworo*	*sprawiać niepotrzebne kłopoty*
12.	*coûter les yeux de la tête*	*kosztować majątek*	*kosztować krocie, być oczkiem w głowie, nadmiernie dbać o coś*
13.	*donner sa langue au chat*	*zapomnieć języka w gębie*	*zrezygnować z czegoś, poddać się, dać sobie spokój, ugryźć się w język*
14.	*en avoir le cœur net*	*wiedzieć czego się spodziewać*	*wiedzieć na czym się stoi, mieć czyste serce/sumienie*

Tab. 3.5 (Continuation)

N°	Locution française	Modèle équivalent en polonais	Autres équivalents proposés par les répondants
15.	*faire l'autruche*	*chować głowę w pisek*	*przymykać oko, unikać problemów, udawać*
16.	*faire la tête*	*dąsać się*	*być w złym humorze, stroić miny, mieć muchy w nosie, głowić się*
17.	*faire le pied de grue*	*czekać długo na stojąco*	*stać jak kołek, czekać z boku, czekać na Godota*
18.	*garder à qqn un chien de sa chienne*	*odpłacać pięknym za nadobne*	*pies ogrodnika, mieć pretensje, żywić urazę, wyrównać rachunki*
19.	*jeter un coup d'œil*	*rzucić okiem*	*obserwować ukradkiem, zerkać*
20.	*jouer des coudes*	*rozpychać się łokciami*	*przełamywać bariery, czuć się komfortowo, grać głupca*
21.	*manger de la vache enragée*	*być bardzo biednym, doznać trudnego życia*	*gniewać się, wściekać się, pienić się, wstać lewą nogą*
22.	*ménager la chèvre et le chou*	*wilk syty i owca cała*	*grać na dwa fronty, zadowalać wszystkich, upiec dwie pieczenie na jednym ogniu*
23.	*mettre les pieds dans le plat*	*wchodzić w coś z butami*	*zrobić błąd/gafę, źle podchodzić do tematu, maczać w czymś palce, zamiatać pod dywan*
24.	*mettre un bœuf sur sa langue*	*milczeć, być dyskretnym*	*trzymać język za zębami, ciągnąć za język, trzymać w tajemnicy, milczeć jak grób*
25.	*perdre la tête*	*stracić głowę*	*nie mieć rozumu, oszaleć*
26.	*poser un lapin*	*wystawić kogoś (do wiatru)*	*wystrychnąć kogoś na dutka*
27.	*prendre le taureau par les cornes*	*brać byka za rogi*	*radzić sobie z trudnościami, stawiać czoła trudnościom*
28.	*prendre ses jambes à son cou*	*brać nogi za pas*	*uciekać, biegnąć co sił w nogach, uciekać gdzie pieprz rośnie*
29.	*prêter l'oreille*	*nadstawiać ucha*	*mieć gumowe ucho, słuchać uważnie, zamieniać się w słuch*
30.	*tuer la poule aux œufs d'or*	*zabić kurę, która znosi złote jajka*	*chciwość niszczy źródło zysków*

L'analyse qualitative montre que, comme dans le cas des pragmatèmes, les répondants ont fait preuve de créativité. Souvent, les correspondants proposés différaient des équivalents modèles, tout en restant communicativement motivés dans de nombreux cas. Cela prouve certaines compétences des étudiants interrogés, qui ont presque à chaque fois tenté de rendre en polonais le sens de la locution française.

Nous voyons clairement que les participants étaient conscients d'avoir affaire à des structures de nature locutionnelle : en effet, de nombreux correspondants proposés ont une forme de séquence figée, même lorsque le correspondant est erroné. Par exemple *zamiatać pod dywan* pour *mettre les pieds dans le plat*, *mieć gołębie serce* pour *avoir un cœur d'artichaut*, *mieć wyrzuty sumienia* pour *avoir la puce à l'oreille*, *pies ogrodnika* pour *garder à qqn un chien de sa chienne.*

L'univers locutionnel constitue une zone phraséologique perçue traditionnellement comme figée, figurative et idiomatique. Cette perception est bien visible chez nos répondants qui, le plus souvent, cherchent à proposer des équivalents de nature locutionnelle et stéréotypée. En analysant les résultats de l'expérience, nous pouvons dégager les **étapes** de la **quête des équivalents** de nos répondants. Ces étapes sont les suivantes :

- **la lecture de la locution en langue source** : si la locution est connue, le participant donne tout de suite son équivalent correct en langue cible. Si la locution n'est pas connue, il cherche à déduire sa signification à partir d'une lecture plus ou moins analytique ;
- **la décodage du sens de la locution** : si le sens de la locution n'est pas évident, le répondant essaie de le construire à partir d'une lecture analytique et/ou s'appuyant sur des connotations symboliques et stéréotypées ;
- **le choix d'un équivalent en langue cible** : souvent, le répondant cherche à trouver un équivalent de nature locutionnelle appartenant à l'univers phraséologique de la langue cible ; parfois, il se contente de donner un équivalent qui est une association libre de mots exprimant la signification implicite de la locution française d'origine, par exemple *unikać problemów* pour *faire l'autruche*, *uciekać* pour *prendre ses jambes à son cou*, ou *radzić sobie z trudnościami* pour *prendre le taureau par les cornes.*

Les propositions erronées prouvent que l'opération de transfert interlingual en phraséologie est souvent difficile et compliquée, et que faire coïncider deux univers phraséologiques exige beaucoup de compétences et de

sensibilité linguistique. Les erreurs de transfert interlingual des locutions résultent d'échecs à différentes étapes de la transposition phraséologique. Il nous semble que le plus souvent, c'est la mauvaise compréhension de la locution source qui entraîne l'erreur de traduction. Le décodage basé sur la lecture analytique et/ou sur des connotations mal interprétées conduit souvent au choix d'un équivalent inadapté. Les exemples suivants semblent confirmer notre observation : *mieć czyste serce* pour *en avoir le cœur net*, *przełamywać bariery* pour *jouer des coudes*, *gniewać się, wściekać się, pienić się* pour *manger de la vache enragée.*

3.9.3. Discussion et bilan des résultats des expériences

Dans son approche moderne, la phraséologie ne se focalise pas seulement sur des structures conventionnelles et métaphoriques, sur des idiomes ou des parémies. Actuellement, les phraséologues élargissent nettement leur champ de recherche et y incluent toutes les associations de mots préfabriquées. La phraséologie contemporaine se concentre souvent sur l'analyse de structures polylexicales qui, dans la période initiale de développement de la phraséologie, étaient placées en marge de ce domaine de recherche. En conséquence, le rôle de la phraséologie ainsi comprise devient très important tant dans les processus d'enseignement des langues étrangères qu'en traduction et dans la formation des traducteurs. Les associations polylexicales figées de différents types ont une fréquence élevée dans toutes les langues naturelles et devraient être prises en considération lorsque nous parlons de compétences lexicales et collocationnelles. Elles représentent également un sérieux défi dans la perspective interculturelle, dans l'enseignement et dans la traduction.

Comme l'ont montré nos enquêtes, l'équivalence interlinguale des pragmatèmes et des locutions est une question complexe et ambiguë. Nos répondants étaient des étudiants ayant un niveau de français avancé, dont les compétences linguistiques générales sont assez élevées. En outre, les formules et les locutions exploitées dans nos expériences étaient typiques et largement répandues. Pourtant, la connaissance des locutions et des pragmatèmes choisis pour les expériences ne dépassait pas 50 % du corpus analysé (40 % pour les pragmatèmes et 48 % pour les locutions), et un examen plus approfondi des résultats nous a conduite à une conclusion inquiétante, à savoir que

les équivalents polonais proposés par les répondants n'ont très souvent pas le caractère de formules ou de locutions phraséologiques correspondantes. Les étudiants se sont souvent appuyés sur une interprétation littérale de la séquence française, et ils ont essayé de la transférer plus ou moins directement en polonais. Cette démarche suscite des réserves chez le phraséologue, car elle fait état d'un niveau de compétences phraséologiques assez faible chez les personnes testées. Elle manifeste aussi un manque de conscience des structures préfabriquées et de sensibilité face à celles-ci. Des conclusions similaires ont également été tirées par T. Szutkowski (2019), qui a étudié la sous-compétence phraséologique des étudiants en néophilologie sur la base d'autres structures figées. Ses recherches montrent que les séquences phraséologiques moins conventionnalisées sont généralement traitées en traduction de manière analytique, avec une large part d'interprétation littérale, et que la compréhension de la phraséologie par les néophilologues est encore assez étroite, traditionaliste, et répond plutôt à des séquences idiomatiques de nature typique.

La conscience de nos répondants face aux locutions figées semble un peu meilleure que leur perception des pragmatèmes. La structure régulière des pragmatèmes et leur transparence sémantique les amènent souvent à ne pas les percevoir en tant que formules conversationnelles figées et motivées pragmatiquement par l'usage. Ainsi, les équivalents proposés par nos répondants sont souvent des traductions littérales des séquences pragmatémiques de la langue source en langue cible. Par contre, les structures locutionnelles sont davantage perçues comme phraséologiques. D'habitude, dans ce cas, les répondants ont été plus attentifs au caractère idiomatique des locutions, leur interprétation des structures locutionnelles a souvent été plus figurative et davantage basée sur des connotations symboliques.

La connaissance des différents types de structures préfabriquées est sans aucun doute très importante pour une communication efficace. Elles sont souvent présentes dans le discours contemporain, c'est pourquoi elles ne peuvent pas être omises ou marginalisées dans la didactique des langues étrangères, ni dans la formation des traducteurs. En raison de la nature spécifique des structures formulées et reproduites dans les actes de langage, il vaut certainement la peine de leur accorder plus d'attention dans les processus d'apprentissage des langues, tout en sensibilisant les apprenants à leur présence et à leur rôle spécifique dans la communication.

4. Remarques finales

Le **figement langagier** englobe différentes structures qui sont polylexicales et répétitives. L'évolution de la phraséologie est bien illustrée par les différentes typologies d'unités phraséologiques qui ont été proposées au fil des années, à commencer par la classification pionnière de Ch. Bally en 1909. Dans la tradition phraséologique romane, il convient de noter avant tout les propositions de B. Pottier (1987), G. Gross (1996), S. Mejri (1997) et I. Mel'čuk (2011, 2013). Dans la tradition phraséologique polonaise, les propositions les plus importantes sont celles de S. Skorupka (1969), A. M. Lewicki (1976, 1983) et W. Chlebda (2003, 2005). Cependant, la phraséologie moderne nécessite une typologie mise à jour qui, d'une part, puisse couvrir tous les phénomènes analysés dans la phraséologie élargie, et d'autre part, soit simple, transparente et universelle. Inspirée des travaux d'I. González Rey (2002, 2007, 2021), Á. Solano Rodríguez (2018), H. Bürger (2015), I. Mel'čuk (2011, 2013, 2023), et basée sur la perception et l'analyse des structures phraséologiques contemporaines, une nouvelle **typologie des unités phraséologiques** peut être proposée. Elle comprend :

- les syntagmes phraséologiques, qui incluent les locutions et les collocations ;
- les séquences phraséologiques fonctionnelles ;
- les énoncés phraséologiques, qui englobent les parémies et les pragmatèmes.

Les **syntagmes phraséologiques** sont des composants polylexicaux des phrases. Les **séquences phraséologiques fonctionnelles** sont des unités dont le rôle est principalement syntaxique. Les **énoncés phraséologiques**, quant à eux, sont des unités autonomes qui ont elles-mêmes une forme de phrase ou sont des équivalents elliptiques de phrase. La typologie proposée permet de diviser la phraséologie actuelle en sections de recherche plus petites et plus détaillées. De manière analogue aux groupes distingués dans la classification, il est possible de postuler la distinction de **plusieurs sous-domaines en phraséologie** théorique, contrastive et appliquée, qui

font référence à une classe spécifique de phénomènes phraséologiques analysés. Il s'agirait des sous-champs suivants :

- phraséologie collocationnelle,
- phraséologie locutionnelle,
- phraséologie des séquences fonctionnelles,
- phraséologie parémique,
- phraséologie pragmatémique

La division proposée peut être utile pour définir plus précisément la portée et le sujet de la recherche en phraséologie actuelle. Il convient de noter que phraséologie traditionnelle s'intéressait surtout aux structures locutionnelles et parémiques, tandis que désormais, les structures collocationnelles et pragmatémiques, autrefois traitées de manière assez marginale, commencent à occuper une place centrale dans les recherches. La phraséologie des séquences fonctionnelles n'a jusqu'à présent pas été analysée fréquemment ou de manière exhaustive, ce qui signifie qu'il s'agit d'un domaine méritant plus d'attention.

Le figement langagier analysé d'un **point de vue discursif** est également un défi. Les unités phraséologiques de divers types font partie de séquences textuelles et en tant que telles, sont soumises à des processus constants d'adaptation et de modification. Diverses mises en œuvre discursives conduisent au développement de variantes phraséologiques, ainsi qu'à des innovations phraséologiques et au défigement. Envisager la phraséologie dans une perspective discursive permet de décrire le phénomène phraséologique de façon plus exhaustive et de le traiter de manière plus complète dans la recherche contrastive et phraséotraductionnelle.

Les études phraséologiques menées dans une **perspective contrastive** montrent que les associations polylexicales figées des langues naturelles ne sont pas nécessairement conceptualisées de la même manière d'une langue à l'autre. Dans un système linguistique différent, elles peuvent, entre autres, prendre une forme phraséologique différente : c'est ainsi que l'expression polonaise *dać nogę* (« donner de la jambe ») fonctionne en français sous la forme de *prendre ses jambes à son cou.* Elles peuvent également ne pas être conceptualisées sous une forme phraséologique, ce qui, en cas de traduction, oblige à rechercher d'autres mécanismes et d'autres formes linguistiques pour rendre un sens approchant de celui de la structure initiale et permettre le transfert du concept original dans la langue cible. Par exemple,

le phraséologisme polonais *coś komuś poszło w pięty* (« quelque chose lui est allé dans les talons ») doit être exprimé en français par d'autres moyens linguistiques reflétant le sens global de l'expression, par exemple *il l'a senti passer*. Le figement langagier d'une langue est influencé par des facteurs cognitifs au sens large (des dimensions culturelles, historiques et sociales), ainsi que par des facteurs linguistiques (des caractéristiques grammaticales et syntaxiques). Ces facteurs diffèrent selon les systèmes linguistiques, ce qui, évidemment, rend difficile le transfert interlingual de la phraséologie. La recherche contrastive et la question clé de l'équivalence interlinguale sont d'une importance inestimable pour la traduction, et pour la phraséotraduction en particulier. En analysant différentes approches en phraséotraduction, on peut remarquer le caractère graduel de l'équivalence en traduction, ainsi que certaines tendances communes à toutes les conceptions de traduction. D'un côté de l'échelle, on observe des structures à degré élevé d'équivalence interlinguale, tandis qu'en avançant vers l'autre extrémité de l'échelle, le degré d'équivalence phraséologique diminue progressivement.

Il est possible d'indiquer quatre **types fondamentaux d'équivalents phraséologiques** :

- les homologues,
- les correspondants partiels à images analogues,
- les correspondants partiels à images différentes,
- les séquences lacunaires.

Le groupe des **homologues**, également appelés *équivalents absolus*, ne pose généralement pas de difficultés majeures en traduction. Dans ce cas, dans les langues source et cible, il existe des structures phraséologiques identiques par l'image exploitée et par leur composition lexicale et grammaticale. En utilisant le concept de *tertium comparationis*, on peut dire que les homologues fonctionnant dans des codes linguistiques différents font référence au même objet, au même concept ou à la même situation. En même temps, leur forme linguistique reste analogue. Par exemple, l'expression polonaise *mieć związane ręce* correspond exactement à l'expression française *avoir les mains liées*.

Les groupes de **correspondants partiels (à images analogues ou différentes)** peuvent être plus problématiques pour le traducteur, car la phraséologie présente dans la langue source n'a pas d'équivalent phraséologique analogue dans la langue cible. Il est donc nécessaire de très bien comprendre la phraséologie initiale, en décodant non seulement son sens, mais aussi sa

fonction et les connotations pragmatiques et culturelles qu'elle véhicule. Le traducteur doit ensuite rechercher les mécanismes et moyens linguistiques qui refléteront au mieux le sens et les fonctions linguistiques de l'unité dans la langue cible. Dans ce cas, il est souvent possible d'utiliser une tournure à image différente et une structure lexico-syntaxique différente dans la langue cible. Par exemple, en polonais, on dit *trafiła kosa na kamień* (« la faux a tapé dans la pierre ») tandis que dans une situation similaire, le français a recours à une expression qui met en scène des animaux : *à bon chat, bon rat.*

Mais du point de vue de la traduction, le groupe le plus compliqué semble être celui des **séquences lacunaires**, également appelées *à équivalent zéro.* Elles sont propres à une seule langue, c'est-à-dire, du point de vue de la traduction, à la langue source. En conséquence, le traducteur doit généralement rechercher d'autres possibilités de traduction, les plus courantes étant la traduction par description, la paraphrase, l'équivalent en un seul mot, le calque ou l'omission de la séquence. Par exemple, il existe en français une séquence *avoir un cheveu sur la langue* qui, en polonais, peut être traduite par un équivalent en un seul mot, à savoir le verbe *seplenić* (« zézayer »). *Avoir un chat dans la gorge* est un autre exemple d'expression française sans correspondant polonais sous forme d'association idiomatique imagée. Il n'existe pas non plus de séquence polonaise proche de l'original. Par conséquent, nous ne pouvons traduire le sens de cette expression que d'une manière non phraséologique, par exemple *mieć chrypkę* (« être enroué »). Dans les cas décrits ci-dessus, le registre stylistique de l'original et de la traduction, ainsi que leur valeur expressive, seront différents. L'équivalence interlinguale en phraséologie est un phénomène scalaire. Ainsi, la classification en quatre parties ne montre que les catégories les plus typiques et les plus saillantes de cette échelle.

Le **degré d'équivalence phraséologique** se répercute dans la complexité du **transfert interlingual** des structures figées. Ainsi, les homologues trouvent facilement des équivalents en traduction, tandis que les séquences lacunaires sont perçues comme des formules très difficiles à traduire dans un autre code linguistique. De plus, l'observation des processus de phraséotraduction nous permet de constater que l'image et la forme linguistique des tournures phraséologiques créées de manière autochtone dans les différentes langues sont organisées différemment. De telles structures se caractérisent généralement par un faible degré d'équivalence interlinguale et posent problème dans le processus de traduction. Cependant, les structures

phraséologiques calquées, empruntées, ou celles qui, dans plusieurs langues, ont une origine commune ou rendent compte d'une perception du monde commune à tous, se caractérisent par plus grande analogie au niveau sémantique, formel et pragmatique bien qu'elles fonctionnent dans des codes linguistiques différents. De telles associations polylexicales ont généralement un degré plus élevé d'équivalence interlinguale et ne posent donc pas de problèmes majeurs en traduction.

Le figement langagier comprend des **structures à degrés de fixité différents**. Contrairement aux attentes, un figement total ne pose pas beaucoup de problèmes en traduction. Dans ce cas, il suffit en effet de connaître un groupe déterminé d'équivalents et de traiter les structures polylexicales à l'instar des lexèmes simples. En revanche, traduire des structures faiblement figées, telles que les collocations, les pragmatèmes ou les termes spécialisés polylexicaux, est une tâche beaucoup plus difficile, d'autant plus que dans leur cas, il s'agit aussi de bien repérer et délimiter la structure dans le texte source.

Les associations polylexicales posent des **problèmes de traduction** principalement en raison :

- de la discontinuité et de la nature arbitraire de leurs composants, même si l'ensemble de la structure est parfois lexicalisé,
- de leur double nature sémantique, qui suppose un sens littéral et un sens figuré,
- d'une référence qui peut être indirecte,
- de caractéristiques socioculturelles (par exemple : connotations, associations, symbolisme).

La complexité de la tâche des traducteurs dans le domaine de la phraséologie et l'observation des problèmes qu'ils rencontrent dans la pratique montrent sans aucun doute la nécessité de développer la phraséotraduction, ainsi que la nécessité d'une didactique consciente dans ce domaine.

Le **processus de phraséotraduction comprend plusieurs étapes**, à savoir :

- le repérage de la structure polylexicale dans le texte source ;
- le décodage de la signification de la structure et de ses éventuelles connotations culturelles et pragmatiques ;
- le choix d'une stratégie de phraséotraduction adaptée au cas ;
- la sélection d'un équivalent approprié au texte cible.

La **phraséotraduction** connaît la plupart des problèmes qui apparaissent en traduction interlinguale, et ces derniers s'y trouvent même amplifiés. La compétence phraséologique en langue maternelle, et plus encore dans la langue seconde, suppose un niveau élevé de compétences lexicales, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, des connaissances approfondies et une grande sensibilité linguistique de la part du traducteur. La phraséologie se forme dans chaque langue naturelle en relation avec divers processus cognitifs, sociaux et culturels. La dimension formelle des langues est également importante, en particulier leurs traits spécifiques et leurs contraintes grammaticales et syntaxiques.

Annexes

Annexe 1 : Le formulaire de l'enquête utilisé dans l'expérience 1 (chapitre 3.9.1)

FORMULAIRE DE L'ENQUÊTE

Attribuez **un équivalent polonais** pour chaque formule expressive de la conversation donnée en français. Pour faciliter cette tâche, on a présenté les définitions des formules évoquées et les exemples de leur emploi.

	Langue française	**Langue polonaise**
1.	Bon courage !	

1. La formule BON COURAGE sert aujourd'hui le plus souvent à mettre fin à une interaction de manière polie ou à prendre congé.
2. BON COURAGE est utilisé comme formule de souhait lorsque l'interlocuteur se trouve dans une situation difficile, ou doit faire face à une épreuve (pour lui témoigner sa sympathie, de manière sincère ou parfois ironique).

Exemple : *On va pouvoir commencer… N'ayez pas peur, il ne va rien vous arriver… Et* ***bon courage****!*

2.	Pas de problème	

1. La formule PAS DE PROBLÈME est utilisée dans la conversation pour marquer l'adhésion, le consentement à ce qui est proposé ou demandé.
2. La formule PAS DE PROBLÈME ! / IL N'Y A PAS DE PROBLÈME est utilisée lorsque le locuteur veut mettre à l'aise son interlocuteur en lui signalant que la gêne éventuelle que ce dernier pourrait provoquer ne lui cause pas de désagrément particulier.

Exemple : *Si tu n'avais pas assez d'argent pour payer ton loyer, ton propriétaire te disait : «* ***Pas de problème****, tu me paieras la semaine prochaine ! »*

3.	Pas question	

La formule PAS QUESTION est utilisée lorsque le locuteur veut exprimer un refus catégorique devant une demande jugée excessive ou dangereuse. Elle accompagne souvent une réaction négative liée à un sentiment de colère ou d'agacement.

Exemple : *On va dîner ici, dis-je. – **Pas question**, dit Alex. Dedans.*

4.	Vas-y !	

La formule VAS-Y ! est utilisée pour encourager quelqu'un à effectuer une activité :

– soit, dans un sens purement spatial, lorsque le locuteur enjoint l'interlocuteur de se rendre quelque part ; le figement pragmatique se limite dans cet emploi à l'enrichissement apporté par la nuance d'encouragement ou d'impatience, marquée prosodiquement,
– soit sans idée de mouvement ou de déplacement, lorsqu'il demande d'accomplir toute autre action alors que l'interlocuteur se montre hésitant, ou qu'il est en train d'accomplir un effort difficile (dans un contexte sportif, par exemple) ; elle est parfois utilisée ironiquement pour encourager quelqu'un à persévérer dans une voie négative.

Exemple : *Bon, tu parles de ce que tu veux, je sais pas, mais ton parcours scolaire, il est long ton parcours scolaire, hein, après tu me dis ce que tu veux dessus, mais alors, **vas-y,** je t'écoute.*

5.	Désolé(e) / Je suis désolé(e)	

La formule DÉSOLÉ, ÉE ou JE SUIS DÉSOLÉ, ÉE est utilisée :

1. Lorsque le locuteur veut marquer sa sympathie à quelqu'un, à la suite d'un événement triste ou d'un désagrément que ce dernier a subi.
2. Lorsque le locuteur veut marquer son regret, ou s'excuser auprès de son interlocuteur à la suite d'un désagrément qu'il lui a fait subir ou qu'il risque de lui faire subir.

Exemple : *Bon, lui dit-il, **désolé,** mais je vais devoir vous immobiliser un peu.*

6.	Ça fait rien	

La formule ÇA FAIT RIEN est utilisée lorsque le locuteur veut minimiser les effets d'un acte ou d'un événement, potentiellement négatifs, qui viennent de se produire, ou qui d'être évoqués par son interlocuteur ou par lui- -même.
Exemple : *Je vous ai dérangé, je m'excuse. Mais c'est pour le portail. –* ***Ça fait rien****!*

7.	C'est dommage	

La formule C'EST DOMMAGE est utilisée lorsque le locuteur veut manifester son regret ou sa déception.
Exemple : ***C'est dommage*** *car on a fait un super match. On a eu des valeurs, on a été solidaires. La déception est inévitable mais on peut être fiers de notre investissement.*

8.	C'est pas possible	

La formule C'EST PAS POSSIBLE est utilisée quand le locuteur veut exprimer sa surprise, son étonnement, son agacement ou sa colère (parfois avec une nuance d'ironie) ou encore sa consternation devant une nouvelle, un événement inattendu.
Exemple : *C'est la nuit surtout que cette conversation faisait le siège de mon esprit, retardant le moment où je parvenais à m'endormir. Je n'arrêtais pas de me dire :* ***ce n'est pas possible****, c'est un hasard, mon Pierre est si aimant, si honnête, si droit. Il n'est pas homme à mentir. Une double vie ? Je n'y crois pas.*

9.	C'est pas grave	

La formule C'EST PAS GRAVE est utilisée lorsque le locuteur veut minimiser les conséquences d'une action qui vient de se produire, ou d'une situation qui vient d'être évoquée, et qui pourrait avoir des conséquences négatives.
Exemple : *Toi, Mathieu, tu es un acteur qui ne sait pas pleurer, mais* ***c'est pas grave****, il y a de très grands acteurs qui ne savent pas pleurer.*

10.	C'est une honte	

La formule C'EST UNE HONTE est utilisée lorsque le locuteur exprime son indignation devant un fait qu'il juge injuste, révoltant ou inacceptable.
Exemple : *Pauvre malheureux, c'est pas avec sa misérable carabine qu'il pouvait leur faire du mal. C'est une honte 307 revolvers ? Et le mettre dans un tel état, si* ***c'est pas une honte*** *?*

11.	Ça tombe bien	

La formule ÇA TOMBE BIEN est utilisée lorsque le locuteur veut exprimer sa satisfaction de voir un élément du contexte arriver à propos, ou coïncider à fort à propos avec ce qui était déjà prévu ou programmé.
Exemple : ***Ça tombe bien*** *parce que c'est le sujet de ma thèse.*

12.	C'est la galère	

La formule C'EST LA GALÈRE est utilisée lorsque le locuteur réagit à une situation, une tâche pénible, difficile à surmonter, soit par empathie avec autrui, soit pour exprimer sa propre détresse, ou son mécontentement.
Exemple : *Il faut bien l'admettre, pour les débutants* ***c'est la galère*** *!*

13.	Je te jure / je vous jure	

1. La formule JE TE JURE utilisée lorsque le locuteur veut renforcer son assertion ou la mettre en relief en prenant à témoin son interlocuteur.
2. Elle exprime souvent un état émotionnel négatif (indignation, exaspération, étonnement outré) ou positif (étonnement admiratif) face à un état de chose donné.

Exemple : *Non, mais* ***je te jure****... je perds de plus en plus foi en l'humanité là.*

14.	Ça roule	

La formule ÇA ROULE est utilisée dans l'interaction avec deux fonctions pragmatiques différentes :

1. Lorsque le locuteur veut exprimer sa satisfaction du fait que quelque chose se passe bien ou se déroule selon ce qu'il avait prévu ou rassurer son interlocuteur.
2. Lorsque le locuteur veut marquer son accord à une proposition ou à une demande de l'interlocuteur.

Exemple : *Bon,* ***ça roule*** *! On s'arrache.*

15.	On croit rêver	

La formule ON CROIT RÊVER est utilisée lorsque le locuteur veut exprimer sa stupéfaction, sa consternation ou son indignation face à un état de choses qu'il juge déplorable, choquant ou scandaleux.
Exemple : *Dans son dernier discours, Hitler invoque la providence et le seigneur qui le protège dans sa croisade idéaliste.* ***On croit rêver…***

Merci beaucoup !!!

Source des formules, de leurs définitions et exemples d'emploi :
« Les formules expressives de la conversation. Analyse contrastive : français-polonais-italien », Anna Krzyżanowska · Francis Grossmann · Katarzyna Kwapisz-Osadnik (éds), Wydawnictwo Episteme, Lublin 2021.

Annexe 2 : Le formulaire de l'enquête utilisé dans l'expérience 2 (chapitre 3.9.2)

FORMULAIRE DE L'ENQUÊTE

Attribuez **un équivalent polonais** pour chaque locution verbale donnée en français.

Pour faciliter cette tâche, on a présenté les exemples de l'emploi de ces locutions en contexte.

Langue française	Langue polonaise
(ne pas) avoir le coeur à ex. *Jef Lombard n'eut pas le cœur de la contredire.*	
avoir la puce à l'oreille ex. *Folle qui pense à son amant absent toute la nuit, dit-on, a la puce à l'oreille.*	
avoir la tête près du bonnet ex. *Ces jeunes Alsaciens sont quelquefois terribles, jamais méchants ; le malheur est qu'ils aient la tête si près du bonnet, et la main si près du couteau.*	
avoir le coeur gros ex. *Il a eu gros cœur de votre départ.*	
avoir les deux pieds dans le même sabot ex. *Elle était revenue du périple en mer, avait acheté la plupart des maisons du coin, rebâti puis vendu plusieurs gîtes, car elle n'avait pas les deux pieds dans le même sabot.*	
avoir un coeur d'artichaut ex. *Coeur d'artichaut, une feuille pour tout le monde.*	
avoir un noeud dans la gorge ex. *Je vais sans doute avoir un noeud dans la gorge, ça m'arrive quand j'en parle.*	
casser la tête à qqn. ex. *Alors inutile de te casser la tête.*	

Langue française	Langue polonaise
casser les oreilles à qqn. ex. ex. *Ce bruit, ce tapage me casse les oreilles.*	
chasser deux lièvres à la fois ex. *C'est une politique incohérente poursuivant deux lièvres à la fois, et les lâchant tous l'un après l'autre.*	
couper les cheveux en quatre ex. *Bien que je comprenne que le député d'en face puisse penser que je coupe les cheveux en quatre, je tente simplement de vous fournir les faits bruts, monsieur le Président.*	
coûter les yeux de la tête ex. *Elle doit coûter les yeux de la tête.*	
donner sa langue au chat ex. *Je crois que j'ai exécuté mon obligation contractuelle en répondant à huit questions, donc je donne ma langue au chat.*	
en avoir le coeur net ex. *Je veux en avoir le cœur net.*	
faire l'autruche ex. *L'alerte est donc lancée, mais la chute n'est pas inéluctable, si on sait réagir à temps. Il s'agit de préférer la prise de conscience à la « politique de l'autruche », l'audace de nouvelles solutions aux certitudes tranquilles.*	
faire la tête ex. *Certains regardent mon visage et ils pensent que si je fais la tête, nous avons un problème, mais ce n'est pas le cas.*	
faire le pied de grue ex. *À faire le pied de grue auprès de ceux qui m'avaient chassé : c'était mal me connaître.*	
garder à qqn. un chien de sa chienne ex. *Le Père Duchesne est emporté dans cette vague humaine, qui roule, irritée et timultueuse, à travers le palais. Ne vous avais-je pas promis, crie-t-il à Louis XVI, un petit chien de ma chienne ?*	

Langue française	Langue polonaise
jeter un coup d'oeil ex. *Vous pouvez jeter un coup d'œil aux ingrédients, consulter votre médecin et enfin faire le test vous-même.*	
jouer des coudes ex. *Jacques et ses amis, jouant des coudes, essayèrent de se frayer un chemin à travers cette marée humaine.*	
manger de la vache enragée ex. *Madame Balzac installa Honoré dans une mansarde, en lui allouant une pension suffisante à peine aux plus stricts besoins, espérant qu'un peu de vache enragée le rendrait plus sage.*	
ménager la chèvre et le chou ex. *Le secrétaire parlementaire a dit plus tôt aujourd'hui que les conservateurs tentent de ménager la chèvre et le chou.*	
mettre les pieds dans le plat ex. *Il n'attaque rien, il ne défend rien, il élude tous les vrais problèmes. Où voulez-vous en venir? Mettez donc carrément les pieds dans le plat.*	
mettre un boeuf sur sa langue ex. *« Je ne sais pas vivre avec un boeuf sur la langue », a déclaré le garde des Sceaux au micro de RTL.*	
perdre la tête ex. *Je vais perdre la tête si on reste ici plus longtemps.*	
poser un lapin ex. *Je disais que je suis contente qu'il soit venu au lieu de nous poser un lapin.*	
prendre le taureau par les cornes ex. *Le plus important, c'est donc d'avoir assez de courage pour prendre le taureau par les cornes.*	
prendre ses jambes à son cou ex. *Je suis passée au bureau te dire bonjour, mais je t'ai vu prendre les jambes à ton cou.*	

Langue française	Langue polonaise
prêter l'oreille ex. *Je dois tout d'abord prêter l'oreille à sa voix !*	
tuer la poule aux oeufs d'or ex. *En effet, il ne faut pas tuer la poule aux oeufs d'or qu'est le tourisme.*	

Merci beaucoup !!!

Sources des locutions et des exemples d'emploi :

Sułkowska M., 2013, *De la phraséologie à la phraséodidactique. Études théoriques et pratiques.* Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, 190–195.
expressio.fr
reverso.net

Références citées

Achard P. (1997). La locutionnalité à géométrie variable. Dans : *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, P. Fiala, P. Lafon, M.-F. Piguet (éds). Paris : Klincksieck, 273–284.

Adamska-Sałaciak A. (2011). Between designer drugs and afterburners : A Lexicographic-Semantic Study of Equivalence. *Lexicos*, 21, 1–22.

Adinolfi L. (1996). Prefabricated Language : Issues and Controversies. *Selected Papers on Theoretical and Applied Linguistics*, 9, 249–255.

Ahmadi S., Ketabi S. (2011). Translation procedures and problems of Color idiomatic expressions in English and Persian : Cultural comparison in focus. *The Journal of International Social Research*, 4(17), 10–39.

Aijmer K. (2014). *Conversational Routines in English : Convention and Creativity*. London, New-York : Routledge.

Albrecht J. (2013). *Übersetzung und Linguistik*. Tübingen : Narr.

Albrecht J., Métrich R. (éds) (2016). *Manuel de traductologie*. Berlin/Boston : Walter de Gruyter.

Anscombre J.-C. (1994). Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative. *Langue française*, 102, 95–107.

Anscombre J.-C. (2000). Parole proverbiale et structures métriques. *Langages*, 139, 6–26.

Anscombre J.-C. (2003). Les proverbes sont-ils des expressions figées ? *Cahiers de lexicologie*, 82(1), 159–173.

Anscombre J.-C. (2008). Les formes sentencieuses : peut-on traduire la sagesse populaire? *Meta*, 53(2), 253–268.

Anscombre J.-C. (2011). Figement, idiomaticité et matrices lexicales. Dans : *Le figement linguistique : la parole entravée*, J.-C. Anscombre, S. Mejri (éds). Paris : Honoré Champion, 17–40.

Anscombre J.-C. (2012). *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes.* Paris : Armand Colin.

Anusiewicz J. (1978). *Konstrukcje analityczne we współczesnym języku polskim*. Wrocław : Zakład Narodowy im. Ossolińskich.

Bąba S. (1989). *Innowacje frazeologiczne współczesnej polszczyzny*. Poznań : Wydawnictwo Naukowe UAM.

Baker M. (1992). *In other words. A coursebook on translation.* London : Routledge.

Balibar-Mrabti A., Vaguer C. (2005). Présentation. Le semi-figement. *Linx*, 53, 7–15.

Balibar-Mrabti A., Vaguer C. (éds) (2005). Le semi-figement. *Linx*, 53.

Ballard M. (1992). *Le commentaire de traduction anglaise.* Paris : Nathan Université.

Ballard M. (2003). *Versus : La version réfléchie anglais-français. Repérages et paramètres.* Paris : Ophrys.

Ballard M. (2013). *Histoire de la traduction.* Bruxelles : De Boeck Supérieur s.a.

Ballard M., Kaladi A.-E. (2003). *Traductologie. Linguistique et traduction.* Presses : Université Artois.

Bally Ch. (1905). *Précis de stylistique.* Paris : Klincksieck.

Bally Ch. (1909). *Traité de stylistique.* Paris : Klincksieck.

Banyś W. (2020). Pragmatèmes au pays de la prosodie. *Neophilologica*, 32, 89–116.

Baranov A., Dobrovol'skij D. (1996). Cognitive modeling of actual meaning in the field of phraseology. *Journal of Pragmatics*, 25–3, 409–429.

Bárdosi V. (1989). Un ange passe : Contribution à l'étymologie d'une locution. Dans : *Europhras 88. Phraséologie contrastive*, G. Gréciano (éd.). Strasbourg : Université des sciences humaines, 7–16.

Bardovi-Harlig K. (2012). Formulas, routines, and conventional expressions in pragmatics research. *Annual Review of Applied Linguistics*, 32, 206–227.

Barrios M. A., Ovejas V. (2019). Pragmatèmes : concept, limites et formalisation. *Cahiers de lexicologie*, 115, 77–102.

Basaj M. (1982). Ekwiwalencja tłumaczeń frazeologizmów. *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, I, 157–165.

Beaugrande R. A., Dressler W. U. (1981). *Introduction to Text Linguistics.* Longman Publishing Group.

Ben Amor T. (2015). La phraséologie : entre variante(s) et défigement. Dans : *Fraseologia, didáctica y traducción*, P. Mogorrón Huerta, F. Navarro Domínguez (éds). Frankfurt am Main : Peter Lang, 37–52.

Bernet Ch. (1992). Sur quelques expressions du français populaire d'aujourd'hui et leurs variantes. Dans : *Grammaire des fautes et français non conventionnel.* Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 331–339.

Bertrand Y. (2004). À la bonne heure ! *Nouveaux cahiers d'allemand*, 22(2), 167–174.

Bertrand Y. (2004b). « C'est dire » et compagnie. *Nouveaux cahiers d'allemand*, 22(2), 175–189.

Białek E. (2009). *Kolokacja w przekładzie. Studium rosyjsko-polskie.* Lublin : Wydawnictwo UMCS.

Bidaud F. (2002). *Structures figées de la conversation. Analyse contrastive français-italien.* Berne : Peter Lang.

Bikova G. V. (1999). The lacunarity as a category of the lexical systemology. *Communication Culture and Its Formation*, 6, 60–63.

Blanco Escoda X. (2013). Équivalents de traduction pour les pragmatèmes dans la lexicographie bilingue français-espagnol. *Lexicographia*, 29(1), 5–28.

Blanco Escoda X., Mejri S. (2018). *Les Pragmatèmes.* Paris : Classiques Garnier.

Bogacki B. K. (1999). Quel temps fera-t-il? Les proverbes et dictons « météorologiques » et « temporels » en français et en polonais. Dans : *Il tempo, i tempi. Omaggio a L. Renzi.* Padova, 37–50.

Bogacki B. K. (2000). Les adjectifs de couleur en français et en polonais. Dans : *Lexique, Syntaxe et Sémantique.* Besançon : Presses de l'Université de Franche-Comté, 137–145.

Bogacki B. K. (2000b). La traduction et les limites de la fidélité. *Studia Romanica Posnaniensia*, 25/26, 29–40.

Bogacki B. K. (2003). Remarques sur un aspect quantitatif de la phraséologie comparée. *Studia Romanica Posnaniensia*, 30, 13–21.

Bogusławski A. (1997). Zagadnienie jednostek przekładowych. Dans : *Współczesny język polski i rosyjski. Konfrontacja przekładowa*, A. Bogusławski, J. Mędelska (éds). Varsovie : Wydawnictwo UW, 7–22.

Bolly C. (2011). *Phraséologie et collocations.* Bruxelles : Peter Lang.

Bonsignori V., Bruti S., Masi S. (2011). Formulae across languages : English greetings, leave-takings and good wishes in dubbed italian. Dans : *Audiovisual Translation in close-up : Practical and Theoretical Approaches*, A. Serban, A. Matamala, J.-M. Lavaur (éds). Bern et al. : Lang, 23–44.

Brinjy H. (2016). Interculturalité et traduction des expressions figées. *Synergies Monde Arabe*, 9, 23–40.

Burger H. (2015). *Phraseologie. Eine Einführung am Beispiel des Deutschen.* Auflage, Berlin : Schmidt.

Burger H. et al. (1998). *Phraseologie. Eine Einführung am Beispiel des Deutschen.* Berlin : Erich Schmidt.

Burger H. et al. (éds) (2007). *Phraseology. An International Handbook of Contemporary Research.* Berlin/New York : De Gruyter.

Buttler D. (1981). O zjawiskach derywacji we frazeologii. *Poradnik Językowy*, 5, 229–237.

Buttler D. (1982). Pojęcie wariantów frazeologicznych. Dans : *Stałość i zmienność związków frazeologicznych*, A. Lewicki (éd.). Lublin : UMCS, 27–35.

Buttler D. (1985). Norma, uzus i kodyfikacja w dziedzinie stałych związków wyrazowych. *Z problemów frazeologii polskiej i słowiańskiej*, 3, 73–86.

Camugli Gallardo C. (2008). Expressions figées, gestes, gestuelle et gestualité. Difficultés d'interprétation entre italien et français. Dans : *Estudios y análisis de fraseología constrastiva : Lexicografía y traducción*, C. González Royo, P. Mogorrón Huerta (éds). Alicante : Universidad de Alicante, 67–81.

Carneado Z., Tristá A. M. (1985). *Estudios de fraseologia*. La Havane : Academia de Ciencias de Cuba.

Casares J. (1950). Introducción a la lexicografia moderna. Madrid : Consejo Superior de Investigaciones Cientificas.

Catford J. C. (1965). *A Linguistic Theory of Translation. An Essay in Applied Linguistics*. Oxford : OUP.

Cavalla C. (2010). Propositions didactiques pour l'enseignement d'éléments phraséologiques en FLE. Dans : *Enseigner les structures langagières en FLE*, O. Galatanu, M. Pierrard et al. (éds). Peter Lang, 147–158.

Cavalla C., Legallois D. (2020). Caractériser et identifier les unités phraséologiques pour leur enseignement. *Action Didactique*, 6, 12–30.

Chen L. (2022). Phraséoculturologie : une sous-discipline moderne indispensable de la phraséologie. *Congrès Mondial de Linguistique Française 2022, SHS Web of Conferences*, 138, 04011.

Chlebda W. (1997). W stronę frazeologii pragmatycznej. *Poradnik językowy*, 2, 1–10.

Chlebda W. (2003). *Elementy frazematyki. Wprowadzenie do frazeologii nadawcy*. Łask : Oficyna Wydawnicza Leksem.

Chlebda W. (2005). *Szkice o skrzydlatych słowach. Interpretacje lingwistyczne*. Opole : Wydawnictwo Uniwersytetu Opolskiego.

Chlebda W. (2011). Ekwiwalencja i ekwiwalenty : między słownikiem a tekstami. Dans : *Na tropach translatów. W poszukiwaniu odpowiedników przekładowych*, W. Chlebda (éd.). Opole : Wydawnictwo Uniwersytetu Opolskiego, 21–43.

Chlebda W. (éd.) (2014). *Frazeologia a przekład*. Opole : Wydawnictwo Uniwersytetu Opolskiego.

Cholewa J. (2023). *Pain* et ses équivalents polonais dans le corpus parallèle : relations entre les éléments des structures hiérarchiques dans les deux langues. *Roczniki Humanistyczne*, 71(8), 99–111.

Chomsky N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. Cambridge : The M.I.T Press.

Clas A. (2011). Le figement et les choix du traducteur. Dans : *Fraseología constrastiva : lexicografía, traducción y análisis de corpus*, C. González Royo, P. Mogorrón Huerta (éds). Alicante : Publicaciones Universidad de Alicante, 61–73.

Colson J.-P. (1992). Ébauche d'une didactique des expressions idiomatiques en langue étrangère. *Terminologie et Traduction*, 2/3, 165–181.

Colson J.-P. (2017). À la croisée des corpus et de la phraséologie : une proposition d'outil informatique. *Studii de lingvisticã*, 7, 13–26.

Colson J.-P. (2019). L'intraduisible sous l'angle de la phraséologie informatique. Dans : *L'Intraduisible. Les meandres de la traduction*, S. Baldo de Brebisson, S. Genty (éds). Arras : Artois Presses Université, 97–108.

Conenna M. (1987). Aspetti lessico – sintattici della traduzione di proverbi. Communicazione presentata durante il simposio : *Vertere. Traduzione*/interpretazione. Salerno, 5–8 maggio 1987.

Conenna M. (1988). Sur un lexique-grammaire comparé de proverbes. *Langages*, 90.

Corpas Pastor G. (1996). *Manual de fraseologia española.* Madrid : Gredos.

Corpas Pastor G. (1998). Criterios generales de clasificación del universo fraseológico de las lenguas con ejemplo en español y en inglés. Dans : *Diccionarios, frases palabras,* M. Alvar, G. Corpas Pastor (éds). Málaga : Servicio de Publicaciones de la Universidad, 157–187.

Corpas Pastor G. (2000). Acerca de la « (in)traducibilidad » de la fraseología. Dans : *Las lenguas de Europa : Estudios de fraseología, fraseografía y traducción*, G. Corpas Pastor (éd.). Albolote (Granada) : Editorial Comares, 483–522.

Corpas Pastor G., Leiva J. (2005). La oralidad del discurso escrito : la traducción de unidades fraseológicas en Während Meine Schöne schläf. Dans : *La creatividad en el lenguaje : colocaciones idiomáticas y fraseología*, J. de D. Luque Durán, A. Pamies Bertrán (éds). Granada : Granada Lingvística (Método Ediciones), 53–72.

Coulmas F. (1979). On the Sociolinguistic Relevance of Routine Formulae. *Journal of Pragmatics*, 3(3–4), 239–266.

Coulmas F. (1981). Introduction : Conversational Routine. Dans : *Conversational Routine. Explorations in Standardized Communication Situations and Prepatterned Speech*, F. Coulmas (éd.). Hague : Mouton, 1–17.

Coulmas F. (1985). Discursive Routine im Fremdsprachenerwerb. *Sprache und Literatur in Wissenschaft und Unterricht*, 56(2), 47–66.

Cowie A. P. (1998). Introduction. Dans : *Phraseology : Theory, Analysis, and Applications*, A. P. Cowie (éd.). Oxford : OUP, 1–20.

Dąmbska-Prokop U. (éd.) (2000). *Mała encyklopedia przekładoznawstwa.* Częstochowa : Edukator.

Danell K. J. (1992). Nothing but phrases. About the distribution of idioms and stock phrases. Dans : *Language : The Time Machine*, L.-E. Edlund, G. Persson (éds), Umeå : Umeå University.

De Boer C. (1922). *Essais de syntaxe du français moderne.* Groningen : Noordhoff.

De Gioia M. (2011). Carrément : un lexique bilingue pour la phraséologie contrastive et pour la traduction. Dans : *Fraseología constrastiva : lexicografía, traducción y análisis de corpus*, C. González Royo, P. Mogorrón Huerta (éds). Alicante : Publicaciones Universidad de Alicante, 109–124.

De Knop S. (2015). Conceptual tools for the description and the acquisition of the German posture verb sitzen. *Corpus Linguistics and Linguistic Theory*, 11, 127–160.

De Saussure F. (1916). *Cours de linguistique générale.* Paris : Payot (Édition de 1971).

Delesse C. (2001). Le cliché par la bande : le détournement créatif du cliché dans la BD. Dans : *Palimpsestes 13 : Le cliché en traduction*, P. Bensimon (éd.). Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 167–182.

Delisle J., Lee-Jahnke H. (2006). *Terminologia Tłumaczenia.* Poznań : M. C. Cormier (Traduction en polonais).

Denhière G., Verstigel J.-C. (1997). Le traitement cognitif des expressions idiomatiques, activités automatiques et délibérées. Dans : *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique.* Paris : Klincksieck, 119–148.

Diaz O. (1981). *Acquisition des expressions idiomatiques en langue étrangère.* Thèse de doctorat, Paris III.

Diaz O. (1986). Enseigner le langage idiomatique. *Contrastes, Revue de l'Association pour le développement des études contrastives*, 13, 27–37.

Dobrogowska E. (2005). Idiomy jako problem przekładu. Dans : *Kulturowe i językowe źródła nieprzekładalności*, K. Hejwowski (éd.). Olecko, 157–165.

Dobrovol'skij D. (1988). Russian and German idioms from a contrastive perspective. Dans : *Contrastive lexical semantics*, E. Weigand (éd.). Amsterdam/Philadelphia : Benjamins (Series IV – Current issues in linguistic theory, vol. 171), 227–242.

Dobrovol'skij D. (1991). Strukturtypologische Analyse der Phraseologie. Theoretische Prämissen und praktische Konsequenzen. *Europhras 90. Akten der internationalen Tagung zur germanistischen Phraseologiefor schung*, Ch. Palm (éd.). Uppsala : Almqvist and Wiksel International, 29–42.

Dobrovol'skij D. (2000). Contrastive idiom analysis : Russian and German idioms in theory and the bilingual dictionary. *International Journal of Lexicography*, 13(3), 169–186.

Dobrovol'skij D. (2005). Sobre la equivalencia translingüística de los fraseologismos. Dans : *La creatividad en el lenguaje : colocaciones idiomáticas y fraseología*, J. de Dios Luque Durán, A. Pamies Bertrán (éds). Granada : Granada Lingvística (Método Ediciones), 359–380.

Dobrovol'skij D. (2011). Cross-linguistic equivalence of idioms : does it really exist ? Dans : *Linguo-Cultural Competence and Phraseological Motivation*, A. Pamies, D. Dobrovol'skij (éds). Baltmaunsweiler : Schneider Verlag Hohengehren, 7–24.

Dobrovol'skij D. (2015). Utilisation des corpus textuels dans la phraséologie bilingue. Dans : *Stéréotypie et figement. À l'origine du sens*, V. Beliakov, S. Mejri (éds). Toulouse : Presses Universitaires du Midi, 153–186.

Dobrovol'skij D. (2020). German Constructional Phrasemes with Deictic Elements in Bilingual Dictionaries. Dans : *Contrastive Phraseology : Languages and Cultures in Comparison*, P. Cotta Ramusino, F. Mollica (éds). Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 115–128.

Dostie G. (2019). Paramètres pour définir et classer les phrases préfabriquées. *Cahiers de Lexicologie*, 114, 27–61.

Dostie G., Sikora D. (2021). Les phraséologismes pragmatiques. Entre langue et discours. Présentation. *Lexique*, 29, 5–14.

Dufays J.-L. (1991). *Stéréotype et lecture (Propositions pour une théorie et une didactique de la réception littéraire)*. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.

Durieux Ch. (1991). La créativité en traduction technique. *TextContext*, 6(1), 9–20.

Durieux Ch. (1998). Le figement lexical : approche cognitive de l'appréhension du sens. Dans : *Le figement lexical*, S. Mejri, A. Clas, G. Gross, T. Baccouche (éds). Tunis, 133–143.

Durieux Ch. (2003). Le traitement du figement lexical en traduction. *Cahiers de lexicologie*, 82, 193–207.

Durieux Ch. (2004). La traduction ou le passage d'une rive à l'autre. Dans : *L'espace euro-méditerranéen : une idiomaticité partagée*, 2, S. Mejri (éd.). Tunis : Ceres, 99–111.

Durieux Ch. (2008). Mettre la main sur le figement lexical : la démarche du traducteur. *Meta*, 53(2), 324–332.

Dziadkiewicz A. (2007). Vers une reconnaissance et une traduction automatique de phraséologismes pragmatiques. Application du français vers le polonais. *Revue des études slaves*, 78(4), 483–488.

Dziamska-Lenart G. (2006). Z zagadnień defrazeologizacji stałych związków wyrazowych. Dans : *Z zagadnień frazeologii, stylistyki i kultury języka*, S. Bąba, P. Fliciński (éds). Poznań : Wydawnictwo Poznańskie, 33–43.

Dzierżanowska H. (1977). *Tłumaczenie tekstów nieliterackich. Założenia teoretyczne i wskazówki metodyczne*. Varsovie : Wydawnictwo UW.

Eco U. (2007). *Dire presque la même chose. Expériences de traduction*. Paris : Grasset.

Edmonds A. (2013). Une approche psycholinguistique des phénomènes phraséologiques : le cas des expressions conventionnelles. *Langages*, 189, 121–138.

Ehegötz E. (1990). Versuch einer Typologie von Entsprechungen im zweisprachigen phraseologischen Wörterbuch. *Zeitschrift für Slawistik*, 35(4), 499–1504.

El Qasem F. (2004). L'idiomaticité en traduction : perception et reconstruction de discours de l'Autre. Dans : *Espace euro-mediterranéen : une idiomaticité partagée*, 1. S. Mejri (éd.). Tunis : ENS, 71–79.

Ellis N. (2005). At the interface : dynamic interactions of explicit and implicit language knowledge. *Studies in Second Language Acquisition*, 27, 305–352.

Ellis N. et al. (2008). Formulaic language in native and second language speakers : psycholinguistics, corpus linguistics, and TESOL. *TESOL Quarterly*, 42, 375–396.

Erman B., Warren B. (2000). The Idiom Principle and the Open Choice Principle. *Text*, 20(1), 29–62.

Ertelt-Vieth A. (1990). Kulturvergleichende Analyse von Verhalten, Sprache und Bedeutung im Moskauer Alltag. *Beiträge zur Slavistik*, 11. Frankfurt/Main.

Ettinger S. (1992). Techniques d'apprentissage des expressions idiomatiques. Dans : *Le français aujourd'hui : une langue à comprendre (mélanges offerts à Juergen Olbert)*, G. Dorion (éd.). Frankfurt am Main : Diesterweg, 98–109.

Ettinger S. (1998). Einige Űberlegungen zur Phrasodidaktik. Dans : *Europhras 95 : Europäische Phraseologie im Vergleich : Gemeinsames Erbe und kulturelle Vielfalt*, W. Eismann (éd.). Bochum, 201–217.

Ferron I. (2020). Fraseologismi in ottica plurilingue e contrastiva. I fraseologismi contenenti nomi di animali in italiano, inglese e tedesco. *Phrasis,* 4, 303–313.

Fesenmeier L., Novakova I. (éds) (2020). *Phraséologie et stylistique de la langue littéraire = Phraseology and Stylistics of Literary Language : approches interdisciplinaires*

= *interdisciplinary approaches.* Berlin : Peter Lang GmbH, Internationaler Verlag der Wissenschaften.

Fiala P. (1987). Pour une approche discursive de la phraséologie – Remarques en vrac sur la locutionalité et quelques points de vue qui s'y rapportent, sans doute. *Langage et société*, 42, 27–44.

Firth J. R. (1957). *Modes of Meaning. Papers in Linguistics 1934–1951.* London : Oxford University Press, 190–215.

Fléchon G., Frassi P., Polguère A. (2012). Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ? Dans : *Lexiques, identités, cultures*, Frassi P., Ligas P. (éds). Vérone : QuiEdit, 81–104.

Fleischer W. (1982). *Phraseologie der deutschen Gegenwartssprache*, VEB Bibliographisches Institut, Leipzig.

Fónagy I. (1982). *Situation et Signification.* Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.

François J. (2000). Le Mode d'expression lexical et phraséologique des états, processus et actions dans le domaine affectif en français et en allemand. Dans : *Micro- et macrolexèmes et leur figement discursif : Études de linguistique comparée français/allemand*, Gréciano G. (éd.). Louvain : Peeters, 141–158.

François J., Mejri S. (2006). Introduction. Dans : *Composition syntaxique et figement lexical*, J. François, S. Mejri (éds). Caen : Presses Universitaires de Caen, 7–13.

Fraser B. (1970). Idioms within a transformational grammar. *Foundations of Language*, 6(1), 22–42.

Gajda S. (1977). Norma językowa a kultura języka. *Sprawozdania Opolskiego Towarzystwa Przyjaciół Nauk*, 13, 11–21.

Galisson R. (1987). Accéder à la culture partagée par l'entremise des mots à C.C.P. *Études de Linguistique Appliquée*, 67, 119–140.

Galisson R. (1988). Cultures et lexicultures. Pour une approche dictionnairique de la culture partagée. *Cahiers d'études hispaniques médiévales*, 7, 325–341.

Galisson R. (1991). *De la langue à la culture par les mots.* Paris : Clé International.

Ghariani Baccouche M. (2003). Expressions idiomatiques, traduction et enseignement. Dans : *Traduire la langue. Traduire la culture*, S. Mejri, T. Baccouche, A. Clas, G. Gross (éds). Paris : Maisonneuve et Larose, 95–107.

Giermak-Zielińska T. (1991). Une source possible d'interférence. Les expressions verbales à divers degrés de figement en polonais et en français. *L'Information Grammaticale*, 48, 29–31.

Giermak-Zielińska T. (2000). *Les expressions figées – propositions pour un traitement contrastif*. Varsovie : Wydawnictwo UW.

Gläser R. (1988). The grading of idiomaticity as a presupposition for a taxonomy of idioms. Dans : *Understanding the Lexicon*, W. Hüllen, R. Schulze (éds). Tübingen, 264–279.

Gledhill C., Frath P. (2007). Collocation, phrasème, dénomination : vers une théorie de la créativité phraséologique. *La linguistique*, 43, 63–88.

Golda P. (2022). Unités phraséologiques au pays de la traduction : transfert des collocations nomino-adjectivales avec le lexème 'femme' dans la traduction de la littérature houellebecquienne du français vers l'italien et le polonais. *Linguistica Silesiana*, 43, 173–193.

Golda P. (2024). *Transfert des unités phraséologiques (collocations) dans la traduction littéraire. Études sur un corpus du français et sur ses équivalents en italien et en polonais*. Thèse de doctorat, Université de Silésie à Katowice et Université Sorbonne Paris Nord.

Golda P., Mężyk J. (2021). Phraseological Units in Audiovisual Translation. A Case Study of Polish Dubbing of Disney's The Little Mermaid. *Kwartalnik Neofilologiczny*, 1, 136–154.

Goldberg A. (1995). *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : University of Chicago Press.

Goldberg A. (2003). Constructions. A New Theoretical Approach to Language. *Trends In Cognitive Sciences*, 10, 219–224.

Goldberg A. (2006). *Constructions at Work : The Nature of Generalization in Language*. Oxford : Oxford University Press.

González Rey I. (2002). *La phraséologie du français*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.

González Rey I. (2004). A fraseodidáctica : un eido da fraseoloxía aplicada. *Cadernos de fraseoloxía galega*, 6, 113–130.

González Rey I. (2007). *La didactique du français idiomatique*. Fernelmont : EME & InterCommunications.

González Rey I. (2014). Le « double » principe d'idiomaticité en traduction littéraire. *Revista de Filología*, 32, 227–244.

González Rey I. (2020). Une approche constructionniste de la composante pragmatique des pragmatèmes : le cas des pragmatèmes apposés. *Olomucensia*, 32(1), 29–50.

González Rey I. (2020b). A Phraseotranslatological-based Approach to Literary Translation. Dans : *Teaching phraseology in the XXI century : new challenges*, F. Mena Martínez, C. Strohschen (éds). Frankfurt am Main : Peter Lang, 53–74.

González Rey I. (2021). *La nouvelle phraséologie du français*. Toulouse : Presses Universitaires du Midi.

González Rey I. (2021b). Phraséologie et idiomatologie : deux termes concurrents ou complémentaires ? *Roczniki Humanistyczne*, LXIX(8), 17–38.

González Rey I. (2021c). La place du tissu phraséologique dans l'élaboration des discours et sa didactisation. *Phrasis*, 5, 41–60.

González Rey I. (éd.) (2008). *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*. Hamburg : Verlag Dr. Kovač.

González Rey I. (éd.) (2014). *Outils et méthodes d'apprentissage en phraséodidactique*. Fernelmont : EME & InterCommunications.

Grădinaru A. (2021). Les moyens d'équivalence des unités phraséologiques dans les comédies françaises sous-titrées en roumain. *Études Interdisciplinaires en Sciences humaines*, 8, 249–275.

Gréciano G. (1983). *Signification et dénotation en allemand. La sémantique des expressions idiomatiques. Recherches linguistiques*, Études publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique, Université de Metz.

Gréciano G. (1984). Pour un apprentissage des unités phraséologiques. *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 2, 95–113.

Gréciano G. (1996). La variance du figement. Dans : *Les formes du sens. Études de linguistique française médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, G. Kleiber, M. Riegel (éds). Louvain-la Neuve : Éditions Duculot-De Boeck, 149–156.

Gréciano G. (1997). La phraséogenèse du discours. Dans : *La locution : entre langue et usages*, M. Martins-Baltar (éd.). Paris : ENS Éditions, 179–200.

Gréciano G. (2003). Phraséologie et traduction. Dans : *Traduire la langue. Traduire la culture*, S. Mejri, T. Baccouche, A. Clas, G. Gross (éds). Paris : Maisonneuve et Larose, 81–93.

Greenall A. (2011). The non-translation of swearing in subtitling : Loss of social implicature ? Dans : *Audiovisual Translation in close-up : Practical and Theoretical Approaches*, A. Serban, A. Matamala, J.-M. Lavaur (éds). Bern et al. : Lang, 45–60.

Greenberg J. (éd.) (1963). *Universals of Language*. Cambridge : The M.I.T Press.

Gregory M. (1980). Perspectives on Translation from the Firthian Tradition. *META*, 4(25).

Greimas A. J. (1960). Idiotismes, proverbes, dictons. *Cahiers de lexicologie*, 2, 41–61.

Greimas A. J. (1970). *Du sens. Essais sémiotiques.* Paris : Seuil.

Gross G. (1988). Degré de figement des noms composés. *Langages*, 90, 57–72.

Gross G. (1996). *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions.* Paris : Ophrys.

Gross M. (1976). Sur quelques groupes nominaux complexes. Dans : *Méthodes en grammaire française*, J.-C. Chevalier, M. Gross (éds). Paris : Klincksieck, 79–119.

Gross M. (1982). Une classification des phrases figées du français. *Revue québécoise de linguistique*, 11, 151–185.

Gross M. (1988). Les limites de la phrase figée. *Langages*, 90, 7–22.

Grossmann F., Krzyżanowska A. (2018). Comment s'excuser en français et en polonais : étude pragma-sémantique. *Neophilologica*, 30, 88–107.

Grossmann F., Krzyżanowska A. (2020). Analyser les formules pragmatiques de la conversation : problèmes de méthodes dans une perspective lexicographique. *Neophilologica*, 32, 59–76.

Grossmann F., Krzyżanowska A., Kwapisz-Osadnik K. (éds) (2021). *Les formules expressives de la conversation. Analyse contrastive : français-polonais-italien.* Lublin : Wydawnictwo Episteme.

Grossmann F., Krzyżanowska A., Miladi L. (2021). Ça craint ! C'est le bordel ! Analyser les formules expressives dans une perspective contrastive. *Lexique*, 29, 39–56.

Grossmann F., Tutin A. (2003). Quelques pistes pour le traitement des collocation. Dans : *Les collocations : analyse et traitement*, F. Grossman, A. Tutin (éds), Amsterdam : De Werelt, 5–21.

Guidère M. (2016). *Introduction à la traductologie : penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain.* Louvain-la-Neuve : De Boeck supérieur.

Guiraud P. (1961). *Les locutions françaises.* Presses universitaires de France.

Hale K. L. (1975). *Gaps in Grammar and Culture.* Lisse.

Hallsteinsdóttir E. (1999). Indizien der Phraseologizität. Erkennen und Verstehen von fremdsprachlichen Phraseologismen am Beispiel Deutsche als Fremdsprache. *Deutsch als Fremdsprache*, 2, 93–97.

Hallsteinsdóttir E., Farø K. (2010). Interlinguale Phraseology : Theorie, Praxis und Perspektiven. *Yearbook of Phraseology*, 1, 125–158.

Häusermann J. (1977). *Phraseologie. Hautprobleme der deutschen Phraseologie auf der Basis sowjetischer Forschungsergebnisse.* Tubingue : Niemeyer.

Hausmann F. J. (1979). Un dictionnaire de collocations est-il possible ? *Travaux de linguistique et de littérature*, 17, 187–195.

Hausmann F. J. (1984). Wortschatzlernen ist Kollokationslernen. Zum Lehren und Lernen französischer Wortverbindungen. *Praxis des neusprachlichen Unterricht*, 31, 395–406.

Hausmann F. J. (1989). Le dictionnaire de collocations. Dans : *Wörterbücher : ein internationales Handbuch zur Lexicographie. Dictionaries. Dictionnaires*, F. J. Hausmann, O. Reichmann, H. E. Wiegand, L. Zgusta (éds). Berlin/New-York : De Gruyter, 1010–1019.

Hausmann F. J. (1998). O diccionario de colocacións. Criterios de organización. Dans : *Actas do i Coloquio galego de Fraseoloxía*, X. Ferro Ruibal (éd.). Santiago de Compostela : Xunta de Galicia, 63–81.

Hausmann F. J. (2004). Was sind eigentlich Kollokationen ? Dans : *Wortverbindungen – mehr oder weniger fest*, K. Steyer (éd.). Berlin : De Gruyter, 309–334.

Heid U. (1993). Décrire les collocations : deux approches lexicographiques et leur application dans un outil informatisé. *Terminologie & Traduction*, 2/3, 523–548.

Heinz M. (1993). *Les locutions figurées dans le Petit Robert. Description critique de leur traitement et propositions de normalisation.* Tübingen : Max Niemeyer Verlag.

Heinz M. (1997). L'à-peu-près dans les locutions et son traitement lexicographique. Dans : *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique*, P. Fiala, P. Lafon, M.-F. Piguet (éds). Paris : Klincksieck, 213–230.

Hejwowski K. (2004). *Kognitywno-komunikacyja teoria przekładu.* Varsovie : PWN

Hejwowski K. (2015). *Iluzja przekładu.* Katowice : Wydawnictwo Śląsk.

Hernàndez-Sacristàn C. (1994). *Aspects of Linguistic Contrast and Translation.* Frankfurt a/M. : P. Lang.

Hordy M. (2020). Typologia odpowiedników przekładowych jednostki frazeologicznej Michaiła Aleksiejenki w świetle kategorii ekwiwalencji. Dans : *Słowo. Tekst. Czas. XIII. Frazeologia w dyskursie i przekładzie*, M. Hordy (éd.). Szczecin : Wydawnictwo Uniwersytetu Szczecińskiego, 39–52.

Howarth P. A. (1996). *Phraseology in English Academic Writing : Some Implications for Language Learning and Dictionary Making.* Tübingen.

Howarth P. A. (1998). The Phraseology of Learners' Academic Writing. Dans : *Phraseology : Theory, Analysis, and Applications*, A. P. Cowie (éd.). Oxford, 161–186.

Isačenko A. V. (1948). Morphologie, syntaxe et phraséologie. *Cahiers de Ferdinand de Saussure*, 7, 17–32.

Jackendoff R. (1995). The boundaries of the lexicon. Dans : *Idioms : Structural and psychological perspectives*, M. Everaert, E.-J. van der Linden, A. Schenk, R. Schroeder (éds). New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale, 133–165.

Jakobson R. (1958–1959). On linguistic Aspects of Translation. Dans : *On translation*, R. Brower (éd.). Cambridge : Harvard University Press, 232–239.

Jamet D. (2003). Traduire la métaphore : ébauche de méthode. Dans : *Traductologie, linguistique et traduction*, M. Ballard, A. El Kaladi (éds). Arras : Artois Presses Université, 127–143.

Jaroszewicz H. (2012). Norma a wariancja frazeologiczna w języku polskim i serbskim. *Acta Universitatis Wratislaviensis*, 3459, 93–110.

Jędrzejko E. (2002). *Problemy predykacji peryfrastycznej. Konstrukcje-Znaki-Pojęcia*. Katowice : Wyd. UŚ.

Jespersen O. (1971). *La philosophie de la grammaire*. Paris : Les Éditions de Minuit (1924 pour l'éd. originale).

Jezierska B. (2014). Problem frazeologizmów w przekładzie literackim francusko-polskim (na wybranych przykładach). *Poznańskie Studia Polonistyczne. Seria Językoznawcza*, 21(1), 139–49.

Jezierska B. (2016). *Frazeologizmy w polskich przekładach współczesnej prozy francuskiej (na wybranych przykładach)*. Thèse de doctorat, Université Adam Mickiewicz à Poznań.

Jorge G. (1992). Les expressions idiomatiques correspondantes : analyse comparative. *Terminologie & Traduction*, 2–3, 127–134.

Jóźwiak J. (2016). *Konteksty, decyzje, konsekwencje : problemy przekładu*. Bydgoszcz.

Kacprzak A. (2004). Dimension culturelle de la traduction : comment traduire un cliché ? Dans : *Traduire au XXI siècle. Actes, Faculté Philologique*. Thessaloniki.

Kade O. (1968). *Zu Fall und Gesetzmässigkeit in der Übersetzung. Beiheft zur Zeitschrift Fremdsprachen, I*, Leipzig.

Kauffer M. (2012). Petit dictionnaire permanent des « actes de langage séréotypés » (ALS) : microstructure de das ist die Hőbe ! *Nouveaux cahiers d'allemand*, 30(2), 129–145.

Kauffer M. (2013). Le figement des 'actes de langage stéréotypés' en français et en allemand. *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 159–160, 42–54.

Kauffer M. (2018). Qu'est-ce qu'un ALS ? *Verbum*, XL(1), 35–50.

Kauffer M. (2019). Les « actes de langage stéréotypés » : essai de synthèse critique. *Cahiers de lexicologie*, 114(1), 149–171.

Kauffer M., Keromnes Y. (2022). Aspects de la recherche actuelle en phraséologie. Présentation. *Langages*, 1, 9–18.

Kleiber G. (1994). *Nominales – Essais de sémantique référentielle*. Paris : Armand Colin Éditeur.

Kleiber G. (1999). Les proverbes : des dénominations d'un type 'très très spécial'. *Langue française*, 123, 52–69.

Kleiber G. (2000). Sur le sens des proverbes. *Langages*, 139, 39–58.

Koczur K. (2002). Sposoby przekładu frazeologizmów. Dans : *Słowo, fraza, tekst*, V. M. Mokienko (éd.). Moscou.

Koller W. (1972). *Grundprobleme der Übersetzungstheorie. Unter besonderer Berücksichtigung schwedisch-deutscher Überstzungsfalle.* Bern-München.

Koller W. (1979). *Einführung in die Übersetzungwissenschaft.* Heidelberg. Queller & Meyer.

Koller W. (2007). Probleme der Übersetzung Von Phrasemen. Dans : *Phraseologie. Phraseology. An International Handbook of Contemporary Research*, H. Burger, D. Dobrovl'skij, P. Kuhn, N. R. Norrick (éds). Brlin-New York : Walter de Gruyter, 605–613.

Komissarow W. (1980). *Lingwistika pieriewoda. Mieżdunarodnyje otnoszenija.* Moscou.

Komorowska H. (2002). *Metodyka nauczania języków obcych.* Varsovie : Fraszka Edukacyjna.

Korhonen J., Wotjak B. (2001). Kontrastivität in der Phraseologie. Dans : *Deutsch als Fremdsprache : ein internationales Handbuch*, G. Helbig, L. Gőtze, G. Henrici, H.-J. Krumm (éds). Berlin.

Kosek I. (2011). Wariantywność zwrotów frazeologicznych a granice jednostki leksykalnej. Dans : *Perspektywy współczesnej frazeologii polskiej. Wariantywność we frazeologii.* Poznań, 9–22.

Kozarzewska E. (1969). Typy alternacji w związkach frazeologicznych. *Prace Filologiczne*, XIX, 179–184.

Krzyżanowska A. (1999). *Polska i francuska frazeologia śmierci.* Lublin : Wydawnictwo UMCS.

Krzyżanowska A. (2011). *Aspects lexicaux et sémantiques de la description des noms d'affect en français et en polonais.* Lublin : Wydawnictwo UMCS.

Krzyżanowska A. (2017). O wariantach w polskiej i francuskiej frazeologii. Dans : *Barwy słów. Studia lingwistyczno-kulturowe*, D. Filar, P. Krzyżanowski (éds). Lublin : Wydawnictwo UMCS, 417–433.

Krzyżanowska A. (2019). Variations, adaptations et modifications des séquences figées. *Neophilologica*, 31, 198–212.

Krzyżanowska A., Sułkowska M. (2023). Formuły konwersacyjne w glottodydaktyce – studium przypadku. *Prace Językoznawcze*, 25(4), 177–192.

Kühn P. (1994). Pragmatische Phraseologie : Konsequenzen fűr die Phraseologie und Phraseodidaktik. Dans : *Studien zur Phraseologie und Parőmiologie*, B. Sandig (éd.). Europhras 92, Bochum, 411–428.

Kunin A. V. (1970). *Anglijskaja frazeologija (teoretičeskij kurs)*. Moscou.

Kuroda S. Y. (1973). Le jugement catégorique et le jugement thétique. Exemples tirés de la syntaxe japonaise. *Langages*, 29, 81–110.

La Valva M. P. (1976). *La traduzione. Saggi e studi.* Trieste : Lint.

Łabno-Falęcka E. (1994). *Phraseologie und Übersetzen.* Frankfurt/M.

Lamiroy B. (2008). Les expressions figées : à la recherche d'une définition. Dans : *Les séquences figées : entre langue et discours*, P. Blumenthal, S. Mejri (éds), Stuttgart : Franz Steiner Verlag, 85–98.

Lamiroy B., Klein J.-R. (2005). Le problème central du figement est le semi-figement. Dans : *Le semi-figement*, A. Balibar-Mrabti, C. Vaguer (éds), *Linx*, 53, 135–154.

Laskowski M. (2003). *Semantische und pragmatische Aspekte der deutschen und polnischen Phraseologie.* Zielona Góra.

Laskowski M. (2007). Istota, cele i zadania frazeodydaktyki. *Przegląd glottodydaktyczny*, 23, 49–65.

Laskowski M. (2009). Związki frazeologiczne jako problem dydaktyczny na lekcjach języków obcych. *Języki Obce w Szkole*, 2, 16–28.

Le Bel E. (2006). Traduire la phraséologie. Réflexions méthodologiques et étude de cas. *Rael*, 5, 57–70.

Lebiedziński H. (1981). *Elementy przekładoznawstwa ogólnego.* Varsovie : PWN.

Lecler A. (2005). J'ai la mémoire qui flanche, J'me souviens plus très bien… Le défigement : réinvestissement et réinitialisation dans le cycle phraséologique. Dans : *La phraséologie dans tous ses états*, C. Bolly, J.-R. Klein, B. Lamiroy (éds). CILL, 31(2–4), 93–96.

Lecler A. (2006). Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ? *Cahiers de praxématique*, 46, 43–60.

Lecolle M. (2006). Changement dans le lexique – changement du lexique : Lexicalisation, figement, catachrèse. *Cahiers de praxématique*, 46, 23–42.

Lederer L. (1976). Synecdoque et traduction. *Études de Linguistique Appliquée*, 24, 13–41.

Legallois D. (2012). La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? *Corpus*, 11, 31–54.

Legallois D., Gréa P. (2006). La Grammaire de Construction. *Cahier du CRISCO*, 21, 5–27.

Legallois D., Tutin A. (2013). Vers une extension du domaine de la phraséologie. *Langages*, 189, 3–25.

Lewicki A. M. (1976). *Wprowadzenie do frazeologii syntaktycznej. Teoria związku frazeologicznego*. Katowice : Prace Naukowe UŚ, 116.

Lewicki A. M. (1981). Derywacja frazeologiczna, najwyższy współcześnie stopień abstrakcji w poznaniu zasobu frazeologicznego język. Dans : *Pojęcie derywacji w lingwistyce*, J. Bartmiński (éd.). Lublin.

Lewicki A. M. (1982). Problemy metodologiczne wariantywności związków frazeologicznych. Dans : *Stałość i zmienność związków frazeologicznych*, A. M. Lewicki (éd.). Lublin : UMCS, 37–46.

Lewicki A. M. (1983). Składnia związków frazeologicznych. *Biuletyn PTJ*, XL, 75–83.

Lewicki A. M. (1999). Od przysłowia do frazeologizmu. Dans : *Studia Lingwistyczne ofiarowane prof. K. Polańskiemu na 70-lecie Jego Urodzin*, W. Banyś, L. Bednarczuk, S. Karolak (éds), Katowice : Wydawnictwo UŚ, 157–163.

Lewicki A. M. (2003). *Studia z teorii frazeologii*. Łask : Oficyna Wydawnicza Leksem.

Lewicki A. M. (éd.) (1982). *Stałość i zmienność związków frazeologicznych*. Lublin : UMCS.

Lewicki A. M., Pajdzińska A. (2001). Frazeologia. Dans : *Współczesny język polski*, J. Bartmiński (éd.). Lublin : Wydawnictwo UMCS, 315–333.

Lewis M. (1993). *The Lexical Approach*. Hove : Language Teaching Publications.

Lewis M. (éd.) (1997). *Implementing the Lexical Approach*. Hove : Language Teaching Publications.

Lipińska M. (2003). *Les proverbes prototypiques polonais et français*. Łask : Oficyna Wydawnicza Leksem.

Lipińska M. (2004). *L'Équivalence des proverbes polonais et des proverbes français*. Łódź : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.

Lipiński K. (2004). *Mity przekładoznawstwa*. Cracovie : Wydawnictwo EGIS.

Ljepavic D. (2018). La problématique de la trduction des figures de style dans les expressions figées. *Artes y Letras*, XLII(3), 257–285.

Loffler-Laurian A.-M. (2006). Etienne Pietri et la dynamique de la Linguistique Contrastive. Dans : *Linguistique contrastive, linguistique appliquée, sociolinguistique. Hommage à Etienne Pietri*, F. Fredet, A.-M. Laurian (éds). Bern, Berlin : Peter-Lang, 173–188.

López Simó M. (2016). *Fórmulas de la conversación. Propuesta de definición y clasificación con vistas a su traducción español-francés, francés-español*. Thèse de doctorat, Université d'Alicante.

López Simó M. (2019). Classement d'un sous-ensemble de phrasèmes en discours : les formules conversationnelles, *Phrasis*, 3, 216–231.

López Simó M. (2023). Une nouvelle ressource en ligne de formules des interactions orales : le Dictionnaire phraséologique de formules orales de relation interpersonnelle. Questions de macrostructure. *Studii de lingvisticâ*, 13(2), 85–104.

Lüger H. H. (1997). Anregungen zur Phraseodidaktik. *Beiträge zur Fremdsprachenvermittlung*, 32, 69–120.

Lüger H. H. (2007). Pragmatische Phraseme : Routineformeln. Dans : *Phraseologie – Phraseology*, H. Burger et al. (éds). Berlin/New York : De Gruyter, 444–459.

Lüger H. H. (2013). Figement et défigement dans la traduction. *Pratiques*, 159–160, 165–178.

Lüger H. H., Lorenz Bourjot M. (2001). Phraseologie und Phraseodidaktik, *Französisch heute*, 4(200), 462–464.

Makkai A. (1975). The Cognitive Organization of Idiomaticity : Rhyme or Reason? *Georgetown University Working Papers on Languages and Linguistics*, 1, 10–29.

Makurat-Snuzik H. (2019). *Problemy przekładu na język zdominowany*. Gdańsk : Wydawnictwo UG.

Markovina I., Sorokin J. (2006). Systematisierungsvergleich linguistischer und kultureller Lakunen. Dans : *Lakunen-Theorie. Ethnopsycholinguistische Aspekte der Sprach- und Kulturforschung*, Panasiuk I., Schröder H. (éds). Berlin : LIT, 21–34.

Martínez Marín J. (1998). La fraseología y la enseñanza del español como lengua materna. Dans : *La lengua española en el aula*, E. J. García Wiedemann et al. (éds). Granada : Universidad de Granada, 47–59.

Martínez Marín J. (1999). Unidades léxicas complejas y unidades fraseológicas. Implicaciones didácticas. Dans : *V Jornadas de metodología y didáctica de la lengua española : el neologismo*, J. M. González Calvo et les autres (éds). Cáceres : Universidad de Extremadura, 97–116.

Martins-Baltar M. (1995). Énoncés de motifs usuels :figures de phrase et procès en déraison. *La Locution en discours* (numéro spécial des *Cahiers du français contemporain* 2), 87–118.

Matešić J. (1985). Problemy russkoj i niemieckoj frazeologii. *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, II.

Mejri A. (2008). La traduction des séquences figées : le cas des textes littéraires. Dans : *Las construcciones verbo-nominales libres y fijas. Aproximación contrastiva y traductológica*, P. Mogorrón Huerta, S. Mejri (éds). Alicante : Universidad de Alicante, 183–189.

Mejri S. (1997). *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba, Série : Linguistique, X.

Mejri S. (1998). La globalisation sémantique. *Neophilologica*, 13, 83–93.

Mejri S. (1998b). Structuration sémantique et variations des séquences figées. Dans : *Le figement lexical*, S. Mejri, A. Clas, G. Gross, T. Baccouche (éds). Tunis : CERES, 103–112.

Mejri S. (1999). Unité lexicale et polylexicalité. *Linx*, 40, 79–93.

Mejri S. (2002). Le figement lexical : nouvelles tendances. *Cahiers de lexicologie*, 80, 213–223.

Mejri S. (2003). Le figement lexical. *Cahiers de Lexicologie*, 82(1), 23–39.

Mejri S. (2005). Traduire, c'est gérer un déficit. *Meta*, 50(1), 120–128.

Mejri S. (2005b). Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement. *Linx*, 53, 183–196.

Mejri S. (2006). Figement et phraséologie en français. Dans : *Des arbres et des mots. Hommage à D. Blampain*, M. Bracops, A.-É. Dalcq, J. Goffin, A. Jabé, V. Louis, M. Van Campenhoudt (éds), Bruxelles : Éditions du Hazard, 169–186.

Mejri S. (2008). Vers un dictionnaire électronique des séquences figées. Dans : *Du sens des mots. Le réseau sémantique du dictionnaire*, G. Dotoli, G. Papoff (éds), 117–129.

Mejri S. (2008b). Figement et traduction : problématique générale. *Meta*, 53(2), 244–252.

Mejri S. (2008c). Constructions à verbes supports, collocations et locutions verbales. Dans : *Les constructions verbo-nominales libres et figées*, S. Mejri, P. Mogorrón Huerta (éds). Alicante : Université d'Alicante, 191–202.

Mejri S. (2009). Figement, défigement et traduction. Problématique théorique. Dans : *Figement, défigement et traduction*, P. Mogorrón Huerta, S. Mejri (éds). Universidad de Alicante, 153–163.

Mejri S. (2011). *Phraséologie et traduction des textes spécialisés*. Alicante : Universidad de Alicante, 125–137.

Mejri S. (2011b). Phraséologie et traduction. *Équivalences*, 38(1), 111–133.

Mejri S. (2018). La phraséologie : cotexte, contexte et contenus culturels. *Moderne Languages and Literature*, 42(4) : 11, 12–38.

Mejri S. (2018b). Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage. *Verbum*, XL, 1, 7–19.

Mejri S. (2023). Prédicats, sens, polylexicalité et figement : un parcours heuristique. *Neophilologica*, 35, 1–40.

Mejri S. (éd.) (2004). *Polysémie et polylexicalité. Syntaxe & Sémantique*. Presses universitaires de Caen.

Mejri S., Mizouri I. (2023). L'analyse prédicative : éléments méthodologiques. *Synergies Tunisie*, 6, 17–67.

Mejri S., Zhu L. (2023). Polylexicalité et iconicité. *Synergies Tunisie*, 6, 209–236.

Mejri Soumaya, Mejri Salah (2020). La phraséologie spécialisée : concepts, opacité, culture. Phrasis, 4, 256–283.

Mel'čuk I. (1978). Théorie de langage, théorie de traduction. *Meta*, 23(4), 271–302.

Mel'čuk I. (1993). La phraséologie est son rôle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère. *Études de Linguistique Appliquée*, 92, 82–113.

Mel'čuk I. (1995). Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics. Dans : *Idioms : Structural and Psychological Perspectives*, M. Everaert, E.-J. van der Linden, A. Schenk, R. Schreuder (éds). Hillsdale : Lawrence Erlbaum Associates, 167–232.

Mel'čuk I. (1998). Collocations and Lexical Functions. Dans : *Phraseology. Theory. Analysis and Applications*, A. P. Cowie (éd.). Oxford : Clarendon Press, 23–53.

Mel'čuk I. (2003). Collocations : définition, rôle et utilité. Dans : *Les collocations : analyse et traitement*, F. Grossman, A. Tutin (éds). Amsterdam : De Werelt, 23–31.

Mel'čuk I. (2011). Phrasèmes dans le dictionnaire. Dans : *Le figement linguistique : la parole entravée*, J.-C. Anscombre, S. Mejri (éds). Paris : Honoré Champion Éditeur, 41–61.

Mel'čuk I. (2013). Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais… *Cahiers de Lexicologie*, 102, 129–149.

Mel'čuk I. (2023). *General Phraseology : Theory and Practice*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

Mellado Blanco C. (éd.) (2021). *Productive Patterns in Phraseology and Construction Grammar. A Multilingual Approach*. Berlín : de Gruyter

Messina Fajardo L. A. (2009). Les phraséologiques universels, traduction et application didactique. Dans : *Traductologie, proverbes et figements*, M. Quitout et J. Sevilla Muñoz (éds). Paris : L'Harmattan, 121–130.

Métrich R. (2011). Zur Konzeption eines bilingualen Wőrterbuchs der « stereotypen Sprachakte » am Beispiel von « tu parles ! ». Dans : *In mediam linguam. Mediensprache-Redewendungen-Sprachvermittlung*, P. Schäfer, Ch. Schowalter (éds). Landau : Verlag Empirische Pädagogik, 331–347.

Misri G. (1987). Approches du figement linguistique : critères et tendances. *La linguistique*, 23(2), 71–85.

Misri G. (1990). La traduction des expressions figées. Dans : *Études traductologiques en hommage à D. Seleskovitch*, M. Lederer (éd.). Paris : Minard, 143–163.

Mogorrón Huerta P. (2008). Compréhension et traduction des locutions verbales. *Meta*, 53(2), 378–406.

Mogorrón Huerta P. (2011). Compétences phraséologiques et traitement des expressions figées dans les dictionnaires. Dans : *Passeurs de mots, passeurs d'espoir : lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité*, M. Van Campenhoudt, T. Lino, R. Costa (éds). Paris : Éditions des archives contemporaines, 517–535.

Mogorrón Huerta P. (2011b). Les expressions figées le sont-elles vraiment ? Dans : *Le figement linguistique : la parole entravée*, J.-C. Anscombre, S. Mejri (éds). Paris : Honoré Champion, 217–234.

Mogorrón Huerta P. (2013). La traduction des expressions figées par les programmes de traduction automatique. *Linguistica Pragensia*, 2, 24–43.

Mogorrón Huerta P. (2019). Les phrasèmes et les outils lexicographiques des traducteurs. *Phrasis Dicembre 2019*, 12–37.

Moldoveanu M. (2001). Structures métaphoriques dans la phraséologie : quels enjeux pour la traduction ? Dans : *L'éloge de la différence : la voix de l'autre*, A. Clas, H. Awaiss, J. Hardane (éds). Série : Actualité Scientifique, 491–495.

Mollanazar H. (2004). *Principles and methodology of translation.* Tehran : SAMT.

Mounin G. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction.* Paris : Gallimard.

Muryn T., Mejri S., Prażuch W., Sfar I. (éds) (2013). *La phraséologie entre langues et cultures. Structures, fonctionnements, discours.* Frankfurt am Main, Peter Lang Edition.

Muryn T., Niziołek M. (2016). Pour une analyse phraséologique du roman policier. Dans : *Fraseología, variación y traducción*, P. Mogorrón Huerta, A. Cuadrado Rey, M. L. Navarro Brotons, I. Martínez Blasco (éds). Frankfurt am Main : Peter Lang Edition, 139–151.

Müldner-Nieckowski P. (2007). *Frazeologia poszerzona.* Varsovie : Oficyna Wydawnicza Volumen.

Nagy O. (1954). Gábor, Mi a szólás ?. *Magyar Nyelv*, Jg 50.

Naray-Szabo M. (2002). Quelques remarques sur la définition du phrasème. *Revue d'Études Françaises*, 7, 71–81.

Nasiadka M. (2018). Związki frazeologiczne w tłumaczeniu ustnym i automatycznym (maszynowym). Dans : *Słowo z perspektywy językoznawcy i tłumacza. T. VII : Frazeologia z perspektywy językoznawcy i tłumacza*, A. Pstyga, T. Kananowicz, M. Buchowska (éds). Gdańsk : Wydawnictwo Uniwersytet Gdański, 285–295.

Neveu F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage.* Paris : Armand Colin.

Newmark P. (1980). The translation of metaphor. *Babel*, 26(2), 93–100.

Newmark P. (1988). *A textbook of translation.* New York : Prentice Hall.

Nida E. (1964). *Towards the Science of Translating.* Leiden : Brill.

Nita R., Martí Solano R. (2020). Variations sur les expressions figées : quelle(s) traduction(s) chez les apprenants ? *Yearbook of Phraseology*, 11, 35–60.

Novakova I. (2010). Quels enjeux pour la linguistique contrastive ? Sur l'exemple des constructions causatives en français et en bulgare. Dans : *Grammaire et lexique : regards croisés*, I. Novakova, E. Dontchenko (éds). Astrakhan & Grenoble Presses universitaires de l'Université d'Etat d'Astrakhan ELL UG, 39–58.

Nowakowska-Kempna I. (2005). *Nowe połączenia wyrazowe we współczesnej polszczyźnie.* Cracovie.

Nunberg G., Sag I., Wasow T. (1994). Idioms. *Language*, 70, 491–538.

Pajdzińska A. (1982). Szeregi wariantów a mechanizmy łączliwości frazeologicznej. Dans : *Stałość i zmienność związków frazeologicznych*, A. Lewicki (éd.). Lublin : UMCS, 55–67.

Pajdzińska A. (1999). Metafora pojęciowa w badaniach diachronicznych. Dans : *Przeszłość w językowym obrazie świata*, A. Pajdzińska, P. Krzyżanowski (éds). Lublin.

Pajdzińska A. (2011). Wariancja we frazeologii. *Prace Filologiczne*, LX, 217–224.

Palmer H. E. (1933). *Second Interim Report on English Collocations.* Tokyo : Kaitakusha.

Papageorgiou A. (2008). La traducción de algunos de los refranes de « La Celestina » al griego. Dans : *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and Techniques for Translation*, M. I. González Rey (éd.). Hamburg : Kovač, 107–116.

Papcova I. (2012). Traduction des unités phraséologiques : difficultés et solutions. *Intertext*, 3–4, 222–228.

Pausé M.-S., (2023). Aperçu d'une typologie de phrases préfabriquées des interactions en français dans des corpus parlés. *Studii de linguisticâ*, 13(2), 105–122.

Pausé M.-S., Tutin A., Kraif O., Coavoux M. (2022). Extraction de Phrases Préfabriquées des Interactions à partir d'un corpus arboré du français parlé : une étude exploratoire. Dans : *8e Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF) 2022*, F. Neveu, S. Prévost, A. Steuckardt, G. Bergounioux, B. Hamma (éds), SHS Web of Conferences, 138, Orléans.

Pecman M. (2005). De la phraséologie à la traductologie proactive : essai de synthèse des fondements théoriques sous-tendant la recherche en phraséologie. *META*, 50(4).

Pecman M. (2007). L'enjeu de la classification en phraséologie. Dans : *Actes du congrès EUROPHRAS 2004*, A. Häcki Buhofer, H. Burger (éds), Baltmannsweiler : Schneider Hohengehren Verlag, 127–146.

Perko G. (2011). Les expressions idiomatiques : description théorique et traitement dictionnairique : l'exemple des dictionnaires monolingues français. *Linguistica*, 41(1), 37–75.

Permiakov G. (1988). *Tel grain, tel pain – Poétique de la sagesse populaire.* Moscou : Éditions du Progrès.

Pernot C. (2013). Le défigement de phrasèmes pragmatiques et sa traduction. *Pratiques*, 159–160, 179–188.

Perrin L. (2013). De l'analysibilité au défigement des expressions figées. *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 159–160, 109–126.

Petit G. (2009). Le mot : morphologie et figement. *Le Français Moderne – Revue de linguistique française*, 77(1), 33–54.

Petit G., Liberopoulou E. (2008). Figement et lexicographie bilingue : contraintes linguistiques, pragmatiques et stratégies d'appropriation. *META*, 53(2), 269–293.

Pęzik P. (2018). *Facets of prefabrication.* Łódź : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.

Piela A. (2024). *Literatura źródłem związków frazeologicznych. Słownik.* Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

Pieńkos J. (1993). *Przekład i tłumacz we współczesnym świecie. Aspekty lingwistyczne i pozalingwistyczne.* Varsovie : Wydawnictwo Naukowe PWN.

Piotrowska M. (2003). *Learning translation – learning the impossible.* Cracovie.

Piotrowska M. (2016). *Proces decyzyjny tłumacza. Zarys metodyki nauczania przekładu.* Varsovie : C.H.Beck.

Pisarska A., Tomaszkiewicz T. (1996). *Współczesne tendencje przekładoznawcze.* Poznań : Wydawnictwo UAM.

Pociask J. (2009). Możliwości tłumaczenia innowacji w stałych związkach frazeologicznych. *Rocznik Przekładoznawczy*, 5, 175–189.

Pociask J. (2015). Tłumaczenie innowacji semantycznych stałych związków frazeologicznych. *Rocznik Przekładoznawczy*, 10, 151–165.

Polguère A. (2016). *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales. Troisième édition.* Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Polguère A. (2016b). Il y a un traître par minou : le statut lexical des clichés linguistiques. *Corela*, 19, 1-13.

Pottier B. (1987). *Théorie et analyse en linguistique.* Paris : Hachette.

Privat M. (1999). Qu'est-ce qu'un proverbe ? Essai de définition raisonnée. *Revista de Filología de la Universidad de La Laguna*, 17, 625–633.

Pronińska A. (2005). *Principi teoretici della compilazione del dizionario fraseologico italiano-polacco.* Cracovie, 116–126.

Przybylska R. (2009). Dwie rodziny frazeologiczne z komponentem *kapelusz*. *LingVaria*, IV, 2(8), 59–68.

Pym A. (1992). *Translation and Text Transfer*. Frankfurt a/M. : P. Lang.

Quine W. V. (1959). Meaning and translation. Dans : *On translation*, R. A. Brower (éd.). Cambridge : Mass.

Quitout M., Sevilla Muñoz J. (éds) (2009). *Traductologie, proverbes et figements*. Paris : L'Harmattan.

Rejakowa B. (1982). Ekwiwalencja tłumaczenia związku frazeologicznego o identycznej strukturze formalnej i znaczeniowej w przekładach z języka słowackiego na język polski. *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, I.

Rejakowa B. (1986). *Związki frazeologiczne o identycznej lub podobnej budowie morfologicznej w języku słowackim i polskim.* Wrocław : Ossolineum.

Rejakowa B. (1994). *Mechanizmy językowe w przekładzie związków frazeologicznych (na materiale języka polskiego i słowackiego).* Lublin : Wydawnictwo UMCS.

Rey A. (1973). La phraséologie et son image dans les dictionnaires de l'âge classique. Dans : *Mélanges de linguistique française et de philologie et littérature médiévales offerts à M. Paul Imbs*. Paris : Klincksieck.

Rey A., Chantreau S. (1979). *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*. Paris : Le Robert.

Rézeau P. (1990). Pour une étude des variantes géographiques et de la phraséologie du français. *Cahiers de lexicologie*, 56–1, 131–139.

Roberts Roda P., Pergnier M. (1987). L'équivalence en traduction. *META*, 32(4), 392–402.

Roche J., Suñer Muñoz F. (2016). *Sprachenlernen und Kognition. Grundlagen einer kognitiven Sprachdidaktik*. Tübingen : Gunter Narr.

Rodegem F. (1984). La parole proverbiale. Dans : *Richesse du proverbe*, F. Suard, C. Buridant (éds). Lille : Presses universitaires.

Roulet E. (1981). *Langue maternelle et langues secondes. Vers une pédagogie intégrée*. Paris : Éd. Hatier-Internationnal.

Saad Ali M. (2016). La traduction des expressions figées : langue et culture. *Traduire*, 235, 103–123.

Sabban A. (2007). Textbildende Potenzen von Phrasemen. Dans : *Phraseology. An International Handbook of Contemporary Research*, H. Bürger et al. (éds). Berlin/New York : De Gruyter, 237–253.

Sabban A. (2016). Le traducteur face aux expressions figées. Dans: *Manuel de traductologie*, J. Albrecht, R. Métrich (éds). Berlin/Boston : Walter de Gruyter, 295–315.

Sablayrolles J.-F. (2010). Néologie et figement, deux concepts pas si antonymiques que cela : création et détournement de formules figées. Dans : *1er colloque de phraséologie et parémiologie romanes. L'état des recherches et les tendances du développement de la parémiologie et de la phraséologie romanes*, M. Lipińska (éd.). Łódź, 103–110.

Said M. (2008). Stéréotypie, variants et invariants dans la traduction lexicographique des proverbes. *Meta*, 53(2), 294–309.

Schapira C. (1999). *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules.* Paris : Ophrys.

Schegloff E. A. (1986). The Routine as Achievement. *Human Studies*, 9, 111–151.

Schmale G. (2013). Qu'est-ce qui est préfabriqué dans la langue ? Réflexions au sujet d'une définition élargie de la préformation langagière. *Langages*, 189, 27–45.

Schmid A. (1991). *Mettre à toutes les sauces. Analyse semantico-syntaxique des lexies complexes à base : mettre.* Paris : Klincksieck.

Schumacher N. (1972). Analyse du processus de la traduction. Conséquences méthodologiques. *Le langage et l'homme*, 20.

Scurtu G. (2008). Deux types d'équivalence pour les expressions figées? Dans : *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*, I. González Rey (éd.). Hamburg : Verlag Dr. Kovač, 205–216.

Sechehaye A. (1921). Locutions et composés. *Journal de psychologie normale et pathologique*, 18, 654–675.

Senellart J. (1998). Reconnaissance automatique des entrées du lexique-grammaire des phrases figées. Dans : *Le lexique-grammaire (Travaux de Linguistique, 37)*, B. Lamiroy (éd.). Louvain-la-Neuve : De Boeck, 109–127.

Sevilla Muñoz J. (1988). *Hacia una aproximación conceptuel de las paremias francesas y españolas.* Madrid : Editorial de la Universidad Complutense.

Sielicki W. (1975). O tłumaczeniu przysłów. *Litteraria*, VII.

Siepmann D. (2005). *Discurse Markers Across Languages : A Contrastive Study of Second Level Discourse Markers in Native and Non-Native Text with Imlications for General and Pedagogic Lexicography*. London/New York : Routledge.

Siepmann D. (2007). Les marqueurs de discours polylexicaux en français. *Revue française de linguistique appliquée*, 12, 123–136.

Sierra Soriano A. (2008). La phraséologie de la tauromachie dans la langue populaire : aspects sémantiques de la traduction espagnol-français. Dans : *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*, I. González Rey (éd.). Hamburg : Verlag Dr. Kovač, 217–233.

Sinclair J. (1991). *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford : Oxford University Press.

Sinclair J. (2003). *Reading Concordances. An Introduction*. Londres : Longman.

Sinclair J. (2004). *Trust the text. Language, corpus and discourse*. Londres : Routledge.

Skibińska E. (1996). L'image du *pain* dans les expressions figées polonaises et françaises. *Romanica Wratislaviensia*, XLI, 367–378.

Skorupka S. (1965). Z zagadnień frazeologii porównawczej. *Prace Filologiczne*, XVIII, 119–129.

Skorupka S. (1969). Podstawy klasyfikacji jednostek frazeologicznych. *Prace Filologiczne*, XIX, 219–226.

Skorupka S. (1985). Stan i perspektywy rozwoju frazeologii porównawczej w Polsce. *Z Problemów Frazeologii Polskiej i Słowiańskiej*, II, 7–15.

Sokołowski J. (1972). O tłumaczeniu frazeologizmów rosyjskich na język polski. *Slavica Wratislaviensia*, 3.

Solano Rodríguez A. (2018). Cartographie mentale et pragmatèmes en classe de langue vivante étrangère. Dans : *La phraséologie contrastive*, O. Soutet, I. Sfar, S. Mejri (éds). Paris : Honoré Champion Éditeur, 263–278.

Solodub J. (1982). K voprosy o sovpadenii frazeologičeskich oborotov v različnych jazykach. *Voprosy jazykoznanija*, 2.

Steiner G. (1978). *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*. Paris : Éd. A. Michel.

Stěpanova L. (2014). Frazeologizmy v sovremennych russkich detektivnych romanach i problemy ich perevoda na češskij jazyk. Dans : *Frazeologia a przekład*, W. Chlebda (éd.). Opole : Wydawnictwo Uniwersytetu Opolskiego, 133–139.

Strakšiene M. (2009). Analysis of Idiom Translation Strategies from English into Lithuanian. *Studies About Languages*, 14, 13–19.

Strakšiene M. (2010). Analysis of Idiom Translation Strategies from English into Russian. *Studies About Languages*, 17, 29–33.

Stypa H. (2007/2008). O (nie)przetłumaczalności związków frazeologicznych – polskie ekwiwalenty zerowe frazeologizmów zoonimicznych w języku niemieckim. *Rocznik Przekładoznawczy*, 3 et 4, 225–237.

Stypa H. (2015). Rozwijanie kompetencji tłumaczeniowej na zajęciach translacyjnych na przykładzie przekładu niemieckich związków frazeologicznych. *Rocznik Przekładoznawczy*, 10, 293–307.

Sulikowska A., Misiek D., Sulikowski P. (2012). Frazeologizm w badaniach germanistycznych : Geneza myśli frazeologicznej, propozycje ustaleń terminologicznych i klasyfikacja. Dans : *Frazeologizmy w słownikach niemiecko-polskich i polsko-niemieckich*, R. Lipczuk, M. Lisiecka-Czop, A. Sulikowska (éds). Szczecin : Wydawnictwo Zapol, 11–27.

Sułkowska M. (2003). *Séquences figées. Étude lexicographique et contrastive. Question d'équivalence*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

Sułkowska M. (2004). Traitement contrastif des séquences figées (SF) et problème de leur équivalence interlinguale. *Neophilologica*, 16, 189–200.

Sułkowska M. (2005). *Od stóp do głów, czyli o częściach ciała i jego atrybutach. Polsko-francusko-hiszpańsko-włoski słownik wyrażeń*. Zielona Góra : Wydawnictwo Kanion.

Sułkowska M. (2005b). Images linguistiques du monde à travers des séquences figées. *Neophilologica*, 17, 137–144.

Sułkowska M. (2006). Équivalence interlinguale des expressions figées. *Linguistica Silesiana*, 27, 117–134.

Sułkowska M. (2006b). Międzyjęzykowa ekwiwalencja frazeologizmów na przykładzie związków somatycznych w języku polskim, francuskim i włoskim. *Poradnik Językowy*, 6, 6–16.

Sułkowska M. (2006c). Kilka refleksji kontrastywnych w świetle « Polsko-francuko-włoskiego słownika frazeologizmów somatycznych ». Dans : *Semantyka i konfrontacja językowa*, 3. V. Koseska-Toszewa, R. Roszko (éds). Varsovie : SOW, 117–124.

Sułkowska M. (2008). Expressions figées dans une perspective multilingue : problèmes d'équivalence et de traduction. *Neophilologica*, 20, 194–209.

Sułkowska M. (2009). Przekład jednostek frazeologicznych. Dans : *50 lat polskiej translatoryki*, K. Hejwowski, A. Szczęsny, U. Topczewska (éds). Varsovie : Instytut Lingwistyki Stosowanej UW, 401–407.

Sułkowska M. (2013). *De la phraséologie à la phraséodidactique. Études théoriques et pratiques*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

Sułkowska M. (2013b). Figement en didactique de traduction. *Neophilologica*, 25, 196–207.

Sułkowska M. (2013c). Kształcenie tłumaczy w zakresie frazeotranslacji. *Rocznik Przekładoznawczy*, 8, 227–237.

Sułkowska M. (2016). Phraséodidactique et phraséotraduction : quelques remarques sur les nouvelles disciplines de la phraséologie appliquée. *Yearbook of Phraseology*, 7, 37–56.

Sułkowska M. (2017). L'elemento di *acqua* nei fraseologismi italiani e polacchi – studio comparativo. Dans : *I quattro elementi nella lingua, nella letteratura e nell'arte italiana e polacca. Approccio interdisciplinare e interculturale*, K. Kwapisz-Osadnik (éd.). University of Silesia & Franco Cesati Editore, 345–355.

Sułkowska M. (2018). Phraséologie appliquée et ses nouvelles branches : phraséodidactique et phraséotraduction. *Romanica Cracoviensia*, 3(2018), 159–170.

Sułkowska M. (2020). Compétences phraséologiques et didactique du figement en langues étrangères. *Academic Journal of Modern Philology*, 9, 185–196.

Sułkowska M. (2020b). Frazeologia w przekładzie, czyli kilka uwag o frazeotranslacji. *Rocznik Przekładoznawczy*, 15, 337–352.

Sułkowska M. (2021). O międzyjęzykowej ekwiwalencji w kontekście frazeologii kontrastywnej i frazeotranslacji. *Prace Językoznawcze*, XXIII(4), 5–21.

Sułkowska M. (2022). Phraséotraduction : problèmes, méthodes, conceptions. *Romanica Cracoviensia*, 1, 29–41.

Sułkowska M. (2023). *Pain* et *chleb* en phraséologie contrastive : analyse franco-polonaise. *Roczniki Humanistyczne*, 71(8), 87–97.

Sułkowska M. (2023b). O frazeologii i pragmatemach z perspektywy dydaktyki i translacji. *Neofilolog*, 60(1), 88–100,

Sułkowska M. (2024). Klasyfikacja jednostek we frazeologii – współczesna propozycja typologiczna. *Prace Językoznawcze*, XXVI(2), 65–83,

Szczęk J. (2002). Eine harte Nuss zu knacken. Zum Problem der deutsch-polnischen Translation von Phraseologismen. Dans : *Linguistische Probleme der Translatorik*, Cz. Schatte (éd.). Poznań, 179–192.

Szerszunowicz J. (2008). Jednowyrazowe ekwiwalenty obcojęzycznych związków frazeologicznych (na materiale wybranych języków europejskich). *Białostockie Archiwum Językowe*, 8, 175–192.

Szerszunowicz J. (2009). Quasi-ekwiwalenty związków frazeologicznych w teorii, frazeografii i translatoryce. *Białostockie Archiwum Językowe*, 9, 323–346.

Szerszunowicz J. (2010). Kongruencja obrazowania związków frazeologicznych a ich językowa ekwiwalencja. *Prace Językoznawcze*, 12, 207–223.

Szerszunowicz J. (2016). *Lakunarne jednostki wielowyrazowe w perspektywie międzyjęzykowej*. Białystok : Wydawnictwo Uniwersytetu w Białymstoku.

Szpila G. (2018). Frazeologia Doroty Masłowskiej w rosyjskim przekładzie Wojny polsko-ruskiej pod flagą biało-czerwoną. Dans : *Słowo z perspektywy językoznawcy i tłumacza. T. VII : Frazeologia z perspektywy językoznawcy i tłumacza*, A. Pstyga, T. Kananowicz, M. Buchowska (éds). Gdańsk : Wydawnictwo Uniwersytet Gdański, 193–208.

Szubin E., Leonova L. (1970). Gotowyje priedłożenija w sowriemiennom anglijskom dialogie. *Inostrannyje jazyki w szkolie*, 5, 11–22.

Szutkowski T. (2019). Subkompetencja frazeologiczna studentów-neofilologów jako składnik kompetencji językowej tłumacza. Badanie pilotażowe. *Roczniki Humanistyczne*, LXVII(7), 93–111.

Szutkowski T. (2020). Idiomatyka – frazematyka – paremiologia : kilka uwag o koncepcji frazeologicznej profesora Michaiła Aleksiejenki. Dans : *Słowo. Tekst. Czas. XIII. Frazeologia w dyskursie i przekładzie*, M. Hordy (éd.). Szczecin : Wydawnictwo Uniwersytetu Szczecińskiego, 31–38.

Śliwa D. (2019). Prédicats polonais et français relatifs aux étapes de la panification et leur application pour analyser les corpus bilingues comparables. *Roczniki Humanistyczne*, 8(67), 135–154.

Śliwa D. (éd.) (2023). *Roczniki Humanistyczne*, 8(71). *Termes et relations autour du pain*.

Tallgren-Tuulio O. J. (1932). *Locutions figées calquées et non calquées*. Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, IX.

Tamba I. (2011). Sens figé : idiomes et proverbes. Dans : *La parole entravée : études sur le figement*, J.-C. Anscombre, S. Mejri (éds), Paris : Honoré Champion, 109–126.

Teliya V. et al. (1998). Phraseology as a language of culture : its role in the representation of a cultural mentality. Dans : *Phraseology : Theory, Analysis and Applications*, Cowie A. (éd.). Oxford : Oxford University Press, 55–75.

Tesnière L. (1936). Sur la classification des interjections. Dans : *Mélanges dédiés à la mémoire de Procop M. Haškovec par ses amis et élèves*, A. Sestak, A. Dokoupil (éds). Brno : Globus, 343–352.

Tesnière L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

Thun H. (1975). Quelques relations systématiques entre groupements de mots figés. *Cahiers de lexicologie*, 27(2).

Tomaszkiewicz T. (2004). *Terminologia tłumaczenia*. Poznań : Wydawnictwo UAM. (Przekład i adaptacja pracy zbiorowej.)

Tomaszkiewicz T. (2023). Traduction en polonais du mot/terme *pain* et de ses variantes dans le contexte de boulangeries françaises en Pologne et de leurs publicités. *Roczniki Humanistyczne*, 71(8), 15–30.

Torrent-Lenzen A. (2011). Las locuciones marcadoras construidas sobre la base del verbo decir : aspectos fraseográficos y translaticios (español-alemãn). Dans : *Marcadores del discurso : de la descriptión a la definición*, H. Aschenberg, O. Loureda Lamas (éds). Frankfurt am Main : Vervuert, 213–246.

Tran T., Tutin A., Cavalla C. (2016). Typologie des séquences lexicalisées à fonction discursive dans la perspective de la rédaction scientifique. *Cahiers de Lexicologie*, 1, 161–179.

Tryuk M. (2000). La phraséologie en terminologie. Quelques problèmes de traduction. *Babel*, 46(1), 66–76.

Tryuk M. (2001). La phraséologie en terminologie. État de la question et perspectives du développement en Pologne. Dans : *L'éloge de la différence : la voix de l'autre*, A. Clas, H. Awaiss, J. Hardane (éds). Série : Actualité Scientifique, 401–409.

Tsybova I. (2002). *Essai de lexicologie française*. Szczecin : Uniwersytet Szczeciński.

Tutin A. (2005). Le dictionnaire de collocations est-il indispensable ? *Revue Française de Linguistique Appliquée*, X(2), 31–48.

Tutin A. (2013). Les collocations lexicales : une relation essentiellement binaire définie par la relation prédicat-argument. *Langages*, 189, 47–63.

Tutin A. (2014). La phraséologie transdisciplinaire des écrits scientifiques : des collocations aux routines sémantico-rhétoriques. Dans : *L'écrit scientifique : du lexique au discours. Autour de Scientext*, A. Tutin, F. Grossmann (éds). Rennes : Presses universitaires de Rennes, 27–44.

Tutin A. (2019). Phrases préfabriquées des interactions : quelques observations sur le corpus CLAPI. *Cahiers de lexicologie*, 114(1), 63–91.

Tutin A., Grossmann F. (2002). Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 7, 7–26.

Vaguer C. (2011). Expressions figées et traduction. Langue, culture, traduction automatique, apprentissage, lexique. Dans : *Le figement linguistique : la parole entravée*, J.-C. Anscombre, S. Mejri (éds). Paris : Honoré Champion Éditeur, 391–411.

Valli A., Villagenes Serra E. (1998). Locutions figées comprenant un nom « partie du corps » en espagnol et en français. Dans : *Le figement lexical*, S. Mejri, A. Clas, G. Gross, T. Baccouche (éds). Tunis, 177–206.

Vetulani G. (2001). Kolokacje werbo-nominalne jako odrębne jednostki języka i ich zastosowanie. Dans : *W kręgu języka polskiego. Śląsko-poznańskie kolokwia lingwistyczne*, E. Jędrzejko (éd.). Katowice.

Vietri S. (1985). *Lessico e sintassi delle espressioni idiomatiche – una tipologia tassonomica dell'italiano.* Napoli : Liguori Editore.

Vinay J.-P., Darbelnet J. (1958). *Stylistique comparée du français et de l'anglais : méthode de traduction.* Paris : Didier.

Vincente Ch. (2009). Phraséologie et traduction spécialisée : vers un modèle adapté d'analyse des unités phraséologiques. *MediAzioni 7.*

Vinogradov V. V. (1946). *Osnovnij ponjatija russkoj fraseologii, kak lingvisticeskoj disciplíny*. Léningrad.

Vinogradov V. V. (1947). *Ob. Osnovnij Tipaj Fraseologicheskij iedinits v russkom jazike.* Moscou.

Weller F.-R. (1979). « Idiomatizität » als didaktisches Problem des Fremdsprachenunterrichts – erläutert am Beispiel des Französischen. *Die Neueren Sprachen*, 78, 530–554.

Wierzbicka A. (1999). *Język – umysł – kultura.* J. Bartmiński (éd.). Varsovie : Wyd. Naukowe PWN.

Williams G. (2006). La linguistique et le corpus : une affaire prépositionnelle. *Texto, revue de linguistique en ligne*, 11, 151–158.

Wotjak G. (1998). Reflexiones acerca de construcciones verbo-nominales funcionales. Dans : *Estudios de fraseologia y fraseografia del español actual*, G. Wotjak (éd.). Madrid : Vervuert, 257–279.

Wray A., Perkins M. R. (2000). The functions of formulaic language : an integrated model. *Language & Communication*, 20, 1–28.

Xatara C. M. (2002). La traduction phraséologique. *Meta*, 47(3), 441–444.

Zaręba L. (1978). Quelques noms d'animaux dans les espressions idiomatiques françaises (étude contrastive franco-polonaise). *Języki Obce w Szkole*, 1.

Zaręba L. (1988). *Polskie i francuskie frazeologizmy w ujęciu leksykograficznym.* Cracovie : Wydawnictwo UJ.

Zaręba L. (éd.) (2004). Les locutions idiomatiques en philologie romane. Une approche didactique. Dans : *Szkice z frazeologii porównawczej francusko-polskiej i polsko-francuskiej. Esquisses de phraséologie comparative franco-polonaise et polono-française.* Cracovie : Księgarnia Akademicka, 159–169.

Zhu L. (2016). Le défigement dans les schémas prédicatifs. *Neophilologica*, 28, 162–175.

Zhu L. (2020). Figement et traduction des expressions figées dans 'Le Rêve dans le pavillon rouge'. Dans : *Études lexicales. Mélanges offerts à Ariane Desporte*, V. Arigne, S. Pech-Pelletier, Ch. Rocq-Migette, J.-F. Sablayrolles (éds). Villetaneuse : Université Sorbonne Paris Nord, 187–198.

Ziem A. (2018). Construction Grammar meets Phraseology : eine Standortbestimmung. *Linguistik Online*, 90(3).

Zouogbo J.-Ph. (2008). Traduire le proverbe : à la recherche de concordances parémiologiques en bété pour la constitution d'un corpus trilingue allemand/français/bété. *Meta*, 53(2), 310–323.

Zuluaga A. (1980). Introducción al Estudio de las expresiones Fijas. *Studia Romanica et Linguistica*, 10. Berne : Peter Lang.

Sources des unités examinées en phraséologie somatique

Baldini M. (1996). *Mille proverbi italiani.* Roma : Newton & Compton editori s.r.l.

Ciesielska-Borkowska St., Dobrzyński J. et al. (1980). *Grand dictionnaire français – polonais.* Varsovie : Wiedza Powszechna.

Di Natale F., Zacchei N. (1996). *In bocca al lupo ! – Espressioni idiomatiche e modi di dire tipici della lingua italiana.* Perugia : Edizioni Guerra.

Dubois J. (éd.) (1979). *Larousse de la langue française.* Librairie Larousse.

Folena G. (1981). *Dizionario italiano-francese.* Paris : Larousse.

Kochan B., Zaręba L. (1999). *Idiomy polsko–francuskie (Expressions idiomatiques polono-françaises).* Varsovie : PWN.

Krzyżanowski J. (1969–1978). *Nowa Księga Przysłów i Wyrażeń Przysłowiowych Polskich.* Varsovie : Państwowy Instytut Wydawniczy.

Lapucci C. (1993). *Il dizionario dei modi di dire della lingua italiana.* Garzanti.

Maloux M. (1960). *Dictionnaire des Proverbes, Sentences et Maximes.* Paris : Larousse.

Masłowscy D. et Wł. (1997). *Przysłowia innych narodów*. Katowice : Videograf II.

Mazanek A., Wojtowiczowa J. (1986). *Idiomy polsko-włoskie.* Varsovie : Państwowe Wydawnictwo Naukowe.

Meisels W. (1993). *Podręczny słownik włosko-polski, polsko-włoski.* Varsovie : Wiedza Powszechna.

Montreynaud Fl., Pierron A. (1984). *Dictionnaire de Proverbes et Dictons.* Paris : Dictionnaires Le Robert.

Pittàno G. (1992). *Frase fatta capo ha – Dizionario dei modi di dire, proverbi e locuzioni.* Bologna : Zanichelli.

Sources des unités examinées en phraséologie comportant le lexème *acqua* en italien et le lexème *woda* en polonais

Arthaber A. (1989). *Dizionario comparato di proverbi e modi proverbiali in sette lingue.* Milano : Ulrico Hoepli Editore.

Baldini M. (1996). *Mille proverbi italiani.* Roma : Newton & Compton editori s.r.l.

De Mauro T. (1999). *Grande dizionario italiano dell'uso.* Torino : Unione Tipografico – Editrice Torinese.

Di Natale F., Zacchei N. (1996). *In bocca al lupo ! – Espressioni idiomatiche e modi di dire tipici della lingua italiana.* Perugia : Edizioni Guerra.

Drzymała P. (1993). *Fraseologia italiana.* Poznań : Wydawnictwo Naukowe UAM.

Folena G. (1981). *Dizionario italiano-francese.* Paris : Larousse.

Krzyżanowski J. (1969–1978). *Nowa Księga Przysłów i Wyrażeń Przysłowiowych Polskich.* Varsovie : Państwowy Instytut Wydawniczy.

Lapucci C. (1993). *Il dizionario dei modi di dire della lingua italiana.* Garzanti.

Markiewicz H., Romanowski A. (1998). *Skrzydlate słowa.* Cracovie : Państwowy Instytut Wydawniczy.

Masłowscy D. et Wł. (1997). *Przysłowia innych narodów.* Katowice : Videograf II.

Mazanek A., Wojtowiczowa J. (1986). *Idiomy polsko-włoskie.* Varsovie : Państwowe Wydawnictwo Naukowe.

Meisels W. (1993). *Podręczny słownik włosko-polski, polsko-włoski.* Varsovie : Wiedza Powszechna.

Pittàno G. (1992). *Frase fatta capo ha – Dizionario dei modi di dire, proverbi e locuzioni.* Bologna : Zanichelli.

Putka I. (1997). *Konstrukcje włoskie z czasownikami fare, dare, prendere i ich odpowiedniki polskie.* Varsovie : Wiedza Powszechna.

Quartu B. M. (1993). *Dizionario dei modi di dire della lingua italiana.* Milano : Biblioteca Universale Rizzoli.

Radicchi S. (1985). *In Italia – Modi di dire ed espressioni idiomatiche.* Roma : Bonacci editore.

Salwa P., Szeleszyńska M. (1993). *Wybór idiomów włoskich.* Varsovie : Wiedza Powszechna.

Schwamenthal R., Straniero M. (1999). *Dizionario dei proverbi italiani e dialettali.* Milano : RCS Libri.

Skorupka S. (1985). *Słownik frazeologiczny języka polskiego.* Varsovie : Wiedza Powszechna.

Vitale G. (1964). *Principali espressioni idiomatiche italiane.* Genova : Edizioni « B.P. ».
Zingarelli N. (1998). *Lo Zingarelli – Vocabolario della lingua italiana.* Bologna : Zanichelli.

Sources des unités examinées en phraséologie comportant le lexème *pain* en français et le lexème *chleb* en polonais

Chollet I., Robert J.-M. (2008). *Les expressions idiomatiques.* Paris : CLE international.
González Rey I. (2007). *La didactique du français idiomatique.* Fernelmont : EME & InterCommunications.
Lafleur B. (1991). *Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises.* Paris : Duculot.
Le Nouveau Petit Robert, 1993. Paris : Dictonnaires Le Robert.
Maloux M. (1960). *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes.* Paris : Larousse.
Montreynaud F., Pierron A., Suzzoni F. (1984). *Dictionnaire de proverbes et dictons. Nouvelle édition.* Paris : Les Usuels du Robert.
Pieńkos E., Pieńkos J., Zaręba L., Dobrzyński J. (2001). *Wielki słownik polsko-francuski*, t. 1. wyd. II. Varsovie : Wiedza Powszechna.
Rey A., Chantreau S. (1985). *Dictionnaire des expressions et locutions. Nouvelle édition.* Paris : Les Usuels du Robert.
Skorupka S. (1985). *Słownik frazeologiczny języka polskiego.* Varsovie : PWN.
Słobodska M. et al. (1997). *Słownik przysłów*. Varsovie : Przedsiębiorstwo Wyd. Harald G Dictionaries.
Zaręba L. (1995). *Polsko-francuski słownik frazeologiczny.* Varsovie : PWN.
www.expressio.fr
https://sjp.pwn.pl

Inventaires

Inventaire des termes

A

adaptation 10, 106, 143, 229, 294
argumentateur 99
aspect culturel 19, 121, 155, 156, 183, 247
aspect idiomatologique 29, 41, 113
association lexicale 14, 15, 70, 93, 102, 211, 238, 258

B

blocage transformationnel 16, 26, 27, 29, 31–33, 36, 39, 107

C

calque phraséologique 225, 232, 242, 243
calque semi-phraséologique 227
cliché 24, 46, 55–57, 82, 88, 92, 130, 200, 262
colligation 81, 82
collocation 13, 20, 24, 28, 46, 47, 50, 53, 55–59, 61, 69–77, 80, 81, 87, 92, 96, 99, 117, 118, 127, 173, 192, 194, 200, 211, 219, 220, 222, 237, 241, 244, 253–255, 277, 293
compétence phraséologique 12, 192, 193, 198, 201–204, 206, 207, 209–211, 222, 269, 273, 274, 276, 277, 284, 291, 298
connecteur ou marqueur 13, 99
contrainte linguistique 15, 16, 56, 105, 133, 151, 167, 246, 298
correspondant partiel 158–161, 166–173, 181, 187, 231, 295

D

défigement 10, 12, 101, 107, 108–110, 266, 267, 269, 270, 294
degré de complexité traductive 239
degré de figement 16, 19, 25, 27, 32, 33, 36, 38, 39, 53, 73, 136, 153, 184, 189, 210, 237, 277
degré d'équivalence 143, 239, 295, 296
dérivation phraséologique 122, 123
dualité sémantique 29, 36–39, 41

E

énoncé phraséologique 46, 59, 82, 88, 90, 127, 152, 219, 293
équivalence de traduction 146, 147
équivalence interlinguale 9, 10, 39, 133, 134, 145, 151, 157, 211, 263, 290, 295, 296, 297
équivalence linguistique 146
équivalent absolu/parfait 142, 147, 227, 241, 252, 295

équivalent fonctionnel 145, 148
équivalent formel 130, 132, 166
équivalent partiel 128, 142, 145, 148, 166, 227
équivalent référentiel 131
équivalent sémantique 130, 132, 143
équivalent zéro/nul 142, 230, 296
expression idiomatique 25, 28, 47, 137, 155, 192

F

figement court/long 243
figement d'utilisation 27, 34, 82
figement langagier 12, 14, 17, 19, 22, 24, 26, 27, 29, 35, 39–41, 43, 94, 96, 98, 102, 110, 111, 118, 128, 162, 195, 211, 212, 218, 226, 229, 234, 237, 238, 242, 243, 246, 250, 253, 276, 277, 293, 294, 295, 297
figement linguistique 27, 34, 36
formule de routine 48, 237, 264
formule discursive 48, 89, 264
formule pragmatique 48, 87, 196, 261, 262, 264, 265

H

homologue 134, 135, 152, 158, 160, 161, 166, 167–170, 172, 173, 176, 186, 230, 231, 235, 239, 256, 257, 258, 295, 296

I

idiomaticité 17, 23, 35, 39, 41, 42, 72, 76–78, 82, 113, 115–118, 147, 155, 156, 194, 195, 205, 240, 245, 272, 273
idiome 59, 60, 66, 137, 151, 155, 196, 223, 224, 247, 290
indicateur phraséologique 9, 65, 80, 254
inéquivalence 143
innovation phraséologique 10, 12, 109, 110, 227, 266–269, 294

L

limites des unités figées 100, 101, 162, 297
locution 13, 14, 20, 21, 24, 44, 45, 46, 49, 51, 52, 55–60, 78, 194, 211, 237, 255, 277, 284–287, 289–291, 293
locution fonctionnelle 65, 67, 80, 254
locution nominale 64, 65, 100, 258
locution nomino-verbale 64, 65
locution terminologique 78, 79
locution verbale 25, 64, 65, 184, 185, 284, 304

M

modalisateur 99, 100, 104
modification des unités phraséologiques 10, 26, 32, 36, 101–103, 106, 108, 122, 123, 196, 223, 228, 242, 267, 269, 272, 273, 294

N

norme phraséologique 102, 109

O

opacité sémantique 35, 36, 39, 42, 45, 54, 78, 116, 133, 136, 150, 153, 184, 192, 215, 245, 246, 273, 277

P

parémie 26, 46, 57–59, 61, 66, 76, 82, 84–87, 92, 96, 140, 192, 194, 210, 211, 237, 245–247, 251, 252, 255, 277, 290, 293
phénomène de continuum 19, 26, 27, 32, 39, 53, 59, 63, 70, 77, 95, 102, 135, 146, 157
phrase figée 83
phrasème 55–58, 60, 66, 67, 72, 88, 92, 191, 194, 196, 220, 226, 227, 229, 235, 238, 240, 251, 261, 264, 273, 275
phraséoculturologie 42, 115
phraséodidactique 43, 115, 191–195, 203, 207, 211, 212, 271, 274
phraséologie 9, 43–45, 48–50, 53, 58, 61, 65–68, 70, 71, 73, 76, 78–80, 93–97, 100, 104, 106, 111, 112, 114–116, 118, 119, 121, 123, 126, 128, 142, 149–151, 160, 163, 169, 170, 172–174, 181–183, 187–189, 191, 193–195, 197, 202, 204, 207, 209–214, 217, 219, 222, 224, 225, 230, 232, 236, 238–240, 244, 247, 253, 254, 261, 271, 274, 276–278, 289–291, 293–298
phraséologie appliquée 43, 191, 192, 213
phraséologie collocationnelle 97, 260, 294
phraséologie contrastive 9, 18, 111–114, 123, 133, 140, 149, 154–157, 184, 191
phraséologie des séquences fonctionnelles 95, 97, 294
phraséologie élargie 9, 10, 212, 293, 357
phraséologie locutionnelle 97, 284, 294
phraséologie parémique 97, 294
phraséologie pragmatémique 97, 294
phraséotraduction 9–12, 43, 115, 191, 192, 211–216, 219–225, 228–231, 238, 245, 257, 269, 273, 274, 295–298
phraséotraductologie 115, 212–215
polylexicalité 14, 23, 25, 27, 29, 30, 82, 93, 153, 203, 240, 273
pragmatème 50, 55, 57–60, 82, 87–90, 92–94, 96, 192, 194, 211, 222, 237, 261–264, 277–283, 289–291, 293, 297
préfabrication 17, 26, 29, 31, 82
proverbe 34, 45, 46, 48, 57, 59, 60, 65–67, 82–87, 122, 123, 127, 130, 140, 141, 145, 184, 189, 200, 208, 223, 243, 245, 246, 251, 252
pseudo-équivalence 142, 144, 149, 183

S

schéma syntaxique 20, 59, 80
semi-figement 19, 20, 24, 27, 28, 50, 53, 55, 70, 72, 200, 220, 222, 253, 262
séquence formulaire 28, 245, 246
séquence lacunaire 114, 142, 155–161, 163, 166, 168, 169, 172–174, 187, 189, 230, 237, 239, 245, 295, 296
séquence phraséologique fonctionnelle 30, 80, 82, 96, 101, 237, 253, 254, 277, 293
stratégie phraséotraductive 173, 221–225, 227, 229, 232, 246, 250, 270, 297
synonymie phraséologique 33, 103, 105, 126, 270
syntagme phraséologique 47, 58, 59, 69, 76, 77, 79, 293

U

unité figée 27, 31–34, 36–50, 52, 54, 57, 58, 61, 68, 98, 104, 106, 108–110, 113, 120, 132, 137, 143, 163, 192, 194, 195, 198, 199, 203, 207, 216, 220, 224, 227, 228, 231, 235, 237, 240–243, 250, 253, 261, 267, 268, 269, 270

unité phraséologique 9, 10, 15, 16, 18–20, 22–25, 30, 31, 38, 40–47, 49, 53, 55, 58–63, 65, 67, 68, 70, 74–76, 78, 80, 94, 99, 100, 102, 104, 106–109, 111, 114, 116, 118, 119, 122, 123, 126, 127, 134, 135, 138, 142, 145, 147, 149, 151, 153, 154, 157, 158, 160, 162, 173, 174, 183, 184, 189, 192–195, 199–203, 210, 211, 218–224, 226, 227, 230–232, 236–245, 248, 255, 258, 265–269, 272, 273, 275, 276, 293, 294

unité polylexicale 9, 10, 12, 14, 16, 19, 28, 30, 32, 41, 59, 69, 75, 84, 113, 118, 157, 184, 202, 222, 225, 230, 242, 244, 254, 255

unité pragmatique 67, 88

universaux phraséologiques 9, 11, 124, 126, 127

univers phraséologique 110, 116, 118, 119, 127, 128, 134, 146, 152, 156, 163, 164, 263, 277, 289

V

variation 26, 33, 80, 101, 102, 104, 105, 108, 138, 143, 148, 240

Inventaire des figures

34 ____ Fig. 1.1 : Caractère scalaire de l'opacité sémantique.
35 ____ Fig. 1.2 : Gradation de l'opacité sémantique.
36 ____ Fig. 1.3 : Relation entre les degrés de figement, le blocage des opérations syntaxiques et l'opacité sémantique.
38 ____ Fig. 1.4 : Dualité sémantique des unités phraséologiques.
54 ____ Fig. 1.5 : L'organisation graduelle des expressions figées selon S. Mejri (1997).
56 ____ Fig. 1.6 : Typologie des phrasèmes selon I. Mel'čuk (2011).
57 ____ Fig. 1.7 : Les trois classes majeures de phrasèmes selon I. Mel'čuk (2013).
57 ____ Fig. 1.8 : Classement des unités figées d'après I. González Rey (2002).
58 ____ Fig. 1.9 : Classement des unités figées d'après A. Solano Rodrígez (2018).
59 ____ Fig. 1.10 : Modèle dominant dans la classification des unités phraséologiques.
60 ____ Fig. 1.11 : Extension du modèle dominant de classification des unités phraséologiques selon M. Pecman (2007).
62 ____ Fig. 1.12 : Classement des unités phraséologiques selon le critère sémantique, d'après S. Skorupka (1969).
64 ____ Fig. 1.13 : Classement des unités phraséologiques selon le critère formel, d'après S. Skorupka (1969).
66 ____ Fig. 1.14 : Classement des unités phraséologiques selon A. M. Lewicki (1983).
68 ____ Fig. 1.15 : Proposition d'une typologie actuelle des unités en phraséologie.
72 ____ Fig. 1.16 : Classement des collocations d'après A. Tutin et F. Grossmann (2002).
86 ____ Fig. 1.17 : Les phrases sentencieuses selon J.-C. Anscombre (2008).
95 ____ Fig. 1.18 : La phraséologie : les zones les plus étudiées par la phraséologie traditionnelle (en gris), et les branches vers lesquelles se tournent actuellement les études de phraséologie (en bleu).
96 ____ Fig. 1.19 : Champ d'investigation de la phraséologie actuelle.
97 ____ Fig. 1.20 : Sous-domaines de la phraséologie actuelle.
98 ____ Fig. 1.21 : Le figement langagier analysé en tant que phénomène linguistique et textuel.
131 ____ Fig. 2.1 : Relations d'équivalences : sémantique, formelle, fonctionnelle, référentielle.

132 ____ Fig. 2.2 : Rapports entre les équivalents sémantiques et les équivalents formels.
144 ____ Fig. 2.3 : Équivalents des unités (poly)lexicales.
146 ____ Fig. 2.4 : Les différents types d'équivalents dans l'univers phraséologique multilingue.
154 ____ Fig. 2.5 : La démarche méthodologique en phraséologie contrastive.
160 ____ Fig. 2.6 : Caractère scalaire de l'équivalence en phraséologie multilingue.
161 ____ Fig. 2.7 : Classement des équivalents phraséologiques et différents types d'équivalence correspondants.
161 ____ Fig. 2.8 : Homologues, correspondants partiels et séquences lacunaires en relation bilingue.
164 ____ Fig. 2.9 : Productivité phraséologique des noms désignant les parties des membres supérieurs en français, italien et polonais.
165 ____ Fig. 2.10 : Productivité phraséologique des noms désignant les parties des membres inférieurs en français, italien et polonais.
169 ____ Fig. 2.11 : Les homologues, correspondants partiels et séquences lacunaires dans la phraséologie somatique trilingue.
170 ____ Fig. 2.12 : Détail des homologues en phraséologie somatique.
170 ____ Fig. 2.13 : Détail des correspondants partiels en phraséologie somatique.
171 ____ Fig. 2.14 : Correspondants partiels somatiques.
171 ____ Fig. 2.15 : Correspondants partiels non somatiques.
172 ____ Fig. 2.16 : Séquences lacunaires en phraséologie somatique.
191 ____ Fig. 3.1 : Branches de la phraséologie théorique et appliquée.
197 ____ Fig. 3.2 : La phraséologie comparée et son application en traduction.
200 ____ Fig. 3.3 : Les différents degrés de facilité des unités phraséologiques aux yeux des non-natifs.
201 ____ Fig. 3.4 : Relations entre les compétences phraséologiques et les autres compétences linguistiques et communicatives.
202 ____ Fig. 3.5 : Les types de compétences phraséologiques.
205 ____ Fig. 3.6 : Processus d'acquisition et de développement des compétences phraséologiques en langue étrangère.
212 ____ Fig. 3.7 : Phraséotraduction : définitions et domaines de recherches.
213 ____ Fig. 3.8 : La phraséotraduction et la phraséotraductologie selon I. González Rey.
214 ____ Fig. 3.9 : Phraséotraduction vs phraséotraductologie – confrontation de deux conceptions.

217 ____ Fig. 3.10 : La compréhension et la réexpression en traduction.
217 ____ Fig. 3.11 : Processus de traduction.
221 ____ Fig. 3.12 : Le processus de phraséotraduction et ses étapes.
235 ____ Fig. 3.13 : Méthodes de traduction.
235 ____ Fig. 3.14 : Le *tertium comparationis* en traduction des phrasèmes.
239 ____ Fig. 3.15 : Caractère graduel de l'équivalence phraséologique.
240 ____ Fig. 3.16 : Complexité traductive des structures figées dans une perspective interlinguale.
251 ____ Fig. 3.17 : Le transfert interlingual du figement langagier métaphorique.
255 ____ Fig. 3.18 : Processus de traduction des collocations.
261 ____ Fig. 3.19 : Le transfert interlingual des collocations verbo-nominales.
268 ____ Fig. 3.20 : Le transfert interlingual des innovations phraséologiques.
272 ____ Fig. 3.21 : Les types d'erreurs phraséologiques.
272 ____ Fig. 3.22 : Les causes des erreurs phraséologiques.
276 ____ Fig. 3.23 : Les compétences phraséologiques du traducteur.

Inventaire des tableaux

15 ____ Tab. 1.1 : Classement des associations lexicales.
91 ____ Tab. 1.2 : Types de PPI selon M.-S. Pausé (2023).
176 ____ Tab. 2.1 : Homologues phraséologiques formés avec le lexème *acqua* en italien et avec le lexème *woda* en polonais.
178 ____ Tab. 2.2 : Structures polylexicales italiennes contenant *acqua*, et leurs correspondants partiels en polonais.
179 ____ Tab. 2.3 : Structures polylexicales polonaises contenant *woda*, et leurs correspondants partiels en italien.
180 ____ Tab. 2.4 : Séquences lacunaires contenant le lexème *acqua.*
181 ____ Tab. 2.5 : Séquences lacunaires contenant le lexème *woda.*
185 ____ Tab. 2.6 : Présence du lexème *pain/chleb* dans des séquences françaises et polonaises : différences.
187 ____ Tab. 2.7 : Significations du mot *pain* en français.
188 ____ Tab. 2.8 : Significations du mot *chleb* en polonais.
257 ____ Tab. 3.1 : Les techniques de phraséotraduction dans le transfert des collocations nomino-adjectivales.
279 ____ Tab. 3.2 : Connaissance des pragmatèmes – résultats quantitatifs de l'expérience.
281 ____ Tab. 3.3 : Connaissance des pragmatèmes – résultats qualitatifs de l'expérience.
285 ____ Tab. 3.4 : Connaissance des locutions – résultats quantitatifs de l'expérience.
287 ____ Tab. 3.5 : Connaissance des locutions – résultats qualitatifs de l'expérience.

Monika Sułkowska

Le figement langagier
Approche générale, contrastive et en phraséotraduction
Défis, problèmes, conceptions

Résumé

Le figement langagier, qui implique une consolidation des associations lexicales, est un phénomène universel. Il se produit dans toutes les langues naturelles, mais il peut s'organiser différemment dans chacune d'elles. Les séquences polylexicales qui résultent du phénomène de figement langagier sont très courantes dans la communication quotidienne. La phraséologie, discipline qui analyse les tournures figées, a élargi considérablement sa portée et son domaine de recherche ces dernières décennies. Elle a commencé à s'intéresser à des types de structures polylexicales qui, dans la phraséologie traditionnelle, étaient situés en marge ou en dehors de la phraséologie. Un regard nouveau et actuel sur la phraséologie est donc nécessaire, car il s'agit de vérifier, d'élargir et d'actualiser la recherche dans ce domaine. De plus, le transfert interlingual du figement langagier représente un sérieux défi dans les études de traduction aujourd'hui. Dans cette perspective, les résultats de recherche présentés dans cette monographie, qui portent sur la phraséologie générale et contrastive ainsi que sur le domaine de la phraséotraduction, peuvent s'avérer très utiles.

Les principaux objectifs de cette publication sont les suivants :

- proposer une nouvelle typologie actualisée des unités phraséologiques qui tienne compte de toutes les formes de figement envisagées par la phraséologie élargie ;
- dresser un état des lieux des connaissances dans le domaine de la phraséologie contrastive, et surtout ouvrir une nouvelle perspective aux recherches sur l'équivalence interlinguale en phraséologie ;
- orienter la recherche scientifique en phraséotraduction, en recourant principalement à une classification mise à jour des unités polylexicales et aux méthodes de recherches contrastives actuelles.

La monographie aborde les questions suivantes :

- nous y dressons un état des lieux des recherches et des questions traitées en phraséologie aujourd'hui. Nos analyses débouchent sur une typologie mise à jour des unités phraséologiques, qui est en corrélation avec la perception actuelle de la phraséologie et la portée actuelle des recherches en phraséologie. Nous y classons les séquences polylexicales en trois catégories : les syntagmes phraséologiques, qui comprennent les locutions et les collocations ; les séquences phraséologiques fonctionnelles ; et les énoncés phraséologiques, qui englobent les parémies et les pragmatèmes ;
- nous analysons la phraséologie au niveau du discours. Cette recherche débouche sur une classification discursive des unités phraséologiques qui comprend les catégories suivantes : argumentateurs, modalisateurs et connecteurs. Les recherches dans le domaine

de la phraséologie textuelle ont permis de mettre en lumière l'état actuel de phénomènes tels que, par exemple, la variabilité des reproductions linguistiques, leurs adaptations et innovations, ainsi que le défigement. Ces questions sont importantes pour la phraséologie générale et pour le transfert interlingual du figement langagier ;

- nous faisons le point sur les recherches concernant l'équivalence interlinguale en phraséologie, en tenant compte de facteurs tels que les universaux phraséologiques et la lacunarité. La vue d'ensemble qui en résulte nous permet de proposer une typologie des équivalents, particulièrement utile en phraséotraduction ;
- nous présentons nos recherches sur le transfert interlingual du figement langagier. Les études réalisées ont porté sur le transfert d'unités de différents types (selon la classification proposée), à savoir les collocations, locutions, séquences phraséologiques fonctionnelles, parémies et pragmatèmes. Chacune de ces catégories présente des caractéristiques spécifiques et posent des problèmes différents en traduction. Le transfert interlingual du défigement et des innovations phraséologiques réclame également une attention particulière. Nos recherches dans ce domaine ont permis de formuler des solutions concrètes et des techniques de traduction utiles aux traducteurs ;
- nous analysons les défis de la phraséotraduction en tant que transfert interlingual du figement langagier et sous-domaine interdisciplinaire consacré à la traduction de ce type d'unités polylexicales. La recherche dans ce domaine nous a permis d'analyser en détail le processus de phraséotraduction et ses étapes, ainsi que de formuler des techniques et stratégies utiles aux traducteurs ;
- nous présentons une recherche concernant les compétences phraséologiques des traducteurs et des apprentis traducteurs, et une analyse des erreurs commises lors du transfert interlingual des séquences polylexicales figées. Les résultats de ces analyses nous conduisent à des conclusions importantes en ce qui concerne la formation des futurs traducteurs.

Mots clés : phraséologie élargie ; figement ; phraséologie générale ; contrastive ; phraséotraduction.

Monika Sułkowska

Frazeologizacja
Ujęcie ogólne, kontrastywne i frazeotranslacja
Wyzwania, problemy, koncepcje

Streszczenie

Frazeologizacja, która polega na utrwalaniu się połączeń wyrazowych jest zjawiskiem uniwersalnym, występuje w każdym języku naturalnym, ale może organizować się odmiennie w każdym z nich. Polileksykalne reprodukty językowe, które są efektem frazeologizacji, są bardzo powszechne w codziennej komunikacji. Frazeologia, analizująca utrwalone związki wyrazowe, w ostatnim czasie wydatnie rozszerzyła zakres i obszar swoich badań, a w centrum jej zainteresowań zaczęły znajdować się te typy polileksykalnych struktur, które w tradycyjnej frazeologii sytuowały się na pograniczach albo poza zasięgiem tej dziedziny. Taki stan rzeczy wymaga nowego, aktualnego spojrzenia na frazeologizację, a także uzasadnia potrzebę weryfikacji, rozszerzenia i uaktualnienia badań we współczesnej frazeologii. Ponadto, poważnym wyzwaniem we współczesnej translatoryce jest międzyjęzykowy transfer utrwalonych związków wyrazowych. Przedstawione w niniejszej monografii rezultaty badań we frazeologii ogólnej i kontrastywnej, a także w zakresie frazeotranslacji mogą okazać się w tej perspektywie bardzo pomocne.

Główne cele naukowe niniejszej publikacji są następujące:

- Propozycja nowej, aktualnej typologii szeroko rozumianych jednostek frazeologicznych.
- Uaktualnienie obecnego stanu wiedzy w zakresie frazeologii kontrastywnej, a zwłaszcza nadanie nowej perspektywy badaniom dotyczącym międzyjęzykowej ekwiwalencji we frazeologii.
- Ukierunkowanie naukowej ścieżki badawczej dla frazeotranslacji, przede wszystkim z wykorzystaniem nowoczesnej klasyfikacji polileksykalnych jednostek reproduktywnych oraz współczesnych badań kontrastywnych.

Monografia podejmuje następujące zagadnienia naukowe:

- Weryfikacja zakresu i obszaru badań we współczesnej frazeologii. Efektem tych analiz jest nowa, aktualna typologia jednostek frazeologicznych, która koreluje z aktualnym postrzeganiem frazeologizacji oraz ze współczesnym zakresem badań we frazeologii. Polileksykalne reprodukty językowe zostały ujęte w trzy zasadnicze kategorie, takie jak: syntagmy frazeologiczne, które obejmują lokucje i kolokacje; funkcyjne sekwencje frazeologiczne; oraz wypowiedzi frazeologiczne, na które składają się paremie i pragmatemy.
- Analiza frazeologizacji na poziomie dyskursu, która pozwala na klasyfikację dyskursywną jednostek frazeologicznych. Obejmuje ona takie kategorie jak: argumentatory, modalizatory i konektory. Badania w zakresie frazeologii tekstu pozwoliły na współczesną weryfikację takich zjawisk jak np. wariantywność reproduktów językowych, ich adaptacje i innowacje, a także defrazeologizacja. Powyższe zagadnienia są istotne dla frazeologii ogólnej oraz dla międzyjęzykowego transferu związków wyrazowych.

Streszczenie

- Weryfikacja dotychczasowych badań nad międzyjęzykową ekwiwalencją we frazeologii z uwzględnieniem nowych czynników, takich jak np. uniwersalia frazeologiczne oraz lakunarność. Efektem tych badań jest międzyjęzykowa typologia ekwiwalentów użyteczna zwłaszcza w procesach frazeotranslacji.
- Badania dotyczące międzyjęzykowego transferu reproduktów językowych. Przeprowadzone analizy dotyczyły transferu jednostek różnych typów (według proponowanej klasyfikacji), takich jak kolokacje, lokucje, funkcyjne sekwencje frazeologiczne, paremie i pragmatemy. Każda z tych kategorii ma odmienne cechy, które wpływają na jej specyfikę i trudności w przekładzie. Szczególnej uwagi wymaga też przekład defrazeologizacji i innowacji frazeologicznych. Badania w tym zakresie umożliwiły sformułowanie konkretnych rozwiązań oraz technik translatorskich użytecznych dla tłumaczy.
- Analiza założeń i wyzwań frazeotranslacji jako transferu multileksykalnych jednostek reproduktywnych, a także jako interdyscyplinarnej subdziedziny zorientowanej na przekład tego typu jednostek. Efektem tych badań było dokładne rozpracowanie procesu frazeotranslacji i jego etapów, a także konkretne techniki i strategie przydatne dla tłumaczy.
- Badania dotyczące kompetencji frazeologicznych u tłumaczy i adeptów tego zawodu, a także analiza błędów i pomyłek w przekładzie utrwalonych, polileksykalnych sekwencji. Efektem tych analiz są wnioski istotne dla kształcenia przyszłych tłumaczy.

Słowa kluczowe: frazeologia poszerzona; frazeologizacja; frazeologia ogólna; kontrastywna; frazeotranslacja

Monika Sułkowska

Phraseologisation
General Approach, Contrastive Approach and Phraseotranslation
Challenges, Problems, Ideas

Summary

Phraseologisation, which involves the fixation of word combinations, is a universal phenomenon, occurring in every natural language, but it may structure itself differently in each language. The polylexical linguistic reproductions that result from phraseologisation are very common in everyday communication. Phraseology, which analyses fixed word associations, has recently considerably broadened the scope and area of its research, and the centre of its interest has begun to include those types of polylexical structures which in traditional phraseology were situated on the borderlands or outside the scope of this field. This state of affairs calls for a new, up-to-date view of phraseologisation, and justifies the need to revise, expand and update research in contemporary phraseology. Moreover, a major challenge in contemporary translation studies is the interlingual transfer of fixed word combinations. The results of the research in general and contrastive phraseology, as well as in the field of phraseotranslation, which are presented in this monograph may prove to be very helpful in this perspective.

The main scientific objectives of this publication are as follows:

- To propose a new, up-to-date typology of broadly defined phraseological units;
- To update the current state of knowledge in the field of contrastive phraseology and, in particular, to give a new perspective to research on interlingual equivalence in phraseology;
- To outline a scientific research path for phraseotranslation, primarily using a modern classification of polylexical reproductive units and contemporary contrastive research.

The monograph addresses the following scientific issues:

- Verification of the scope and area of research in contemporary phraseology. The result of these analyses is a new, up-to-date typology of phraseological units, which correlates with the current perception of phraseologisation and with the contemporary scope of research in phraseology. Polylexical linguistic reproductions are grouped into three main categories: phraseological syntagmas, which include locutions and collocations, functional phraseological sequences; and phraseological statements, which consist of paremiological expressions and pragmatemes.
- An analysis of phraseologisation at the discourse level, which allows for a discursive classification of phraseological units. It includes such categories as argumentators, modalisers and connectors. Research in the field of textual phraseology has allowed to verify such phenomena as, for example, the variationality of linguistic reproductions, their adaptations and innovations, as well as de-phraseologisation. The above issues are relevant for general phraseology and for the interlingual transfer of word compounds.

- A verification of previous research on interlingual equivalence in phraseology, taking into account new factors such as, for example, phraseological universals and lacunarity. The result of this research is a cross-linguistic typology of equivalents, useful especially for phraseotranslation processes.
- Research on the interlingual transfer of linguistic reproductions. The analyses carried out have concerned the transfer of units of different types (according to the proposed classification), such as collocations, locutions, functional phraseological sequences, paremiological expressions and pragmatemes. Each of these categories has different characteristics that affect its specificity and difficulties in translation. Special attention is also required for the translation of de-phraseologisation and phraseological innovations. Research in this area has made it possible to formulate specific solutions and techniques useful for translators.
- An analysis of the assumptions and challenges of phraseotranslation as a transfer of multilexical reproductive units, and as an interdisciplinary subfield oriented towards the translation of such units. This research has resulted in a thorough elaboration of the phraseotranslation process and its stages, as well as specific techniques and strategies useful for translators.
- A study of phraseological competence in translators and students of the profession, as well as an analysis of errors and mistakes in the translation of established, polylexical sequences. The result of these analyses are conclusions relevant to the training of future translators.

Keywords: extended phraseology; phraseologisation; general phraseology; contrastive phraseology; phraseotranslation

Redakcja i korekta redakcyjna
Paweł Golda

Projekt okładki według pomysłu Autorki
Tomasz Tomczuk

Projekt makiety
Zofia Oslislo-Piekarska

Redakcja techniczna i łamanie
Paulina Dubiel

Redaktor inicjujący
Marcin Buczyński



Wersją referencyjną publikacji jest wersja elektroniczna
Publikacja na licencji Creative Commons
Uznanie autorstwa-Na tych samych warunkach 4.0 Międzynarodowe (CC BY-SA 4.0)

https://orcid.org/0000-0001-9254-5443
Sułkowska, Monika
Le figement langagier : approche générale, contrastive et en phraséotraduction : défis, problèmes, conceptions / Monika Sułkowska. – Wydanie I. – Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, 2024

https://doi.org/10.31261/PN.4253
ISBN 978-83-226-4490-4
(wersja elektroniczna)

Wydawca
Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego
ul. Bankowa 12B, 40-007 Katowice
https://wydawnictwo.us.edu.pl
e-mail: wydawnictwo@us.edu.pl

Wydanie I. Liczba arkuszy drukarskich: **22,5**. Liczba arkuszy wydawniczych: **22,5**. PN **4253**. Do składu użyto kroju pisma **Maecenas** (autorstwa Michała Jarocińskiego)



Monika Sułkowska
est professeure à l'Institut de Linguistique de la Faculté des Sciences Humaines de l'Université de Silésie (Pologne). Elle s'intéresse principalement à la phraséologie au sens large et analyse divers aspects du figement langagier. Ses recherches portent sur la phraséologie d'un point de vue théorique, contrastif et appliqué, et contribuent au développement de nouveaux domaines de recherche en phraséologie, tels que la phraséodidactique et la phraséotraduction.

ISBN 978-83-226-4490-4
9 788322 644904

Więcej o książce